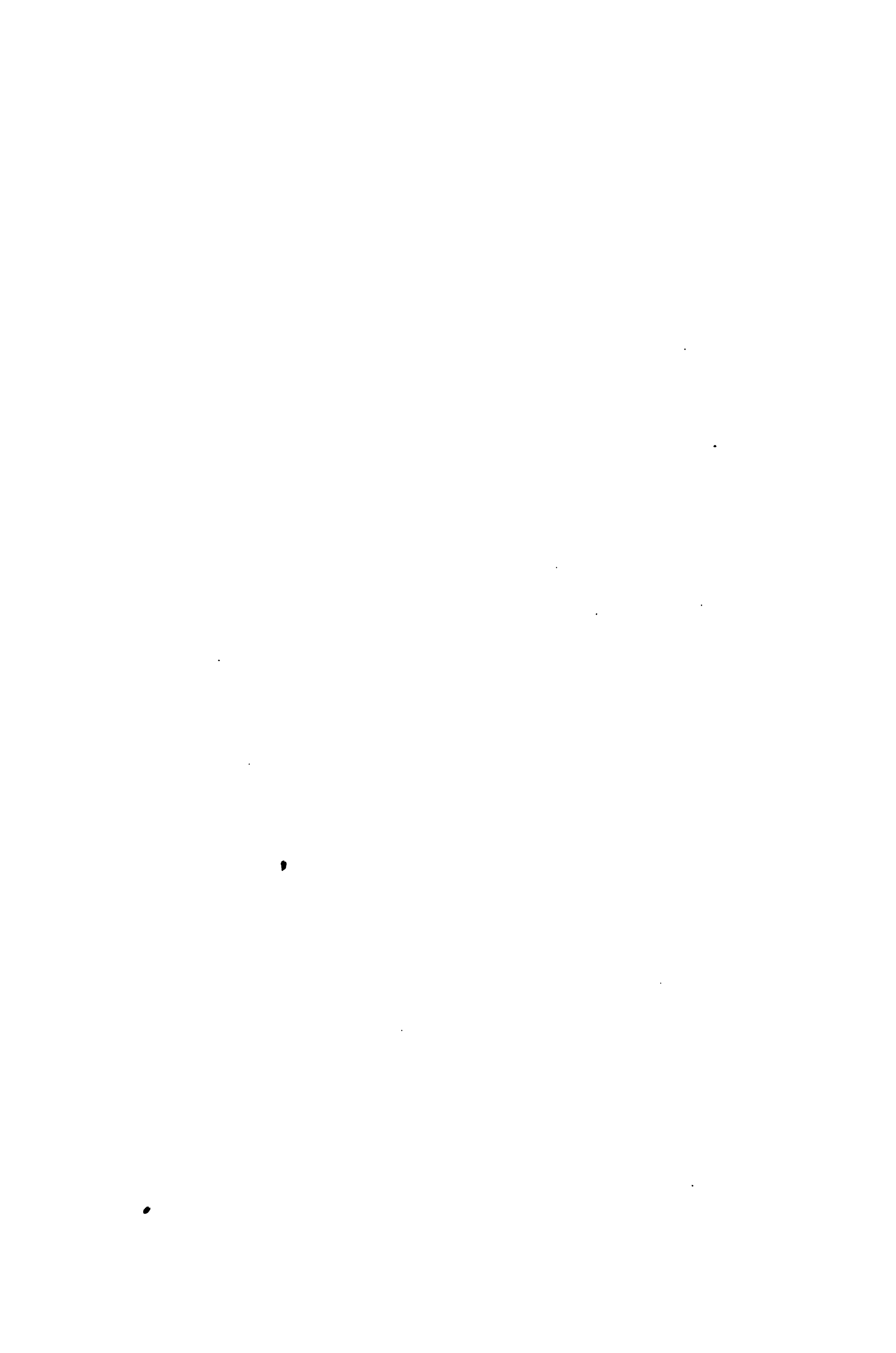
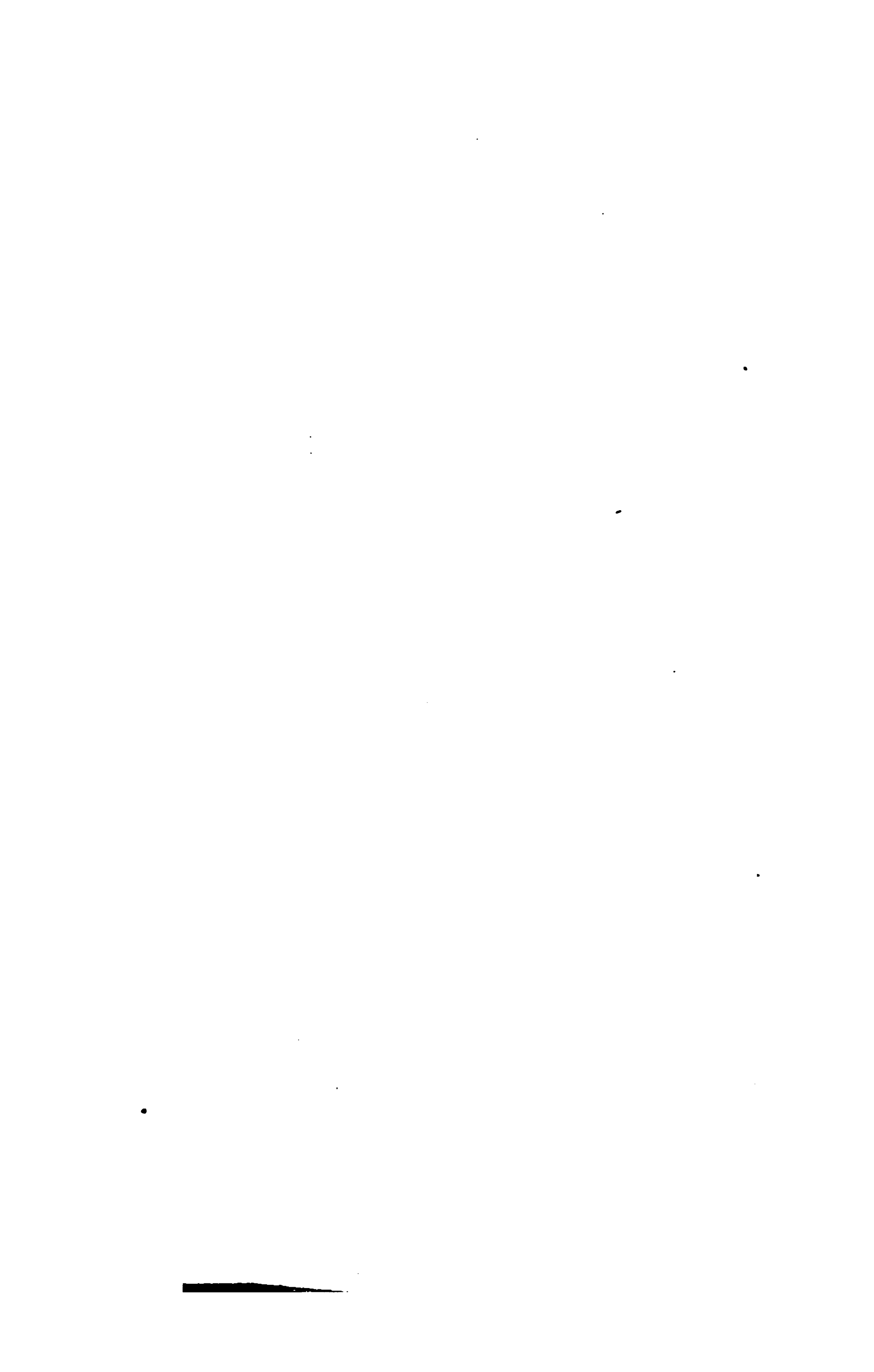



DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.







HISTOIRE
DES FRANÇAIS.

TOME XXIII.

Ouvrages du même Auteur, publiés par la Librairie TREUTTEL et WÜRTZ.

HISTOIRE DES FRANÇAIS. In-8°. Tom. I à XXII. *Paris*, 1821 à 1839.................................. 176 fr.

— Le même ouvrage, sur papier vélin superfin.. 264 fr.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES FRANÇAIS, 2 forts vol. in-8°. *Paris*, 1839................................ 16 fr.

JULIA SEVERA, ou l'An quatre cent quatre-vingt-douze (Tableau des Mœurs et des Usages dans les Gaules, du temps de Clovis). 3 vol. in-12. *Paris*, 1822.. 7 fr. 50 c.

HISTOIRE DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DU MOYEN AGE; nouvelle édition, 12 vol. in-8°. ,*fig.* (*Sous presse.*)

HISTOIRE DE LA RENAISSANCE DE LA LIBERTÉ EN ITALIE, de ses Progrès, de sa Décadence et de sa Chute, 2 vol. in-8°. *Paris*, 1832................................ 12 fr.

DE LA LITTÉRATURE DU MIDI DE L'EUROPE; nouvelle édition, revue et corrigée. 4 vol. in-8°. *Paris*, 1829. 28 fr.

HISTOIRE DE LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN ET DU DÉCLIN DE LA CIVILISATION, de l'an 250 à l'an 1000. 2 vol. in-8°. *Paris*, 1835................................ 15 fr.

ÉTUDES SUR LES SCIENCES SOCIALES. — Tome I. *Études sur les Constitutions des peuples libres.* Un vol. in-8. *Paris*, 1836.................................. 7 fr. 50 c.

— Tomes II et III. — *Études sur l'Économie politique*, 2 vol. in-8°. *Paris*, 1837 et 1838.................. 15 fr.

HISTOIRE
DES FRANÇAIS,

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Associé étranger de l'Institut de France, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Prusse, de l'Académie royale des sciences de Turin; Membre honoraire de l'Université de Wilna, de l'Académie et de la Société des Arts de Genève, de l'Académie Italienne, de celles des Georgofili, de Cagliari, de Pistoia, de Palerme, de Chiavari, de San Miniato, de l'Académie Romaine d'Archéologie, et de la Société Pontaniana de Naples.

TOME VINGT-TROISIÈME.

A PARIS,
CHEZ TREUTTEL ET WÜRTZ, LIBRAIRES,
RUE DE LILLE, N° 17.
A STRASBOURG, même Raison de Commerce, Grand'Rue, n° 15.

1840.



HISTOIRE
DES FRANÇAIS.

SUITE DE LA HUITIÈME PARTIE,

OU

LA FRANCE SOUS LES BOURBONS.

CHAPITRE XV.

Affermissement du pouvoir de Richelieu; il humilie le frère du roi, sa femme et ses favoris. — Assemblée des notables. — Le roi d'Angleterre appelle les huguenots aux armes; ses flottes sont repoussées. — Siége de La Rochelle. — Guerre du Languedoc. — Prise de La Rochelle. — 1626-1628.

Il y avoit deux ans, à peu près, que le cardinal de Richelieu étoit entré au conseil de Louis XIII, et déjà on pouvoit dire que tout le pouvoir royal s'étoit concentré en lui. Aucun homme n'avoit encore conduit en France les affaires avec une plus étonnante capacité, une connois- 1626.

1626. sance plus approfondie de tout ce qu'il importoit à un homme d'État de savoir. En lui se rencontroient une volonté puissante, indomptable pour arriver à ses fins, une appréciation nette du but qu'il se proposoit, comme de tous les obstacles qu'il avoit à vaincre, un empire constant sur lui-même, toutes les fois qu'il étoit nécessaire de se contraindre ou de dissimuler, un génie supérieur enfin, pour tout embrasser, tout diriger à la fois. Le cardinal de Richelieu étoit homme du monde; il étoit galant; on croit universellement qu'il fut l'amant de la reine mère; il parla aussi d'amour à la reine régnante. Il avoit dans ses manières de l'élégance et de la politesse; cependant il n'y avoit dans son cœur rien de ce qui gagne ou de ce qui conserve les affections, il n'aimoit que lui-même; il étoit sans pitié pour les souffrances des hommes en masse ou celles des individus; il calculoit froidement l'avantage qu'il pouvoit attendre du supplice d'un seigneur, de l'exécution militaire d'une ville, de la dévastation d'une province; il étoit entraîné au mal non par passion, par haine ou par vengeance, mais par calcul; toutefois c'étoit sur ceux qu'il avoit connus le plus qu'il appesantissoit le plus volontiers sa main; et les deux reines qu'il avoit aimées éprouvèrent toutes les douleurs qu'il est possible à un sujet de faire souffrir à des têtes couronnées: tandis que pour le génie politique peu d'hom-

mes au monde ont pu mériter de lui être comparés. Le cœur lui manquoit absolument; or le cœur seul attache le cœur, et avec un tel caractère, il ne réussissoit point à se faire aimer; ceux mêmes qu'il avoit le plus obligés, ceux qui lui montroient le plus absolu dévouement, ne ressentoient pour lui que de la crainte; il n'étoit pas dans sa nature d'inspirer ou d'admettre de l'affection; le roi même, qu'il s'étoit efforcé de gagner et qu'il avoit si complétement subjugué, ne l'aimoit point, et Richelieu le savoit. Pour le dominer toujours il s'attachoit surtout à lui faire sentir combien il lui étoit nécessaire : connoissant à quel point Louis XIII étoit incapable d'une attention soutenue, d'un travail assidu, d'une conception générale, il l'engageoit à dessein dans des affaires toujours plus compliquées, car ce qui faisoit sa sauvegarde, c'étoit la terreur que ressentoit le monarque de laisser retomber sur ses propres épaules le fardeau de l'univers.

Le comte de Brienne, qui avoit accompagné en Angleterre la nouvelle reine, fut frappé, à son retour, du changement qu'il remarqua dans le conseil. « Non seulement, dit-il, le cardi-« nal avoit toute la confiance du roi et de la « reine sa mère, mais il étoit encore le chef « du conseil, et il y avoit une autorité si abso-« lue qu'on lui portoit toutes les dépêches, et

1626. « qu'il ne se faisoit rien que par ses avis. Il or-
« donnoit de toutes choses, et ne gardoit aucune
« mesure en quoi que ce pût être, sinon en ce
« qui regardoit la volonté du roi, qu'il tâchoit
« de pénétrer, en donnant dans le sens de sa
« majesté, à laquelle il n'étoit point alors impor-
« tun par les grâces qu'il lui demandoit; car il
« ne lui proposoit point encore aucun de ses
« proches pour être auprès de sa personne,
« parce qu'il avoit remarqué que l'esprit de ce
« monarque étoit si méfiant et si délicat sur cette
« matière, que c'eût été rendre un très mauvais
« office à ceux qu'il auroit présentés, quand
« même ils auroient été agréés. De plus, ce pre-
« mier ministre changeoit volontiers de séjour,
« par complaisance pour le roi, qui n'aimoit pas
« à rester dans un même endroit. Il n'alloit
« point à la cour, quand sa majesté n'y étoit pas,
« afin qu'on n'eût pas le sujet de dire qu'il faisoit
« sa cour aux reines : et quoiqu'il eût obligation
« de sa fortune à la reine mère, il ne faisoit guère
« que sauver les apparences avec cette prin-
« cesse. Il avoit ensuite l'adresse de faire enten-
« dre au roi qu'il ne dépendoit et ne vouloit
« dépendre que de lui seul. » (1)

Richelieu trouvoit sa sécurité, et la garantie
de la durée de sa domination, dans l'importance

(1) Mémoires du comte de Brienne, 2e série. T. XXXV,
p. 421.

et la complication des intérêts dont il accabloit en quelque sorte le cabinet ; mais sa politique n'étoit point toute personnelle, c'étoit celle d'un ambitieux, non d'un intrigant ; c'étoit la grandeur de la France qu'il se proposoit : il vouloit la voir puissante et considérée ; il vouloit que son influence s'étendît sur toutes les parties de l'univers ; il vouloit l'élever assez haut pour qu'elle n'eût rien à craindre de la maison d'Autriche sa rivale. Pour atteindre ce but, il mettoit la raison d'État au-dessus de la morale et de la religion, il cherchoit ses plus constans alliés parmi les membres d'une Église opposée à celle dont il étoit ministre ; il attiroit sans hésitation, sans remords, la guerre, la dévastation, la famine et la mortalité sur une moitié de l'Europe, et il avoit accoutumé et Louis XIII, et ses courtisans, et ses généraux, et la France entière, à ne voir dans cette odieuse politique que l'amour de la gloire. C'est par là que sa mémoire est encore imposante, et l'on ne songe à lui reprocher que les rigueurs qu'il exerça sur quelques grands personnages dont la destinée dramatique attire les regards. Ceux-là, pour la plupart, avoient mérité leur sort. C'est sur les obscures mais innocentes victimes de sa politique que nous devrions nous attendrir.

1626.

Dans l'administration intérieure, Richelieu

1626. étoit dominé par une grande idée : il vouloit ramener l'ordre et la soumission dans la société ; il vouloit supprimer cette habitude, née des guerres civiles, d'opposer au moindre mécontentement les complots, la résistance et la rébellion à l'autorité souveraine ; il vouloit que les Français s'accoutumassent de nouveau à voir un crime dans la violence substituée au règne de la loi. Ce n'étoit point la liberté qu'il combattoit ainsi, car il n'y avoit aucune idée de liberté non plus que de droit dans l'habitude des combats, des assassinats et des révoltes, pour écarter un favori, pour obtenir un gouvernement ou pour s'assurer d'une place de guerre ; mais en supprimant cette résistance universelle, c'étoit pourtant le despotisme que Richelieu établissoit. Il vouloit que la France apprît que la violence opposée aux volontés du roi entraînoit à la mort, qu'il n'y avoit si haute existence qu'il ne fût prêt à briser si elle lui faisoit obstacle. Il poursuivit sans relâche ce principe avec son caractère dur et impitoyable. Au reste, c'étoit un pouvoir d'emprunt qu'il exerçoit, c'étoit l'obéissance au roi et non à lui-même qu'il exigeoit de tout le monde, et le caractère de ce roi étoit si misérable, celui de sa mère, celui de son frère le duc d'Anjou, celui des fils légitimés de Henri IV étoient si peu dignes d'amour et de

respect, que l'établissement du pouvoir absolu en faveur de tels êtres causoit plus de répugnance encore.

La figure du cardinal de Richelieu n'avoit point été sans influence sur les affections de Marie de Médicis; ses yeux étoient grands et vifs, son nez aquilin, sa bouche bien faite et ornée de moustaches et d'une barbe élégante en pointe; ses sourcils étoient fortement marqués, ses cheveux noirs et pendans, son visage pâle et maigre, sa démarche noble, et l'ensemble de sa personne avoit quelque chose de froidement imposant (1). Marie lui fut attachée avec le dévouement le plus absolu, pendant les sept années de sa disgrâce, et c'étoit à lui qu'elle devoit la prudence, l'adresse, la fermeté qu'elle avoit déployées pendant ces temps difficiles. De nouveau, depuis son admission au conseil, elle avoit étonné, par son habileté, ceux qui se souvenoient de sa conduite pendant la régence; mais cette femme foible et passionnée en même temps n'agissoit jamais par elle-même : un favori lui étoit nécessaire pour penser, pour vouloir, pour se conduire. Concini n'avoit su lui communiquer que ses petitesses. Richelieu l'anima pendant un temps de sa puissante intelligence; Marie de Médicis avoit alors cinquante-

(1) Capefigue. T. III, p. 318.

1626. trois ans; elle n'étoit plus nécessaire à la fortune du ministre; elle ne se hâta point de reconnoître que Richelieu l'abandonnoit; toutefois son attachement croissant pour le père Bérulle, à qui elle fit obtenir le chapeau de cardinal, indiquoit que la dévotion avoit remplacé en elle les idées de galanterie; puis les préjugés, les superstitions, les rancunes et les jalousies d'un moine chassèrent peu à peu de sa tête les puissantes conceptions du cardinal homme d'État.

Marie de Médicis avoit transmis à ses fils ce goût de favoritisme et cette foiblesse de caractère qui leur faisoient une nécessité d'être dominés. Louis ni Gaston n'étoient jamais rien par eux-mêmes; ils sembloient reconnoître qu'il ne leur appartenoit point d'avoir une volonté à eux. Leur incapacité ne diminuoit point à leurs yeux leur importance; rapportant tout à eux, et dans les autres n'aimant qu'eux-mêmes, mais ennuyés, maladifs, ou se figurant l'être, ils passoient leur vie à prendre des remèdes; penser ou vouloir étoit pour eux une trop grande fatigue, et ils la rejetoient sur autrui. Louis XIII étoit alors âgé de vingt-cinq ans, sa constitution étoit réellement débile, et à chacune de ses fréquentes maladies, on étoit toujours disposé à croire qu'il n'en réchapperoit pas. Il étoit bègue, et l'embarras qu'il en ressentoit le rendoit taciturne, mais le disposoit

aussi à se fâcher (1). Toutefois, son corps sembloit doué de l'activité qui manquoit à son âme; il aimoit tous les exercices violens, mais surtout la chasse, et il passoit presque toutes ses journées à courir et à forcer le cerf dans ses diverses forêts. Quand il en revenoit, il ne savoit entretenir sa femme ou les dames de sa cour que de ses chevaux et de ses chiens (2). La première, Anne d'Autriche, qui étoit du même âge que lui, et alors brillante de beauté, et entourée d'hommages, se sentoit profondément blessée de la manière dont il la négligeoit. Leur froideur mutuelle avoit dégénéré de part et d'autre en répugnance et en aversion; aussi toute attente de voir naître d'elle un héritier de la couronne étoit-elle abandonnée.

Gaston, duc d'Anjou, le frère de Louis XIII, et son héritier présomptif, n'avoit alors que dix-huit ans; lui aussi se figuroit souvent être malade, et il s'abreuvoit de médecines; cependant sa santé étoit meilleure que celle du roi; mais ses habitudes étoient plus indolentes et plus paresseuses. Les deux frères se décidoient quelquefois uniquement par les yeux dans le choix de leurs favoris; cependant l'habitude étoit plus puissante sur eux que l'élégance de la figure. Luynes, le premier favori de Louis XIII, étoit

(1) Tallemant des Réaux. T. II, p. 65.

(2) Tallemant des Réaux. T. II, p. 75.

1626. de vingt ans plus âgé que lui, et c'étoit par son adresse minutieuse dans la fauconnerie qu'il avoit su lui plaire. Le premier homme auquel Gaston s'attacha fut Jean-Baptiste d'Ornano, colonel des Corses, qui avoit été, en 1619, chargé de son éducation, et qui étoit de vingt-sept ans plus âgé que lui. Plus tard Louis XIII et Gaston choisirent pour favoris de fort jeunes gens, qu'ils sembloient se plaire à former comme des élèves, et à orner comme des poupées : mais encore qu'ils ne pussent pas se priver un moment de leur société, et qu'ils ne sussent rien leur refuser, aucun sentiment profond ne les lioit à leurs favoris. Ils consentoient à leur ruine, même à leur supplice, avec une insouciance, avec une lâcheté qui montroit assez que leur cœur étoit incapable de rien aimer, et que l'empire qu'ils avoient laissé prendre sur eux n'étoit qu'une des formes de leur égoïsme.

Richelieu connoissoit son maître et les favoris de son maître. Il vouloit le subjuguer, mais il ne prétendoit point à son affection; toutefois, il croyoit nécessaire de faire sentir de temps en temps et à la cour et au monarque que ces goûts passagers n'étoient un appui pour personne, et qu'au moment où il le jugeroit convenable, il feroit sacrifier par le roi celui même qu'il avoit le plus distingué. A cette époque, trois jeunes gens paroissoient se partager encore assez éga-

lement les affections de Louis XIII : le premier auquel il avoit montré d'abord beaucoup d'amitié étoit Henri, troisième fils du prince de Chalais, de la maison de Talleyrand; il étoit de deux ans plus âgé que le roi; le second étoit Charles de Schomberg, fils du maréchal; il étoit exactement du même âge que le roi, auquel il avoit été d'abord attaché comme enfant d'honneur; le troisième, Barradas, premier écuyer, étoit un peu plus jeune que le roi; c'étoit le fils d'un simple gentilhomme; il devint bientôt le favori en titre. Ces jeunes gens, enorgueillis de la faveur royale, se figurèrent qu'elle leur donnoit droit à gouverner l'État. Au lieu de reconnoître leur propre incapacité, ils se persuadèrent que Richelieu seul faisoit obstacle à leur toute-puissance, et, Richelieu écarté, le roi leur sembloit prêt à prendre lui-même les rênes, ou a les remettre entre leurs mains. Présomptueux, ne connoissant de vertu que l'audace, et jouant légèrement la vie des autres comme la leur propre, ces étourdis trouvoient que le moyen le plus simple d'écarter un rival c'étoit de le poignarder; ils abordèrent cette idée, et l'appliquèrent au cardinal, sans remords, sans considérer le crime, sans que la gravité de l'entreprise leur inspirât une pensée sérieuse.

Ces velléités, plutôt que ces projets de violence, des jeunes favoris de cour, se groupèrent

1626. bientôt autour de Gaston duc d'Anjou, le successeur de la couronne. On lui persuada qu'il devoit demander l'entrée au conseil, et y faire entrer en même temps son gouverneur Ornano, colonel des Corses, pour lequel il obtint, le 7 avril, le bâton de maréchal de France. On agitoit en même temps le projet de marier Gaston; la reine mère le désiroit, pour assurer la succession, si son fils aîné venoit à succomber dans une de ses fréquentes maladies, et elle accusoit ceux qui y mettoient obstacle de vouloir faire arriver au trône la branche de Condé (1). Le roi, au contraire, voyoit avec beaucoup de jalousie le mariage de son frère, et il chargea Ornano de l'en détourner. Marie de Médicis destinoit à son second fils Marie de Montpensier, héritière des grands biens de la branche cadette des Bourbons, alors âgée de vingt-un ans; c'étoit le projet qu'avoit déjà formé Henri IV, et Richelieu l'approuvoit en secret, quoique cette princesse ne fût plus si riche que lorsque le feu roi la destinoit à son second fils, parce que sa mère, qui avoit hérité de l'immense fortune de la maison de Joyeuse, s'étoit remariée au duc de Guise. Richelieu se soucioit peu que l'épouse fût plus ou moins riche; il jugeoit important de marier le duc d'Anjou dans le royaume; il redoutoit en

(1) Mém. du comte de Brienne. T. XXXV, p. 426.

lui un futur chef de parti, et il ne vouloit pas qu'en épousant une princesse étrangère, il se procurât au besoin l'appui d'une des grandes factions, ou protestante, ou espagnole, qui divisoient l'Europe. (1)

Toutes les intrigues de cour se dirigèrent alors sur le mariage du duc d'Anjou ; le roi étoit jaloux de son frère; la reine Anne étoit humiliée de ce qu'on la destinoit déjà à n'avoir point d'enfans, et de ce qu'on demandoit pour le trône des héritiers à son beau-frère; les princes du sang, Condé et Soissons, regardoient tout projet qui donneroit des enfans aux fils de Henri IV, comme détruisant les belles chances qu'ils sembloient avoir de parvenir à la couronne; de plus, le comte de Soissons songeoit à épouser la duchesse de Montpensier, et la princesse de Condé destinoit sa fille, encore enfant, au duc d'Anjou; enfin le duc de Longueville et la plupart des grands seigneurs, persuadés que le duc d'Anjou seroit roi, s'inquiétoient de voir qu'il auroit pour beau-père le duc de Guise, dont ils étoient jaloux. A ces intrigues domestiques se joignoit au dehors celle du duc de Savoie, qui faisoit offrir pour Gaston sa petite-fille, Marie de Gonzaga, héritière du Montferrat, et qui étoit repré-

(1) Fontenay-Mareuil. T. II, p. 4. — Bazin. T. II, p. 294. — Capefigue. T. III, p. 8. — Le Vassor. T. III, L. XXIII, p. 35.

1626. sentée à la cour par l'abbé Scaglia, ennemi ardent de Richelieu, qui vouloit se venger sur lui du traité de Monçon, et qui encourageoit tous ceux qui parloient de l'assassiner. (1)

Louis XIII ayant engagé Ornano à empêcher le mariage de son frère, celui-ci n'eut aucune peine à déterminer le foible Gaston à refuser formellement la main de mademoiselle de Montpensier; mais plus la cabale étoit puissante, plus Richelieu crut nécessaire de la déjouer : il fit entendre au roi que ce mariage lui convenoit, et le roi, cédant selon sa coutume à ce que son ministre lui représentoit comme la raison d'État, changea les instructions données à Ornano, et lui imposa de faire consentir son frère au mariage. Ornano promit; mais amoureux de la princesse de Condé, et séduit par quelques avances que lui fit celle-ci, il lui promit le contraire, et Gaston en effet répéta son refus. Richelieu savoit bien que Gaston n'avoit de volontés que celles qui lui étoient suggérées; il demanda à Louis XIII de punir le favori de son frère. A son retour de la chasse, le 4 mai, le roi alors à Fontainebleau fit appeler Ornano auprès de lui; de tous les devoirs de la royauté, il n'en avoit bien compris qu'un seul, la dissimulation. Il accueillit avec beaucoup de marques d'affec-

(1) Fontenay-Mareuil. T. II, p. 7. — Bassompierre, p. 49. — Rohan, p. 289.

tion le maréchal, qui avoit quitté son souper pour accourir à lui; mais au moment où celui-ci sortit du cabinet, du Hallier, capitaine des gardes, se présenta, déclara au maréchal d'Ornano qu'il étoit prisonnier, et le conduisit dans la même chambre où le maréchal de Biron avoit été enfermé, vingt-quatre ans auparavant (1). Les deux frères du maréchal d'Ornano, ainsi que Déageant, Modène, et d'autres intrigans subalternes, furent arrêtés en même temps.

1626.

Le duc d'Anjou, sur la nouvelle de l'arrestation de son ancien gouverneur, entra dans une violente colère. Le premier contre lequel il s'emporta fut le chancelier d'Aligre, qui s'excusa en protestant qu'il n'avoit pas été informé de cette résolution; cette foiblesse lui coûta les sceaux, qui lui furent ôtés pour les donner à M. de Marillac. Gaston rencontra ensuite le cardinal de Richelieu, qui lui répondit qu'en effet il avoit donné ce conseil, comme le jugeant utile et même nécessaire. Gaston répliqua par une grossière injure (2), et cependant, comme il ne pouvoit se passer de favori, il s'abandonna dès lors à Antoine de Laage, sieur de Puylaurens, qui avoit été élevé avec lui, comme enfant

(1) Mém. de Richelieu. T. III, L. XVII, p. 72. — Fontenay-Mar. p. 9. — Rohan. T. XVIII, p. 291. — Bassompierre, p. 50.

(2) Tallemant des Réaux. T. I, p. 350.

1626. d'honneur; pour les affaires plus importantes, il consulta le président le Coigneux de la chambre des comptes, qu'il fit son chancelier; l'un et l'autre furent bientôt vendus à Richelieu.

On ne doutoit point qu'après l'arrestation du maréchal d'Ornano, Gaston ne fût prêt à céder aux volontés du ministre; mais tous ceux qui redoutoient le mariage de mademoiselle de Montpensier redoublèrent d'intrigues pour l'empêcher; les femmes particulièrement; la reine, la princesse de Condé, la duchesse de Chevreuse, excitèrent les hommes sur lesquels elles avoient de l'influence à faire quelques efforts pour rendre cette union impossible. Le comte de Chalais, qui aimoit alors madame de Chevreuse, s'offrit avec plus de zèle que tous les autres. Il fut convenu entre lui, le grand prieur de Vendôme et sept autres jeunes gens, qu'ils iroient, avec le duc d'Anjou, demander à dîner au cardinal à Fleury, et qu'admis dans sa maison, ils le tueroient. Chalais cependant ayant confié son projet au commandeur de Valençay, celui-ci non seulement l'en détourna, mais lui persuada d'aller lui-même en avertir Richelieu; le roi envoya aussitôt trente de ses gendarmes au cardinal, et la reine mère une partie de ses gentilshommes, pour mettre sa maison de Fleury en état de défense. Le matin suivant, de bonne heure, Riche-

lieu se rendit auprès du duc d'Anjou, et lui fit entendre qu'il savoit tout. On ne pouvoit comprendre comment il avoit été averti, lorsque Chalais dit lui-même à la reine Anne d'Autriche, et à madame de Chevreuse, « que la crainte d'être « décélé par le commandeur de Valençay auquel « il s'étoit confié, et la menace qu'il lui fit d'aver« tir M. le cardinal, l'avoit porté à cela; mais « qu'à l'avenir il seroit fidèle, et leur donnoit « cette libre reconnoissance de sa faute, qu'il « leur faisoit, pour marque de sa sincérité. » (1)

1626.

C'étoit à de tels guet-apens que le cardinal étoit exposé de la part des dames de la cour, et des favoris qui se croyoient gens d'honneur. Aucune crainte ne pouvoit le faire reculer, mais de son côté il étoit déterminé à ne les épargner pas. Son premier soin fut d'exciter la jalousie de Gaston contre le prince de Condé; celui-ci étoit alors dans son gouvernement de Berry, et ne pouvoit revenir à la cour sans permission. Richelieu lui donna rendez-vous à Limours, et Condé se hâta d'y accourir, de faire la cour au puissant cardinal par les plus basses flatteries, d'écrire au roi pour le féliciter de ce qu'il suivoit de si habiles conseils, de lui recommander surtout de ne pas épargner le maréchal d'Or-

(1) Mém. de Bassompierre, 2e partie. T. XXI, p. 52. — Le Vassor. L. XXIII, p. 46. — Mém. de Gaston, duc d'Orléans. T. XXXI, p. 49.

1626. nano (1). Mais le même jour, 30 mai, Gaston, averti par son confident le Coigneux de l'entrevue que Richelieu devoit avoir avec le prince de Condé, étoit arrivé lui-même à Limours; il avoit fait assaut de bassesse avec le premier prince du sang, il avoit sollicité le ministre de lui rendre sa bienveillance, et il lui avoit remis un engagement signé de lui, dans lequel, après avoir promis « non seulement d'aimer sa majesté, mais le « révérer comme son père, son roi et souverain « seigneur, » il s'engageoit encore « à ce qu'il ne « lui sera jamais dit, proposé ou suggéré aucun « conseil de la part de qui que ce soit, dont il ne « donnât avis à sa majesté, jusques à ne lui taire « point les moindres discours qu'on lui tiendra, « pour lui donner des ombrages du roi et de ses « conseils. » (2)

Le cardinal s'arrêta à sa maison de Limours, mais il engagea le roi à s'acheminer vers la Bretagne; il lui avoit inspiré des soupçons contre son frère naturel, le duc de Vendôme, qui étoit gouverneur de cette province, et qui, ayant épousé la fille du duc de Mercœur, prétendoit avoir par elle quelques droits héréditaires sur cet ancien duché. Le grand prieur de Vendôme, frère du duc, alarmé de la part qu'il avoit eue au projet

(1) Mém. de Richelieu. L. XVII, p. 76.

(2) Richelieu. L. XVII, p. 81. — Le Vassor. L. XXIII, p. 49.

de tuer Richelieu, et soupçonnant bien que le ministre verroit dans cette explosion sauvage de leur mépris pour les lois l'indication d'un complot plus étendu, courut en Bretagne pour y chercher son frère, et l'engager à apaiser le courroux du roi, en se hâtant de paroître à sa cour. Ils arrivèrent le 12 juin à Blois, où le roi étoit déjà; ils furent reçus par lui avec une apparente bienveillance, et invités à l'accompagner le lendemain à la chasse; mais dès trois heures du matin le capitaine des gardes vint les surprendre dans leur lit, et leur déclarer qu'ils étoient tous deux prisonniers; ils furent transférés au château d'Amboise. (1)

1626.

Richelieu vint rejoindre le roi à Blois le jour même de l'arrestation des princes de Vendôme. Il avoit déjà montré que le rang le plus distingué ne pouvoit dérober ses ennemis à son courroux; après un maréchal de France, l'ami et le confident de l'héritier de la couronne, il venoit de frapper les deux frères légitimés du roi, que n'avoit pu préserver la mémoire chérie de Henri IV. A la nouvelle de cette arrestation, le comte de Soissons, le second des princes du sang, qu'il avoit laissé à Paris comme pour y maintenir l'ordre, en partit tout effrayé et se réfugia en Savoie; Richelieu avoit craint qu'il

(1) Richelieu. L. XVII, p. 87. — Fontenay-Mar. T. II, p. 12. — Rohan, p. 293. — Bassompierre, p. 53.

1626. n'enlevât mademoiselle de Montpensier, à la main de laquelle il prétendoit, et le ministre donna ordre à M. de Fontenay d'aller la chercher, et de l'amener à la suite de la cour sous une sûre escorte (1). Toutefois il ne lui sembloit point avoir fait assez pour inspirer de la crainte aux grands qui résistoient à sa volonté. Ses prisonniers comptoient d'en être quittes pour quelques années, tout au plus, de captivité. Il voulut leur faire comprendre que leur tête pouvoit tomber sur l'échafaud; l'étourdi comte de Chalais, tour à tour favori de Louis XIII et de Gaston, familier de la reine, aimé de sa meilleure amie, lui parut propre à leur donner cette leçon. Chalais étoit tout autant un homme d'honneur qu'aucun des courtisans; pourtant on ne peut nier que le projet dans lequel il s'étoit engagé ne fût un crime. Le roi, arrivé à Nantes, le fit arrêter le 8 juillet, et nomma une chambre de justice criminelle, tirée en partie de son parlement de Rennes, en partie de son grand conseil, et présidée par le garde des sceaux, pour le juger (2). On ne se demandoit plus si de telles

(1) Fontenay-Mar. p. 15.

(2) Le récit de l'exécution de Chalais est aux Archives curieuses, 2e série. T. V, p. 131. Mais, comme presque toutes les pièces contenues dans ce recueil, c'est un récit fait par un écrivain à gages, pour le peuple, où l'on peut reconnoître seulement ce que Richelieu désiroit qu'on dît de ses actions.

commissions étoient illégales ; les membres les plus respectés du parlement y siégeoient sans scrupule, et leur présence n'étoit point une garantie pour les prévenus. Les magistrats croyoient que leur affaire étoit de découvrir des criminels ; ils se montroient peu scrupuleux sur les preuves, et dès qu'ils les avoient acquises, ils exerçoient leur esprit à inventer les supplices les plus atroces. Chalais fut condamné sur le témoignage de Louvigny, son ami, devenu son rival auprès de madame de Chevreuse ; on y joignit celui de deux espions qu'on avoit placés auprès de lui dans sa prison pour recueillir ses plaintes. Richelieu, dont les Mémoires, depuis son entrée au ministère, paroissent n'être plus qu'une compilation de tous les papiers de sa main qu'il avoit remis à ses secrétaires, et que ceux-ci n'osoient point abréger, énumère contre Chalais toutes les confidences reçues de Gaston, tous les conseils qu'il lui avoit donnés, et non le seul crime dont il se fût rendu coupable, son complot pour assassiner le cardinal. La chambre judiciaire condamna Chalais à avoir la tête tranchée. Après avoir été soumis à la torture, son corps, partagé en quatre quartiers, devoit être attaché à quatre potences, ses biens confisqués et sa postérité déchue de noblesse. Louis avoit interdit à tous les parens de Chalais de solliciter pour lui ; il reçut pourtant une lettre fort tou-

1626.

1626. chante de sa mère, petite-fille de Blaise de Montluc, mais Louis XIII ne connut jamais la pitié; il ne fit grâce à Chalais que des aggravations de la sentence qui devoient suivre son supplice. Ce jeune homme fut exécuté à Nantes le 19 août. Ses amis, croyant le sauver ainsi, avoient fait évader le bourreau; le misérable qui s'offrit volontairement à le remplacer, ne réussit à séparer la tête du tronc, qu'après trente-quatre coups de hache. (1)

Le maréchal d'Ornano mourut dans sa prison le 2 septembre; le grand prieur de Vendôme mourut aussi dans la sienne, mais ce fut seulement le 28 février 1629. On prétendit que l'un et l'autre avoient été empoisonnés par l'ordre de Richelieu. Ces crimes ne paroissent pas probables; le ministre craignoit peu, et il avoit peu lieu de craindre ceux qu'il accabloit de sa puissance; ce qu'il désiroit c'étoit moins leur mort que leur supplice, pour frapper de terreur ses adversaires, et bien convaincre toute la France qu'aucune grandeur n'étoit une sauvegarde contre son courroux. Il dit d'Ornano: « Le roi fut

(1) Richelieu. L. XVII, p. 123. — Fontenay-Mar. T. II, p. 23. — Bassompierre. T. XXI, p. 56. — Brienne. T. XXXV, p. 432. — Rohan. T. XVIII, p. 295. — Montglas. T. XLIX, p. 42. — Gaston, duc d'Orléans. T. XXXI, p. 56. — Bazin. T. II, p. 305. — Capefigue. T. IV, p. 33-38. — Le Vassor. L. XXIII, p. 52.

« marri que la justice de Dieu eût prévenu la « sienne, et qu'il fût mort avant le jugement de son « procès, qui eût justifié à toute la France sa « détention. » A l'aide du procès de Chalais, c'étoit la reine régnante, c'étoit Gaston, l'héritier présomptif du trône, que Richelieu vouloit humilier. La duchesse de Chevreuse fut décrétée de prise de corps et examinée devant la commission, puis elle reçut ordre de se retirer en Lorraine. La reine fut appelée par le roi, dans sa chambre, en présence de la reine mère et du cardinal, et là on lui répéta les dépositions qu'on prétendoit avoir obtenues de Chalais, d'après lesquelles Anne d'Autriche projetoit d'épouser un jour le duc d'Orléans. Elle répondit avec dédain qu'elle ne gagneroit pas assez au change (1); l'accusation n'étoit pourtant pas sans fondement. Un an plus tard, sur la nouvelle d'une grave maladie de Louis XIII, Philippe IV communiqua de nouveau ce projet à son ambassadeur le marquis de Mirabel (2). Le roi dit à la reine qu'il lui pardonnoit : néanmoins l'ordre fut donné de n'admettre des hommes dans sa chambre que lorsque le roi y seroit, et toute la cour fut instruite de son humiliation. (3)

1626.

(1) Mém. de madame de Motteville. T. XXXVI, p. 353.

(2) Lettre dans Capefigue. T. IV, p. 125.

(3) Bazin. T. II, p. 315. — Capefigue. T. IV, p. 39. — Le Vassor. L. XXIII, p. 62. — Bassompierre, p. 57.

1626. Anne d'Autriche étoit fière, et Richelieu jugeoit nécessaire de la disgracier, peut-être de la renvoyer en Espagne. Gaston étoit bas, et il suffisoit au cardinal de le déshonorer, puis de le récompenser. Gaston donna une déclaration signée en présence du roi, de sa mère, du cardinal, et des commissaires nommés pour juger Chalais, dans laquelle il reconnoissoit les avis que ce malheureux lui avoit donnés, et les démarches qu'il avoit faites pour lui procurer un asile ou à La Rochelle, ou à Metz, s'il quittoit la cour: ce fut la principale pièce sur laquelle fut fondée sa condamnation. En retour, le cardinal fit fixer avec libéralité l'apanage de Gaston, qui jusqu'alors avoit porté le titre de duc d'Anjou, quoique sa mère eût la jouissance de ce duché. Son revenu fut élevé à un million de francs; il fut créé duc d'Orléans, et dès lors il fut désigné par ce titre. Le 5 août il fut marié à Nantes à mademoiselle de Montpensier, et tandis que le malheureux jeune homme qui s'étoit perdu pour le servir expiroit dans les tourmens, il passoit son temps dans les fêtes et les réjouissances. (1)

Pour achever de triompher de tout ce qui pouvoit lui faire obstacle à la cour, Richelieu fit

(1) Richelieu. L. XVII, p. 176. — Voyez aussi les confessions de Gaston à la charge du mar. d'Ornano. *Ib.* p. 130-133. — Mém. de Gaston, p. 59. — Brienne. T. XXXV, p. 432.

éloigner Tronçon, Marcillac, Sauveterre, et tous les autres courtisans qui furent accusés d'avoir parlé au roi contre le mariage de son frère. Il fit annoncer par Louis aux Etats de Bretagne que, quelle que fût l'issue du procès du duc de Vendôme, il ne lui rendroit jamais le gouvernement de cette province, à laquelle il destina le maréchal de Thémines; que jamais aucun descendant des anciens ducs de Bretagne n'y auroit de commandement, et qu'il y feroit raser toutes les forteresses qui ne servoient pas à sa défense. Lorsqu'ensuite la cour fut de retour à Paris, Richelieu fit congédier par le roi, le 2 décembre, Barradas, son premier écuyer et son favori, parce qu'il découvrit que ce jeune homme avoit, comme les autres, blâmé le mariage du duc d'Orléans, ce que Louis XIII avoit jusqu'alors nié. Claude de Saint-Simon, âgé de dix-huit ans, page de la même écurie que Barradas, remplaça celui-ci dans la faveur du roi, et fut dès lors soigné avec la même affection enfantine (1). C'est le père du duc connu par ses Mémoires, et l'auteur de la grandeur de sa maison.

162

Les coups répétés que Richelieu venoit de frapper sur ce qu'il y avoit de plus grand dans le royaume, n'humilioient pas seulement ceux qui

(1) Bazin. T. II, p. 317. — Rohan, p. 295. — Bassompierre, p. 78. — Le Vassor. L. XXIII, p. 79. — Richelieu. L. XVII, p. 217.

1626. en étoient atteints; tous les grands seigneurs trembloient également, avertis que le moment étoit passé où ils pouvoient troubler l'État par des complots ou des guerres civiles, puis se retirer quand cela leur convenoit, en sacrifiant leurs subalternes et en demeurant assurés que les châtimens ne les atteindroient jamais eux-mêmes. Chacun se sentoit désormais responsable de ses œuvres, et c'étoit là ce qu'avoit voulu Richelieu. En déjouant quelques intrigues de cour, il avoit eu surtout en vue de frapper de terreur tous ceux qui, depuis la mort de Henri IV, avoient fait si souvent une opposition armée au gouvernement. Richelieu vouloit n'être plus gêné par cette opposition; il vouloit tenir en mains toutes les forces de la France, pour les diriger contre un seul objet à la fois, et attaquer ses ennemis l'un après l'autre. Son but désormais étoit d'anéantir les huguenots comme parti politique. C'étoit, comme il en convenoit ouvertement, pour les ruiner qu'il avoit fait la paix avec eux. Mais avant de se mettre à l'œuvre, il vouloit d'une part décrier à leurs yeux les chefs qui les dirigeoient, pour que les églises disséminées dans les provinces cessassent d'agir de concert; d'autre part il vouloit se créer une marine toute française, pour ne plus éprouver les embarras dans lesquels il s'étoit jeté, lorsqu'il avoit demandé aux Anglais et aux Hollandais

1626.

des vaisseaux pour combattre les protestans de France. (1)

Le progrès des années faisoit disparoître les uns après les autres ces chefs qui avoient eu long-temps le pouvoir de faire courir aux armes les huguenots. Le connétable de Lesdiguières étoit mort à Valence, le 28 septembre, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (2). Sully, qui ne mourut, il est vrai, qu'à la fin de l'année 1641, étoit complétement oublié; Soubise étoit toujours réfugié en Angleterre; Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, fils du grand chef de parti, montroit peu de zèle pour la religion réformée, qu'il abjura en 1637. Il ne restoit en évidence que le duc de Rohan, et Richelieu travailloit avec adresse à le ruiner dans son parti, à le brouiller avec le synode de Castres, et avec le consulat de Nîmes (3). En même temps Richelieu poursuivoit son projet de relever la marine en France, en la fondant sur le commerce. Il institua pour la navigation de long cours, aux Indes et en Amérique, une compagnie qui devoit avoir son siége au Morbihan, y bâtir une ville et y jouir d'une juridiction indépendante (4). Mais les priviléges attachés aux char-

(1) Richelieu. L. XVII, p. 1. — Bazin. T. II, p. 319.

(2) Le Vassor. L. XXIII, p. 12. — Tallemant des Réaux. T. I, p. 84.

(3) Rohan. L. IV, p. 281.

(4) Richelieu. L. XVII, p. 127.

1626. ges de grand amiral de France et d'amiral de Bretagne le gênoient dans tous ses projets de réforme. Il profita de la disgrâce du duc de Vendôme pour supprimer la dernière; il racheta du duc de Montmorency celle de grand amiral, et il se fit attribuer à lui-même la surintendance de la navigation et du commerce. Après quoi il s'attacha avec ardeur à faire construire des vaisseaux de toute espèce, tant dans les ports de France que dans ceux de Hollande. (1)

Tous les projets de Richelieu demandoient de l'argent, et le ministre n'aimoit pas prendre sur lui seul la responsabilité ou d'établir de nouveaux impôts, ou de réformer les abus qui enrichissoient les partisans. Il crut donc devoir se donner l'appui de quelque espèce d'assemblée nationale; il réunit le 2 décembre 1626, dans la grande salle du château des Tuileries, une assemblée des notables; mais il avoit eu soin d'en désigner lui-même les membres de manière à n'avoir pas lieu de redouter leur opposition. Ce n'étoient point des grands seigneurs, mais des bourgeois ou des magistrats rapprochés de la bourgeoisie, dont il condescendoit à écouter les opinions. Aucun prince du sang ne fut appelé à cette assemblée, sauf le duc d'Orléans,

(1) Lettres de création. Isambert, Lois franç. T. XVI, p. 194. — Bazin. T. II, p. 321.

frère du roi. On y voyoit un seul cardinal, celui de la Valette, qui mettoit toute son ambition à plaire à Richelieu; les seuls maréchaux de la Force et de Bassompierre, puis douze prélats, autant de gentilshommes, et un nombre assez considérable d'officiers de toutes les cours souveraines du royaume, de conseillers d'État et d'intendans des finances. (1)

Le roi fit l'ouverture de l'assemblée en fort peu de mots, suivant son ordinaire. Il dit seulement à ceux qu'il voyoit réunis, qu'il les avoit convoqués pour remédier aux désordres et déréglemens de son État, et que M. le garde des sceaux leur feroit entendre plus amplement sa volonté. Celui-ci, Marillac, qui parla ensuite, rappela toutes les assemblées, ou d'états-généraux ou de notables, qui avoient été convoquées depuis le règne de Henri II. Il les compara à la statue de Memnon, qui rendoit des oracles seulement quand elle étoit frappée par les rayons du soleil levant. Ce soleil étoit le roi qui devoit faire parler les députés de la nation, et il en prit occasion de faire du premier le plus magnifique éloge (2). Il insista ensuite sur la nécessité de réprimer plus promptement, de punir plus sévèrement le péculat dans l'administration des finances, et les rébellions et conjurations contre

(1) États-Généraux sous Louis XIII. T. XVIII, p. 206.

(2) États-Généraux, p. 207.

1626. l'État. Le maréchal de Schomberg exposa ensuite les besoins de l'armée, que le roi vouloit porter à trente mille hommes, constamment entretenus. Puis Richelieu annonça la félicité que le royaume devoit désormais attendre de l'union parfaite du roi avec sa mère et avec son frère; il montra la nécessité de maintenir la France grande et puissante, pour qu'elle ne fût pas opprimée par ses voisins. Il appela l'attention de l'assemblée sur les retranchemens de dépenses et les augmentations de recettes nécessaires pour rétablir l'équilibre. Les retranchemens, qui devoient porter surtout sur les maisons du roi et de la reine, ne pouvoient pas produire plus de trois millions; il espéroit d'augmenter de vingt millions la recette par le rachat des domaines, des greffes, et autres droits engagés, et avec l'aide de l'assemblée, il se flattoit qu'il pourroit l'accomplir dans le cours de six années. (1)

Mais le discours le plus important entre ceux qui nous ont été conservés, celui qui nous révèle le mieux le but de l'assemblée et la détresse du royaume, fut prononcé dans une autre séance par le marquis d'Effiat, qui avoit été appelé à la surintendance des finances en même temps que Marillac aux sceaux. Il montra comment, en raison de l'instabilité du gouverne-

(1) États-Généraux, p. 225-235.

ment, et du manque de protection de la justice, 1626.
les ventes d'offices ou de portions du domaine ne pouvoient se faire au-dessus du denier dix; comment les fermiers, sous divers prétextes, retenoient plus du tiers de ce qu'ils avoient promis; comment tous les comptes entre les trésoriers de l'épargne et les fermiers-généraux n'étant jamais soldés, il étoit impossible à un surintendant de savoir ce qu'il pouvoit réclamer de chacun. « On ne sait, dit-il, comment reconnoître « ceux auxquels il est dû, ni de qui on doit « recevoir l'argent pour les payer, chaque re- « ceveur alléguant avoir fourni ce qu'il devoit « long-temps avant le terme échu..... Si l'on s'a- « dresse à ceux qui sont en exercice en l'année « 1626, ils disent avoir fourni à l'épargne ce « qu'ils doivent dès l'année 1625, d'autres en « 1624, et il s'en trouve même qui disent avoir « payé en 1622 ou 1623. Que si, pour vérifier « leurs acquits, on se veut régler sur les états par « estimation, vous les trouverez ne monter qu'à « vingt ou vingt-deux millions, et par les états « au vrai ils se montent à trente, même qua- « rante millions de livres. Que si l'on veut en- « trer à la connoissance du détail, ils renvoyent « à des supérieurs et chefs de charge, desquels « la naissance et l'autorité sont si grandes qu'ils « nous ferment la bouche, et nous disent qu'ils

1626. « ne rendent compte à personne qu'au roi. » (1)

D'après ce même discours, les dépenses annuelles montoient à cinquante millions, et comme le marc d'argent valoit alors vingt livres cinq sols quatre deniers, la livre équivaloit à environ deux francs cinquante de nos jours, où la dépense annuelle à cent vingt-cinq millions. La taille montant à dix-neuf millions, monnoie d'alors, passoit par les mains de vingt-deux mille collecteurs, et il n'en rentroit pas plus de six millions au trésor. Quand le marquis d'Effiat fut appelé aux finances au mois de juin 1626, il ne trouva point d'argent dans l'épargne, il n'y avoit plus rien à recevoir de toute l'année; la recette de 1627 étoit entamée bien avant; toutes les garnisons réclamoient leur solde des années 1625 et 1626, et aux armées actives on devoit leur montre des mois de novembre et décembre 1625, et de toute l'année 1626. On devoit encore toutes les gratifications promises par le roi pendant les deux dernières années, tous les appointemens des officiers de la couronne, des domestiques de la maison du roi, des conseillers dans les compagnies souveraines, et toutes les pensions étrangères pour la dernière année. D'Effiat n'avoit pu faire face au plus pressé que par un emprunt dont les inté-

(1) États-Généraux sous Louis XIII. T. XVIII, p. 249. — L'ensemble, p. 238-265. — Richelieu. L. XVII, p. 213.

rêts montoient à un million de livres (1). Cet état de dilapidation et de désordre, qu'on ne sauroit comparer qu'à celui d'un dissipateur dans les derniers momens de sa ruine, étoit la condition où la France étoit tombée avant les grandes guerres où Richelieu ne tarda pas à l'engager, et l'on ne sauroit penser sans frémir à l'aggravation que devoit y apporter une lutte aussi prolongée, et à tout ce que le peuple français étoit appelé à souffrir encore, si c'étoit là son point de départ. (2)

1626.

Comme l'assemblée des notables n'exerçoit aucun pouvoir législatif, comme elle ne formuloit pas même en projets les réformes qu'elle paroissoit désirer, on ne voit point au premier coup d'œil quel fut le résultat de ses travaux, qui se prolongèrent plus de deux mois. Elle fut close par le roi le 24 février 1627. Elle renforça cependant le pouvoir royal par l'expression de plusieurs vœux que le ministre lui avoit suggérés. La première des demandes de Richelieu, il est vrai, fut rejetée par l'assemblée, mais tout le monde crut que le ministre lui-même avoit désiré une manifestation de l'opinion contraire à celle qu'il avoit exprimée. Au milieu de l'été, il avoit

1627.

(1) Richelieu, p. 256, 262.

(2) Bazin. T. II, p. 337. — Capefigue. T. IV, p. 41. — Le Vassor. L. XXIV, p. 84. — Richelieu. L. XVIII, p. 257. — Bassompierre, p. 78.

1627. demandé au roi de donner contre les duellistes « un édit d'une peine plus douce, puisque la ri- « gueur des peines des autres édits les avoit ren- « dus inobservables. » Le parlement, toujours avide de supplices, et regardant tout adoucissement des lois comme une abrogation de son autorité, « adressa des remontrances à S. M. pour la « supplier de ne rien relâcher de la rigueur des « précédens édits (1). » A l'assemblée des notables, Richelieu demanda de faire l'application des mêmes principes à tous les criminels d'État.

Faire une loi et ne la pas faire exécuter, di- « soit-il, c'étoit autoriser la chose qu'on vouloit « défendre; partant il valoit beaucoup mieux « réduire l'édit en un point où il pût être infail- « liblement observé, que le rendre plus terrible « en apparence, pour n'être pas suivi d'effet. » Il proposoit de punir les désobéissances des grands, pour la première ou la seconde offense, par la seule privation de leurs charges ou de leurs pensions, insistant seulement sur ce qu'il ne falloit jamais faire grâce d'un tel châtiment. Les parlementaires, qui faisoient la majorité de l'assemblée, se récrièrent sur ce que c'étoit désarmer l'autorité royale que de ne pas punir de mort la rébellion, ainsi que toutes les trames

(1) Richelieu. L. XVII, p. 44. L'édit fut cependant vérifié le 24 mars 1626.

contre l'État; et l'on prétend que Richelieu fut charmé de se voir contraint, par un vœu exprimé au nom de tous, d'être plus sévère qu'il n'avoit annoncé vouloir l'être. (1) 1627.

Richelieu engagea l'assemblée des notables à demander la démolition des places fortes qui n'étoient pas sur les frontières, et qui, coûtant beaucoup à l'État, ne servoient presque jamais, si ce n'est d'asile aux mécontens qui préparoient quelque révolte. Le duc de Guise, gouverneur de Provence, et le maréchal de Créqui, lieutenant-général en Dauphiné, essayèrent seuls, mais vainement, de défendre les intérêts des gouverneurs par opposition à ceux de la couronne. L'édit qui avoit déjà été rendu à Nantes, et enregistré au parlement de Bretagne, reçut alors une sanction nouvelle; il fut exécuté avec vigueur, et à dater de cette importante mesure politique, les grands, qui étoient demeurés jusqu'alors maîtres dans les provinces, furent obligés de courber sous l'autorité royale. (2)

L'assemblée des notables proposa encore de défendre à tous les particuliers de visiter les ambassadeurs et les ministres des princes étrangers, de leur écrire, et de conférer ou traiter

(1) Richelieu. L. XVIII, p. 270, note. — Le Vassor. L. XXIV, p. 92.

(2) Isambert, Lois franç. T. XVI, p. 192. — Le Vassor. L. XXIII, p. 94.

1627. avec eux en aucune manière. Malgré les vives réclamations du clergé, le nonce du pape ne fut point excepté de cette interdiction. C'étoit une mesure hardie que de séparer ainsi les évêques catholiques du chef de leur Église; mais Richelieu, qui en sentoit la nécessité, n'auroit point osé la prendre s'il ne s'étoit assuré de l'appui d'une assemblée qui paroissoit populaire. (1) Quant aux finances, l'assemblée donna son approbation aux projets de Richelieu pour racheter les domaines et les droits engagés, et elle lui accorda ainsi de plus grands moyens d'amener les traitans à consentir aux sacrifices qu'il exigeoit d'eux. Aussi, en la congédiant, lui adressa-t-il les plus belles promesses de travailler désormais à rétablir le commerce et le remettre en honneur, de diminuer les charges du pauvre peuple, et de réduire toutes les dépenses inutiles. (2)

Le rétablissement des finances et l'encouragement du commerce demandoient la paix : la guerre cependant étoit imminente; elle contrarioit les vues de Richelieu, qui avoit toujours désiré une alliance avec l'Angleterre et tous les protestans de l'Europe; tandis qu'il voyoit l'Angleterre chercher à dessein à se brouiller avec la France. Richelieu accepta cette querelle qu'il

(1) Le Vassor. L. XXIII, p. 96.
(2) Bazin. T. II, p. 334. — Richelieu. L. XVIII, p. 257.

n'avoit point désirée, et il la mit à profit pour accomplir son projet de ruiner en France le parti huguenot.

1627.

C'étoit pour cimenter une union plus étroite entre l'Angleterre et la France que la fille de Henri IV avoit été mariée à Charles Ier. Mais les mariages des rois garantissent rarement leurs alliances, et Henriette de France, par ses imprudences, contribua pour beaucoup à brouiller son mari avec son frère, et, d'autre part, à le brouiller avec ses sujets. Elle portoit en Angleterre, au milieu d'un peuple où fermentoient toutes les jalousies, toutes les haines contre le papisme, un esprit inquiet, remuant, une volonté arrêtée de protester hautement contre l'hérésie; elle comptoit rappeler au catholicisme, par l'exemple d'une cour nombreuse de chevaliers et de dames, animés du même zèle qu'elle, ainsi que par les pompes du culte que célébroient les prêtres fanatiques dont elle étoit entourée, une nation qu'elle croyoit encore vacillante entre les deux religions. Dès les premiers jours de son arrivée à Londres, Henriette refusa d'être couronnée avec son mari, parce qu'elle ne vouloit pas s'agenouiller devant un prélat hérétique, dans l'église hérétique de Westminster. Peu de jours après, avec ses prêtres français et toute sa cour française et catholique, elle alla faire un pèlerinage à Tyburn, pour honorer les cendres

1627. de ceux qui avoient péri, sous les règnes de Henri VIII et d'Élisabeth, pour des conspirations où la religion avoit eu part, et qu'elle vénéroit comme des martyrs. Elle s'agenouilla sur leurs tombes, et y fit célébrer des messes d'expiation (1). Ces démonstrations de zèle religieux étoient d'autant plus déplacées, que déjà Charles Ier avoit commencé une lutte infiniment dangereuse avec son parlement, où l'esprit de liberté politique s'unissoit à l'esprit puritain, et où le roi et son favori Buckingham étoient accusés de conjurer contre la religion nationale. Pour sauver son ministre, Charles Ier fut réduit à casser son parlement; c'étoit déjà le second qu'il étoit obligé de dissoudre sans avoir pu s'entendre avec lui. Mais il sentoit le besoin de ne pas augmenter la fermentation religieuse en donnant dans son palais même l'exemple d'un zèle fanatique que la nation repoussoit. (2)

Ce fut le jour même du retour de l'imprudent pèlerinage à Tyburn que Charles Ier déclara à sa femme qu'il étoit résolu à faire sortir d'Angleterre tous les Français et les Françaises qu'elle avoit amenés avec elle, sans en excepter son chapelain, ni son confesseur, qui seroient rem-

(1) Capefigue. T. IV, p. 70. — Le Vassor. L. XXIII, p. 16. — Richelieu. L. XVII, p. 163. — Flassan, Diplom. L. IV, p. 409.

(2) Hume's *History*; *Charles I*. T. IX, chap. 1, p. 109.

placés par des Anglais (1). L'on trouve en outre dans les Mémoires de Richelieu de longs détails sur les petites querelles, les petites tracasseries entre le roi et la reine d'Angleterre, sans cesse aigries par Buckingham, et où Blainville, ambassadeur de France, se trouvoit à son tour compromis (2). En même temps Buckingham permettoit aux corsaires anglais d'arrêter des vaisseaux français, et il les faisoit condamner par l'amirauté comme chargés de marchandises espagnoles. Après une nouvelle querelle entre les époux, le 9 août 1626, toutes les dames françaises et tous les prêtres furent enlevés à la reine Henriette avec une grande violence. Le roi avoit vingt-six ans, la reine n'en avoit que dix-sept, et dans toute leur conduite, dans toutes leurs brouilleries, on pouvoit reconnoître les passions et les caprices de deux jeunes étourdis, qu'un favori plus étourdi qu'eux, quoique plus âgé, se plaisoit à aigrir; c'étoient cependant ces imprudences qui devoient brouiller les deux royaumes (3). Peut-être Buckingham croyait-il recouvrer la faveur publique en chassant du palais ce que le peuple nommoit l'idolâtrie ; peut-être se flattoit-il que la guerre

1627.

(1) Lettre de l'ambassadeur marq. de Mirabel à Philippe IV, dans Capefigue, p. 73.

(2) Richelieu. L. XVII, p. 162.

(3) Richelieu. L. XVII, p. 175.

1627. distrairoit les Anglais de leurs passions politiques. A ces motifs, on est bien forcé de joindre celui qui est rapporté par les contemporains, son amour audacieux pour la reine de France, et le désir de se donner de l'importance à ses yeux. (1)

Richelieu, qui désiroit éviter la guerre, mais qui se sentoit obligé de protéger une princesse française, de maintenir le traité conclu pour son mariage, de ressentir des affronts faits aux sujets français qui l'avoient suivie et aux ambassadeurs de France, envoya Bassompierre en mission extraordinaire à Charles I[er] pour apaiser ces querelles, s'il étoit encore possible de le faire. Bassompierre arriva le 2 octobre 1626 à Douvres (2). Il conduisoit avec lui comme son aumônier le père Sancy, qui avoit été le confesseur de la reine, et qu'on voulut d'abord le forcer à renvoyer. Cependant, par sa fermeté, par l'adresse de son esprit, et plus encore par la considération qu'inspiroient à Buckingham son élégance et sa galanterie, Bassompierre réussit dans la mission dont il étoit chargé; il obtint entre autres que la chapelle de la reine d'Angleterre fût composée d'un évêque et de douze prêtres français. Tout sembloit réglé, et l'am-

(1) Rohan. L. IV, p. 300. — Hume. T. IX, ch. 1, p. 141.

(2) Bassompierre. T. XXI, p. 58. — Richelieu. L. XVII, p. 212.

bassadeur français, qui avoit eu son audience de congé, attendoit à Douvres que le mauvais temps lui permît de s'embarquer, quand Buckingham y vint lui rendre visite, et lui annoncer qu'il étoit lui-même chargé d'une ambassade extraordinaire à la cour de France pour mettre la dernière main au traité. (1)

1627.

Après la manière dont Buckingham s'étoit conduit en France, il auroit fallu que Louis XIII oubliât complétement tous les devoirs d'un époux aussi bien que ceux d'un roi, pour l'y laisser revenir. On se racontoit à l'oreille que lorsque le bel Anglais prit congé de la reine, dans un jardin près d'Amiens, où il se trouvoit seul auprès d'elle, elle fut contrainte, pour se défendre contre lui, d'appeler à grands cris sa dame d'honneur, qui s'étoit éloignée, et qui ne vouloit point entendre (2). On y ajoutoit des détails qui montroient plus d'audace encore. Ce n'étoient point de telles raisons que le roi pouvoit alléguer, ou auxquelles Richelieu fait allusion dans ses Mémoires; mais Louis fit dire à Charles, « qu'il ne pouvoit avec honneur recevoir per-« sonne de la part du roi son frère, qu'auparavant

(1) Richelieu. L. XVII, p. 236. — Bassompierre, p. 77. — Le Vassor. L. XXIII, p. 73. — Rohan. L. IV, p. 300.

(2) Tallemant des Réaux. T. I, p. 354. — Selon madame de Motteville, ce fut son écuyer Putange qu'elle rappela. T. XXXVI, p. 344.

1627. « la contravention qui avoit été faite au traité « de mariage n'eût été réparée. » Buckingham, offensé, promit protection aux corsaires anglais qui inquiéteroient le commerce de France; et en effet, tous les vaisseaux qu'ils pouvoient rencontrer en mer, tous ceux qui par quelque accident relâchoient sur leurs côtes, devenoient leur proie. Ils s'emparèrent même de tous les vaisseaux marchands français qu'ils trouvèrent au Conquet, et sur la côte de Normandie (1). En même temps l'ambassadeur espagnol et le nonce du pape s'efforcèrent d'aigrir la France contre l'Angleterre. Il leur sembloit servir la cause de la religion s'ils pouvoient brouiller le roi très chrétien avec le plus puissant d'entre les rois hérétiques. (2)

En effet, Richelieu avoit renoncé à sa politique habituelle; il s'étoit rapproché de l'Espagne, et l'ambassadeur ordinaire à Madrid, du Fargis, signa, le 20 mars 1627, avec le comte duc d'Olivarès, un traité d'alliance qui n'alloit à rien moins qu'à envahir l'Angleterre, la conquérir à frais communs, la partager entre les deux couronnes, et y rétablir la foi catholique. Richelieu assure que du Fargis, selon son usage, avoit dépassé ses instructions; que lui-même ne tarda pas à reconnoître que les Espagnols vouloient

(1) Richelieu. L. XVIII, p. 277.
(2) Dépêches, dans Capefigue. T. IV, p. 79 et 84.

l'engager dans cette entreprise pour l'abandonner ensuite, et faire leur paix séparée à de meilleures conditions. Cependant Louis XIII consentit à ratifier purement et simplement ce traité, le 20 avril. (1)

1627.

Buckingham, de son côté, travailloit à allumer une guerre civile en France. Le duc de Soubise étoit toujours réfugié à Londres; il lui promit de seconder puissamment les huguenots, s'ils saisissoient un moment si favorable de reprendre les armes. Il l'engagea à écrire à son frère, le duc de Rohan, pour lui remontrer qu'on n'exécutoit rien de ce qui lui avoit été promis. Les deux frères croyoient encore à la haute puissance du roi d'Angleterre; ils ne soupçonnoient guère que ses différends avec son parlement pourroient faire croûler son trône, ou qu'un peuple qui paroissoit si ardent pour la cause de la réforme refuseroit des subsides pour une guerre de religion. En même temps les réformés comptoient sur l'assistance du duc de Savoie. Charles-Emmanuel se plaignoit d'avoir été joué par la France, lorsqu'elle avoit conclu le traité de Monçon; il vouloit se venger, et il y étoit encore excité par le comte de Soissons, qui s'étoit réfugié auprès de lui. Le nouveau duc de Lorraine, Charles IV,

(1) Richelieu. L. XVIII, p. 285. — Capefigue. T. IV, p. 86. — Le Vassor. L. XXIV, p. 109.

1627. faisoit aussi espérer son appui. La duchesse de Chevreuse, alors établie à sa cour, mettoit en œuvre sa beauté, sa coquetterie et son esprit d'intrigue, pour l'associer à son ressentiment, à celui d'une grande partie de la France contre le cardinal de Richelieu. (1)

Toutefois les grands seigneurs mécontens, les amis des princes de Vendôme prisonniers, et les huguenots, comptoient, pour le renouvellement de la guerre civile, sur un allié qui devoit leur manquer. Ils se figuroient que l'héritier du trône, Gaston, duc d'Orléans, qui avoit nourri leurs ressentimens, qui avoit encouragé leurs complots, et pour qui le maréchal d'Ornano et le comte de Chalais avoient déjà souffert, ne leur refuseroit pas l'appui de son nom, de sa richesse, et de sa puissante influence. Au contraire, Gaston s'abandonnoit alors aux plaisirs que sa nouvelle situation avoit mis à sa portée; l'apanage qu'il venoit d'obtenir, et les économies faites sur la fortune de sa femme pendant sa longue minorité, l'avoient mis dans l'opulence, et il en profitoit pour se livrer à la mollesse et à la débauche. Bien moins actif que son frère, et bien moins habile aux exercices du corps, il n'avoit pas de goût pour la chasse; mais il réunissoit chez lui des assemblées nombreuses et licencieuses, ou

(1) Richelieu. L. XVIII, p. 279. — Bazin. T. II, p. 346. — Le Vassor. L. XXIV, p. 110. — Rohan. L. IV, p. 298.

bien il parcouroit la ville de nuit sous divers déguisemens. Il attendoit avec impatience les couches de sa femme, qui devoient, il le croyoit, donner un héritier au trône. Elle accoucha d'une fille le 29 mai. Ce fut la grande Mademoiselle du règne de Louis XIV; et dès le 4 juin suivant, la mère mourut des suites de ses couches. (1)

1627

Bien peu de jours après, le 22 juin, on vit tomber la tête du comte de Boutteville, issu de la maison de Montmorency, et celle du comte des Chapelles, qui lui avoit servi de second dans son dernier duel. Boutteville s'étoit acquis une grande réputation à la cour, pour avoir combattu dans vingt-deux duels. A la suite d'une de ces affaires il étoit alors réfugié à Bruxelles; mais ayant pris querelle avec le marquis de Beuvron, il déclara qu'il vouloit se battre contre lui, en plein midi, sur la place Royale. Les combattans étoient trois contre trois. Bussy d'Amboise, second de Beuvron, fut tué par le comte des Chapelles; les autres ne se firent point de mal, et se mirent à temps en sûreté; mais les deux premiers furent arrêtés dans leur fuite, et malgré les supplications du duc d'Orléans, de la princesse de Condé, de la duchesse d'Angoulême et des Montmorency,

(1) Mém. de Gaston, duc d'Orléans. T. XXXI, p. 63, 65. — Bazin. T. II, p. 348. — Le Vassor. L. XXIV, p. 114. — Richelieu. L. XVIII, p. 305.

1627. Louis XIII résolut d'en faire un exemple. « Il « se railloit, dit Tallemant, de ceux qui ne se « battoient pas, en même temps qu'il faisoit une « déclaration contre ceux qui se battoient. Il di- « soit : Je pense que tels et tels sont bien aises « de mon édit des duels (1). » Et comme il étoit fort médisant, aussi bien que sans pitié, la condition des gentilshommes étoit cruelle, sans cesse pressés qu'ils étoient entre le déshonneur et l'échafaud. Mais Richelieu voyoit dans le duel un commencement de rébellion et de guerre civile; il vouloit détruire cet esprit d'indépendance qui se manifestoit tour à tour par des combats singuliers et des résistances à main armée. Dans le cas de Boutteville surtout, il saisissoit avec empressement une occasion de montrer à tout le royaume que le grand nom de Montmorency ne pouvoit sauver celui qui désobéissoit aux lois (2). Le supplice de ce seigneur frappa en effet toute la noblesse de terreur, comme un acte d'une cruauté inouïe. Cependant, si l'on ne punissoit point l'audace avec laquelle il étoit venu braver le roi jusqu'au milieu de sa capitale, il y auroit eu une flagrante

(1) Tallemant, Historiettes. T. II, p. 78.

(2) Peu après la mort de Boutteville, sa femme accoucha d'un posthume, qui fut plus tard le maréchal duc de Luxembourg.

injustice à livrer aux tribunaux des duellistes plus obscurs. (1) 1627.

L'Angleterre n'avoit point déclaré la guerre, mais le mécontentement alloit croissant entre les deux gouvernemens. On savoit que Buckingham préparoit une flotte pour attaquer la France, et qu'il vouloit la commander lui-même. Tout à coup elle parut, le 20 juillet 1627, devant l'île de Ré, portant seize mille hommes de débarquement; et elle répandit sur le rivage un manifeste, où le roi d'Angleterre annonçoit n'avoir d'autre but que de restituer les églises de France à leur ancienne splendeur, et de porter des secours à La Rochelle qu'il voyoit menacée par de grands préparatifs d'attaque. En effet cette ville étoit entourée de forts destinés à la bloquer. Après le fort Louis en terre ferme, le fort de la Prée avoit été bâti sur l'île de Ré, puis le fort de Saint-Martin qui n'étoit pas encore achevé; mais quoique les Rochelois ne pussent point se faire illusion sur les desseins formés contre eux, loin d'avoir imploré le secours des Anglais, ils ne pouvoient se résoudre à recevoir leur assistance; ils s'effrayoient de la responsabilité qu'ils encouroient, s'ils tiroient les premiers l'épée contre leur souverain, s'ils renon-

(1) Bassompierre, p. 83. — Gaston, duc d'Orléans, p. 67. — Richelieu. L. XVIII, p. 290. — Le Vassor. L. XXIV, p. 113. — Bazin. T. II, p. 349. — Capefigue. T. IV, p. 12.

1627. çoient les premiers aux édits qui faisoient toute leur garantie. Le maire et les jurats firent fermer la porte du havre pour que Buckingham n'y pût point entrer. Ce fut la duchesse douairière de Rohan, qui depuis quelque temps habitoit La Rochelle avec sa fille, à laquelle Soubise son fils, qui arrivoit avec la flotte anglaise, s'adressa. Elle alla le chercher dans sa chaloupe avec un secrétaire de Buckingham, et leur fit accorder audience par la bourgeoisie. Toutefois les Rochelois déclarèrent encore qu'ils étoient unis par serment au corps entier des réformés, et qu'ils ne prendroient point les armes sans eux. (1)

Les Rochelois se seroient montrés plus ardens si les Anglais, ainsi que le leur suggéroit Soubise, avoient commencé par le siége du fort Louis. Mais Buckingham tenoit à se rendre maître de l'île de Ré ; il regardoit cette situation comme excellente pour des corsaires qui harceleroient à la fois le commerce de France et d'Espagne, et qui pourroient se passer des subsides que le parlement lui refusoit. D'ailleurs

(1) Fontenay-Mareuil. T. II, p. 32. — Rohan. L. IV, p. 303. — Le Vassor. L. XXIV, p. 135. — Capefigue, p. 113, 117, 147. — Bazin. T. II, p. 356. — Richelieu. L. XVIII, p. 317. — Une relation du siége de La Rochelle, dans les Archives curieuses, 2e série, t. III, p. 35, ne vaut pas la peine d'être citée.

ce seigneur vaniteux n'avoit aucune expérience militaire : après un combat assez vif, lorsqu'il prit terre dans l'île de Ré, il n'avoit point su presser le comte de Thoiras qui, avec une foible garnison, défendoit les travaux à peine commencés du fort Saint-Martin, et qui sut s'y maintenir trois mois, avec une constance et une bravoure admirables. Les secours du roi sur lesquels il avoit compté tardoient beaucoup plus qu'il n'auroit dû s'y attendre. Louis XIII partit de Paris le 28 juin, au sortir d'un lit de justice qu'il avoit tenu pour faire enregistrer divers édits. Mais là même il avoit ressenti les premières atteintes d'une fièvre qui le força de s'arrêter à Villeroy. Sa maladie donna assez d'inquiétude. Gaston d'Orléans fut chargé de commander l'armée à sa place, aidé de l'expérience du duc d'Angoulême. Toutefois il ne se fit rien de considérable jusqu'à l'arrivée du roi, qui, lorsqu'il se sentit rétabli, se mit en route le 2 octobre pour son armée de Poitou ; il y arriva le 12. (1)

1627.

Avant l'arrivée du roi, les Rochelois avoient enfin été entraînés à se joindre aux Anglais, et à publier un manifeste, où ils motivoient leur rébellion sur la violation de leurs privilèges et sur l'enceinte de forts par lesquels on les

(1) Bassompierre, p. 86-96. — Fontenay-M. p. 37. — Richelieu. L. XVIII, p. 369.

1627. bloquoit au milieu de la paix. Travaillés pa d'ardens fanatiques, ils prenoient cette résolution, lorsque déjà ils auroient pu reconnoître e le manque de talens de Buckingham, et l'issu fatale de la guerre civile où ils alloient s'engager Le cardinal de Richelieu, qui avoit dans sa jeunesse essayé de la carrière militaire, qui avo l'esprit propre à tout, et qui sembloit surtout me tre son amour-propre à bien entendre la guerr apportoit une activité extraordinaire à ravitaill les forteresses des îles de Ré et d'Oleron. Il éto secondé par un prélat non moins guerrier, Sour dis, évêque de Maillezais et général des galères de France (1). Le roi de son côté fit choix lui-même des plus braves soldats pour une expédition destinée à la délivrance de l'île de Ré : elle prit terre sous le fort de la Prée, le 30 octobre. Thoiras, toujours assiégé dans le fort de Saint-Martin, repoussa un dernier assaut le 6 novembre, et Buckingham découragé leva le siége. Il se retiroit vers l'île d'Oie, où il comptoi s'embarquer. Lorsqu'il fut entré sur l'étroit chaussée qui y conduit, la cavalerie françaiss s'élança sur lui, et par une charge furieuse mi le désordre dans les rangs anglais. Ils furen rompus et poursuivis pendant le reste de l journée. Le matin suivant, les Anglais étoien

(1) Leur correspondance, dans Capefigue. T. IV, p. 12 142.

remontés sur leurs vaisseaux, mais ils laissèrent le rivage jonché de morts; quatre canons, quarante drapeaux et beaucoup de prisonniers demeurèrent aux mains des vainqueurs (1). Buckingham mit à la voile pour l'Angleterre, abandonnant les Rochelois aux vengeances du roi qu'il leur avoit fait provoquer.

1627.

Pendant ce temps le duc de Rohan avoit, de son côté, pris les armes en Languedoc, et publié son manifeste. Comme général du parti réformé, il avoit signé le dernier traité de paix, et il se croyoit appelé à le garantir, tout comme à en requérir l'exécution; or, ce traité étoit violé dans toutes ses parties : Rohan confessoit qu'il s'étoit vu obligé d'invoquer l'aide du roi d'Angleterre, et de commencer la guerre sans y être autorisé par l'assemblée générale des Églises, parce que cette assemblée, interdite par le roi, ne pouvoit être convoquée que sous la protection d'une armée de la religion. En effet Rohan, dès qu'il eut pris les armes, envoya aux principales Églises pour leur demander d'accréditer des députés auprès de lui, et c'est ainsi

(1) Richelieu. T. III, L. XVIII, p. 388-416. — Lettres de Richelieu, dans Capefigue, p. 166. — Rohan. L. IV, p. 313, 329, 334. — Fontenay-Mar. p. 47-59. — Bassompierre, p. 96-114. — Le Vassor. L. XXIV, p. 149-157. — Bazin. T. II, p. 365.

1627 qu'il forma une assemblée de qui il reçut, l·
11 septembre, la confirmation de ses pouvoirs
Rohan accusoit les assemblées populaires d
n'avoir point assez de résolution pour oser c
qui étoit désiré de tous : ce n'est pas cependan
l'audace qui leur manque quand elles sont un
fois échauffées; mais il y avoit peu de prudenc
à entraîner par surprise, dans une guerre civile
un parti qui ne la désiroit pas et qui n'y étoi
pas contraint par d'intolérables violences. Cha
que huguenot, malgré l'appel de ses chefs, mal-
gré les déclarations des assemblées et des syno-
des, restoit le maître de prendre ou de ne pas
prendre les armes; et la plupart se refusoient à
jouer leur existence, celle de leur fortune et de
leur famille, quand ils n'en voyoient point la
nécessité. Rohan rassembla avec peine quatre
mille fantassins et quinze cents maîtres, avec
lesquels il commença à parcourir le Languedoc,
non pour faire des conquêtes sur les catholiques,
mais pour déterminer l'une après l'autre les
villes protestantes, tantôt en les échauffant,
tantôt en les intimidant, à se joindre à lui. Pen-
dant ce temps le duc de Montmorency, gouver-
neur de la province, levoit des troupes pour lui
tenir tête, sans attendre l'ordre du roi ou du car-
dinal, et le prince de Condé, auquel le roi n'avoit
point encore voulu permettre de revenir à la

cour, mais qui adressoit au cardinal des lettres remplies de la plus basse flatterie, pour rentrer en faveur, obtenoit enfin la permission de rassembler une armée dans son gouvernement de Berry, et d'entrer en Languedoc par le Vivarais. (1)

1627.

Comme Buckingham s'étoit retiré, comme Rohan, après une incursion dans le comté de Foix, étoit revenu dans le Languedoc où il étoit pressé par des forces supérieures, Richelieu jugea que le moment étoit venu d'entreprendre et de pousser vigoureusement ce siége de La Rochelle, qu'il avoit, dit-il lui-même, médité dès sa plus tendre jeunesse. La Rochelle, depuis qu'elle avoit secoué le joug des Anglais au temps de Charles VII, jouissoit de priviléges qui en faisoient presqu'une république au sein de la France. Elle étoit gouvernée par son maire et les officiers municipaux qu'elle nommoit elle-même; elle ne souffroit dans ses murs ni gouverneur, ni commandant militaire, ni garnison. Un vaste marais qu'on ne passoit que sur une chaussée étroite, protégée par un fort, la couvroit en partie; ses bastions modernes passoient pour plus grands et plus beaux que ceux de

(1) Rohan. L. IV, p. 309-323. — Le Vassor. L. XXIV, p. 161. — Bazin. T. II, p. 370-376. — Richelieu. L. XVIII, p. 436.

1627. toute autre forteresse; ils n'étoient commandés d'aucune part, la colline sur laquelle on avoit bâti le fort Louis étant trop éloignée pour l'incommoder. Aussi ne pouvoit-on espérer de les soumettre que par le blocus; mais les Rochelois, maîtres de la mer, le redoutoient peu. Depuis qu'ils avoient adopté la réforme, et qu'en 1618 ils avoient donné asile dans leurs murs à Condé et à Coligni, ils avoient formé une marine audacieuse qui alloit attendre les Espagnols et les Portugais à leur retour des deux Indes, et qui n'hésitoit point à attaquer leurs galions, quelle que fût la supériorité apparente de leurs forces. C'étoit comme corsaires, bien plus que comme marchands, que les Rochelois s'étoient enrichis; aussi leur ville étoit remplie d'artillerie, de munitions de guerre et d'excellens soldats; ou plutôt, sur une population de trente ou quarante mille âmes, tous les habitans d'un âge viril étoient également propres au combat. Peu soucieux de leurs campagnes, ils ne craignoient rien dans l'enceinte de leurs murs, et ils regardoient la guerre civile comme une occasion nouvelle d'armer en course. Aussi tous les mécontens de France croyoient toujours pouvoir entraîner La Rochelle dans leur rébellion; les seigneurs regardoient cette ville forte comme un asile et une garantie pour leur fortune. « Vous

« verrez que nous serons si fols que de prendre « La Rochelle, » disoit Bassompierre ; mais c'étoit justement pour cette raison même la folie que Richelieu vouloit leur faire faire. (1) 1627.

Les Rochelois avoient élu un nouveau maire, depuis l'arrivée du roi devant leurs murs : il se nommoit Guiton ; il s'étoit fait un nom comme corsaire ; et dans la précédente guerre civile il avoit commandé la flotte de La Rochelle. Il refusa d'abord d'accepter la charge qu'on lui offroit ; mais vaincu par les instances de ses concitoyens : « Eh bien, dit-il, je serai maire puisque « vous le voulez ; mais c'est à condition qu'il me « sera permis d'enfoncer ce poignard dans le sein « du premier qui parlera de se rendre ; je con- « sens qu'on en use de même contre moi dès que « je proposerai de capituler. Le poignard de- « meurera tout exprès sur la table de la cham- « bre où nous nous assemblons dans la maison « de ville. » Toute la conduite de Guiton répondit jusqu'au bout à ces premières paroles. (2)

Il n'étoit pas facile à Louis XIII ou à Richelieu de mettre d'accord les généraux, qui comme princes du sang, comme lieutenans-généraux ou

(1) Fontenay-Mar. p. 41 et p. 74. — Bassompierre, p. 117. — Richelieu. L. XVIII, p. 464. — Mém. de Pontis. T. XXXII, p. 1.

(2) Le Vassor. L. XXIV, p. 160.

1627. comme maréchaux de France, prétendoient ne pouvoir recevoir d'ordres que de la bouche du roi. Il fallut enfin donner à chacun à commander un corps d'armée indépendant. Le maréchal de Bassompierre occupa la gauche de la rade, depuis le cap de chef de baie qui ferme son large bassin, jusqu'au port; le duc d'Angoulême occupa le rivage opposé qui se termine à la pointe de Coreille; le maréchal de Schomberg eut son poste derrière la ville, et Gaston, duc d'Orléans, repartit pour Paris. Le cardinal de Richelieu étoit cependant le vrai général de toute l'armée, le vrai directeur du siége, qui commença le 16 novembre. Le roi, de son côté, donnoit dans plus d'une occasion des preuves de son intrépidité, de son intelligence dans la manœuvre, de tous les petits talens qu'il possédoit, et qui l'auroient rendu propre à obéir, tandis que l'absence complète de suite dans les pensées, de généralisation dans l'esprit, de force dans la volonté, le rendoit, de toute son armée, l'homme le moins propre à commander. (1)

Le cardinal de Richelieu entreprit de faire construire près de l'entrée de la rade qui précède le port, et hors de la portée du canon de La Rochelle, une longue digue ou jetée en

(1) Bassompierre, p. 116. — Fontenay-Mar. p. 61.

pierre, ouverte au milieu, pour laisser passer le flux et le reflux, et appuyée aux deux bouts par deux forts sur le rivage. Ce travail, continué pendant une grande partie de l'hiver, fut souvent contrarié par les mauvais temps; mais les Rochelois ne réussirent point à l'interrompre; leurs vaisseaux, en effet, ne pouvoient, sans trop de danger, sortir l'un après l'autre du port, et rencontrer dans la rade la flotte française, alors portée à trente-deux vaisseaux, et soutenue par les batteries de côte. Au commencement de l'année suivante, le 21 janvier 1628, les Rochelois virent encore paroître une flotte espagnole de vingt-huit vaisseaux qui venoient se joindre à leurs ennemis. Philippe IV avoit voulu accomplir ainsi les obligations qu'il avoit contractées par son traité de l'année précédente avec son beau-frère; il y étoit excité par sa haine contre les huguenots, contre les corsaires rochelois et les Anglais. Cependant la jalousie de la France l'emportoit encore en lui sur le fanatisme religieux; et de même Richelieu, au sein de cette nouvelle alliance, ne pouvoit oublier sa haine profonde contre l'Espagne. Les vaisseaux espagnols étoient si pauvrement équipés, à ce qu'assure Richelieu, qu'ils ne pouvoient rendre aucun service; et dès qu'ils apprirent que quelques vaisseaux anglais s'approchoient pour ravitailler La Ro-

1627.

1628.

1628. chelle, déterminés qu'ils étoient à ne point combattre, ils se retirèrent le 28 janvier. (1)

Richelieu poursuivoit avec obstination, malgré les rigueurs de l'hiver, ses efforts pour élever sa digue, et resserrer toujours plus le blocus de La Rochelle; il sacrifioit tous les autres services à celui-là, et il se faisoit une affaire d'assurer à l'armée royale une solde régulière, qui, pour la première fois, n'étoit pas volée par les capitaines, des habits chauds et des munitions en abondance; mais Louis XIII, qui étoit un peu fanfaron, et qui avoit paru s'animer dans les occasions où l'on assuroit qu'il avoit couru quelque danger, s'ennuyoit mortellement d'une campagne où il falloit agir de la tête plus que de la main. Il vouloit s'en aller; il affirmoit que sa santé étoit altérée, et qu'il mourroit s'il demeuroit plus long-temps dans le camp; mais il craignoit que sa réputation de bravoure ne souffrît de son départ. Il vouloit que Richelieu le forçât de partir, et lui donnât auparavant l'honneur d'avoir résisté; et Richelieu ne s'étant pas prêté assez tôt à cette comédie, il en conçut tant d'humeur, que peu s'en fallut que le cardinal ne fût disgracié. « Le cardinal, dit celui-ci dans ses « Mémoires, ne sachant point la grande envie

(1) Mém. de Richelieu. T. IV, L. XIX, p. 28. — Le Vassor. L. XXV, p. 169.

« que Sa Majesté avoit de se retirer, s'y opposa « autant que cela lui étoit possible, représen- « tant qu'il y alloit de sa réputation s'il se reti- « roit. Cette vérité déplaisoit tellement au roi, « qu'il s'en prenoit à celui qui la disoit, jusque- « là qu'il tomba aucunement dans sa disgrâce.... « L'ayant découvert au bout de quelques jours, « il adoucit cette piqûre le plus qu'il lui fut pos- « sible. Enfin le roi s'en alla le 10 février. » (1)

1628.

Louis avoit beaucoup d'humeur de ce que, tandis qu'il étoit dévoré par l'ennui devant La Rochelle, on lui rapportoit que sa mère, sa femme et son frère passoient joyeusement leur temps dans la capitale. Les uns comme les autres respiroient plus à l'aise quand il n'étoit pas présent. La reine mère commençoit à ressentir beaucoup de jalousie de ce que le cardinal Richelieu, qu'elle avoit élevé, témoignoit plus de dévouement à son fils qu'à elle, et paroissoit la négliger; aussi donnoit-elle toujours plus sa confiance au cardinal de Bérulle, et le confesseur étoit déjà beaucoup plus écouté que l'amant. La princesse de Conti et madame d'Elbeuf, qui étoient dans la confidence de Marie, saisissoient toutes les occasions qui s'offroient pour l'aigrir contre son ancien protégé, devenu

(1) Richelieu. T. IV, L. XIX, p. 39, 40. — Le Vassor. L. XXV, p. 173. — Fontenay-Mareuil, p. 71.

1628. son maître (1). Richelieu, de son côté, avoit donné à entendre à Louis que toutes les affections de Marie de Médicis étoient pour son second fils et que l'empressement qu'elle témoignoit de le marier de nouveau, de donner par lui un successeur au trône, dénotoit un complot contre la sûreté du roi; déjà, disoit-il, quelques propos lui avoient donné occasion de soupçonner que cette reine songeoit à enfermer son fils aîné dans un couvent, comme incapable, et à le remplacer par le second; car le ressentiment qu'avoit allumé le meurtre du maréchal d'Ancre n'étoit pas éteint dans son cœur. A l'arrivée de Louis XIII à Paris, le 24 février, il laissa entrevoir à sa mère sa défiance, et se prononça rudement contre tout projet de marier son frère. Gaston, qui s'abandonnoit au libertinage, au point de compromettre sa santé et sa vie, se soucioit alors assez peu de se marier; mais, voyant que la préférence de sa mère pour lui causoit au roi une vive jalousie, il feignit de s'attacher à Marie de Gonzague fille du duc de Nevers, qui venoit d'être appelé à la succession de Mantoue. Marie de Médicis de son côté, protesta qu'elle détestoit cette princesse, que les Gonzague avoient toujours été ses ennemis, et qu'elle ne souffriroit jamais ce ma

(1) Fontenay-Mareuil, p. 79-84.

riage. La mère et le fils parurent mettre beaucoup de chaleur à leur contestation, et Louis, tranquillisé par cette brouillerie à sa cour et dans sa famille, après s'être donné quelque temps le plaisir de la chasse, repartit au mois d'avril pour le siége de La Rochelle. (1)

1628.

Pendant son absence, le cardinal avoit poursuivi les travaux avec activité : la ligne de circonvallation, qui avoit quatre lieues de tour, étoit achevée et garnie de forts et de redoutes; la digue étoit fort avancée; les deux rives de la rade étoient garnies de batteries; un grand nombre de vaisseaux occupoient cette rade; d'autres, liés les uns aux autres, formoient, en avant de la digue, une sorte de palissade flottante; enfin l'armée, qui avoit toujours été bien payée et bien approvisionnée, comptoit vingt-cinq mille hommes sous les armes. (2)

A son arrivée, le roi avoit fait sommer les Rochelois de lui ouvrir leurs portes; ils commençoient déjà à se trouver courts de vivres; car, pendant le séjour de Buckingham à l'île de Ré, ils avoient été obligés de le nourrir avec sa flotte, et de lui laisser emporter trois

(1) Mém. de Gaston, duc d'Orléans, p. 73-86. — Richelieu. L. XIX, p. 76. — Le Vassor. L. XXV, p. 175. — Bassompierre, p. 160. — Fontenay-Mar. p. 109.

(2) Richelieu. L. XIX, p. 44 et 84.

1628. cents tonneaux de blé; d'autre part, sa présence les avoit empêchés de faire leurs récoltes; ils avoient ainsi épuisé leurs magasins ; mais les nouvelles qu'ils venoient de recevoir d'Angleterre ranimoient leurs espérances. Aux touchantes supplications qu'ils avoient adressées à Charles Ier (1), celui-ci avoit répondu en faisant préparer une flotte de trente vaisseaux, tant grands que petits, et vingt barques chargées de vivres et de munitions, qui tiroient assez peu d'eau pour qu'on se flattât de leur faire passer l'estacade. Avec cette flotte, le comte de Denbigh, beau-frère de Buckingham, mit à la voile à Portsmouth. Il se présenta devant l'île de Ré le 11 mai. Le capitaine Bragneau, de La Rochelle, qui étoit sur cette flotte, profitant du vent et de la marée, traversa l'estacade avec une petite chaloupe, et vint annoncer à ses compatriotes l'heureuse nouvelle du puissant renfort qui leur arrivoit. La ville fut quelques jours dans l'ivresse de la joie; mais Denbigh, résistant aux instances de Soubise, des Rochelois qui étoient sur sa flotte, et des signaux de la ville, manqua de résolution; et après avoir tiré le 18 mai, quelques volées de canon contre l'estacade, sans produire aucun effet, il remit à

(1) Leur requête est dans Capefigue. T. IV, p. 171. — Le Vassor. L. XXV, p. 182.

la voile pour l'Angleterre. Une clameur univer- 1628.
selle accusa Denbigh de lâcheté, Buckingham de trahison, et le roi lui-même vit plus tard alléguer contre lui, parmi les griefs sur lesquels il fut jugé, le secours ineffectif de La Rochelle. L'esprit de parti ne tient point compte cependant des obstacles réels que l'amiral anglais avoit à surmonter : la flotte française, prête au combat dans la rade, montoit alors à trente-huit voiles; la digue étoit terminée; elle étoit couverte par l'estacade, et l'armée royale, maîtresse des deux rives, avoit disposé de toutes parts de puissantes batteries qui auroient foudroyé les Anglais. Denbigh auroit mieux fait peut-être, pour son honneur, de tenter le combat; mais il est peu probable qu'il y eût obtenu un plein succès. (1)

Après la retraite de la flotte anglaise, il ne restoit plus d'espoir pour La Rochelle; les vivres étoient épuisés; quelques gens riches, la duchesse de Rohan et sa fille, pouvoient encore se procurer de la chair de cheval et quelques onces de pain; les autres étoient réduits aux cuirs bouillis, aux poissons et aux coquillages qu'on trouvoit encore dans le port, aux

(1) Le Vassor. L. XXV, p. 198. — Rohan. L. IV, p. 363. — Richelieu. L. XIX, p. 101-122. — Bassompierre, p. 149 ; 152. — Fontenay-Mar. p. 94. — Bazin. T. II, p. 401.

1628. herbes arrachées des murailles, enfin à tous ces alimens rebutans et malsains auxquels la faim réduit les malheureux dans les villes assiégées. Il n'y avoit aucune chance, pas l'espérance la plus éloignée de voir arriver le duc de Rohan, ou aucun autre général huguenot au secours de la ville. Toute espérance, il est vrai, n'étoit pas perdue du côté de l'Angleterre; Buckingham faisoit armer une nouvelle flotte; on ne sait à quelle époque les assiégés en eurent connoissance; mais deux fois déjà les Anglais s'étoient approchés, et ils n'avoient pu entrer dans le port. Loin d'avoir lieu d'espérer qu'une troisième flotte eût plus de succès, les Rochelois pouvoient observer les progrès journaliers des ouvrages élevés contre eux, l'impossibilité toujours plus grande d'enfoncer la barrière qui les séparoit de la mer. Cependant la mort du duc de Mantoue, l'appel du duc de Nevers à recueillir sa succession et la détermination de l'empereur Ferdinand de lui refuser l'investiture de Mantoue, tandis que le duc de Savoie vouloit s'emparer du Montferrat; tous ces mouvemens de l'Italie faisoient sentir à Richelieu qu'il ne pouvoit tarder à s'engager dans une nouvelle guerre; aussi désiroit-il ardemment terminer avec honneur le siége de La Rochelle : il offroit aux assiégés leur pardon, la conservation de leurs

biens, celle de leur culte, et même celle de leurs murailles. Les magistrats du présidial, chargés de rendre la justice à La Rochelle, s'étant assemblés, déclarèrent que le seul parti qui leur restât à prendre étoit de traiter. (1)

1628.

Mais les Rochelois avoient confié le commandement de leur ville à un homme d'une énergie sauvage, le maire Guiton, qui, sans calculer les espérances qui lui restoient, le but qu'il pouvoit se proposer d'atteindre, les calamités que son obstination pouvoit attirer sur son parti, l'effroyable souffrance de ses concitoyens, auxquels il faisoit briser tous les liens les plus sacrés de la nature, avoit concentré toute sa politique, tout le sentiment de ses devoirs, dans une seule idée, celle de résistance jusqu'à la mort; lorsqu'il apprenoit que les uns après les autres les bourgeois succomboient à la faim, il répondoit seulement : « C'est assez qu'il « en reste un pour fermer les portes (2). » Parmi les guerriers ce caractère de fer passoit pour de l'héroïsme, et il inspiroit une haute admiration aux assiégeans eux-mêmes. Il contribua pour beaucoup cependant, non pas seulement à la

(1) Le Vassor. L. XXV, p. 220. — Richelieu. L. XIX, p. 123, 155.

(2) Le Vassor. L. XXIV, p. 160. — Mém. de Pontis. T. XXXII, p. 76, 80.

pine de La Rochelle, mais à l'écrasement final du parti des huguenots en France. Guiton donna un soufflet au juge du présidial qui avoit parlé de traiter, déclarant qu'un avis si lâche ne méritoit pas d'autre réponse. Le tribunal tout entier paroissoit prêt à ressentir cette insulte; mais quelques ministres fanatiques annonçant le secours de Dieu, qui n'abandonneroit pas ses saints, appelèrent aux armes ceux qui vouloient la guerre, et tous les juges du présidial furent réduits à s'enfuir dans le camp des assiégeans (1). On les y reçut; mais la même faveur ne fut point accordée à ceux qui vouloient échapper à la famine. La duchesse de Rohan, qui jusqu'alors avoit montré tant de résolution, qui à l'âge de soixante et dix ans écrivoit encore à son fils pour lui rappeler la devise de Jeanne d'Albret : *paix assurée, victoire entière, ou mort honnête*, fut réduite à écrire au roi pour lui demander la permission de sortir de la ville, avec sa fille et deux cents femmes qui leur étoient attachées. Cette permission lui fut refusée; plus tard de malheureux affamés, des femmes, des enfans, des vieillards, essayèrent de sortir de la ville en supplians; on les y fit rentrer à coups de fouets ou à coups de

(1) Le Vassor. L. XXV, p. 220.

fourches, après avoir mis les hommes tout nus, et les femmes en chemise. D'autres essayèrent de s'échapper pendant la nuit, mais toutes les fois qu'ils étoient arrêtés ils étoient pendus. (1)

1628.

Si les Rochelois avoient mis quelque espérance dans les grands seigneurs qui appartenoient à leur parti, les événemens qui se succédoient rapidement étoient bien faits pour les désabuser. Le duc de la Trémouille, qui tenoit parmi eux un rang distingué, qu'on regardoit comme le chef de toute la noblesse protestante du Poitou, qui étoit neveu du prince d'Orange et du duc de Bouillon, qui étoit pupille de Duplessis-Mornay, vint au camp royal pour donner au cardinal de Richelieu, par une basse flatterie, l'honneur de le convertir ; il fit abjuration devant La Rochelle, le 18 juillet (2). Le comte de Soissons, le second entre les princes du sang, qui avoit d'abord fait assurer les protestans qu'il n'oublieroit point les obligations que leur avoit sa famille, et qui, réfugié auprès du duc de Savoie, l'avoit excité dans sa haine contre la France, et lui avoit proposé d'envahir le Dau-

(1) Le Vassor. L. XXV, p. 221. — Fontenay-Mar. p. 99, 107. — Richelieu. L. XIX, p. 123.

(2) Bazin. T. II, p. 407. — Le Vassor. L. XXV, p. 219.

1628. phiné, et d'y armer les huguenots, avoit reconnu ensuite qu'il étoit plus avantageux pour lui d se soumettre, et il étoit arrivé au camp l 25 juillet, pour faire sa paix avec le roi et ave le cardinal (1). Charles Ier promettoit toujours il est vrai, des secours au duc de Soubise ; faisoit armer une nouvelle flotte, pour laquel il avoit obtenu des subsides de son parlement mais en même temps ce parlement invoquc avec plus de chaleur que jamais les ancienn libertés de l'Angleterre, il témoignoit sa pr fonde défiance de Buckingham, il poursuive le docteur Manwaring pour avoir profes dans un sermon les doctrines du pouvoir absol On pressentoit déjà la lutte qui ne pouvoit ta der à s'engager entre le parti de la couronne celui de la liberté. Charles Ier, sur son trôn ébranlé, devoit bien plus songer à se défend qu'à porter un secours efficace à La Rochelle d'ailleurs, comme sa flotte étoit près de mett à la voile, un Écossais fanatique, nommé Fe ton, tua, le 23 août, le duc de Buckingham Portsmouth. (2)

(1) Bassompierre, p. 165. — Fontenay Mar. p. 105. Richelieu. L. XIX, p. 125. — Le Vassor. L. XXV, p. 180.

(2) Fontenay-Mar. p. 100-105. — Richelieu. L. XI p. 158. — Avec une lettre d'un Rochelois, témoin oculai — Le Vassor. L. XXV, p. 226.

Les Rochelois pouvoient moins encore attendre des secours du duc de Rohan. Celui-ci, il est vrai, continuoit, dans le Languedoc, la petite guerre, mais il y étoit entouré de forces supérieures, et il ne pouvoit pas même nourrir la pensée de franchir la distance qui le séparoit de la ville où sa mère étoit assiégée, pour venir la délivrer. Il s'étoit retiré à Nîmes, en décembre 1627, tandis que le prince de Condé s'étoit avancé jusqu'à Montpellier, et lorsque celui-ci s'en retourna à Toulouse, il se rapprocha de Montpellier, dont le baron de Meslay lui avoit promis de lui livrer la citadelle. Mais le traité étoit double, comme on s'exprimoit alors; celui qui lui avoit promis de trahir son prince, le trahissoit lui-même : les hommes d'élite que Meslay introduisit dans sa citadelle, y tombèrent dans l'embuscade qu'il leur avoit dressée, et ils furent tous tués ou faits prisonniers (1). Lorsque le parlement de Toulouse reçut la nouvelle de cet échec, il crut le moment venu de signaler son zèle pour le roi, en faisant la guerre à sa manière. Il condamna le duc de Rohan à être traîné sur la claie, comme traître, écartelé,

1628.

(1) Rohan. L. IV, p. 343. — Fontenay-Mar. p. 67. — Pontis. T. XXXII, p. 83. — Richelieu. L. XIX, p. 20. — Bazin. T. II, p. 434.

1628. puis ses membres brûlés et ses cendres jetées au vent. Cette sentence féroce contre un général encore à la tête de son armée ne pouvoit, il est vrai, être exécutée qu'en effigie. (1)

Le duc de Rohan, peu troublé par les arrêts du parlement, poursuivoit en même temps et ses entreprises militaires et ses négociations. Tandis qu'il pressoit Charles I[er] de hâter ses secours, s'il vouloit sauver les malheureux Rochelois, il prêtoit aussi l'oreille aux ouvertures qui lui étoient faites par le duc de Savoie; on lui parloit de lui faire obtenir des secours de cette cour même de Madrid, toujours si acharnée contre les huguenots. L'intrigant abbé Scaglia, l'ambassadeur de Charles-Emmanuel, étoit alors auprès du comte duc d'Olivarès, et il n'avoit pas eu de peine à lui persuader que les intérêts du catholicisme devoient céder, au moins momentanément, au désir d'embarrasser Louis XIII et de diviser les forces de la France. Rohan dépêcha un de ses confidens, nommé Clauzel, en Espagne, pour négocier un traité de subsides, et promettre qu'il entretiendroit la guerre civile aussi long-temps qu'on lui paieroit la subvention qu'on lui faisoit espérer (2). Pen-

(1) Richelieu. T. IV, p. 21. — Bazin. T. II, p. 436.
(2) Rohan. L. IV, p. 374. — Le Vassor. L. XXV, p. 200.

dant ce temps, Rohan étoit entré dans le Vivarais, en même temps que le prince de Condé alloit ravager le comté de Foix : les deux généraux sembloient s'ôter à dessein toute chance de se rencontrer. Condé avoit probablement des ordres de Richelieu d'éviter toute action, puisqu'un échec seroit cent fois plus fatal à la cause royale qu'une victoire ne pouvoit lui être avantageuse. Rohan étoit trop foible pour rechercher lui-même de telles chances; aussi toutes les misères de la guerre tomboient, de part et d'autre, sur de malheureux paysans désarmés, ou sur des villes de peu de défense. Dans cette campagne, toutefois, Rohan justifia sa réputation de général habile, par des marches hasardeuses où il recueilloit de petits succès, en même temps qu'il se déroboit aux ducs de Montmorency et de Ventadour, qui étoient à ses trousses. Condé, de son côté, ne démentit point la sienne; il s'y montra tel qu'on l'avoit vu dans les précédentes, comme un général dur et avide, mais de peu de talens, qui ne savoit tirer aucun avantage de la foiblesse de son ennemi, et qui désiroit seulement acquérir la réputation du plus fanatique entre les généraux catholiques et du plus âpre contre les réformés, afin d'effacer ainsi le préjugé que les bigots pourroient avoir contre lui, parce qu'il étoit

1628.

1628. fils et petit-fils des chefs les plus dévoués d
parti huguenot. (1)

Le maire de La Rochelle continuoit à oppos
son courage indomptable et son obstination au
nouvelles désastreuses qui lui parvenoient c
temps en temps, aux instances, quelquefo
même aux menaces de ceux qui devoient pa
tager avec lui l'autorité dans la ville assiégé
On faisoit monter à seize mille le nombre des pe
sonnes qui y étoient déjà mortes de misère
de faim (2). Si quelqu'un cependant parloit
se rendre, Guiton le faisoit jeter en prison, que
quefois même il le faisoit pendre. Il étoit réso
d'attendre la flotte que, pour la troisième foi
le roi Charles envoyoit à son secours. Cet
flotte, commandée par le comte de Lindse
parut en vue de La Rochelle le 28 septembr
on y comptoit cent quarante voiles; et six mil
hommes de débarquement. Le duc de Soubis
le comte de Laval, frère du duc de la Tr
mouille, s'y étoient embarqués avec un gra
nombre de réfugiés français. Mais depuis u
année que Richelieu faisoit poursuivre avec a
tant d'intelligence que d'assiduité les travaux c

(1) Rohan. L. IV, p. 352. — Le Vassor. L. XXV, p. 2c
248. — Bazin. T. II, p. 439. — Capefigue. T. IV, p. 107.

(2) Capefigue. T. IV, p. 174. — Richelieu. L. XIX, p. 1€
— Fontenay-Mar. p. 107 et 119.

siége, les lignes françaises, les digues, et la flotte qui les défendoient avoient été mises à l'abri de toute attaque : de redoutables batteries garnissoient les deux rivages, l'armée étoit nombreuse, bien approvisionnée et impatiente de combattre sous les yeux du roi. Celui-ci étoit venu se loger au camp du maréchal Bassompierre, où l'on s'attendoit que le feu seroit le plus vif. (1)

1628.

Lindsey parut bientôt reconnoître que les obstacles qui lui barroient le chemin étoient insurmontables. Le 29 septembre, il vint échanger quelques canonnades avec les batteries de chef de baie; le 30, il essaya vainement de diriger des machines incendiaires contre la flotte du roi; le 3 octobre, il abandonna aussi au vent et à la marée un vaisseau chargé d'une lourde maçonnerie sous laquelle étoient placés douze milliers de poudre. On comptoit qu'il feroit explosion tout contre l'estacade et la renverseroit, mais il éclata au milieu de la baie sans faire aucun dommage. La flotte anglaise suivoit cependant avec un vent favorable; elle arriva jusqu'à l'estacade, qu'elle canonna pendant trois heures sans produire sur cette barrière aucun effet. Cinq mille coups de canon furent tirés dans cette ba-

(1) Bassompierre, p. 168. — Richelieu. L. XIX, p. 164. — Fontenay-Mareuil, p. 110.

1628. taille où l'armée française ne perdit que vingt-huit hommes. Le lendemain, la flotte anglaise revint à la charge et recommença à lâcher ses bordées, mais l'ardeur des matelots étoit ralentie; évidemment ils ne comptoient plus sur le succès : et quand la flotte se retira avec la marée, lord Lindsey n'hésita point à reconnoître qu'il étoit impossible de forcer l'entrée du port. Soubise et Laval insistoient sur une nouvelle tentative qu'ils offroient de diriger eux-mêmes, mais l'amiral anglais ne crut pas devoir livrer la flotte qui lui étoit confiée aux conseils désespérés de quelques émigrés. (1)

Il jugea plus convenable d'entamer quelques négociations. Il envoya au cardinal un Anglais nommé Montaigu, fort connu à la cour de France, où on l'avoit vu à la suite de Buckingham; il avoit été admis aux confidences de la reine Anne d'Autriche, puis mêlé aux intrigues de madame de Chevreuse ; Richelieu l'avoit fait arrêter contre le droit des gens, sur le territoire neutre de Lorraine, mais l'avoit ensuite laissé sortir de la Bastille. Montaigu fit quelques ouvertures, pour une pacification avec l'Angleterre, dans laquelle le parti huguenot seroit

(1) Bassompierre, p. 172. — Richelieu. L. XIX, p. 167. — Fontenay-Mareuil, p. 112.

compris, et croyant que le cardinal étoit disposé à les accepter, il partit pour l'Angleterre, afin de les communiquer à Charles Ier (1); mais les malheureux assiégés n'avoient plus la force d'attendre ni la suite de ces négociations ni son retour. Leurs dernières ressources étoient épuisées, la mortalité parmi eux étoit effrayante, et les rues et les places publiques étoient encombrées de cadavres, qu'ils étoient trop foibles pour ensevelir. Le 27 octobre, on vit arriver au quartier où étoit le roi deux députés des réfugiés qui étoient sur la flotte de Soubise, et quatre députés de la ville. Richelieu permit à ces hommes unis dans la même cause, mais séparés depuis plusieurs mois, et qui avoient tant de souffrances à se raconter, de s'embrasser en sa présence, pourvu qu'ils ne proférassent pas un mot; puis, les séparant de nouveau, il profita de leur apparition inattendue pour faire croire aux uns comme aux autres que ceux qu'ils avoient rencontrés en sa présence s'en étoient remis à sa discrétion. (2)

1628.

Louis XIII étoit par caractère dur et impi-

(1) Richelieu. T. XXIII, L. XVIII, p. 311, 422, 432; T. XXIV, L. XIX, p. 73, 82 et 169. — Bassompierre, p. 176. — Fontenay-Mar. p. 113.

(2) Richelieu. L. XIX, p. 170. — Bassompierre, p. 178. — Le Vassor. L. XXV, p. 235-240. — Fontenay-Mareuil, p. 114.

1628. toyable; la douleur physique étoit pour lui un spectacle qui le réjouissoit; il s'étoit amusé à voir, dans les fossés d'un château où il logeoit, des prisonniers huguenots laissés sans eau et mangés par les mouches, et il s'étoit diverti longtemps à contrefaire les grimaces des mourans; aussi un jour qu'il envoyoit demander des nouvelles du comte de la Rocheguyon, alors à l'extrémité, celui-ci répondit : « Dites au roi que « dans peu il en aura le divertissement; vous « n'avez guère à attendre, je commencerai bien- « tôt mes grimaces. Je lui ai aidé bien des fois « à contrefaire les autres, j'aurai mon tour à « cette heure (1). » Richelieu n'étoit pas plus susceptible de compassion envers ceux qui résistoient à sa volonté, encore que sa cruauté fût moins brutale. Le courage ni le malheur des Rochelois ne lui inspiroient aucun respect. « L'au- « dace, dit-il, qui accompagne toujours la ré- « bellion étoit si profondément empreinte en « l'esprit de ces misérables, que quoiqu'ils ne « fussent plus qu'ombres d'hommes vivans, et « qu'il ne leur restât plus de vie qu'en la clé- « mence du roi, dont ils étoient indignes, ils « osèrent néanmoins bien encore proposer au « cardinal qu'ils vouloient faire un traité géné-

(1) Tallemant des Réaux. T. II, p. 66.

« ral pour tous ceux de leur parti, et avoir la 1628.
« continuation de tous leurs anciens priviléges,
« franchises et immunités, fors ceux qui pou-
« voient donner ombrage de nouveaux trou-
« bles. » (1)

Les conditions accordées aux Rochelois furent cependant moins rigoureuses qu'on n'auroit pu l'attendre de la dureté de leurs vainqueurs. Richelieu écrivit de sa main, le 23 octobre, en présence des députés qui lui furent amenés dans les carrosses de Bassompierre, car ils n'avoient plus la force de se traîner : « On pro-
« mettra la vie aux habitans, la jouissance de
« leurs biens, l'abolition de leur crime, et le li-
« bre exercice de la religion. » Voilà tout, ajouta le cardinal, nous ne pouvons pas autre chose. (2) Une grande députation de douze bourgeois fut présentée ensuite au roi, le 29 octobre; ces pauvres gens ayant protesté qu'ils avoient regret et horreur de leur rébellion, et demandé miséricorde, il leur répondit « qu'il prioit Dieu
« que ce fût de cœur qu'ils lui portassent hon-
« neur, et non pas par la nécessité où ils étoient;
« qu'il savoit bien qu'ils avoient toujours été
« malicieux, et qu'ils avoient fait tout ce qui

(1) Richelieu. L. XIX, p. 170.
(2) Capefigue. T. IV, p. 188. — Bassompierre, p. 178.

1628. « leur avoit été possible pour secouer le joug « de son obéissance ; qu'il leur pardonnoit « toutefois leurs rébellions ; et que s'ils lui « étoient fidèles sujets, il leur seroit bon « prince. » (1)

Le lendemain les troupes royales entrèrent dans La Rochelle; le maire Guiton les attendoit à la porte, et leur adressa une courte harangue; le maréchal de Schomberg lui répondit qu'il n'étoit plus maire. Richelieu, à qui il se présenta encore le lendemain, lui dit que le roi étoit désormais seul maire et maître dans La Rochelle. Les troupes défiloient cependant au milieu de ces rues encombrées de morts, que les assiégés n'avoient plus eu la force d'enterrer. Les soldats, qui portoient chacun un pain sur leur havresac, s'empressèrent de le partager avec des malheureux qui n'en avoient point tâté depuis cinq mois. Le roi donna ordre aux vivandiers d'amener des vivres, et de les vendre au prix ordinaire. En même temps on nettoyoit les rues, les places et les maisons; on purifioit les églises qu'on vouloit rendre au culte catholique, et les deux prélats guerriers, le cardinal, et son lieutenant sur sa flotte, Henri de Sourdis, évêque

(1) Richelieu. L. XIX, p. 172. — Bassompierre, p. 180. — Le Vassor. L. XXV, p. 244. — Fontenay-Mar. p. 116.

de Maillezais, qu'il avoit promu à l'archevêché de Bordeaux, y dirent dès le lendemain la messe. (1)

Enfin, le 10 novembre, une déclaration du roi fixa la condition future de La Rochelle. L'exercice de la religion catholique y fut rétabli, les églises restituées, les ecclésiastiques et les hôpitaux remis en possession de leurs biens. Les crimes des habitans furent abolis, et l'exercice de leur religion leur fut permis en un lieu qui seroit plus tard déterminé, celui dont ils s'étoient servis jusque-là devant être changé en une église cathédrale, que le pape seroit prié d'ériger en évêché. Les priviléges de la ville demeuroient éteints et abolis, et l'hôtel-de-ville réuni au domaine. Les fortifications devoient être rasées, sauf celles qui regardoient la mer, en sorte que, de tous côtés, l'entrée et l'accès de la ville fussent libres et faciles. Défense étoit faite à tout étranger de s'y établir sans permission du roi; pareille défense à tout sujet du roi, professant la religion réformée, s'il n'y avoit déjà son domicile avant la descente des Anglais. Enfin il étoit interdit à tous les habitans d'avoir en leur possession aucune arme ni munition de

(1) Richelieu. L. XIX, p. 173. — Le Vassor. L. XXV, p. 246. — Fontenay-Mareuil, p. 118.

1628. guerre. Un intendant de justice demeu
chargé de l'exécution de toutes ces dispositi
Après avoir subjugué la capitale du protest
tisme en France, le roi reprit à petites journ
avec le cardinal, le chemin de Paris. (1)

(1) Le texte de l'édit aux Archives curieuses, 2e série. T
p. 121-136, et au Mercure français. T. XIV, p. 720. — B
T. II, p. 429. — Capefigue. T. IV, p. 192. — Le Va
L. XXV, p. 254.

CHAPITRE XVI.

Guerre de la succession de Mantoue. — Fin de la guerre des huguenots en Languedoc. — La reine mère laisse éclater sa haine contre Richelieu. — Situation critique de l'Europe. — Journée des Dupes. — Le duc d'Orléans et sa mère sortent de France. — 1628-1631.

La prise de La Rochelle avoit rendu à Louis XIII la disposition des forces de la monarchie française; par elle il recouvroit en Europe l'influence à laquelle il avoit droit de prétendre. Les huguenots, il est vrai, n'étoient pas encore complétement subjugués; le duc de Rohan étoit toujours à leur tête en Languedoc, et avec sa petite armée il disputoit encore le terrain aux troupes royales; mais il voyoit lui-même qu'une plus longue résistance n'étoit guère possible; que sa fin et celle de son parti approchoient; et s'il désiroit la paix, ceux des religionnaires qui n'avoient pas pris les armes avec lui la désiroient plus vivement encore, car ils sentoient que les calamités que la guerre civile attiroit sur les provinces du midi, les rendoient odieux au gouvernement et au peuple. Les princes, les grands, qui, dans la période qui venoit de

1628.

1628. s'écouler, s'étoient montrés si prompts à prendr
les armes, si susceptibles pour la moindre o
fense, si confians dans leurs forteresses, leu
gouvernemens, et les gentilshommes attachés
leurs personnes, s'avouoient qu'ils avoient ét
vaincus, à La Rochelle, plus encore que le
huguenots. Ils ne gardoient plus d'espoir d
s'élever au même rang que les ducs d'Alle
magne et d'Italie, ou d'établir leur indépen
dance. Ils sentoient qu'un parti armé ne pouvo
se maintenir en France qu'autant qu'il conser
voit, par une place réputée imprenable, un
communication toujours ouverte avec l'étran
ger. La paix étoit désormais le refuge des part
vaincus, comme l'espérance des peuples.

Mais la paix ne convenoit pas à la politiqu
de Richelieu. Il voyoit bien que le roi, jaloux
défiant, morose, étoit fatigué de l'importan
de son ministre; qu'il s'irritoit en secret de
qu'un autre régnoit en sa place, de ce qu'u
autre étoit craint et flatté, de ce que toutes l
ambitions se tournoient vers un autre que lu
Richelieu savoit que, pour retenir Louis XII
il ne devoit compter sur aucune affection
sa part; il n'avoit d'appui que dans sa pares
d'esprit et sa timidité. Les flatteurs du roi, se
jeunes favoris, le pressoient de gouverner lui
même; toujours il leur répondoit qu'il vouloi
le faire, qu'il attendoit seulement d'être hor

de l'embarras actuel. Richelieu sentoit donc qu'il lui convenoit que l'embarras actuel durât toujours; que d'une difficulté naquît une autre difficulté, d'un obstacle un autre obstacle; que la situation fût toujours si compliquée que son génie seul suffît à la maîtriser. Il avoit besoin de maintenir la guerre à perpétuité, soit qu'il y engageât directement la France, ou qu'il la fît intervenir seulement comme auxiliaire dans les querelles de ses voisins.

1628.

Toutefois, dans l'esprit de Richelieu, des motifs qu'il croyoit patriotiques, des sentimens qu'il estimoit lui-même généreux, se confondoient avec son intérêt personnel. Il ressentoit lui aussi cette haine et cette jalousie que de longues hostilités avoient inspirées à Henri IV, et à presque toute sa noblesse, contre l'Espagne et la politique espagnole; il croyoit faire acte de bon Français en rabaissant les ennemis héréditaires de la France; il croyoit que la gloire de la maison de Bourbon consistoit à humilier la maison d'Autriche; que la France ne se montroit grande que lorsqu'elle se faisoit craindre par ses voisins, ou obéir implicitement par ses alliés; que lorsqu'elle s'agrandissoit par des conquêtes : si c'étoit là des illusions de son esprit, il les avoit en commun avec tous ses contemporains, avec toute la noblesse militaire de son pays.

1628.

Aussi l'action que Richelieu exerçoit sur l'Europe, le travail continuel par lequel il ébranloit l'ordre social chez les nations étrangères, il maintenoit la guerre non pour obtenir par elle un traité de paix plus avantageux, mais pour ruiner plus complétement ses rivaux en prolongeant leurs calamités, cette action, disons-nous, quoiqu'elle soit réellement la portion la plus criminelle de sa conduite, constitue précisément ce qu'on nomme sa gloire et la gloire de la France pendant son administration; c'est aussi celle qui fut le plus long-temps imitée; après lui, Mazarin jugea de même que son intérêt personnel de premier ministre demandoit la continuation de la guerre; puis Louis XIV fut à son tour enivré par cette fausse gloire, parce qu'en commençant à régner il ne trouva chez ses courtisans, chez tout son peuple, d'autre idée de grandeur que celle qui s'attachoit à l'arrogance avec laquelle il traitoit tous les autres, à la valeur de ses soldats et à ses conquêtes. Ce fut le cardinal de Richelieu qui fit entrer le gouvernement français dans cette carrière d'usurpation, d'agrandissement, d'oppression qui fut poursuivie si long-temps pour le malheur de l'humanité, et qui, après trois quarts de siècle, amena enfin, dans la vieillesse de Louis XIV, une réaction si funeste pour la nation française et pour son chef.

Si Richelieu vouloit la guerre, s'il ne cherchoit point à l'éloigner ou à la terminer promptement par des négociations de bonne foi, il ne rencontroit non plus aucune bonne foi dans les puissances voisines avec lesquelles il avoit quelques intérêts à démêler. Aussi l'Espagne, l'empereur et le duc de Savoie lui fournissoient, par d'injustes agressions, des sujets fort légitimes de prendre les armes. Le duc Vincent II de Mantoue, troisième et dernier fils du duc Vincent Ier, étoit mort, le 26 décembre 1627. Son héritier légitime pour le duché de Mantoue étoit Charles, duc de Nevers, arrière-petit-fils de Frédéric II, duc de Mantoue, leur aïeul commun. César, duc de Guastalla, d'une branche cadette des Gonzague, issu du père de Frédéric II, fit mine cependant de lui disputer des droits incontestables. Quant au marquisat de Montferrat, érigé en duché en 1574, c'étoit un fief féminin qui, de droit, devoit appartenir à Marie de Gonzague, fille de François III, le seul des trois derniers ducs qui eût eu un enfant. Mais cette jeune personne fut mariée la veille de la mort de son oncle, par l'ordre de celui-ci, et avec dispense du pape, à Charles de Réthel, qui étoit alors à Mantoue, tandis que le duc de Nevers, père de Réthel, se trouvoit encore en France. Ainsi l'héritage entier des Gonzague devoit passer à la branche ca-

1628. dette, celle des ducs de Nevers. Toutefois Charles-Emmanuel, duc de Savoie, disputoit les droits de Marie, fille de sa fille, pour faire revivre ceux que la maison de Savoie avoit prétendu, un siècle auparavant, avoir sur le Montferrat, et que Charles-Quint avoit condamnés en 1536. (1)

Les droits du nouveau souverain, Charles II, duc de Mantoue, étoient si clairs, qu'il falloit manquer à toute pudeur pour les contester; mais il étoit né en France où son père avoit acquis le duché de Nevers par un mariage; il inspiroit de la défiance à la maison d'Autriche, comme sujet français, encore qu'il n'eût guère marqué que par la part qu'il avoit prise aux guerres civiles contre l'autorité royale; il étoit foible et bon à dépouiller; aussi, quoiqu'il eût été appelé par le dernier duc; qu'à son arrivée, le 17 janvier, il eût été accueilli avec empressement par les peuples et par les soldats, et qu'il fût maître des forteresses, l'empereur Ferdinand le sommoit de tout restituer à son compétiteur, le duc de Guastalla, qu'il avoit nommé commissaire impérial, et de venir en personne à sa cour, pour faire valoir ses droits; tandis que Charles-Emmanuel et Gonzalès de Cordoue, gouverneur espagnol du Milanais, étoient con-

(1) Art de vérifier les dates. T. XVII, p. 316 et suiv.

venus de partager entr'eux le Montferrat, et l'avoient immédiatement attaqué, chacun de son côté (1). 1628.

Richelieu, non plus que Louis XIII, n'avoit aucune affection pour le nouveau duc de Mantoue, qui, comme duc de Nevers, s'étoit montré un sujet fort remuant. Marie de Médicis se prétendoit offensée de ce qu'il avoit dit que ses ancêtres étoient depuis long-temps princes, à l'époque où ceux de cette reine n'étoient que marchands; elle avoit protesté avec violence que son fils Gaston n'épouseroit jamais une Gonzague. Toutefois, Richelieu jugeoit que l'honneur du roi seroit compromis, si l'Autriche faisoit éprouver à Nevers une criante injustice, uniquement parce qu'il étoit Français; d'ailleurs l'Italie, déjà opprimée par la prépondérance espagnole, le seroit toujours davantage, si l'héritage des Gonzague étoit réuni aux États de l'une ou l'autre branche de la maison d'Autriche. Une telle réunion alarmoit surtout les Vénitiens, seuls alliés qui fussent restés à la France dans la Péninsule. Pendant que Richelieu retenoit le roi au siége de La Rochelle, ce fut sur-

(1) *Aless. Zilioli Historie memor.* P. III, L. III, p. 86-89. — *Batt. Nani Stor. Veneta.* L. VII, p. 348 et seq. — *Botta Storia d'Italia.* T. IV, L. XIX, p. 339. — Bazin, Hist. de Louis XIII. T. II, p. 465. — Mém. de Richelieu. T. XXIV, L. XIX, p. 48.

1628 tout aux Vénitiens qu'il recommanda les intérêts du duc de Nevers (1); ou plutôt il chercha à les mettre en jeu à cette occasion, car il vouloit venger le duc de Nevers bien plutôt que le défendre; il vouloit empêcher que les voisins de la France s'agrandissent à ses dépens, sans se soucier de le sauver, et moins encore de sauver ses peuples.

Le nouveau duc de Mantoue ne s'étoit pas abandonné lui-même; engageant les grands biens qu'il possédoit en France, il y avoit fait lever une armée de douze mille fantassins et quinze cents chevaux que lui amenoit le marquis d'Uxelles, par la vallée de Barcelonnette; c'étoit au mois d'août 1628, et Marie de Médicis représentoit encore le roi à Paris; écoutant ses petites haines et ses petites jalousies contre la maison de Gonzague, ou sa prédilection pour l'Espagne et celle du cardinal de Bérulle, directeur de sa conscience, elle invita le maréchal de Créqui, commandant en Dauphiné, à contrarier l'expédition du marquis d'Uxelles. On lui refusa des vivres, on favorisa la désertion de ses soldats, on lui retrancha toutes les facilités sur lesquelles il comptoit, d'après les encouragemens de Richelieu. Il s'avança, toutefois, par la route de Château-Dauphin, mais

(1) *Battista Nani Storia Veneta.* Lib. VII, p. 351. — Richelieu. L. XIX, p. 193.

son avant-garde eut à peine passé la frontière qu'elle fut surprise dans la vallée de Saint-Pierre par le duc de Savoie, secondé par quatre mille Espagnols; elle fut mise en fuite; en se repliant sur l'armée, elle y porta le désordre, et bientôt toute la troupe du marquis d'Uxelles, étant rentrée sur le territoire de France, se débanda. (1)

1628.

Les Vénitiens prêtoient bien quelqu'argent au duc de Mantoue; ils lui donnoient des facilités pour acheter des vivres et enrôler des soldats, mais ils redoutoient de se brouiller avec la puissante maison d'Autriche, qui les tenoit enserrés entre ses États, et ils savoient bien le peu de fond qu'ils avoient à faire sur les promesses de la France. La cour de Rome négocioit en faveur du duc de Mantoue, mais elle s'en tenoit pour lui à de bonnes paroles. Avec ses seules forces, ce duc continua cependant à se défendre; il avoit dans Mantoue six mille fantassins et mille chevaux, pour la plupart français, qui lui étoient arrivés par l'État de Venise ou la Valteline; et à Casal de Montferrat, outre les milices du pays, il avoit quatre mille hommes et quatre cents chevaux qui y avoient

(1) *Batt. Nani St. Venet.* L. VII, p. 370. — *Alessandro Zilioli.* P. III, L. III, p. 95. — *Muratori Annali.* T. XV, p. 228. — *Botta Storia d'Italia.* T. IV, L. XX, p. 403. — Le Vassor, Hist. de Louis XIII. T. III, L. XXV, p. 218. — Bazin. T. II, p. 469. — Richelieu. L. XIX, p. 145, 147. — Guichenon. T. II, p. 419.

1628. filé un à un, avec beaucoup de dangers et de difficultés, par l'état de Gênes ou le Valais. Le marquis de Beuvron, l'adversaire de Boutteville, s'y étoit réfugié après son duel; il prit le commandement de la garnison, de concert avec M. de Guron, le négociateur que Richelieu avoit chargé de soutenir les intérêts du duc de Mantoue en Italie; ils défendirent Casal avec autant de valeur que d'intelligence contre Gonzalès de Cordoue qui s'étoit vanté de l'emporter en peu de semaines; mais, pendant ce temps, Charles-Emmanuel faisoit la conquête de la partie du Montferrat qu'il s'étoit réservée par son traité de partage avec le lieutenant du roi d'Espagne. (1)

Richelieu avoit compté que le duc de Savoie entendroit mieux ses propres intérêts que d'aider les Espagnols à se rendre maîtres d'une ville aussi forte que Casal, à moins de vingt lieues de Turin, car cette place, entre les mains d'un voisin ambitieux, ôteroit au Piémont toute indépendance; mais Charles-Emmanuel n'avoit qu'une mince opinion des talens militaires de Gonzalès de Cordoue auquel il s'étoit associé; il comptoit bien qu'avec douze mille fantassins et deux mille chevaux, le général espagnol, mal pourvu de munitions et d'argent, s'épuiseroit à ce siége sans prendre la ville; il laissoit

(1) *Batt. Nani.* L. VII, p. 367. — *Carlo Botta.* L. XIX, p. 339; et L. XX, p. 397.

même, dans ce but, passer de temps en temps des vivres et des soldats qui parvenoient aux assiégés. Charles-Emmanuel étoit aussi habile dans les intrigues que dans la conduite des armées, mais inquiet, ambitieux, sans foi, il éprouvoit les inconvéniens de la réputation qu'il s'étoit faite. Il comptoit que se trouvant avec une bonne armée, des places fortes, des magasins sur le théâtre de la guerre, il pourroit, au moment le plus critique, se faire payer au plus haut prix une perfidie, puisqu'il dépendroit de lui de ruiner l'allié auquel il auroit promis son assistance. Il offroit bien aux Espagnols de fermer le passage aux Français, mais c'étoit sous condition que les premiers l'aidassent à s'emparer de Gênes; de même il offroit aux Français de trahir pour eux les Espagnols, mais il demandoit en retour la couronne de Lombardie, et en attendant, comme gage de bonne volonté, l'abandon de la ville de Genève; de part et d'autre, on écoutoit ses demandes, on lui faisoit des offres, mais c'étoit avec tant de défiance, que rien ne pouvoit se terminer. (1)

Charles-Emmanuel crut qu'il avanceroit plus ses affaires en se mettant lui-même en possession de la récompense qu'il demandoit; il donna les mains, en conséquence, à une atroce conspiration contre la république de Gênes. Profitant de la discorde entre les nobles de l'ancien et du

(1) *Batt. Nani dell Historia Veneta.* L. VII, p. 355.

1628. nouveau portique, et de la jalousie du peuple contre les uns et les autres, il avoit excité un nommé Jules-César Vachero, que son audace et ses forfaits avoient signalé à l'admiration de la populace, à conjurer contre l'existence même de la république. Il lui avoit fourni de l'argent, des munitions et des soldats, pour s'emparer du palais public; le doge et les sénateurs devoient être jetés par les fenêtres; en même temps, tous les nobles qui s'assembloient aux places des Banchi et de San Siro devoient être massacrés: puis les conspirateurs devoient se répandre dans leurs maisons pour les piller et pour égorger leurs femmes et leurs enfans (1). C'étoit par de tels moyens que Charles-Emmanuel comptoit étendre sa domination: le sort qu'il destinoit alors à Gênes, il l'avoit destiné auparavant à Genève. Un des complices ayant révélé le complot, et la plupart des conjurés ayant été arrêtés, le duc les envoya redemander à Gênes, protestant qu'il traiteroit des nobles Génois qu'il avoit entre les mains comme le sénat traiteroit Vachero et ses complices. En même temps, il exigea de Gonzalès de Cordoue qu'il fît une semblable demande à la république, et Gonzalès redoutoit si fort de voir le Savoyard embrasser l'alliance française, qu'il se joignit au duc pour réclamer la mise en liberté des conjurés. Cette

(1) *Filippo Casoni Ann. di Genova.* T. V, L. III, p. 149. — *Botta.* L. XIX, p. 341.

intervention ne les sauva point du supplice, mais elle aliéna les Génois des Espagnols auxquels ils avoient été jusqu'alors si dévoués, et elle leur fit rechercher l'alliance de la France (1).

Le moment étoit enfin venu où cette alliance pouvoit être appuyée par une force imposante; la nouvelle de la prise de La Rochelle fut accueillie par les États italiens, auxquels l'indépendance de leur patrie étoit encore chère, comme le signal de leur délivrance. Richelieu leur avoit annoncé à plusieurs reprises qu'il n'attendoit que cet événement pour agir avec vigueur au delà des Alpes, et en effet il avoit l'intention d'engager Louis XIII à descendre lui-même en Piémont, au printemps suivant, avec une puissante armée. Louis XIII, brave et un peu fanfaron, étoit toujours séduit par la gloire de marcher lui-même à la tête de ses armées, tandis que son adversaire Philippe IV ne s'étoit jamais montré à ses soldats. D'autre part, sa mère, Marie de Médicis, étoit jalouse de ce que Richelieu l'entraînoit toujours loin d'elle. C'étoit dans les camps qu'il s'accoutumoit à ne consulter que son ministre et à ne plus écouter sa mère. Outre ce motif tout personnel, son cœur s'étoit d'autant plus attaché

(1) *Batt. Nani.* L. VII, p. 365. — *Fil. Casoni.* L. III, p. 156. — *Botta.* L. XIX, p. 370. — *Muratori Ann.* T. XV, p. 227.

1628. à la politique espagnole qu'il s'étoit plus tourné vers la bigoterie; et le directeur de sa conscience, le cardinal de Bérulle, lui représentoit les alliances que Richelieu faisoit contracter à son fils avec les hérétiques, comme une révolte contre l'Église elle-même. Marie s'opposoit donc de tout son crédit à l'expédition que Richelieu proposoit à son fils, et elle justifioit sa répugnance par sa tendresse de mère, par sa crainte d'exposer son fils chéri au danger des combats, à de nouvelles fatigues, et aux maladies. Richelieu croyoit peu à cette tendresse, mais il se sentoit contrarié, sous ce prétexte, dans toutes ses opérations. (1)

Richelieu avoit envoyé en Espagne un homme fort spirituel, Bautru, pour traiter avec le comte duc d'Olivarès, et proposer quelque expédient pour éviter la guerre, tel que de remettre la ville de Casal en dépôt, entre les mains d'une puissance neutre, pendant que les prétentions réciproques seroient discutées : dans ses Mémoires, il rapporte avec beaucoup de complaisance leurs longs entretiens, et les réponses piquantes que Bautru faisoit à Olivarès; mais quoique celui-ci insistât pour prolonger la négo

(1) Mém. de Richelieu. T. IV, L. XIX, p. 176, seq. — On est confondu de voir tous les petits rapports, tous les bavardages dont le grand ministre remplit à cette occasion ses Mémoires. — Fontenay-Mareuil. T. II, p. 124.

1628.

ciation, il ne faisoit aucune offre raisonnable, et il vouloit évidemment mettre à profit les habitudes dilatoires des Espagnols, comptant que, tandis qu'on discuteroit encore, Casal succomberoit à la famine (1). Richelieu fit comprendre au roi qu'à ces lenteurs affectées il falloit opposer toute l'impétuosité française, et presser tellement ses préparatifs pendant l'hiver, que Casal fût secouru le 15 mars, deux mois avant que les Espagnols songeassent à se mettre en mouvement (2). Louis XIII promit de partir dans deux jours, et consentit à ce que son ministre lui lût le soir même, en présence de la reine sa mère seulement et du père Suffren, son confesseur, un mémoire dans lequel étoit exposée toute la conduite qu'il lui conseilloit de suivre. Tout en ne s'adressant qu'au roi seul, Richelieu tenoit à avoir pour auditeurs la reine mère et le confesseur, afin de déjouer d'avance les intrigues qui prendroient pour base ou le soin de la santé du roi ou celui de sa conscience.

1629.

Ce mémoire est remarquable et par la clarté et la précision des vues politiques, et par la hardiesse de l'homme d'État qui profite de son caractère ecclésiastique pour donner une leçon à son souverain. La première partie est fort courte, la seconde fort longue au contraire.

(1) Mém. de Richelieu. L. XIX, p. 199-232.

(2) *Ibid.* L. XX, p. 238 246.

1629. Richelieu remontroit au roi que sa tâche consistoit désormais, pour l'intérieur du royaume, à achever de dompter les hérétiques du Languedoc, à raser toutes les places qui n'étoient pas aux frontières, à ramener les parlemens à l'obéissance, et à racheter le domaine, ce qui suffiroit pour doubler son revenu. Pour le dehors, la France ne devoit pas songer à étendre ses limites, mais à se donner la facilité de protéger tous les États foibles contre l'oppression de l'Espagne, et pour cela à s'assurer des postes pour pénétrer dans tous les pays voisins. Une puissante marine suffiroit déjà pour ouvrir l'abord à toutes les contrées du monde; mais il convenoit de plus de fortifier Metz et d'acquérir Strasbourg, pour avoir une entrée en Allemagne; de faire une citadelle à Versoix et d'acquérir la principauté de Neuchâtel, pour se rendre puissant en Savoie et en Suisse; de recouvrer le marquisat de Saluces, pour tenir les portes de l'Italie, et plus tard on pourroit songer encore à reconquérir la Navarre et à soumettre la Franche-Comté. (1)

Richelieu passe ensuite aux conseils qu'il donne au roi sur la réforme de son propre caractère; il y consacre trente pages, et aucun souverain ne s'étoit encore entendu donner des leçons si sévères, ni qui décelassent une connois-

(1) Mém. de Richelieu. L. XX, p. 247-250.

sance si profonde de son esprit et de ses foiblesses. Comme de raison, le ministre commence bien par quelques éloges. « Il représenta que « Sa Majesté étoit très bon, vertueux, secret, « courageux, et amateur de gloire; mais qu'on « pouvoit dire avec vérité qu'il étoit extrême- « ment prompt, soupçonneux, jaloux, quelque- « fois susceptible de diverses aversions passa- « gères, et des premières impressions, au « préjudice du tiers et du quart; enfin, sujet « à quelque variété d'humeur, et diverses in- « clinations. » Puis, quand Richelieu reprend une à une ces foiblesses, on y voit Louis XIII tout entier, haïssable et méprisable, tel à peu près que l'a jugé la postérité. Si soupçonneux « que si deux personnes parloient ensemble, « il en entroit en ombrage ! Si jaloux de son « frère et si médisant qu'il ne pouvoit se tenir « d'en mal parler, ainsi que de ceux qui « étoient auprès de lui, ce qui ne manquoit ja- « mais de leur être rapporté ensuite; si défiant « de ses ministres qu'il ne leur permettoit de « rien prendre sur eux, encore qu'il ne pût « point se résoudre à vaquer lui-même à ses af- « faires avec assiduité et autorité tout ensemble. » Richelieu demandoit au roi « de s'étudier à faire « perdre l'opinion que beaucoup avoient, qu'un « service rendu à S. M. étoit tellement perdu « en sa mémoire qu'elle ne s'en souvenoit plus

1629

1629. « trois jours après; que l'honneur du sujet n'a
« point de prix dans la bouche de son prince,
« et qu'au lieu d'excuser les défauts de ceux qui
« sont sous sa charge, il les relève, et ravale
« les bonnes actions qu'il devroit fai re valoir....
« que S. M. donnoit si peu d'attention à ses
« affaires, et improuvoit si facilement les expé-
« diens qu'on lui proposoit pour les faire réussir,
« qu'elle étouffoit les meilleurs desseins dans
« l'esprit et le cœur de ceux qui étoient les plus
« capables. » Il lui rappeloit « que M. de Luynes
« avoit souvent dit qu'il avoit remarqué que
« S. M., de son inclination naturelle, se portoit
« plus volontiers aux sévérités qu'aux grâces.
« et qu'il avoit plus d'aversion à faire du bien
« que du mal.... qu'une des choses qui préju-
« dicioient au règne de S. M. étoit qu'on pensoit
« qu'elle n'agissoit pas d'elle-même; qu'elle
« s'attachoit plus volontiers aux choses petites
« qu'aux grandes et importantes, et que le gou-
« vernement de l'État lui étoit indifférent....
« que l'humeur du roi le portoit à aimer mieux
« faire du bien à des personnes presqu'incon-
« nues qu'à des proches, alliés ou amis de ceux
« qui avoient l'honneur de le servir auprès de
« sa personne. » (1)

Richelieu assure que le roi entendit le tout « avec autant de patience que *l'humeur de la*

(1) Mém. de Richelieu. L. XX, p. 250-284.

« *plus grande part des grands en donne aux plus* « *importantes affaires :* il dit au cardinal qu'il « étoit résolu d'en faire profit, mais qu'il ne fal- « loit point parler de sa retraite, » car Richelieu l'avoit de nouveau demandée sous prétexte de sa santé. La patience de la reine mère avoit bien aussi été mise à l'épreuve, car quelques traits du pinceau en faisant le portrait de son fils avoient porté sur elle. Pour calmer son mécontentement, le roi, dans un lit de justice qu'il tint au commencement de janvier 1629, la déclara régente, pendant son absence, des provinces situées en deçà de la Loire, et le même jour il se mit en route pour le Dauphiné. (1)

1629.

Dans ce même lit de justice, le garde des sceaux, Michel de Marillac présenta une longue ordonnance, ou plutôt un code tout entier, sur la juridiction ecclésiastique, l'administration de la justice, le droit civil, le droit criminel, les revenus et le droit maritime, qu'il avoit compilé avec beaucoup de soin d'après les cahiers des états-généraux et des assemblées des notables. Mais le parlement avoit déjà, une première fois, repoussé cette ordonnance, sans entrer dans l'examen du fond, et uniquement d'après la

(1) Selon Richelieu, c'étoit le 4 janvier, les autres disent le 15. L. XX, p. 284. — Le Vassor. L. XXVI, p. 288. — Bazin. T. III, p. 13. — Bassompierre. T. III, p. 187.

1629. jalousie qu'il ressentoit toujours contre le pouvoir législatif des assemblées nationales. Il l'avoit nommée en dérision le code Michau. (1) Son auteur, Michel de Marillac, avoit compté y attacher sa renommée ; aussi le discours qu'il adressa au parlement, en présentant de nouveau ce code dans un lit de justice, avec tout le déploiement de l'autorité royale, étoit-il sévère ; il y prenoit à tâche de ne laisser au corps judiciaire aucune autorité législative. « Nos rois « disoit-il, ne sont pas sur le pied des autres « rois de la terre ; ils ont des prérogatives par« ticulières, et une éminence de pouvoir e « d'autorité que les autres n'ont point. Quand « ils nous parlent, nous ne considérons que la « puissance de celui qui commande ; son pou« voir souverain est la règle de notre obéissance. » Il affirmoit que les rois ne faisoient enregistrer leurs ordonnances au parlement que pour garantir leur authenticité, et leur conservation dans un dépôt inviolable. Ils avoient, il est vrai, souvent écouté à cette occasion les remontrances des hommes sages qui se trouvoient dans cette compagnie, comme ils auroient écouté celles du moindre de leurs sujets, «sans opinion d'autorité ni créance d'attribution. » Mais le parlement ayant quelquefois, dans le temps où l'État étoit foible, cherché à se faire un droit de ces remon-

(1) Isambert, Anc. lois. T. XVI, p. 223-344.

trances, le roi vouloit désormais que ses ordonnances fussent gardées et observées nonobstant toutes remontrances, nonobstant aussi qu'elles n'aient été publiées dans aucune des cours. (1) Ces doctrines étoient bien conformes aux sentimens de Richelieu à l'égard du parlement; mais il n'aimoit pas Marillac, il le regardoit comme le successeur que lui destinoit la reine mère; il vit avec plaisir le parlement s'irriter contre lui, et couvrir de ridicule le code Michau, sans se donner la peine d'examiner tout ce qu'il contenoit de bon et d'utile : des remontrances furent adressées presque chaque jour à la reine, pour la faire surseoir à l'envoi du code dans les provinces jusqu'au retour du roi, après lequel Richelieu le laissa tomber dans l'oubli. (2)

1629.

Le roi partit le 4 janvier en sortant du parlement. Il prenoit son chemin par la Champagne et la Bourgogne; il évitoit la route de Roanne et de Lyon, où la peste s'étoit déclarée; dans la dernière ville elle avoit enlevé quarante mille personnes ; on l'attribuoit aux troupes que le marquis d'Uxelles y avoit rassemblées l'été précédent pour les conduire en Italie. Les effroyables souffrances de la guerre faisoient

(1) Code Michau. §. 1. — Lois franç. T. XVI, p. 225. — Le Vassor. L. XXVI, p. 290. — Bazin. T. III, p. 14.

(2) Lois françaises. T. XVI, p. 342. — Mémoires de Richelieu. L. XX, p. 284-294.

1629 éclater la peste dans les pays dont les habitans étoient réduits au désespoir, puis la marche des armées et leur intempérance la répandoit ensuite de contrées en contrées. Entre les soldats que Louis XIII devoit conduire en Piémont plusieurs avoient traversé Lyon pendant que la contagion y étoit le plus épouvantable, ce fu aussi la route que suivit Bassompierre (1). Tou tefois les Italiens attribuèrent la peste qui peu d mois plus tard ravagea leur malheureux pays aux troupes féroces que Collalto y amena d'Al lemagne. En France comme en Lombardie l peuple, rendu furieux par cette calamité, s figura qu'il y avoit des hommes qui se plai soient à la répandre, et beaucoup de malheu reux furent déchirés par des insurgés, beaucou d'autres furent envoyés à l'échafaud par de juges, comme « engraisseurs de portes et infec teurs publics. (2) »

Monsieur le prince (de Condé) se présent au roi à son passage à Bray-sur-Seine pou obtenir de rentrer en grâce et de revenir à la cour. Il eut aussi un entretien secret avec Richelieu, où il n'épargna pour le gagner, ni le bassesses, ni les dénonciations contre tous ceux qui prenant confiance en lui, lui avaient laiss entrevoir leur mécontentement. Il obtint ains

(1) Bassompierre. T. III, p. 187.

(2) Bazin. T. III, p. 17. — Richelieu. T. V, L. XX, p. 31

permission d'aller faire un tour à Paris, pourvu qu'il n'y fît pas un long séjour (1). Monsieur (Gaston duc d'Orléans) devoit faire la campagne avec le roi, et il avoit reçu cinquante mille écus pour faire ses préparatifs, mais il prétendit qu'il n'auroit point à l'armée un poste digne de sa naissance, car le cardinal y feroit non pas seulement sa charge, mais celle du roi encore. Il quitta donc les troupes en marche pour se retirer dans sa principauté de Dombes (2). Le cardinal comprit fort bien que tous ses ennemis, encouragés par la reine mère, alloient profiter de son absence pour intriguer contre lui. Il lui arrivoit en même temps chaque jour de nouvelles propositions d'Espagne, mais tellement contradictoires, qu'il étoit évident que le comte duc Olivarès ne songeoit qu'à amuser la France jusqu'à ce que Casal eût été réduit à capituler. Aussi M. de Bautru eut ordre de demander son audience de congé. (3)

1629.

Le roi et le cardinal étoient arrivés à Grenoble le 14 février; les maréchaux de Schomberg, de Bassompierre et de Créqui vinrent les y joindre. Les ordres donnés d'avance avoient été mal exécutés, et le cardinal ne trouva rien de prêt pour passer la montagne; mais avec sa

(1) Richelieu. T. V, L. XX, p. 303.
(2) Bassompierre, p. 187.
(3) Richelieu. L. XX, p. 307-324.

1629. rare activité, réunissant les offices de général, de surintendant et de munitionnaire, il fit arriver les vivres qui manquoient encore, et engager l'artillerie dans les pénibles sentiers du Mont-Genèvre, qui débouchent à Suse. Le roi partit de Grenoble le 22 février, et le 1er mars, quoique le temps fût très rigoureux, il passa le Mont Genèvre et vint coucher à Oux, toujours sur terre de France. (1) C'est là que le prince de Piémont, son beau-frère, vint le trouver le mars. Il assura qu'il étoit venu « pour offrir au « roi tout ce qui dépendoit des États de M. de « Savoie, et trouver un moyen honorable pour « se dégager d'avec les Espagnols. » Les négociateurs savoyards qui l'avoient précédé, avoient de nouveau offert la coopération de leur maître, pourvu que la France ne l'empêchât point de conquérir Gênes et Genève. Le prince de Piémont ne se compromit pas par des offres si déloyales, et Richelieu, de son côté, lui déclara que l'intention du roi étoit de secourir Casal, sans troubler le reste de l'Italie; qu'il maintenoit au duc de Savoie l'offre qu'il lui avoit faite dès le commencement de lui abandonner Trino en Montferrat, avec un district rapportant quinze mille écus de rente en contributions. Que par cet arrangement l'honneur du duc étoit à couvert,

(1) Richelieu. L. XX, p. 324. — Bassompierre. T. III p. 189.

puisqu'encore qu'il cédât à la force, il ne compromettoit nullement ses alliés. Le prince de Piémont parut persuadé, il emporta le projet de traité, promettant de le renvoyer le lendemain signé par son père, mais le lendemain il demanda un nouveau délai. (1)

1629.

Charles-Emmanuel comptoit sur les barricades qu'il avoit élevées auprès de Suse; il y a là une gorge étroite au travers des rochers, où l'armée devoit s'engager dès qu'elle avoit dépassé les frontières de France. Les Savoyards l'avoient fermée de trois rangs d'épaisses palissades garnies de soldats; le comte de Verrue s'y trouvoit avec environ deux mille hommes; mais le duc de Savoie et son fils arrivoient avec des forces plus considérables, auxquelles Gonzalès de Cordoue avoit joint quatre mille Espagnols. Toutefois, deux petits corps de chasseurs des montagnes français, s'avançant par des sentiers escarpés, avoient réussi à tourner les barricades, en même temps qu'on les attaquoit de front avec de l'artillerie. C'étoit le 6 mars, et la terre étoit couverte de neiges profondes; cependant l'attaque, commencée à huit heures du matin, dura fort peu; les barricades furent emportées avec cette impétuosité française, long-temps le

(1) Richelieu. L. XX, p. 345. — Bassompierre. T. III, p. 189. — Fontenay-Mareuil. T. II, p. 132. — Le Vassor. L. XXVI, p. 315. — Bazin. T. III, p. 19.

1629. caractère de la noblesse seulement, mais qu
étoit devenu celui de toute l'armée; plus de
deux cents des plus grands seigneurs de la cou
s'étoient rangés parmi les volontaires. (1)

Ce brillant fait d'armes avoit fait sentir au du
de Savoie le danger de la résistance, mais d'autr
part, Richelieu étoit impatient d'en profiter pou
traiter avec lui. Les vivres qu'il avoit apporté
de loin se consumoient rapidement dans ce
montagnes désertes ; Casal étoit réduit à la der
nière extrémité, et l'armée, avant d'y arrive
avoit encore bien des passages où les Savoyard
secondés par les Espagnols, pouvoient lui opp
ser une résistance obstinée. Comme vainqueu
le roi avoit, de meilleure grâce, à faire les pre
mières démarches pour offrir la paix. Lou
envoya Senneterre déclarer au duc Charles-
Emmanuel qu'il étoit bien fâché que le beau-
père de sa sœur l'eût contraint à prendre pa
force ce qu'il avoit compté obtenir de sa courtoi-
sie; que cependant il ne vouloit point se prévaloi
de ses avantages, et que si le duc vouloit vivre
avec Sa Majesté, comme il devoit, il lui don
noit parole de ne rien entreprendre contre se
États, où il ne vouloit que passer en payant, e

(1) Richelieu. L. XX, p. 350. — Bassompierre. T. III
p. 191. — Fontenay-Mar. T. II, p. 133. — Le Vassor. L. XXVI
p. 318. — *Botta*. L. XX, p. 406. — Bazin. T. III, p. 20. -
Guichenon, p. 422.

vivre en ami. La négociation fut bientôt conclue, et un traité fut signé le 11 mars, par lequel le duc de Savoie s'engageoit à accorder le passage à l'armée qui se dirigeoit sur le Montferrat tant pour l'aller que pour le retour, et à fournir pour le ravitaillement de la ville de Casal, les vivres, les munitions de guerre, et autres choses nécessaires que le roi paieroit au prix des trois derniers marchés. Le roi promettoit que le duc de Mantoue céderoit à celui de Savoie, en compensation de ses droits sur le Montferrat, Trino, avec un district valant quinze mille écus d'or de rente. La ville et la citadelle de Suse étoient livrées aux Français pour garantie de ce traité.(1)

1629.

C'étoit avec l'assentiment de Gonzalès de Cordoue que le duc de Savoie avoit traité. Ce général se sentoit trop foible pour défendre la Lombardie, si Louis, avec sa belle armée qui passoit trente mille hommes, venoit à l'attaquer. Il consentit donc à retirer ses troupes du Montferrat, avant que les Français s'y montrassent. Il promit que sa cour ratifieroit le traité de Suse dans six semaines, et que l'empereur accorderoit au duc de Mantoue l'investiture qu'il demandoit. Richelieu comptoit fort peu, il est

(1) Richelieu. L. XX, p. 359. — Bassompierre. T. III, p. 197. — Fontenay-Mar. T. II, p. 135. — Le Vassor. L. XXVI, p. 321. — Flassan, Diplom. franç. T. II, L. IV, p. 420. — *Botta Storia d'Italia*. L. XX, p. 406. — Bazin. T. III, p. 22.

vrai, sur l'exécution de ces promesses. Aussi, tandis que M. de Toiras conduisoit à Casal cinq mille Français, et qu'on y introduisoit les vivres et les munitions promis par le duc de Savoie, il travailloit avec activité à conclure une ligue entre la France, la république de Venise, les ducs de Savoie et de Mantoue et le pape, pour le maintien de l'indépendance de l'Italie, et la garantie de ses États. Les quatre premières puissances signèrent cette ligue le 8 avril, mais le pape qui étoit entré d'abord avec zèle dans la négociation, s'en retira en déclarant que son devoir étoit de demeurer neutre entre les parties. (1)

Richelieu sentoit fort bien que les affaires d'Italie n'étoient point terminées, encore que mille charges de blé et une provision de vins fussent entrés dans Casal, le 18 mars, et que la garnison nouvelle y fût arrivée sous les ordres de Toiras. Mais le duc de Guise qui s'étoit engagé à ravitailler cette ville par la rivière de Gênes, avec la flotte provençale, avoit tellement manqué ou d'habileté ou de zèle, que le cardinal en conservoit contre lui un vif ressentiment; les Espagnols s'étoient retirés du Montferrat avec de belles promesses, que la cour de

(1) Richelieu. L. XX, p. 365. — Fontenay-Mar., p. 138. — Bassompierre, p. 201. — *Batt. Nani.* L. VII, p. 388. — *Aless. Zilioli.* P. III, L. III, p. 120. — Le Vassor. L. XXVI, p. 330.

Madrid pouvoit ne pas se croire tenue d'exécuter : il étoit moins probable encore que l'empereur se regardât comme lié par les engagemens de Gonzalès de Cordoue, et le duc de Mantoue lui-même n'espéroit point recevoir l'investiture. Pendant ce temps, les négociations recommençoient avec Charles-Emmanuel ; il offroit de nouveau son alliance pour tromper les Espagnols, et les chasser de la Lombardie ; il assuroit que toutes les puissances italiennes soupiroient après le moment où les Français reparoîtroient en deçà des Alpes, et qu'elles verroient en eux des libérateurs ; mais, pour changer de parti, il demandoit une récompense immédiate, et il vouloit que la France lui abandonnât ou Genève ou Gênes. Richelieu mit en délibération laquelle de ces deux républiques il lui conviendroit le mieux de sacrifier. En abandonnant Genève, il perdoit toute communication avec la Suisse, car la Franche-Comté étoit toujours espagnole, et l'on regardoit encore les régimens suisses comme une partie essentielle des armées françaises ; en sacrifiant Gênes, c'étoit au contraire la communication de l'Espagne avec l'Italie qu'il interceptoit. « Toutes ces considérations bien ba« lancées, dit Richelieu, le roi se résolut « d'offrir à M. de Savoie d'entendre à l'entre« prise de Gênes... Mais tout cela enfin se ré« duisit à rien, à cause de l'irrésolution de

1629.

1629. « l'esprit du duc de Savoie, foible et rusé, qu
« donnoit toutes sortes d'ouverture, et ne résol
« voit aucune chose. » (1)

Richelieu avoit dit au roi, dans son mémoire
qu'un des défauts du monarque étoit de se dé
goûter de ses affaires avant que d'en être a
milieu, et d'imputer ensuite le mauvais succè
de celles qu'il abandonnoit prématurément,
ceux qui les avoient conseillées (2). Louis XII
avoit fort bien bravé le froid, la fatigue et l
danger, pour pénétrer jusqu'à Suse au com
mencement de mars; arrivé là, il s'ennuyoi
dans l'inaction, et l'on couroit à toute heure le
risque de le voir repartir, quand même il de-
vroit tout perdre. Richelieu essaya de le fixer
par le traité qu'il négocioit alors même avec
l'Angleterre; bientôt il vit que Louis n'y don-
noit ni assez d'attention, ni assez d'intérêt
pour le comprendre. Il s'agissoit toujours de
contenir et d'humilier la maison d'Autriche. Le
Danemarck, la Hollande et Venise qui désiroient
replacer la France à la tête des défenseurs des
libertés politiques et religieuses de l'Europe,
avoient travaillé avec ardeur à la réconcilier
avec l'Angleterre, car ils se figuroient trouver
encore dans celle-ci la puissance qu'elle exer-
çoit au temps d'Elisabeth, et ils ne voyoient

(1) Mém. de Richelieu. L. XX, p. 372-381.
(2) Richelieu. L. XX, p. 260.

point que la lutte entre Charles Ier et son peuple le laissoit sans forces au dehors. Le roi anglais insistoit toujours pour faire comprendre les huguenots de France dans son traité; Richelieu s'y refusa absolument. Il fut plus coulant, quant à l'exécution des conditions du contrat de mariage relatives aux Français de la maison de la reine, il en laissa la décision à la reine elle-même; aucun autre article ne présentoit de difficulté, en sorte que tout fut conclu à Londres, le 4 avril, par les ambassadeurs des puissances médiatrices; la paix fut signée à Suse, le 24 avril, et publiée seulement le 20 mai. (1)

1629.

Le roi étoit reparti de Suse, le 28 avril, pour repasser les monts, et joindre une autre armée qu'il faisoit assembler à Valence. En vain l'ambassadeur de Venise lui avoit remontré qu'il compromettoit par là sa puissance en Italie; que l'empereur et le roi d'Espagne recommenceroient les hostilités contre Mantoue dès qu'ils le verroient s'éloigner; que le duc de Savoie changeroit de nouveau de parti, et que la ligue d'Italie, qui n'étoit encore que sur le papier, se dissoudroit. Peut-être Richelieu en jugeoit-il lui-même ainsi; mais il falloit, avant tout, pourvoir à l'inquiétude et à l'ennui de Louis, de même qu'aux intrigues qui pulluloient autour

(1) Richelieu. L. XX, p. 417-424. — Le Vassor. L. XXVI, p. 333. — *Vittorio Siri Mem. recondit.* T. VI, p. 653.

1629. de Marie de Médicis contre le premier ministre. Le maréchal de Schomberg fut chargé d'assembler des forces au Pont-de-Beauvoisin, afin d'être prêt à entrer en Savoie, et de contenir par cette crainte le duc Charles-Emmanuel, tandis que Louis XIII se chargea de poursuivre la guerre contre le duc de Rohan et les huguenots, et de leur enlever Privas. (1)

Le duc de Rohan, dont la persistance dans la guerre civile étoit funeste aux intérêts du protestantisme en Europe, paroissoit sentir lui-même qu'il étoit réduit aux dernières extrémités; aussi se résigna-t-il à accepter l'assistance des ennemis tout ensemble de sa patrie et de sa religion. Son agent, nommé Clauzel, signa le 3 mai, à Madrid, avec un secrétaire d'État de la cour d'Espagne, un traité par lequel Philippe IV promettoit de lui payer annuellement 300,000 ducats pour maintenir son armée, et 40,000 pour lui-même, tandis que Rohan s'engageoit, en retour, à entretenir quatorze mille hommes sur pied, et à continuer la guerre civile pour faire ainsi une diversion puissante en faveur du roi d'Espagne. (2)

Le parti huguenot, pour lequel Rohan a-

(1) Bassompierre. T. III, p. 211. — Richelieu. L. X, p. 390. — *Batt. Nani Storia Veneta.* L. VII, p. 392. — Vassor. L. XXVI, p. 334.

(2) Le Vassor. L. XXVI, p. 310. — Bazin. T. III, p. 2

1629.

ceptoit les subsides de ses plus ardens persécuteurs, n'étoit pas seulement infiniment réduit, il étoit encore divisé par la discorde et la défiance. Chaque ville protestante redoutoit d'être entraînée par le général du parti plus loin qu'elle ne vouloit aller, puis d'être sacrifiée s'il venoit à traiter. Rohan avoit bien obtenu, d'une assemblée de députés qu'il avoit convoquée à Nismes, une protestation violente contre les déclarations du roi; mais les communes mêmes qui avoient envoyé ces députés ne se tenoient point pour liées par leurs délibérations; c'étoient autant de républiques dont la fédération étoit mal affermie, et qui ne vouloient point laisser sortir de leurs murailles ni leurs hommes ni leur argent. (1)

Richelieu traça lui-même le plan de la campagne qu'il engageoit le roi à commencer. Le maréchal d'Estrées, le duc de Montmorency et le maréchal de Schomberg devoient, s'il étoit possible, rassembler cinquante mille hommes dans le midi, dont une partie seroit destinée au siége de Privas, et à ruiner les villes huguenotes ; l'autre seroit prête pour renforcer l'armée d'Italie (2). Louis XIII, arrivé le 8 mai à Valence, en repartit le 14 pour le Vivarais.

(1) Mém. du duc de Rohan. T. XVIII, p. 408.
(2) Richelieu. L. XX, p. 391.

1629. Dès le 19, Richelieu vint le rejoindre avec Bassompierre et neuf mille hommes qu'il lui amenoit de l'armée d'Italie. Le cardinal, qui ambitionnoit avant toute autre la réputation de grand homme de guerre, assure qu'il indiqua, le premier, par quel côté on pouvoit attaquer Privas avec avantage. Les habitans, qui avoient soutenu avec valeur les premiers assauts, furent tout à coup saisis d'une terreur panique; ils s'enfuirent dans la campagne pendant une trêve qui leur avoit été accordée pour quelques heures, tandis que les soldats se retirèrent dans l'un des forts. C'étoit le 28 mai; André Montbrun, qui commandoit dans ce fort, offrit de capituler; mais Louis XIII regardoit les huit cents soldats que Montbrun avoit sous ses ordres comme les meilleurs de l'armée rebelle; il ne voulut les recevoir qu'à discrétion; l'explosion d'un magasin à poudre, comme ils ouvroient leurs portes, servit de prétexte à la fureur des vainqueurs: tout fut égorgé. En même temps les troupes royales ramenoient les bourgeois qui s'étoient enfuis dans les montagnes; cinquante d'entre eux furent pendus, les autres furent envoyés aux galères, et la florissante ville de Privas fut détruite par l'incendie. Richelieu étoit au lit, malade, pendant cette horrible exécution; mais c'étoit dans de telles occasions que Louis XIII faisoit le roi, et se croyoit vraiment général

d'armée. Il déclara tous les biens des habitans de Privas confisqués à la couronne. (1)

1629.

L'armée du roi entra ensuite dans les Cévennes; en même temps, Condé et Épernon ravageoient les campagnes autour de Montauban; le duc d'Estrées faisoit le dégât dans celles de Nismes, d'autres corps des troupes royales ruinoient les entours de Castres et de Milhaud; de toutes parts on invoquoit les secours du duc de Rohan, qui, loin de pouvoir diviser ses forces, n'étoit pas en état, en les tenant rassemblées, de faire tête à l'ennemi. Il jugea enfin lui-même qu'une lutte plus prolongée, en aggravant les calamités du Languedoc, serviroit de prétexte au roi pour supprimer toutes les garanties accordées jusqu'alors aux religionnaires. Un nouvel orage grondoit sur l'Italie. Le général impérial Collalto forçoit les passages des Grisons. Richelieu devoit, de son côté, désirer la paix à l'intérieur. Le duc de Rohan la lui fit demander; il lui remontra l'imprudence de pousser au désespoir des hommes qui avoient fait preuve de bravoure. Richelieu vouloit la paix en effet; mais il vouloit aussi que ce fût la dernière. Il avoit contraint les grands, et les gouverneurs de province à lui remettre leurs places fortes; il ne

(1) Mém. de Richelieu. L. XX, p. 434-438. — Rohan, p. 416-421. — Bassompierre, p. 216-219. — Le Vassor. L. XXVI, p. 353. — *Vittorio Siri.* T. VI, p. 670. — Bazin. T. III, p. 30-33.

1629. vouloit pas en laisser aux huguenots. Il répondit que la démolition de toutes les fortifications des villes protestantes étoit la seule base sur laquelle il voulût traiter. Rohan avoit engagé l'assemblée des députés de la religion à se transporter à Anduze. Il réussit à lui faire comprendre que le moment de céder étoit arrivé. Il n'eut pas le même succès dans les conseils des villes. Chacune, concentrant tout son intérêt sur elle-même, s'étoit refusée aux grands efforts qu'on lui demandoit pour la cause commune; mais chacune aussi protestoit qu'elle défendroit à outrance ses remparts. (1)

Enfin la paix, qui mit un terme aux guerres de religion, fut conclue à Alais, le 28 juin 1629. Par elle le roi recevoit en grâce les ducs de Rohan et de Soubise, et les villes armées de Languedoc, Vivarais et Guienne, sous la seule condition de poser les armes, de raser leurs fortifications, et de faire serment de fidélité au roi. Le culte catholique devoit être rétabli partout où il avoit été interrompu, mais l'exercice libre de leur religion étoit garanti aux réformés. On promit au duc de Rohan cent mille écus, comme indemnité de ses maisons détruites et de ses forêts abattues, et il put, sous la protection du

(1) Mém. de Richelieu. L. XX, p. 441-467. — Rohan, p. 423-431. — Bassompierre, p. 120. — Fontenay-Mar., p. 164. — Le Vassor. L. XXVI, p. 361. — Bazin. T. III, p. 36.

roi, se retirer à Venise, où sa femme se trouvoit déjà. La seule ville de Montauban, jusqu'alors forteresse imprenable des protestans, résista long-temps avant d'accepter cette paix; il fallut faire avancer des troupes contre elle; toutefois, les hostilités ne se renouvelèrent point. Bassompierre fut reçu le 18 août dans la ville. Richelieu y fit lui-même son entrée le 20 août; il fit commencer sous ses yeux la démolition des fortifications, et il dit la première messe dans l'église, qu'il fit rendre au culte catholique. (1)

Richelieu, occupé de rétablir quelque ordre dans les finances, vouloit supprimer les priviléges du Languedoc, relatifs aux tailles, et dans ce but, établir un bureau ou siége d'élection dans chacun des vingt-deux diocèses de la province; l'édit qu'il fit rendre par le roi dans ce but fut repoussé par l'assemblée des Etats, qui étoit alors réunie à Pézenas. Il n'étoit pas facile de faire céder Richelieu : il étoit jaloux du crédit du duc de Montmorency dans cette province dont il étoit gouverneur; il ne voulut écouter ni les plaintes des Languedociens ruinés par la guerre civile, et désolés en même temps par la peste qui avoit éclaté dans plusieurs villes, ni leur répugnance pour les procédés vexatoires

(1) Richelieu, p. 467-491. — Rohan, p. 432-441. — Bassompierre, p. 223-231. — Fontenay-Mar., p. 165. — Le Vassor. L. XXVI, p. 363-367.

1629. des siéges d'élection. Il obtint de la foiblesse de Montmorency qu'il abandonneroit les priviléges de ses administrés; il réunit la cour des comptes avec la cour des aides à Montpellier, pour les rendre plus souples en les remaniant; enfin, le 2 août 1629, il cassa les États du Languedoc, en donnant à entendre qu'ils demeureroient supprimés pour jamais; cependant, deux ans plus tard, il en permit le rétablissement. (1)

Richelieu avoit fait repartir le roi pour Paris, pour le soustraire au mauvais air et à la contagion de la peste; lui-même, quoique sans cesse arrêté par la maladie, il avoit bravé tous les dangers, et il avoit dompté toutes les résistances. Au milieu de septembre il rejoignit à Fontainebleau le roi qui y étoit depuis deux mois. De plus grandes affaires l'y attendoient encore, car des nouvelles désastreuses étoient arrivées d'Italie, où la guerre éclatoit de nouveau de toutes parts. Mais tandis que toute la puissance de son génie étoit réclamée par les plus graves intérêts, il se trouva à la cour traversé par de misérables intrigues, qui menaçoient son crédit et son existence même. Son ancienne protectrice, Marie de Médicis, étoit parvenue à l'âge de cinquante-sept ans; Richelieu ne lui montroit plus cette déférence affectueuse avec laquelle il l'approchoit dans sa

(1) Hist. gén. de Languedoc. L. XLIII, p. 573-576. — Richelieu. L. XX, p. 474. — Le Vassor. L. XXVII, p. 372

jeunesse, et la reine voyoit dans ce changement la preuve de l'ingratitude et de la présomption de son ancien favori; en même temps ses inclinations avoient toujours été espagnoles, et depuis qu'elle avoit pris pour directeur de sa conscience le cardinal de Bérulle, elle s'étoit confirmée dans ses préventions; elle se scandalisoit de l'appui que Richelieu vouloit donner aux protestans ennemis de l'Autriche, et elle ne vouloit pas que son fils se proposât d'autre but dans sa politique que l'extirpation de l'hérésie.

1629.

Aux ressentimens de la reine se mêloient ceux de Gaston, duc d'Orléans, son second fils, pour qui elle avoit de la prédilection; d'autant que, jusqu'à un certain point, il étoit dépendant d'elle, tandis qu'elle-même dépendoit de l'aîné. En 1628, le duc d'Orléans avoit annoncé son désir d'épouser Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, et sa mère avoit protesté avec chaleur contre cette alliance. On a dit, il est vrai, que l'un jouoit l'amour et l'autre la colère pour dissiper la jalousie que le roi ressentoit de l'intimité de Gaston avec sa mère. Si c'étoit un jeu, il fut poussé assez loin; Gaston feignit de vouloir enlever la princesse qui étoit à Coulommiers, chez sa tante la duchesse de Longueville; il le fit savoir cependant à sa mère, qui fit aussitôt, le 11 mars, enfermer la tante et la nièce au château de Vincennes. C'étoit juste-

1629. ment le moment où le roi passoit les Alpes pour secourir le père de cette princesse. Au bout de peu de jours ces dames furent relâchées; mais au lieu de se plaindre de sa mère ce fut contre le roi et son ministre que Gaston bouda; il ne voulut pas se trouver sur le passage de Louis XIII comme celui-ci revenoit à Paris, et peu de jours avant l'arrivée de Richelieu à Fontainebleau il se retira à la cour du duc de Lorraine, déclarant qu'il ne se croyoit pas en sûreté dans le royaume, tandis qu'un ministre favori y étoit investi d'un si grand pouvoir. (1)

Le 14 septembre, quand Richelieu arriva à Fontainebleau, le roi lui fit fort bon accueil, mais la reine mère lui témoigna son humeur et sa colère, avec toute la passion, toute l'imprudence qu'elle avoit toujours mise dans sa conduite. Le cardinal affecta le plus vif désespoir, il parla à la reine mère, il lui écrivit avec une extrême soumission : il offrit sa démission, déclarant qu'il ne se croyoit plus propre au pouvoir dès l'instant qu'il ne lui étoit plus agréable. Le roi se chargea de les réconcilier; et, en effet, pour quelque temps l'harmonie parut rétablie entre eux. La mort du cardinal de Bérulle survenue le 2 octobre, contribua peut-être à abattre

(1) Mém. de Richelieu. T. V, L. XX, p. 8-48. — Mém. de Gaston duc d'Orléans. T. XXXI, p. 87. — Le Vassor. L. XXVI, p. 335. — Bazin. T. III, p. 47.

le courage de Marie, aussi les ennemis de Richelieu prétendirent-ils qu'il l'avoit fait empoisonner (1). La réconciliation du ministre avec Gaston, qui étoit toujours l'héritier présomptif du royaume, importoit davantage encore: toute sa bouderie aboutissoit à demander qu'on le consultât sur les affaires d'État, et surtout qu'on augmentât son apanage, qu'on lui donnât quelque gouvernement ou quelque place forte. Richelieu ne vouloit pas abandonner pour cet esprit foible et capricieux la politique qu'il avoit suivie jusqu'alors avec tant de succès, celle qui ôtoit aux grands tout moyen de faire la guerre au roi. Il consentit toutefois à investir Gaston du gouvernement d'Orléans, dont il lui avoit déjà donné le titre; il y ajouta cent mille livres à prendre sur le duché de Valois. Gaston accepta ces propositions et rentra en France le 2 janvier 1630. Mais comme un enfant mutin, il continua à bouder, et ne voulut pas revenir à la cour. (2)

Les détails infinis, dans lesquels entrent les Mémoires de Richelieu sur ces intrigues, font sentir à quel point elles préoccupoient le grand ministre au moment même où il jugeoit que la position de la France étoit devenue le plus critique vis-à-vis du reste de l'Europe. S'il ne

(1) Richelieu. T. V, p. 58-60. — Capefigue. T. IV, p. 310.

(2) Richelieu. T. V, L. XX, p. 78-104. — Bazin. T. III, p. 54. — Bassompierre. T. III, p. 236.

1629. venoit pas au secours des États qui faisoient encore obstacle à l'ambition autrichienne, il voyoit bien que cette puissance rivale, après avoir rétabli la communication entre ses quatre souverainetés d'Espagne, d'Italie, d'Autriche et des Pays-Bas, reviendroit accabler la France de tout son poids. Richelieu avoit peu de respect pour la justice, pour la bonne foi, pour l'humanité, mais il étoit opposé à des adversaires qui en avoient bien moins encore; il s'étoit persuadé à lui-même que tous ces principes sacrés parmi les hommes, devoient être subordonnés à la raison d'État; toutefois, comme il en reconnoissoit l'existence en les violant, il conservoit à leur égard quelque mesure. Les deux chefs fanatiques de la maison d'Autriche, Philippe IV et Ferdinand II, croyoient au contraire que la fin qu'ils se proposoient, l'extermination de l'hérésie, sanctifioit tous les moyens. Aussi aucune hésitation, aucun remords ne les arrêtoient jamais ou dans leur férocité contre leurs ennemis, ou dans leur perfidie envers leurs alliés, ou dans leur exécrable oppression envers leurs sujets. Après avoir médité le crime, ils s'enfermoient dans leur oratoire pour implorer sur son accomplissement les bénédictions du ciel. L'expérience avoit montré cependant que de tels souverains, sans pitié pour leurs sujets et sans foi pour le reste du monde, ne ména-

geant rien, ne redoutant point la famine ou la peste dans leurs propres États, pourvu qu'ils pussent ensuite les déverser sur les États voisins, étoient les plus redoutables des ennemis. Ils se détruisoient rapidement eux-mêmes, mais ils détruisoient les autres bien plus rapidement encore. Philippe et Ferdinand écrasoient l'agriculture et l'industrie en Espagne, en Lombardie, dans les Deux-Siciles, en Autriche, en Hongrie, en Bohême; ils y laissoient dépérir la population, mais ils incendioient les villes de leurs voisins, et ils faisoient mourir de faim les paysans de leurs campagnes. Depuis onze ans que Ferdinand II étoit monté sur le trône, des succès effrayans avoient couronné ses entreprises.

1629.

Nous avons vu que Richelieu avoit encouragé le cercle de Basse-Saxe à faire un effort vigoureux pour se défendre, lorsqu'il avoit été attaqué par l'armée de la ligue catholique, et que la diète de Lawembourg avoit confié, le 25 mars 1625, le commandement des troupes de ce cercle au roi Christian IV de Danemarck. Presque tous les habitans de la Basse-Saxe avoient embrassé la réforme, aussi les biens de l'Eglise avoient passé presqu'en entier aux mains des princes, et les entreprises de Tilly, le général bavarois de la ligue catholique, qui vouloit reprendre tous ces biens, leur paroissoient une

1629. attaque personnelle (1). Du côté des catho liques on trouvoit alors en Allemagne et les talens supérieurs et la longue pratique des armes; leurs soldats étoient pleins d'ardeur pour une guerre où tous les excès leur étoient permis. Tilly remporta le 27 août 1626 une grande victoire à Lutter, près de Wolfenbuttel, sur le roi de Danemarck, et dès lors les affaires des protestans n'avoient pas cessé d'empirer. A la même époque Ferdinand II, qui avoit dû jusqu'alors tous ses succès au duc de Bavière et à la ligue catholique, avoit voulu se rendre indépendant de leur protection, et faire entrer en campagne une armée qui se dît toute à l'empereur. Dans ce but il avoit autorisé Wallenstein à lui en former une à ses frais, et à la faire vivre uniquement sur les pays où il feroi la guerre. Wallenstein devoit seul en nomme tous les officiers, et la commander sans partage Il avoit promis de seconder Tilly, mais au lieu de subordonner ses opérations à celles de c grand général, dont il étoit jaloux, il s'étoi emparé du passage de l'Elbe à Dessau, et pénétrant par-là dans des pays que la guerre n'avoi point encore ravagés, il avoit marché si avan

(1) *Schiller Geschichte des dreyssigjæhrigen Kriegs*. T. I B. II, p. 237. — Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. T. III p. 193.

en les dévastant, qu'il s'étoit trouvé derrière l'armée danoise, et qu'il avoit fort contribué à sa défaite. (1)

1629.

Christian IV, après sa déroute de Lutter, avoit séparé ses troupes pour défendre le passage des rivières et l'entrée dans son pays; mais Tilly lui enlevoit un poste après l'autre et le réduisoit à une détresse toujours plus grande; tandis que Wallenstein, que Ferdinand avoit fait duc de Friedland, s'étoit porté sur la Hongrie, attaquée en même temps par le pacha de Bude avec une puissante armée turque, et par Bethlem-Gabor, prince de Transylvanie; tout prospéroit à Ferdinand II: les Turcs furent repoussés et des troubles intérieurs les empêchèrent de renouveler leur attaque. Mansfeld qui étoit accouru à l'aide de Bethlem-Gabor, laissa dissiper sa redoutable armée d'aventuriers, et mourut à Zara de chagrin et de maladie; Christian de Brunswick, son émule dans la guerre et le brigandage, mourut vers le même temps. Bethlem-Gabor mourut aussi en 1628, et Wallenstein recueillit seul tous ces aventuriers sans patrie et sans religion, qui se vouoient à la guerre uniquement par amour du meurtre

(1) Schiller. B. II, p. 246. — Coxe. T. III, p. 214. — *Pufendorfi rerum Suecicarum*. Lib. I, cap. 45-46, p. 17. — *Cespedes Historia de Felipe IV*. Lib. VII, c. 4, f. 262. — Mallet, Hist. de Danemarck. T. VII, L. X, p. 384.

1629. et du pillage. Wallenstein étoit né protestant e
s'étoit fait catholique; toutefois la religion oc
cupoit peu sa pensée; tout ce qu'il avoit de foi
il le réservoit pour l'astrologie judiciaire; il ne
s'informoit point de la croyance de ses soldats:
aussi l'armée impériale étoit, le plus souvent,
le refuge de tous ces malheureux luthériens
traqués, proscrits, persécutés par les générau
mêmes sous les drapeaux desquels ils venoient
s'engager. Wallenstein avoit l'art de se faire
chérir d'eux tous; à de rares talens militaires
il joignoit une grande habileté dans les négocia
tions et l'intrigue et une dureté impitoyable
pour tout ce qui n'étoit pas soldat; sans ell
il n'auroit pu fonder sa grandeur sur les effroya
bles souffrances de tous ses compatriotes.

Ferdinand II, bien plus bigot que Wallenstein
étoit tout aussi impitoyable et tout aussi ambi
tieux. Loin de conserver de la reconnoissanc
pour le duc de Bavière qui avoit été son sauveur
il sentoit son orgueil offensé des obligations qu'il lu
avoit; il vouloit désormais lui enseigner à obéir
aussi bien qu'à tous les princes de la ligue catho
lique; enflé d'orgueil par ses succès, il croyo
que rien n'étoit impossible à ses armes. D'ai
leurs depuis qu'il avoit appris à faire la guerr
sans qu'il lui en coûtât rien, il avoit besoin d
trouver de nouveaux ennemis, pour nourrir c
nouvelles armées. De rares talens pour l'art m

1629.

litaire s'étoient développés parmi ses capitaines, en même temps qu'une épouvantable férocité; Gallas, Collalto, Papenheim et bien d'autres se montroient dignes de commander en chef; les armées de l'empereur devenoient toujours plus nombreuses, en raison même du désespoir auquel il réduisoit les peuples de l'Allemagne, et il avoit besoin de les pousser au dehors, comme des essaims, sur l'Italie, la Pologne ou la Scandinavie, pour trouver des contrées qui ne fussent pas encore épuisées; ce fut dans ce but que Wallenstein assiégea Stralsund, riche ville anséatique, qui en lui donnant un port sur la Baltique, auroit pu lui ouvrir aussi la Suède. Il y consacra presque toute la campagne de 1628, et il y perdit douze mille hommes; dans le même temps il avoit conquis les duchés de Mecklembourg, dont l'empereur lui avoit donné la souveraineté; il ravageoit toute la Basse-Saxe, il occupoit les duchés de Holstein et de Sleswick et il avoit pourchassé les Danois jusque dans le Jutland. Ceux-ci accablés par tant de calamités, sollicitoient avec instance une paix qu'ils conclurent enfin à Lubeck le 12 mai 1629. Par elle Christian IV abandonnoit tous ses alliés et s'engageoit à ne plus se mêler des affaires d'Allemagne. D'autre part c'étoit Gustave-Adolphe, roi de Suède, qui l'année précédente avoit ravitaillé

1629. et sauvé Stralsund, et qui avoit ainsi annonc à l'Europe le nouveau défenseur qui alloit s'armer pour ses libertés. (1)

Les persécutions religieuses de Ferdinand II avoient été atroces dans l'Autriche, et surtout dans la Bohême, dont les trois quarts des habitans étoient protestans. Non seulement il y avoit interdit tout autre culte que le catholique, il avoit annulé les mariages, les baptêmes et les testamens faits par des protestans, il avoit livré ceux qu'il nommoit hérétiques aux outrages de la soldatesque, il les avoit pourchassés dans les bois et les montagnes, et il avoit réussi à supprimer presque absolument la réforme, dans ses États héréditaires, sans se soucier de ce qu'en même temps il ruinoit leur industrie et leur population. C'étoit le même sort qu'il préparoi à l'Allemagne, et s'il n'osoit pas encore y violer ouvertement la paix de religion, il y publia du moins le 16 mars 1629 son édit de restitution par lequel il exigeoit que l'Église catholique fût remise en possession de tous ses biens, menaçant du ban de l'Empire quiconque s'y opposeroit, et confiant l'exécution de cet édit à la terrible armée de Wallenstein. Cette armée distribuée

(1) Schiller. T. I, L. II, p. 264-271. — *Pufendorfi.* Lib. I cap. 52-54, p. 19-21. — Mallet. L. X, p. 406-442. — Coxe T. III, c. 50, p. 209-211. — Richelieu. T. V, p. 107.

1629.

dans toute l'Allemagne, levoit sur ses États indépendans d'énormes contributions, et pilloit également amis et ennemis.

La résistance avoit cessé, l'empereur n'avoit plus d'ennemis qui osassent se montrer; cependant, loin de licencier des troupes souillées par tant de brigandages, il en augmentoit sans cesse le nombre. Ce fut après la paix de Lubeck que Wallenstein se vanta que son maître avoit cent soixante mille hommes sur pied. Pour les faire vivre aux dépens de ses voisins, il en envoya un corps très considérable en Pologne, sous prétexte de secourir le roi Sigismond; un autre marcha contre les Provinces-Unies, tandis que le 24 mai, le comte de Collalto, avec vingt mille fantassins et trois mille cinq cents chevaux, s'étoit jeté inopinément dans le pays des Grisons. Le comte de Mérode, qui commandoit son avant-garde, étoit entré dans Coire, et y avoit fait prisonnier le résident de France, nommé Mesmin (1). De là il descendit en Italie au commencement de septembre par la Valteline, et il n'avoit point quitté la Rhétie qu'il n'eût dévoré tout ce que le pays pouvoit produire; aussi la misère,

(1) *Vittorio Siri Mem. recondite*. T. VI, p. 680. — Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. T. III, ch. 51, p. 221. — *Muratori Annali*. T. XV, p. 234. — *Botta Storia d'Italia*. T. XX, p. 408. — *Alessandro Zilioli*. Part. III, Lib. III, p. 103. — Richelieu. T. V, p. 229.

1629. la faim, le désespoir, avec les maladies dont les soldats eux-mêmes étoient infectés, y firent éclater une peste épouvantable, que l'armée de Collalto répandit ensuite dans une grande partie de l'Italie.

L'orgueil de Ferdinand lui avoit fait cependant dépasser les bornes de la prudence et provoquer trop d'ennemis à la fois. Les princes de la ligue catholique commençoient à repousser son joug avec autant d'indignation que les protestans; le duc de Bavière réunit leurs députés à Heidelberg, pour sommer Ferdinand de convoquer une diète qui rendît la paix à l'Europe, et qui fît cesser le brigandage des armées impériales: Richelieu délivré des inquiétudes que lui avoient données jusqu'alors les huguenots, se sentoit enfin les mains libres, et il vouloit les employer pour sauver les libertés de l'Allemagne, et peut-être l'existence de la civilisation en Europe, menacée par des armées qui ne subsistoient que par sa destruction. Il envoya le baron de Charnacé en Allemagne pour encourager ces États divers à la résistance. Il vouloit d'abord rétablir la paix entre la ligue catholique et le roi de Danemarck, pour ôter à l'empereur le masque de religion dont il se couvroit. Le duc de Bavière y étoit fort disposé, mais Christian IV se sentoit si abattu, qu'au lieu de suivre cette négociation, il se pressa de signer la paix de Lubeck

avec Ferdinand II (1). Alors Charnacé rechercha Gustave-Adolphe, roi de Suède, qui âgé à cette époque de trente-cinq ans, dont il avoit régné dix-huit, s'étoit déjà signalé par des victoires sur les Danois, les Moscovites et les Polonais. Il était alors en paix avec les deux premiers peuples, et Charnacé, par son activité, fit signer, le 15 septembre 1629, une trêve de six ans entre la Suède et la Pologne (2). Dans le même temps le capucin Joseph de la Tremblaye, le confident de Richelieu et le plus habile de ses émissaires, poursuivoit les négociations entamées avec les princes de la ligue catholique, et les encourageoit à demander le licenciement de l'armée formidable de Wallenstein, et le renvoi de ce général, avant de vouloir consentir à la nomination du fils de Ferdinand pour roi des Romains. La diète, assemblée à Ratisbonne en juin 1630, retentit d'accusations si violentes contre Wallenstein, que l'empereur en fut effrayé. Le Brandebourg estimoit à vingt millions d'écus les dommages qu'il avoit éprouvés; la Poméranie réclamoit dix millions, la Hesse sept, les autres États à proportion; les ambassadeurs d'Espagne se joignirent eux-mêmes à la clameur universelle. Ferdinand sentoit trop tout ce qu'il devoit à Wallenstein pour n'être pas jaloux de lui et

1629.

(1) Richelieu, Mém. T. V, p. 109-123.
(2) Richelieu. T. V, p. 124-144.

1629. ne pas le haïr : il consentit d'abord à licencier jusqu'à dix-huit mille hommes de cavalerie; il destitua ensuite Wallenstein, sans obtenir, comme il s'en flattoit, la nomination de son fils pour roi des Romains. (1)

La violation de la neutralité des Grisons par l'empereur, la descente du comte de Collalto en Italie avec sa formidable armée, et l'envoi simultané du marquis Ambroise Spinòla par la cour d'Espagne pour gouverner la Lombardie, ne laissèrent point le temps au cardinal de Richelieu d'attendre l'issue de ces négociations. Il voyoit que le duc de Savoie se détachoit tous les jours davantage de la France, qu'il répugnoit à exécuter le traité de Suse auquel la force des armes l'avoit obligé à se soumettre, qu'il rendoit chaque jour plus difficile l'approvisionnement de Casal sous prétexte de la disette qu'éprouvoit en effet le Piémont, et qu'en chicanant sur l'évaluation des terres qui devoient lui être cédées en Montferrat, il empêchoit un arrangement final (2). Richelieu avoit très mauvaise opinion du duc de Savoie, et il jugeoit bien qu'on n'obtiendroit quelque chose de lui qu'en le menaçant : cependant, depuis le milieu de septem-

(1) *Schiller Geschichte.* B. II, p. 282. — Pfeffel, Hist. d'Allemagne. T. II, p. 300. — Coxe. T. III, c. 51, p. 227. — Richelieu. T. V, p. 318.

(2) Richelieu. T. V, p. 233-242.

bre, qu'il étoit revenu à la cour, jusqu'à la fin de l'année, il mit en mouvement tous ses négociateurs pour maintenir la paix; il fit solliciter, par M. de Sabran, Ferdinand d'accorder l'investiture au duc de Mantoue; il parut prêt à condescendre aux expédiens divers que lui faisoient proposer le comte duc d'Olivarès, Collalto et Spinola. Mais bientôt il reconnut que sa présence et celle d'une armée étoient nécessaires pour les décider (1). La peste étoit si violente en Lyonnais, en Languedoc et en Dauphiné, qu'il ne pouvoit conseiller au roi de s'aventurer dans ces provinces. Ces considérations ne l'arrêtèrent point pour lui-même, non plus que le danger de laisser Louis XIII exposé aux intrigues de sa mère, de son frère, et de tous les ennemis du cardinal. Il s'étoit mis au-dessus des lois de l'Église, qui interdisent à un prêtre de faire la guerre; il avoit confiance dans ses talens militaires, et, en effet, il étoit si heureusement doué qu'il sembloit aussi bien pouvoir prendre une place parmi les grands capitaines que parmi les grands hommes d'État. Le 21 novembre il se fit nommer premier ou principal ministre, et le 29 décembre il partit pour rejoindre, comme généralissime, l'armée qu'il dirigeoit sur le Piémont. (2)

(1) Richelieu. T. V, p. 278-303.

(2) Richelieu. T. V, p. 314-330, 342. — Bassompierre. P. III, p. 237.

1630. Le cardinal de Richelieu avoit évalué à 35,000 hommes de pied et 4,000 chevaux, bien fournis de vivres et d'argent, la force dont il avoit besoin pour sauver le duc de Mantoue, et il déploya cette activité que personne n'avoit au même degré que lui, pour rassembler les soldats, les munitions, les vivres, et se mettre en état de passer les Alpes à l'ouverture du printemps. Ces fonctions militaires le forcèrent à séjourner à Lyon à Grenoble, à Gap, et à Embrun, d'où il négocioit avec le duc de Savoie et les princes d'Italie L'inquiétude d'esprit du premier, Charles-Emmanuel, sembloit augmenter avec l'âge; peut être aussi étoit-elle excitée par les calamités effroyables qu'il avoit attirées sur son pays C'étoit son esprit brouillon qui avoit fait du Piémont, du Monferrat et du Mantouan, le théâtre de la guerre : les troupes espagnoles et allemandes s'y comportoient avec une férocité que l'Italie n'avoit encore jamais éprouvée. Dans le Mantouan, la plupart des villages, et presque toutes les maisons éparses dans les champs, avoient été brûlés, et si les paysans manifestoient quelque mécontentement lorsque les brigands allemands conduits par Collalto vidoient leurs étables ou leurs granges, ils étoient aussitôt égorgés. En même temps la peste circuloit lentement dans leurs cantonnemens, jusqu'au moment où les chaleurs de l'été la firent éclater partout avec vio

lence (1). Les Espagnols ne se montroient ni moins avides ni moins féroces dans le Piémont, et les Français suivoient souvent à leur tour ces exemples; des Alpes jusqu'aux Apennins les paysans, en proie en même temps à la peste, la guerre et la famine, étoient partout réduits au désespoir. Charles-Emmanuel, au lieu de s'accuser lui-même de ces calamités, s'en prenoit aux Français, aux Allemands, aux Espagnols; il auroit voulu les tromper tous à la fois, les détruire tous les uns par les autres. Il auroit voulu surtout ôter Casal aux Français, sans le donner aux Espagnols; chaque jour il faisoit parvenir à Richelieu de nouvelles propositions qu'il abandonnoit avant de se donner le temps d'y recevoir une réponse. (2)

1630.

Cependant l'armée française avoit traversé les Alpes, et le cardinal étoit lui-même arrivé à Suse le 4 mars, mais il reconnut bientôt que la route de Casal lui étoit de nouveau fermée. Charles-Emmanuel avoit profité du temps consommé en négociations pour fortifier Avigliana, sur le chemin entre Suse et Turin, et il se trouvoit auprès de cette place avec douze mille fantassins et deux mille cinq cents chevaux. Riche-

(1) C'est cette peste qui a été si admirablement décrite par Manzoni dans les *Promessi Sposi*.

(2) *Muratori*. T. XV, p. 237. — *Batt. Nani*. L. VII, p. 406. — Richelieu. T. V, p. 316, et L. XXI, p. 353-426.

1630. lieu sentit bientôt que les vivres qui lui arrivoient de France ne suffiroient point à nourrir son armée; il menaça, il demanda que le duc rasât Avigliana, qu'il dispersât ses soldats : il crut l'emporter par la terreur et de haute lutte, disant qu'au pis aller, mieux valoit pour lui avoir le duc de Savoie pour ennemi que de négocier plus long-temps; aussi, encore que le prince de Piémont lui fût venu rendre visite, commença-t-il brusquement les hostilités. Il débuta par une perfidie, se croyant tout permis avec un prince auquel il ne cessoit de reprocher sa mauvaise foi. Par condescendance aux demandes de la France, Charles-Emmanuel avoit séparé les troupes qui occupoient Avigliana, et avoit reculé jusqu'à Rivoli. Richelieu donna ordre à la Force de pénétrer de grand matin, le 19 mars, jusqu'à cette maison de plaisance, et d'y enlever le duc et son fils : mais Montmorency, dont la maison étoit liée par l'amitié et la reconnoissance depuis un demi-siècle à celle de Savoie, ne put souffrir cette trahison, et avertit le duc à temps pour qu'il pût s'enfuir à Turin. Charles-Emmanuel, transporté de colère, et ne voulant cependant pas compromettre Montmorency, fit arrêter tous les Français qui s'étoient rendus dans cette ville pour rendre hommage à madame Royale, sœur de Louis XIII (1), les

(1) Guichenon, Hist. de Savoie. T. II, p. 430. — *Muratori.*

accusant d'avoir comploté pour se saisir de la place.

Le duc, qui jusqu'alors avoit négocié, qui avoit cru pouvoir se maintenir neutre et demeurer l'arbitre de la paix ou de la guerre entre deux puissans rivaux, appela à Turin Spinola et Collalto, et se jeta entièrement entre leurs bras. Richelieu ne s'y étoit point attendu; il avoit cru que de deux ennemis, celui qui étoit déjà dans la maison feroit le plus de peur, et que Charles-Emmanuel, forcé à se décider, s'uniroit à la France. Il s'aperçut qu'il avoit fait une faute en jetant le duc, son armée, ses places fortes et tout son peuple dans le parti de ses ennemis. Il crut la réparer, en poursuivant son attaque avec vigueur; il chargea Créqui de surprendre Pignerol; la ville se rendit à lui le [illegible] mars, le château, le 31. Cette forteresse étoit la clef d'un passage important des Alpes, et de tout le pays des Vaudois; elle donnoit à l'armée une communication plus facile avec la France; mais d'autre part il n'y avoit plus moyen de faire passer des vivres à Casal, depuis que le Piémont étoit ennemi. Malgré les instances de Charles-Emmanuel, Collalto et Spinola se refusèrent à attaquer Suse et Pignerol, pour rechasser les Fran-

T. XV, p. 238.— *Botta*. L. XX, p. 416.— Richelieu, qui dit qu'il n'avoit pas le projet d'enlever le duc. T. V. p. 441-484.— *Batt. Nani*. L. VIII, p. 419. — Le Vassor. L. XXVII, p. 432.

1630. çais au delà des Alpes ; ils mirent le siége devant Casal qu'ils savoient mal pourvu de vivres, et le Piémont, devenu le théâtre de la guerre, se trouva exposé aux ravages de toutes les armées à la fois. (1)

Richelieu avoit vingt mille hommes de pied dans son armée et deux mille quatre cents chevaux ; l'armée de Spinola, de Collalto et de Savoie montoit à vingt-deux mille fantassins et quatre mille chevaux. Les forces étoient donc égales, et Richelieu n'osoit se hasarder à emporter d'assaut les passages et marcher à l'ennemi, parce que tous les vivres lui venant du Dauphiné, les Français n'en avoient que tout juste de quoi se maintenir jour par jour (2). Bassompierre s'efforçoit bien d'exciter le ressentiment des Suisses pour l'affront que leur avoient fait les Impériaux en violant la neutralité des Grisons ; mais les Grisons eux-mêmes, effrayés de voir les Autrichiens maîtres chez eux, demandoient avec instance qu'on ne les forçât pas à sortir de cette neutralité sous laquelle ils trouvoient encore quelque protection. Richelieu demandoit aussi aux Vénitiens d'attaquer la Lombardie, mais ceux-ci, entourés de toutes parts d'armées autrichiennes, croyoient beaucoup faire de défendre leurs frontières. L

(1) Guichenon, p. 431. — Mém. de Richelieu. T. VI p. 1-30. — *Batt. Nani.* L. VIII, p. 416.

(2) Richelieu. T. VI, p. 39.

vouloit que les Hollandais refusassent la trêve que l'Espagne leur faisoit offrir, et attaquassent les Pays-Bas; de tous côtés, il demandoit à ses alliés des efforts vigoureux, tandis que la puissante France, maîtresse des portes de l'Italie, se refusoit à les passer. (1)

1630.

Quoique Richelieu fît valoir dans ses dépêches la prise de Pignerol comme une conquête de la plus haute importance, il sentoit bien que la France compromettoit sa réputation, lorsque son armée étoit ainsi arrêtée dès les premiers pas. Il engagea donc Louis XIII à faire la conquête de la Savoie; c'étoit une expédition qui augmentoit la détresse de Charles-Emmanuel, qui flattoit la vanité du roi, et qui ne pouvoit présenter aucune difficulté. En effet, Louis XIII, avec les maréchaux de Créqui, de Bassompierre et de Châtillon, huit mille fantassins et deux mille chevaux, entra en Savoie vers le milieu de mai. Au reste, Richelieu n'avoit point l'intention de l'y laisser agir seul. Pendant le mois d'avril, il avoit fait travailler aux fortifications de Pignerol, et d'autres châteaux dans les gorges des Alpes; il voyoit que les Espagnols, occupés au siége de Casal, laisseroient en paix l'armée française; il la confia aux maréchaux de la Force et de Schomberg, et le 2 mai, il la quitta pour se

(1) Richelieu. T. VI, p. 11-22 et 50. — Bassompierre, P. III, p. 243.

1630. rendre à Grenoble par la vallée de Barcelonnette (1). Le roi y arriva presqu'en même temps que lui, et le 14 mai, les premières troupes françaises entrèrent en Savoie. Avant le milieu de juin, la Savoie entière étoit conquise, à la réserve de Montmélian, et le prince Thomas, troisième fils du duc, qui avoit fait mine de le défendre, s'étoit retiré dans la vallée d'Aoste. (2)

La conquête de la Savoie sembloit jeter quelque lustre sur les armes du roi, mais, après tout, le but qu'on s'étoit proposé par la guerre étoit complétement manqué. L'armée qui étoit entrée en Piémont, mais qui n'avoit point dépassé Suse et Pignerol, se fondoit rapidement sous l'influence de la peste qui régnoit à Suse, de la famine et du découragement. Toiras, que Richelieu n'aimoit pas, et qu'il ne nomme jamais sans rejeter sur lui quelque blâme, continuoit se défendre à Casal avec quatre mille Français au milieu de souffrances infinies ; mais l'on ne songeoit pas même à le ravitailler ou le délivrer. Collalto avoit détaché deux de ses lieutenans, Altringer et Gallas, pour renouveler leurs ravages dans le Mantouan, qui déjà étoit en proie à toutes les calamités. La peste, après avoir désolé cette province, autrefois si riche

(1) Richelieu. T. VI, p. 68.

(2) Richelieu. T. VI, p. 109. — Bassompierre. P. III p. 257. — Le Vassor. L. XXVIII, p. 449.

alors si dépouillée de tout ce qui est nécessaire à l'homme, avoit pénétré dans la capitale, et y avoit fait périr vingt-cinq mille habitans. Ce fut au plus fort de la contagion, que le 18 juillet, Gallas et Altringer furent introduits dans la ville par quelques traîtres. Le duc, le maréchal d'Estrées et la princesse Marie, s'enfuirent précipitamment vers le port, tandis que les généraux impériaux abandonnèrent la ville au pillage. Ce sac épouvantable dura pendant trois jours et trois nuits; rien ne fut respecté, ni les personnes, ni les choses sacrées. Le palais, avec ses magnifiques galeries, et son musée, où les Gonzague avoient accumulé depuis des siècles tous les prodiges des arts, fut dépouillé par des barbares qui ne connoissoient pas le prix de ces richesses; rien de ce qui pouvoit être enlevé ne fut laissé ni dans les palais de la noblesse, ni dans les cabanes du pauvre; aucun outrage ne fut épargné aux femmes, objets de la lubricité des vainqueurs, non plus qu'aux hommes, à qui on espéroit faire révéler par des tortures leurs trésors cachés. La destruction de Mantoue causa d'autant plus d'horreur et d'effroi, que la femme du souverain qui l'avoit permise, l'impératrice Eléonore de Gonzague, étoit de Mantoue. (1)

1630.

(1) *Batt. Nani.* Lib. VIII, p. 434. — *Alessandro Zilioli.* P. III, Lib. III, p. 119. — *Botta.* L. XX, p. 419. — *Mura-*

1630. Avant d'être instruit de ce funeste événement, le cardinal avoit résolu d'envoyer une seconde armée en Italie pour se joindre à celle de Pignerol, et marcher ensemble à la délivrance de Casal. Il jugeoit lui-même qu'il ne convenoit point que le roi s'avançât dans un pays désolé par la peste, mais il affirmoit que si l'on ne croyoit pas universellement que le roi vouloit se mettre à la tête de son armée, au lieu de trente mille hommes, il n'en passeroit pas dix mille en Piémont. Il demandoit donc à Louis XIII de s'avancer jusque dans la Maurienne, tandis que vingt mille hommes de pied et douze cents chevaux, s'engageant le 25 juin, dans les gorges du Mont-Cenis, devoient être réunis à Saint-Ambroise le 1er juillet (1). Le roi s'avança bien jusqu'à Saint-Jean-de-Maurienne, mais la reine, sa mère, avoit repris le plus grand ascendant sur lui; elle étoit à Lyon avec le garde des sceaux et d'autres mécontens, qui dès le commencement avoient blâmé la guerre d'Italie, et qui vouloient à tout prix faire la paix. Cette paix se négocioit toujours; le pape Urbain VIII s'étoit offert pour médiateur; il y employoit un gentilhomme, âgé de vingt-huit ans, né à Rome de parens siciliens, Jules Mazarin, qu'il avoit nommé inter-

tori. T. XV, p. 242. — Richelieu. T. VI, p. 189-194. — Le Vassor. L. XXVIII, p. 471.

(1) Richelieu. T. VI, p. 126.

nonce pour seconder son légat Pancirolo; Mazarin couroit sans cesse d'un parti à l'autre, avec des propositions nouvelles, déployant un talent et une adresse qui charmèrent Richelieu, et qui l'engagèrent à le faire entrer à tout prix dans les intérêts de la France. Mais le cardinal se plaignoit que la reine et son parti rendoient la paix impossible, par la vivacité avec laquelle ils déclaroient la désirer, par l'importance qu'ils mettoient aux négociations de Mazarin, par l'inquiétude qu'ils affectoient pour la santé du roi, et leur terreur de la peste. Ces dispositions étoient connues des alliés, aussi ils se rendoient d'autant plus difficiles, qu'ils croyoient aux Français plus d'envie de traiter. (1)

Pour obtenir la paix, il falloit quelque acte de vigueur de la part des armées françaises, mais surtout il falloit délivrer Casal, déjà réduit à de grandes extrémités. Le duc de Montmorency partit de Saint-Jean-de-Maurienne le 6 juillet, et vint prendre le commandement des troupes. Pour se réunir à l'armée de la Force qui étoit à Pignerol, il falloit passer une gorge étroite au pied des montagnes, et presque sous les murs d'Avigliana, où le duc de Savoie avoit pu mettre une forte garnison, car Spinola avoit renforcé son armée de 6,000 Espagnols, et Collalto de 7,000 Allemands. Le 10 juillet, la moitié de

(1) Richelieu. T. VI, p. 138-152.

1630. l'armée française avoit franchi ce défilé, lorsque l'arrière-garde fut attaquée par les ennemis que conduisoit le prince de Piémont : l'engagement fut très vif et très meurtrier ; les Français enfin l'emportèrent, les Piémontais perdirent mille hommes, trois cents prisonniers et dix-sept drapeaux. Ce brillant fait d'armes ouvrant aux Français une province nouvelle, ils purent se fournir des blés et des fourrages qu'on venoit de récolter, au moment où ils commençoient à en manquer. Ils s'emparèrent encore de Saluces le 20 juillet, puis ils attaquèrent Rével ; mais dans tout le Piémont la peste faisoit des ravages épouvantables. Les troupes qui arrivoient de France furent bientôt atteintes par la contagion plus encore que celles qui commençoient à s'acclimater, et l'armée suffisant à peine à enterrer ses morts, fut de nouveau hors d'état d'agir. (1)

La prise de Saluces par les Français, celle de Mantoue par les Allemands, frappèrent d'effroi et de stupeur Charles-Emmanuel, qui se reprochoit d'avoir attiré tant de calamités sur son pays. On assure qu'à cette dernière nouvelle il resta quelques heures sans voix et sans mouvement ; il fut porté sur son lit, et au bout d'une maladie de trois jours seulement, il mou-

(1) Richelieu. T. VI, p. 170-188. — *Batt. Nani.* L. VIII, p. 439. — Guichenon, p. 433. — Le Vassor. L. XXVIII, p. 459.

rut à Savigliano, le 26 juillet, à l'âge de soixante-huit ans (1). Son fils aîné, Victor-Amédée, qui lui succéda, étoit âgé de quarante-trois ans; il étoit marié à une sœur de Louis XIII, et l'on croyoit probable qu'il chercheroit à rentrer dans l'alliance française. Cependant ses premiers efforts furent dirigés contre les Français, que le maréchal de la Force avoit remis en mouvement, et qui s'efforçoient de passer le Pô pour marcher au secours de Casal. Dans les derniers jours de juillet, ils s'étoient rendus maîtres de Villefranche, Pancalier, Vigon et Carignan. La peste étoit partout, et les ennemis se retiroient le plus souvent sans livrer de combat. Cependant il y eut une assez chaude mêlée, le 6 août, à la tête du pont de Carignan, où les Français déployèrent de nouveau cette brillante valeur que la peste et la misère n'avoient pu éteindre (2). Au milieu d'août le cardinal de Richelieu envoya en Piémont un nouveau corps d'armée, conduit par le maréchal de Schomberg, qui, en passant, se rendit maître d'Avigliana, le 27 août. La communication continuelle sur la route que suivoient les armées avoit répandu la peste en Savoie; elle

(1) Guichenon. T. II, p. 435. — *Botta Storia d'Italia.* L. XX, p. 424. — Richelieu. T. VI, p. 196. — *Batt. Nani.* L. VIII, p. 440.

(2) Richelieu. L. VI, p. 230.

1630. avoit éclaté à Saint-Jean-de-Maurienne, d'où le cardinal renvoya d'abord le roi, puis il en partit, le 17 août, pour rejoindre Louis XIII à Lyon. (1)

Il y avoit quelque chose d'effroyable dans cette guerre qni se continuoit au milieu de la plus terrible des calamités. On avoit beau envoyer sans cesse de nouveaux renforts aux armées, la mort ou la désertion les détruisoient plus rapidement qu'on ne les recrutoit. Casal tenoit toujours, parce que la peste, en moissonnant les habitans, avoit épargné les vivres. mais il ne s'y trouvoit plus assez d'homme pour occuper les postes les plus nécessaires Mazarin couroit sans cesse d'un quartier à l'autr avec des propositions nouvelles de trêve, d dépôt des places en mains neutres, ou de paix Mais Spinola croyoit son honneur intéressé à entrer dans Casal, comme Collalto étoit entr dans Mantoue. D'ailleurs les ordres qu'on rece voit du cabinet de Vienne, de celui de Madri et de celui de Lyon, contredisoient les arran gemens que les généraux paroissoient dispos à prendre sur les lieux. Richelieu, Olivarès Ferdinand II, s'accusoient réciproquement d faire naître des obstacles à la paix, qu'en eff ils ne désiroient pas si vivement que ceux q voyoient de leurs yeux l'épouvantable état d

(1) Richelieu. L. VI, p. 261.

pays et des armées. Enfin, par le zèle et l'activité de Mazarin, une trêve fut signée le 1er septembre, pour durer jusqu'au 15 octobre (1). La ville et le château de Casal devoient être remis immédiatement au marquis Spinola; la citadelle, qui demeuroit seule aux Français, devoit lui être remise également le 31 octobre, si entre le 15 et le 31 elle n'étoit pas secourue. 1630.

Il falloit de nouvelles troupes pour cette expédition qui devoit débloquer Casal, et Richelieu rappela de Champagne le maréchal de Marillac qui y avoit assemblé un corps d'observation, pour s'opposer à quelques mouvemens qu'on paroissoit craindre de la part du duc de Lorraine. Marillac, avec ses troupes, avoit rejoint le 14 octobre les maréchaux de Schomberg et de la Force, et tous trois se mirent en marche le 15 à midi dans la direction de Casal. L'entreprise étoit hasardeuse; ils avoient quarante lieues de marche à faire en pays ennemi, et pour ravitailler Casal, ils devoient compter sur les vivres qu'ils trouveroient dans la campagne. Leur illustre antagoniste, le marquis Ambroise Spinola étoit mort de maladie le 25 septembre, mais son successeur Santa-Croce les attendoit retranché dans ses lignes devant Casal. Il y avoit eu tant de négociations contradictoires, tant de

(1) Richelieu. T. VI, p. 267. — Guichenon. T. III, p. 16. — Le Vassor. L. XXVIII, p. 485.

1630. jalousie entre les alliés, tant de mystères, tan de perfidies, qu'on ne savoit guère si Collalto e le nouveau duc de Savoie seconderoient ou noi le général espagnol. La peste continuoit cepen dant toujours avec la même violence, et si ell disposoit à mettre moins de prix à la vie, ell éteignoit d'autre part cet enthousiasme, cett confiance dans ses forces, avec lesquelles les ar mées dignes de la victoire se portent au combat Cependant les Français ayant passé le Pô au dessous de Saluces, s'avançoient par San-Da miano, Raconigi et Cerisoles, sans voulo écouter l'avis qu'on leur donnoit que la pai avoit été conclue le 13 octobre à Ratisbonne (1) le 26 octobre ils arrivèrent en vue de Casal, e déjà quelques mousquetades avoient été échai gées entre les deux armées, lorsqu'ils virei s'élancer de la position espagnole un cavalie élevant son mouchoir blanc au bout d'un bâton bravant le feu des deux armées, et criant à tue tête: *pace! pace! alto! alto!* C'étoit Mazarin, don l'esprit souple et fertile avoit trouvé de nou veaux expédiens pour contenter l'amour-propr et la défiance des généraux des deux partis. (2)

(1) Traités de paix. T. III, §. 157, p. 301.

(2) Richelieu. T. VI, p. 320-340. — Guichenon. T. III, p. 18. — *Batt. Nani.* L. VIII, p. 445. — *Botta.* L. XX, p. 430. — *Muratori.* T. XV, p. 249. — Flassan. L. IV, p. 432. — Bazin. T. III, p. 91. — Capefigue. T. IV, p. 331. — Mém. de Pontis. T. XXXII, p. 132-140.

1630.

L'accord que Mazarin avoit ménagé, pour mettre à exécution le traité qu'on savoit avoir été signé à Ratisbonne, obligeoit les Espagnols et les Français à évacuer en même temps Casal et tout le Montferrat. Les uns devoient livrer la ville, les autres la citadelle, au second fils du duc de Mantoue, Ferdinand, fort jeune homme qui avoit hérité de sa mère le duché de Mayenne. Un commissaire impérial devoit rester dans la ville avec lui, en attendant l'investiture que, d'après le traité de Ratisbonne l'empereur devoit accorder au nouveau duc de Mantoue; et des soldats montferrins devoient remplacer les soldats français qu'on s'engageoit à retirer tous. Les Français éludèrent cet engagement avec une insigne mauvaise foi; les Montferrins laissés dans Casal n'étoient autres que des soldats français auxquels on avoit fait changer d'uniforme. Quand les Espagnols eurent repassé le Pô, deux régimens français revinrent tout à coup en arrière, et introduisirent dans Casal un convoi de provisions; de nouvelles négociations les ayant déterminés à se retirer encore une fois, ils laissèrent quatre cents Français cachés dans les caves de la citadelle. Le général espagnol Santa-Croce fut victime de cette tromperie; mais comme la mort de Collalto suivit de près celle de Spinola, et comme Richelieu étoit déjà entré dans de secrètes négociations avec le nouveau duc de

1630. Savoie, par l'entremise de Mazarin, les host
lités ne furent point renouvelées; au contraire
le 6 avril 1631, un nouveau traité signé à Che
rasco, entre Gallas pour l'empereur, Servien
et Toiras pour la France, termina la guerre de
la Succession de Mantoue (1). L'empereur con-
sentit à donner l'investiture des deux duchés de
Mantoue et de Montferrat à Charles de Nevers,
mais sous condition qu'il céderoit au bon allié
de l'empereur, Victor-Amédée, Alba , Trino et
une riche partie du Montferrat; que la France
lui rendroit de son côté tout ce qu'elle occupoit
en Savoie et en Piémont. Plusieurs délais fu-
rent apportés dans cette double évacuation, qui
ne fut pas effectuée avant le 2 juillet 1631. C'é-
toit la France qui retardoit à dessein la sortie
des troupes impériales d'Italie, pour seconder
les projets du nouvel adversaire qu'elle avo
suscité à l'Autriche en Allemagne. Ce ne f
qu'après que tout fut accompli qu'on app
pourquoi la France avoit été si libérale d
terres de son allié le duc de Mantoue, en f
veur de son ennemi Victor-Amédée; un acco
secret avoit été fait avec celui-ci; il acceptc
l'alliance de Louis XIII son beau-frère, et il l
laissoit Pignerol avec les autres forteresses (
pays des Vaudois, de manière à lui assurer (

(1) Traités de paix. T. III, §. 163, p. 317. — Richelie
T. VI, p. 521.

tout temps les passages du Dauphiné jusqu'aux plaines du Piémont. (1)

1630.

Richelieu avoit atteint le but qu'il s'étoit proposé, il avoit relevé en Italie l'influence française, soit en recouvrant un passage pour traverser les Alpes sans obstacle toutes les fois que le roi voudroit y faire avancer ses armées, soit en rattachant à l'alliance de la France les deux ducs de Savoie et de Mantoue; mais ce but n'avoit été atteint qu'au prix d'effroyables calamités infligées au pays où il avoit porté la guerre et introduit la peste, et par un immense sacrifice des soldats et des trésors de la France. Aussi, loin d'en avoir de la reconnoissance, chacun lui reprochoit intérieurement cette guerre désastreuse: les généraux sentoient qu'ils n'y avoient point acquis une gloire proportionnée aux dangers qu'ils y avoient courus, car tandis que leurs soldats succomboient par milliers à la peste et à la famine, ils avoient eu peu de combats à livrer. Dans le cours d'une seule campagne on avoit vu Schomberg, Créqui, Châtillon, la Force, Bassompierre, Toiras, Montmorency, d'Effiat, Marillac, employés à une même armée, avec une inconstance tout à fait extraordinaire,

(1) Richelieu. T. VI, p. 343, 351, 379, 384. — Guichenon, T. III. p. 19-23. — *Batt. Nani.* L. VIII, p. 454. — Flassan, L. IV, p. 456. — *Botta.* L. XX, p. 432. — Bazin. T. III, p. 151.

1630. ou peut-être avec une méfiance plus blessante encore; presque toujours trois maréchaux de France commandoient à tour, chacun un jour, en sorte qu'on ne pouvoit attendre d'eux ni unité de conception dans leurs projets, ni audace dans l'exécution, quand la responsabilité étoit ainsi partagée. Les Mémoires de Richelieu, dont la prolixité pour cette époque est devenue assommante, nous révèlent avant tout la sévérité et l'injustice de ses jugemens sur les capitaines qu'il employoit.

Son langage devoit provoquer la haine, et la haine en effet éclatoit contre lui à la cour. Elle fit explosion à la fin de septembre à l'occasion d'une maladie que Louis XIII eut à Lyon, et durant laquelle on désespéra cinq jours de sa vie. Il y avoit long-temps qu'on voyoit s'accroître en lui la tristesse et l'abattement; rien ne pouvoit le distraire de sa profonde mélancolie, tandis que Richelieu, qui craignoit les influences de cour sur lui, l'entraînoit avec lui en toute saison, dans les climats les plus dangereux ou les plus rudes, et jusque dans les lieux infectés de la peste. Ce fut le 22 septembre qu'il se mit au lit, et le 30, on le tint pour mort: toutefois un abcès intérieur s'ouvrit de lui-même et le soulagea (1). Au plus fort de sa maladie les deux reines, sa mère et sa femme, lu

(1) Richelieu. L. VI, p. 296.

prodiguèrent tant de soins, et parurent affectées d'une si vive douleur, qu'il en fut profondément touché. Durant sa convalescence, il y eut entre eux des épanchemens de cœur; les deux reines attribuoient toutes leurs humiliations, toutes leurs souffrances au cardinal; elles firent voir au roi que seul aussi il avoit excité sa défiance contre elles, et il avoit noirci toutes leurs actions. Louis n'aimoit point son ministre; il étoit profondément jaloux de lui, encore que, par paresse d'esprit, il rejetât sur lui toutes les affaires. Avant de quitter Lyon, il leur promit que dès que cette guerre, qui lui causoit tant de soucis, seroit terminée, il disgracieroit un ministre odieux à tout le monde. (1)

1630.

Dès que Louis eut regagné assez de forces pour supporter le voyage, il se mit en route pour Paris, croyant que l'air natal lui rendroit la santé. Durant ce voyage, Richelieu chercha à se rapprocher de la reine mère et à regagner son ancien crédit sur elle. Son état habituel de maladie le contraignoit à se ménager autant qu'elle; comme elle, il monta en bateau sur la Loire; souvent il se tenoit à genoux auprès de son lit; c'étoit la mode à la cour; et la reine en retour l'appeloit *mio caro*, *amico del cor mio*. Cependant elle comptoit éclater dès son arrivée

(1) Fontenay-Mar. T. II, p. 168. — Bazin. T. III, p. 97. — Capefigue. T. IV, p. 346.

1630. à Paris : elle étoit en étroite intelligence avec sa belle-fille Anne d'Autriche, et avec le duc d'Orléans; elle destinoit la place de premier ministre à Marillac, le garde des sceaux, dont le frère lui répondoit de l'armée d'Italie. Les ducs de Bellegarde et de Guise, gouverneurs de Bourgogne et de Provence, étoient d'ardens ennemis du cardinal; la duchesse d'Elbeuf et la princesse de Conti étoient les plus intimes confidentes de la reine. (1)

Le roi avoit prié sa mère de ne pas presser le renvoi du cardinal, mais Marie de Médicis étoit impatiente; elle étoit venue se loger au Luxembourg; le 9 novembre elle avoit déjà maltraité de paroles le cardinal et sa nièce, madame de Combalet, dame d'atour auprès d'elle. Le matin du 10 novembre, elle donna ordre que quand son fils seroit entré dans la chambre où elle l'attendoit, on ne permît plus à personne de passer. Richelieu la veilloit cependant, et dès que Louis XIII fut auprès de sa mère, il voulut entrer aussi : il trouva les portes fermées, et personne ne répondit à son appel mais il connoissoit les portes secrètes de la cham-

(1) Fontenay-Mareuil. T. II, p. 172. — Bassompierre. T. III, p. 268, 274. — Capefigue. T. IV, p. 350. — La Rochefoucauld joint des intrigues d'amour à ces intrigues politiques; selon lui, la reine mère dit au roi que le cardinal étoit amoureux de sa femme, 2e série. T. LI, p. 345.

bre de la reine, et faisant le tour de la galerie, il entra par la petite chapelle et se trouva tout à coup entre la mère et le fils, au moment où celle-ci étoit le plus animée. «Le voici, s'écria le roi. — Vous parliez de moi? — Non faisions, dit le roi. — Avouez-le, Madame. — Eh bien oui, reprit la reine, nous en parlions comme du plus ingrat et du plus méchant des hommes.» Puis s'abandonnant à son emportement, elle l'accabla, moitié en français, moitié en italien, de plaintes amères et d'épithètes injurieuses. Richelieu essaya de la fléchir par les plus humbles prières, mais la digue étoit rompue, et elle ne pouvoit plus contenir son emportement. Louis XIII s'étoit enfui, comme s'il avoit eu peur de l'un et de l'autre, disant seulement qu'il se faisoit tard, et que, voulant aller à Versailles, il étoit temps de partir. Richelieu, qui n'avoit pu le joindre avant qu'il fût monté dans son carrosse, ne douta point que le roi ne l'eût sacrifié. Rentré chez lui, il donna ordre de charger ses équipages et de les diriger sur Pontoise, d'où il comptoit se rendre ensuite au Havre-de-Grâce, ville qui étoit à lui, et où il vouloit se mettre en sûreté contre la vengeance de ses ennemis. (1)

1630.

(1) Fontenay-Mareuil. T. II, p. 174. — Bassompierre. P. III, p. 276. — Richelieu. T. VI, p. 427. — Le Vassor. L. XXIX, p. 548. — *Vittorio Siri Memori recondite*. T. VII, p. 285. — Capefigue. T. IV, p. 356. — Bazin. T. III, p. 99.

1630. Le roi tenoit cependant par la main Saint-Simon son favori, qui l'avoit accompagné dans le cabinet de la reine, et qui, par quelques mots qu'il lui entendit dire, jugea que Louis XIII étoit plus irrité contre la reine pour avoir révélé avant le temps un projet qu'il ajournoit que contre son ministre, Saint-Simon, qui étoit tout dans les intérêts de Richelieu, trouva moyen de le dire au cardinal de la Vallette, dévoué comme lui au premier ministre. La Vallette courut chez Richelieu, et lui conseilla de ne point abandonner la partie, mais d'aller lui-même à Versailles, sans s'y faire voir cependant. La reine mère fit la faute contraire; elle crut son triomphe assuré, et elle demeura au Luxembourg pour en jouir, au lieu de garder son fils toujours sous ses yeux. Le bruit de la disgrâce du cardinal s'étoit bientôt répandu, tout le monde accouroit auprès de la reine pour la féliciter, pour se féliciter soi-même, pour maudire la tyrannie du ministre disgracié. Louis XIII cependant, seul avec Saint-Simon dans Versailles, qui n'étoit encore qu'un très petit château, se livroit tour à tour à sa colère contre sa mère qui avoit précipité un éclat qu'il vouloit différer, ou à sa terreur du poids des affaires qui alloit l'accabler. Il se disoit qu'il alloit retomber dans tous les embarras, toutes les humiliations de la régence. Saint-Simon lui dit alors qu'il étoit tout

jours le maître, car le cardinal étoit à Versailles: Louis XIII le fit aussitôt appeler. 1630.

Ce changement subit du roi, qui après avoir promis à sa mère le renvoi de son ministre, se remettoit de nouveau sans partage entre ses mains, se manifesta le jour de Saint-Martin, 11 novembre, qui reçut le nom de la Journée des Dupes. Ceux qui se croyoient vainqueurs furent en effet, non seulement privés du pouvoir, mais punis de leurs espérances. Dès le 12 novembre les sceaux furent redemandés à Marillac, et donnés à Châteauneuf, en qui Richelieu avoit une pleine confiance; un ordre fut expédié aux maréchaux de Schomberg et de la Force, d'arrêter le maréchal de Marillac, frère du garde des sceaux, qui commandoit avec eux l'armée de Piémont, et cet ordre, jusqu'alors inouï, et qui frappa de stupeur les soldats, fut exécuté dès le 20 novembre (1). La veille, Marillac avoit reçu un courrier qui lui annonçoit le triomphe de la reine et la disgrâce de Richelieu. Nicolas le Jay fut nommé premier président du parlement de Paris. La foule des courtisans, rassemblée au Luxembourg, lorsqu'elle apprit toutes ces nouvelles, le déserta tout à la fois. Cependant Marie de Médicis, loin d'accepter les soumissions du cardinal, et de feindre de se réconcilier avec lui, se roidissoit dans sa

(1) Pontis. L. X, p. 147.

1630. haine et son emportement. Elle chassa d'auprès d'elle avec des injures grossières sa dame d'atour, madame de Combalet, nièce du cardinal, la Meilleraye, capitaine de ses gardes, qui étoit aussi de ses parens, et toutes ses créatures. Les Mémoires du temps sont inépuisables en anecdotes piquantes et dramatiques sur l'état de la cour dans les journées des 9, 10, 11 et 12 novembre ; ce seroit leur ôter tout leur charme que de les abréger. C'est avec regret que nous y renvoyons le lecteur. (1)

Richelieu, qui dans les circonstances les plus critiques se voyoit sans cesse arrêté ou contrarié par des intrigues de cour, désiroit que sa victoire fût complète, mais il ne savoit point jusqu'où il pourroit pousser le ressentiment du roi contre sa mère ; il craignoit de plus de s'afficher comme le persécuteur de son ancienne bienfaitrice ; ainsi la lutte dura quelque temps avant qu'il prît sur lui de renoncer à l'attitude de suppliant. Dans l'intervalle, il voulut fortifier son parti en distribuant quelques grâces. Le 19 novembre il donna le bâton de maréchal au duc de Montmorency et au comte de Toiras, quoi-

(1) Le Vassor en rapporte le plus grand nombre. L. XXIX, p. 546-574. — Bassompierre, p. 273-280. — Fontenay-Mareuil, p. 173-178. — Mém. de Gaston, p. 91, 92. — *Vittorio Siri Memorie recondite.* T. VII, p. 284-290. — Bazin. T. II, p. 100-104. — Capefigue. T. IV, p. 363, et T. V, p. 10.

qu'il n'aimât ni l'un ni l'autre. Le 30 décembre il remit en liberté le duc de Vendôme, en lui faisant signer de sa main une confession de toutes ses fautes, et renoncer au gouvernement de Bretagne. Le courage de ce fils chéri d'Henri IV, qui avoit passé quatre ans et sept mois en prison, avoit été subjugué par sa captivité. Richelieu gagna encore les deux confidens du duc d'Orléans; à Le Coigneux il promit un chapeau de cardinal, et à Puy-Laurens un duché. Ces deux hommes faisoient à leur gré mouvoir Gaston comme une marionnette, dont ils tenoient les fils entre leurs mains, et ils l'engagèrent à signer un écrit par lequel le prince promettoit d'aimer, assister et protéger le ministre de son frère. Mais Richelieu, qui avoit commencé par leur donner de l'argent, craignit de déshonorer les deux dignités de cardinal et de duc et pair en les faisant conférer à de tels hommes, et il fit naître des difficultés sur l'accomplissement de sa promesse; alors Gaston d'Orléans, le 31 janvier 1631, vint surprendre le cardinal dans son hôtel, accompagné de quinze gentilshommes, et déclarer avec menaces qu'il ne pouvoit plus rester l'ami d'un homme qui se conduisoit comme il faisoit envers sa mère, qu'il savoit bien qu'il feroit mieux d'en finir, et qu'il se repentiroit d'avoir respecté son caractère de prêtre;

1630.

1631.

1631. que du moins il partoit pour son apanage d'Orléans, où il sauroit se défendre. (1)

La reine mère avoit cependant reçu deux fois le cardinal chez elle, mais si elle avoit contenu ses emportemens, elle avoit laissé percer beaucoup d'aigreur dans ses propos. Anne d'Autriche étoit encore plus mécontente; on avoit su que la comtesse du Fargis, sa dame d'atour, pendant la maladie du roi, avoit proposé à Gaston, si Louis XIII mouroit, d'épouser sa belle-sœur ce n'étoit pas la première fois, comme nous l'avons vu, qu'il étoit question de cet arrangement assez scandaleux. Madame du Fargis fut renvoyée, madame de Chevreuse, au contraire eut permission de revenir à la cour. On fit aussi passer de la cour de la reine à celle d'Anne d'Autriche, madame de la Flotte avec sa petite-fille madame de Rochefort, fort belle personne et fort spirituelle, pour qui le roi témoignoit assez de goût; la reine feignit d'en être jalouse, mais madame de Hautefort étoit aussi sage dans sa conduite, que Louis XIII étoit réservé dans ses amours. (2)

La lutte continuoit; on ne prévoyoit point

(1) Richelieu. T. VI, p. 431. L. XXII, p. 437-444. — Gaston. T. XXXI, p. 94. — Le Vassor. L. XXIX, p. 572, 589. — Bazin. T. III, p. 115. — Capefigue. T. V, p. 24, 26.

(2) Bazin. T. III, p. 112. — Capefigue. T. V, p. 20.

1631.

qui l'emporteroit du ministre ou des deux reines que secondoit le frère du roi. Ce doute désorganisoit le ministère et le pouvoir royal. Pour en finir, Richelieu emmena, le 17 février, le roi à Compiègne, comptant bien que sa mère l'y suivroit et se trouveroit ainsi, momentanément, séparée de toute sa cabale. Le roi fit à Compiègne encore quelques tentatives pour réconcilier sa mère avec son ministre. Mais Marie qui voyoit dans Richelieu un serviteur ingrat, un amant infidèle, un confident devenu son maître, ne pouvoit pas se modérer. D'ailleurs elle croyoit, avec toute la cour, que Louis n'avoit pas pour long-temps à vivre; quoiqu'il eût été fort soulagé par la rupture de l'abcès qui s'étoit opérée naturellement à Lyon, il étoit dès lors demeuré si foible, qu'on supposoit qu'un nouvel abcès s'étoit formé. Dans peu de jours peut-être le règne de Gaston alloit commencer : c'étoit cette pensée qui l'avoit déterminé de s'enfermer à Orléans, qui l'avoit empêché de faire tuer le cardinal sous ses yeux, le 31 janvier, comme il l'avoit projeté d'abord, et qui empêchoit sa mère de faire des avances à un homme prêt à tomber. Richelieu fit adroitement connoître à Louis XIII que telle étoit l'opinion de ses proches, et sa jalousie s'éveillant aussitôt, il fut plus empressé de prononcer leur disgrâce que ne le souhaitoit le cardinal lui-même. Il convint avec

1631. lui, le 22 février, que comme il seroit difficile de renvoyer sa mère, il seroit plus simple que lui-même il s'éloignât d'elle, et la laissât en quelque sorte en exil. En effet, le 23 février, de grand matin, il délogea sans bruit de Compiègne, tandis que sa mère, sa femme et toute sa maison étoient encore couchés. Quelques heures plus tard, le maréchal d'Estrées, porteur d'une instruction écrite, fit réveiller la reine régnante, en l'invitant à partir aussitôt pour suivre son mari, qui l'attendoit au couvent des capucins, d'où il se rendroit à Senlis. Anne, avant de s'habiller, alla embrasser sa belle-mère dans son lit, et lui annoncer la catastrophe qui les atteignoit tous. Bientôt après d'Estrées entra auprès de Marie, et lui dit qu'elle devoit attendre les ordres du roi à Compiègne. En même temps la princesse de Conti, sœur du duc de Guise, fut exilée à Eu, où elle mourut deux mois après. Les duchesses d'Elbeuf, d'Ornano, de Lesdiguières et de Rouanès, furent aussi exilées; le maréchal de Bassompierre, qui, à la journée des Dupes, dupe lui-même, n'avoit pas deviné où s'arrêteroit le pouvoir, fut arrêté et conduit à la Bastille, avec quelques autres; d'Épernon, Créqui, et d'autres grands seigneurs, essayèrent de faire leur paix en s'humiliant. (1)

(1) Richelieu. T. VI, L. XXII, p. 433, 448-466. — Le Vassor. L. XXIX, p. 597-609. — Bassompierre, p. 282-29

Le lendemain, 24 février, le comte de Brienne apporta à Marie une invitation du roi de se rendre pour quelque temps à Moulins. La reine éclata en protestations de son innocence; ses discours commencés avec assez de calme, finirent par des sanglots; mais elle ne dit point si elle obéiroit, et d'Estrées, sans la presser davantage, restoit auprès d'elle comme pour lui rendre honneur, et en même temps la garder. A cette occasion le roi avoit écrit aux parlemens et aux gouverneurs des provinces, que « de « méchans esprits avoient aigri sa mère contre « le cardinal, qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu « pour l'adoucir, et que ne pouvant consentir « à laisser un tel serviteur s'éloigner de sa per- « sonne, il avoit été contraint, après une longue « patience, de se séparer pour quelque temps « de sa mère, espérant que la bonté de son na- « turel la ramèneroit bientôt. » (1)

1631.

Richelieu auroit probablement désiré éviter un pareil éclat, mais une fois survenu, il vouloit pousser ses ennemis à bout et que la rupture fût complète. Ce n'est pas que le ressentiment du duc d'Orléans, héritier présomptif d'un roi dont la santé étoit aussi chancelante, ne lui donnât

— Bazin. T. III, p. 120. — Capefigue. T. V, p. 32. — Fontenay-Mareuil, p. 180.

(1) Le Vassor. L. XXIX, p. 609. — Bazin. T. III, p. 123. — Capefigue. T. V, p. 35. — Fontenay-Mar., p. 183. — Brienne. T. XXXVI, p. 27.

1631. beaucoup d'inquiétude. Il essaya de le regagner en lui offrant de lui laisser épouser cette Marie de Gonzague que Gaston prétendoit aimer si passionnément. Cet amour n'étoit probablement qu'un stratagème, et Gaston, au lieu d'accepter l'offre qui lui étoit faite, eut quelque pensée de commencer la guerre civile; mais il ne trouva point les grands disposés à hasarder leur tête pour lui; d'ailleurs Richelieu ne lui en laissa pas le temps. Il engagea Louis XIII, en même temps qu'il négocioit avec son frère, à s'approcher d'Orléans avec ce qu'il put rassembler de troupes. Dès que Gaston sut qu'il s'avançoit, il partit d'Orléans le 11 mars, avec une centaine de cavaliers que commandoit le comte de Moret, l'un des fils naturels de Henri IV. Il se rendit d'abord à Seurre, place alors fortifiée, sur la Saône, qui appartenoit à Bellegarde, et d'où il n'avoit que peu de chemin à faire pour se réfugier en Franche-Comté. C'est le parti qu'il prit dès qu'il sut que le roi, avec le même petit corps d'armée, étoit entré en Bourgogne. De là il se rendit auprès du duc de Lorraine. Cependant Richelieu vouloit que les grands sussent bien que leur union avec l'héritier de la couronne ne les justifieroit pas dans la résistance. Dès le 31 mars, il fit adresser par le roi à tous les parlemens une déclaration portant que le comte de Moret, les ducs d'Elbeuf, de Bellegarde et de Rouanès,

le président Le Coigneux, et le sieur de Puy-Laurens, s'étoient rendus coupables de lèse-majesté, pour avoir accompagné son frère dans sa sortie du royaume. Le parlement de Paris ayant voulu faire des remontrances avant d'enregistrer cette déclaration, fut mandé au Louvre le 23 mai : le garde des sceaux lui adressa une sévère réprimande, puis le roi déchira de ses mains l'arrêt que la cour avoit rendu, et lui interdit de s'ingérer à l'avenir des affaires d'État. (1)

Pendant ce temps, la reine mère refusoit toujours de se rendre à Moulins ; elle alléguoit, pour s'y refuser, l'état de sa santé, mais elle craignoit surtout qu'une fois en voyage, on ne la forçât à avancer jusqu'à ce qu'on l'eût reconduite en Toscane. Elle cherchoit à intéresser le public sur sa captivité à Compiègne ; elle vouloit faire croire qu'il ne lui étoit pas même permis de prendre l'air. La France étoit inondée de brochures que faisoient publier tour à tour et la reine mère, et le cardinal de Richelieu, et le duc d'Orléans. Ce dernier, plus violent que les deux autres, donnoit à entendre que Richelieu avoit fait empoisonner le maréchal d'Ornano, le grand prieur de Vendôme et le cardinal de Bérulle (2).

(1) Le Vassor. L. XXX, p. 618-630-635. — Bazin. T. III, p. 126. — Capefigue. T. V, p. 48. — Fontenay-Mar., p. 186.

(2) Le Vassor. L. XXX, p. 635-641-644-646. — Bazin. T. III, p. 134. — Capefigue. T. V, p. 45-60.

1631. Richelieu aimoit la guerre de pamphlets, il en écrivoit lui-même, et il s'attachoit à grand prix d'habiles écrivains pour la soutenir. Cependant il lui importoit de mettre un terme à cette lutte avec la reine mère. Il donna ordre au maréchal d'Estrées de se retirer le 4 juin de Compiègne avec les troupes qu'il commandoit, pour que chacun pût bien voir que la mère du roi étoit parfaitement libre. Il prévoyoit sans doute l'usage qu'elle feroit de cette liberté; déjà le duc de Guise venoit de partir, pour faire, disoit-il, un pèlerinage à Lorette (1); son gouvernement lui fut ôté, aussi bien que celui de Picardie à Elbeuf, et celui de Bourgogne à Bellegarde; Marie de Médicis, à son tour, le 18 juillet, à dix heures du soir, monta dans une voiture à six chevaux qui ne fut point remarquée; elle avoit alors l'intention de s'arrêter dans la petite forteresse de la Capelle, appartenant au marquis de Vardes, mais n'y ayant pas été reçue, elle poussa jusqu'à la frontière des Pays-Bas; elle y fut accueillie à Avesnes, le 20 juillet, par le marquis de Crèvecœur, avec tous les honneurs que pouvoit réclamer son rang. C'étoit ce que Richelieu désiroit alors le plus. (2)

(1) Le Vassor. L. XXX, p. 647.

(2) Le Vassor. L. XXX, p. 648-659. — Bazin. T. III, p. 13[illegible] — Capefigue. T. V, p. 71-82. — Fontenay-Mareuil, p. 189.

CHAPITRE XVII.

Victoires de Gustave-Adolphe en Allemagne. — Rigueurs de Richelieu envers ses ennemis. — Supplice de Marillac. — Défaite de Gaston à Castelnaudary et supplice de Montmorency. — Saisie de la Lorraine. — Mort de Gustave-Adolphe, puis de Wallenstein. — Soumission de Gaston duc d'Orléans. — 1631-1635.

LA retraite hors du royaume de la reine mère, et celle du frère du roi, héritier présomptif de la couronne, portoient le cardinal de Richelieu au plus haut terme de sa puissance. Il restoit bien en France des gens qui pouvoient être jaloux de lui, mais aucun qui osât lui faire obstacle. L'ordre avoit été rétabli dans les finances du roi, l'obéissance dans ses armées; les places fortes avoient été retirées des mains des grands, presque toutes celles qui n'étoient pas aux frontières étoient démolies; les gouverneurs de province sentoient désormais leur foiblesse et leur impuissance pour résister aux ordres de la cour; sans crédit pour sauver leurs créatures des mains de la justice, auxquelles ils ne pouvoient quelquefois se dérober eux-mêmes, ils trouvoient les gentilshommes beaucoup moins em-

1631.

1631. pressés à se dévouer pour eux. La résistance intérieure avoit presque absolument cessé. Louis XIII, homme minutieusement actif, qui après s'être fatigué à la chasse ou en voyage, revenoit écrire des mémoires militaires, ou travailler de ses mains à polir ou à perfectionner des mousquets, se confioit aveuglément à Richelieu pour la direction politique de son royaume, et lorsqu'il avoit à écrire lui-même, il copioit de sa main les minutes qui lui avoient été préparées par son ministre (1). On a dit de lui qu'aucun homme n'aima moins Dieu et ne craignit plus le diable (2). Mais aimer n'étoit pas dans sa nature. Quoiqu'il eût toujours des favoris, il ne les aimoit point; il jouoit avec eux comme Henri III avec ses petits chiens, indifférent, dès qu'il les avoit éloignés de lui, à leur ruine ou à leur supplice; il n'aimoit point son premier ministre, mais il reconnoissoit en lui l'amour du pouvoir absolu et le talent de le fonder. Aucu homme n'avoit plus de haine pour toute espèc d'opposition que Louis XIII, et peut-être qu son bégaiement, qui lui rendoit d'autant plu difficile de s'exprimer qu'il étoit plus ému, con tribuoit à lui faire prendre en aversion quicon que l'appeloit à discuter. On voit dans les Mé moires de Richelieu que le ministre se gardoi

(1) Capefigue. T. V, ch. 56, p. 237.
(2) Bazin. T. IV, p. 28.

bien de rien prescrire à son maître : il lui présentoit toujours tous les partis divers qu'on pouvoit prendre, en l'invitant à décider lui-même. Il est vrai que cette exposition étoit faite de manière à ne laisser jamais l'esprit du roi en doute. Le cardinal étoit toujours sûr de faire du roi ce qu'il vouloit, en lui soumettant ces discussions préparatoires dont les dix volumes de ses Mémoires sont remplis. Mais un entretien de Louis XIII avec sa mère, ou même avec son frère, pouvoit tout bouleverser; car à leur impétuosité et à leur flux de paroles, il ne pouvoit opposer que sa crainte d'exprimer sa pensée et son bégaiement.

Richelieu avoit donc un grand intérêt à ne point laisser rentrer la reine mère, une fois que d'elle-même elle étoit sortie du royaume; à ne point laisser rentrer le duc d'Orléans, à moins de l'avoir humilié, dompté, circonvenu par les favoris auxquels il se livroit. La reine Anne d'Autriche, aussi bien que la reine mère et le frère du roi, détestoit le ministre et son système; mais elle n'avoit inspiré à son mari aucune affection, elle n'en avoit aucune pour lui, et elle n'essayoit point de lutter contre Richelieu autrement que par de petites intrigues. Quoique tout son cœur fût attaché à l'Espagne, quoiqu'elle embrassât, comme la reine mère et tous les mécontens, le système de la politique espa-

1631. gnole, non seulement elle n'essayoit pas d'y ramener son mari par la discussion, mais quand elle demeura à la tête des affaires, elle l'abandonna elle-même; car sa paresse d'esprit s'accommodoit mieux de suivre une politique contraire à ses affections, que d'en faire prévaloir une nouvelle. Il y avoit cependant quelque chose de singulièrement hardi dans Richelieu, lorsqu'il osoit affronter l'Église et tout le parti des dévots, tous les fanatiques désireux de persécution, unis à tous les membres de la famille royale, tandis que, valétudinaire lui-même, il s'appuyoit seulement sur un roi plus valétudinaire encore. Il étoit atteint d'une maladie de vessie, dont les paroxysmes fréquens l'exposoient à de cruelles douleurs, et Louis XIII avoit une maladie de foie, accompagnée de fréquens abcès intérieurs, dont chacun pouvoit causer sa mort, et qui, lors même qu'ils s'ouvroient naturellement, l'affoiblissoient et le maigrissoient tous les jours davantage.

Brulart de Léon et le père Joseph, capucin, plénipotentiaires choisis par Richelieu, avoient signé, le 13 octobre 1630, à Ratisbonne, la paix de la France avec l'empereur Ferdinand II; mais c'étoit une paix destinée à tromper une puissance rivale, et non à se réconcilier avec elle. Ces deux hommes, dont le premier étoit alors ambassadeur en Suisse, et le second

étoit le confident le plus intime du cardinal, avoient été envoyés par lui à la diète que l'empereur avoit convoquée au mois de juin, dans l'espérance d'y faire élire son fils comme roi des Romains; mais les députés de l'Empire, catholiques et protestans, avoient fait retentir Ratisbonne de leurs plaintes contre les effroyables exactions exercées par l'armée de Wallenstein. Ils demandoient que l'empereur licenciât une partie de son armée, et qu'il renvoyât Wallenstein. Le duc de Bavière et les ministres d'Espagne ne montroient pas moins de ressentiment contre ce général, qui les offensoit à toute heure par son arrogance, que les princes du nord de l'Allemagne qu'il avoit dépouillés. Les négociateurs français, chargés de justifier l'intervention de la France en faveur du duc de Mantoue, et de solliciter pour lui l'investiture de ses deux duchés, avoient commencé par attiser le feu; mais lorsqu'ils avoient reconnu que Ferdinand étoit sur le point de céder aux sollicitations des princes allemands, et que, pour gagner la faveur des électeurs, il ne refuseroit pas de sacrifier son général, ils avoient cru devoir faciliter ce sacrifice en signant la paix, puisque la diète ne pouvoit forcer l'empereur à désarmer tant qu'il avoit la guerre en Italie (1). Cette paix, qu'ils avoient signée, n'étoit nulle-

1631.

(1) Flassan, Diplomatie franç. T. II, L. IV, p. 436.

1631. ment désavantageuse à la France; cependant ils savoient probablement qu'elle ne seroit point ratifiée. En effet, Richelieu feignit contre eux la plus violente colère, et le maréchal de Schomberg, qui étoit dans sa confidence, continua à s'avancer contre Casal, comme si aucune paix n'avoit été conclue. Nous avons vu comment le zèle de Mazarin prévint une bataille, et comment le traité même de Cherasco, du 6 avril 1631, qui modifioit celui de Ratisbonne, fut éludé avec mauvaise foi. Les ravages de la peste, qui faisoient perdre tout courage aux Espagnols et aux impériaux, les empêchèrent seuls de faire éclater leur ressentiment. (1)

La France et l'Empire avoient cependant accepté le traité de Ratisbonne. Par ce traité, le roi de France avoit promis « qu'il n'assisteroit « de force ni de conseil, argent, armes, vivres « et munitions, ou en quelque autre sorte et « manière que ce soit, les ennemis de S. M. im« périale et du sacré Empire » (2); ce qui n'empêcha pas que trois mois plus tard, le 13 janvier 1631, un traité ne fût signé à Bernwald, entre le baron de Charnacé, au nom de la France, et Gustave de Horn, au nom de la Suède, par lequel Louis XIII contractoit avec Gustave-

(1) Mém. de Richelieu. T. VI, p. 275, 281, 330, 359. — Bazin. T. III, p. 94.

(2) Traités de paix. T. III, n. 157, §. 1, p. 302.

Adolphe une confédération et alliance, dont le but étoit d'engager le roi de Suède à faire la guerre en Allemagne, avec trente mille hommes de pied et six mille chevaux, pour remettre tous les princes et États de l'Empire en l'état où ils étoient avant le commencement des troubles. De son côté, la France promettoit au roi de Suède 400,000 écus par an, pendant cinq ans, pour les frais de la guerre. (1)

1631.

Le prince héroïque avec lequel la France concluoit cette alliance étoit alors dans la Marche de Brandebourg. Déjà illustré par ses victoires sur les Danois, les Polonais, les Russes, il étoit chéri de ses sujets; ses finances étoient en bon ordre, son armée pleine d'ardeur et de confiance en lui; ses ambassadeurs avoient été repoussés avec mépris, par Ferdinand II, des conférences de Lubeck; mais c'étoit bien moins le ressentiment de cette offense personnelle qui lui mettoit les armes à la main, que la pitié pour l'Allemagne opprimée, le zèle pour la réforme persécutée, la ruine dont étoit menacée la liberté de toute l'Europe (2). Le 24 juin 1630, il avoit débarqué dans la Poméranie; il y avoit obtenu des succès rapides sur les troupes impériales, qui, disséminées pour ravager le pays,

(1) Traités de paix. T. III, n. 160, p. 311. — Flassan. T. II, L. IV, p. 446. — Richelieu. T. VI, p. 531.

(2) *Pufendorfi rerum Suecicar.* Lib. II, cap. 1, ad. 17, p. 27.

1631. et ne songeant qu'au pillage, avoient abandonné toute discipline. Toute la province lui avoit bientôt été soumise. Toutefois les princes protestans, découragés par le sort des Danois, n'osoient prendre en lui aucune confiance, et refusoient ses secours. Ferdinand II avoit vu avec joie qu'une attaque nouvelle donneroit de nouvelles occupations à ses troupes, et leur ouvriroit de nouvelles provinces à piller. L'annonce des desseins de Gustave-Adolphe n'avoit pas même retardé la satisfaction qu'il avoit promise à la diète de Ratisbonne. En septembre 1630, Wallenstein fut destitué; l'armée autrichienne fut réduite à quarante mille hommes, auxquels il falloit joindre les trente mille de la ligue catholique. Ceux que Ferdinand renvoyoit étant pour la plupart des aventuriers qui ne demandoient que la guerre et le pillage, ils s'engagèrent presque tous sous les drapeaux suédois. (1)

Richelieu ne se croyoit point lié par le traité de Ratisbonne, qui faisoit cependant la seule base des rapports de la France avec l'empereur. Il vouloit l'abaissement de la maison d'Autriche

(1) *Pufendorfi*. Lib. I, c. 58, p. 25. — *Schiller Geschichte des dreyssigjæhrigen Kriegs*. L. II, p. 284. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche. T. III, ch. 52, p. 237. — Richelieu. T. VI, p. 527. — Bazin. T. III, p. 147. — *Vittorio Siri Memor. recondite*. T. VII, p. 180.

1631.

plutôt que le succès des protestans. Ses agens promettoient au duc de Bavière et aux princes catholiques, que, dans tous les cas, il préserveroit leur religion et la sienne du joug des hérétiques, aussi il les engageoit à refuser à Ferdinand cette nomination de son fils pour roi des Romains, que l'empereur croyoit avoir achetée par de si grands sacrifices. Le comte de Tilly, général du duc de Bavière, fut chargé de tenir tête aux Suédois. Parvenu à l'âge de soixante et douze ans, il étoit sorti vainqueur de sept grandes batailles, et n'avoit jamais éprouvé de revers. Son approche inspira une telle terreur aux princes protestans du nord de l'Allemagne, qu'aucun d'eux n'osa accepter l'appui que leur offroit ce Gustave, qui ne demandoit qu'à être leur libérateur (1). Tilly avoit mis le siége devant Magdebourg, dont les citoyens, pleins d'une ardeur républicaine, s'étoient trop tôt déclarés pour la cause de la liberté. Gustave-Adolphe, qui vouloit voler à leur secours, fut arrêté par les hésitations de l'électeur de Brandebourg, qui ne vouloit pas lui ouvrir ses forteresses, puis par l'obstination de l'électeur de Saxe, qui lui refusa le passage. Magdebourg fut emporté d'assaut le 10 mai 1631, et la férocité des vainqueurs, que Tilly refusa de contenir, épouvanta l'Europe plus encore que n'avoit fait tout récem-

(1) Schiller. L. II, p. 333.

1631. ment le sac de Mantoue. Tous les forfaits qui peuvent souiller l'imagination y avoient déjà été commis, lorsque les impériaux mirent le feu à la ville, et se firent un féroce divertissement de repousser dans les flammes tous ceux qui s'efforçoient de leur échapper. On avoit compté trente mille habitans dans cette ville prospérante; à peine mille d'entre eux, qui s'étoient réfugiés dans la cathédrale, et qui y passèrent trois jours et deux nuits sans nourriture, échappèrent-ils à la mort. (1)

Le désastre de Magdebourg commençoit à faire craindre que l'intervention du roi de Suède ne fût aussi funeste à l'Allemagne que l'avoit été celle du roi de Danemarck. L'arrogance et la férocité de Tilly, et le fanatisme persécuteur de Ferdinand II relevèrent la fortune de ses adversaires. Le premier, après avoir visité les ruines fumantes de sa conquête, écrivoit à l'empereur que depuis la ruine de Troie et celle de Jérusalem, le monde n'avoit point vu un exploit plus glorieux. En même temps, sans vouloir reconnoître la neutralité dans laquelle les princes protestans vouloient se renfermer, il attaqua la Hesse avec fureur, il menaça la Saxe, le Brandebourg, et il ne laissa aux princes qui hési-

(1) Schiller. L. II, p. 353-372. — *Pufendorf*. L. III, c. 15, p. 46. — *Gualdo Priorato*. L. I, p. 29. — Coxe, ch. 52, p. 250. — Richelieu. T. VI, p. 556.

toient encore que le choix entre l'alliance du roi de Suède et le servage de l'empereur. Tandis que les États protestans s'unissoient les uns après les autres à Gustave-Adolphe, et qu'il recevoit aussi dans son armée six mille volontaires anglais, Tilly voyoit ses soldats déserter avec le butin trempé de sang dont ils étoient chargés. D'autre part, il est vrai, divers corps impériaux se réunissoient à lui. Il essaya de nouveau d'intimider par ses menaces l'électeur de Saxe pour le décider à joindre ses troupes à celles de l'empereur. A plusieurs reprises déjà ce prince, et son favori Arnheim, qui recevoit une pension de l'Autriche, avoient trahi la cause protestante. Tilly l'avoit épargné en conséquence, et la Saxe étoit le seul pays encore riche qu'il pût espérer de piller. Il en recherchoit l'occasion peut-être lorsqu'il poussoit à bout l'électeur, et celui-ci ne trompa pas son attente en se réunissant aux Suédois. (1)

1631.

Alors deux armées, chacune forte d'environ quarante mille hommes, marchèrent à la rencontre l'une de l'autre, sous les ordres des deux plus grands généraux du siècle. Tilly venoit de s'emparer de Leipzig, et il avoit pris en avant de cette ville une forte position, où il vouloit attendre les généraux Altringer et Tiefenbach,

(1) Schiller. L. II, p. 385.

1631. qu'il avoit rappelés à lui; c'est là qu'il fut attaqué le 7 septembre par Gustave-Adolphe. Les Saxons furent bientôt mis en déroute par Tilly, mais Pappenheim éprouva, au contraire, la double supériorité des Suédois, et dans leur ordre de bataille et dans la bravoure de leurs soldats : engagés tour à tour avec les deux ailes de l'armée impériale, ils les enfoncèrent l'une après l'autre. Tilly, grièvement blessé, laissa sur le champ de bataille sept mille morts, cinq mille prisonniers, toute son artillerie, tous ses drapeaux, et dans leur fuite à Halle et à Halberstadt, Tilly ne put pas réunir plus de six cents hommes, et Pappenheim plus de quatorze cents. (1)

La victoire de Leipzig manifesta quelle effroyable oppression avoit éprouvée l'Allemagne, et quel degré de haine avoit inspiré l'empereur. Au moment où la puissance du souverain persécuteur fut désarmée par cette déroute, on eût dit que l'Empire n'étoit plus peuplé que de protestans. Tous les Etats si longtemps accablés par la tyrannie, reprenoient les armes. Gustave-Adolphe, se confiant aux alliés que lui avoit donnés la fortune, et leur laissant le soin de maintenir la longue ligne de communication entre

(1) *Schillers Geschichte.* L. II, p. 394. — *Gualdo Priorato.* Lib. II, p. 42. — *Pufendorf.* L. III, c. 29, p. 51. — Coxe. ch. 53, p. 259. — Richelieu. T. VI, p. 559.

son armée et ses propres Etats, s'avança tout 1631.
au travers de la Franconie et du Bas-Palatinat
jusque sur le Rhin; le 16 novembre il fut reçu
dans Francfort; le 13 décembre dans Mayence;
il passa même le Rhin, et la France vit s'approcher de ses frontières le conquérant qu'elle avoit
appelé du fond de la Scandinavie. Partout
Gustave étoit reçu comme un libérateur, aux
acclamations des peuples. Les généraux Horn,
Todt, Bannier, Bernard de Saxe-Weymar, le
landgrave de Hesse, les ducs de Mecklembourg, de Saxe-Lawemburg, avec des armées
qui sembloient sortir de terre, s'étendoient en
tout sens en Allemagne, pour accomplir la même
révolution : tandis que l'électeur de Saxe entroit
en Bohême et s'emparoit de Prague. (1)

On ne pouvoit s'empêcher de comparer cette
glorieuse campagne à celles que les Français
avoient faites si récemment en Italie. Là, plus
encore qu'en Allemagne, les peuples soupiroient
après la venue d'un libérateur; la haine du joug
autrichien étoit universelle, et une victoire des
Français auroit été suivie d'un soulèvement
général; la valeur n'avoit point manqué aux
soldats, ni peut-être les talens militaires à leurs
chefs; les Français étoient plus nombreux que
les Suédois, mieux pourvus d'argent et de

(1) Coxe, ch. 53, p. 264. — *Pufendorf.* L. III, c. 35. p. 54.

1631. munitions de tout genre ; et cependant ils débou chèrent à peine de quelques étroites vallées d Piémont, ils ne sauvèrent point l'allié, au secou duquel ils marchoient, de la prise et de la ruin de sa capitale ; ils firent éprouver à toute la Lom bardie les calamités de la peste et de la famine leurs armées furent à leur tour moissonnées pa ces fléaux. La perte pour l'humanité fut immense l'avantage nul ; mais tandis que le héros suédois au milieu de son armée victorieuse, ne prenoi conseil que de lui-même, les généraux françai n'osoient rien faire sans l'assentiment d'un homme de génie, il est vrai, d'un homme toutefois éloi gné de la scène des combats, distrait par de intrigues de cour, forcé d'écouter ses jalousie avant les intérêts de l'armée, et semant lui-même la division chez ceux qu'il chargeoit d'accomplir ses grands desseins.

Le sentiment qu'une telle comparaison pourroit lui être désavantageuse, détermina Richelieu à faire paroître Louis XIII à la tête d'une armée française, au moment où l'Allemagne retentissoit du bruit des victoires de Gustave Adolphe. Celles-ci avoient dépassé les désirs autant que les prévisions du cardinal. Il n'avoi garde de vouloir transmettre la souveraineté de l'Empire au roi de Suède, ou en relevant les protestans, d'abaisser les catholiques sous leu joug. Par le traité de Bernwald, il étoit con-

venu : « que le roi de Suède, dans les places « qu'il conquestera, ne pourra altérer ni chan- « ger les religions, mais qu'il en laissera le libre « exercice aux habitans. » La dignité de la France exigeoit qu'elle ne laissât pas l'interprétation de cette clause à un prince victorieux qui n'auroit pas de peine à trouver des torts à ceux qu'il auroit combattus; d'ailleurs Richelieu s'annonçoit à la cour de Rome, et à toutes les puissances neutres, comme le protecteur des catholiques au milieu des troubles de l'Allemagne. Il conduisit donc, le 23 octobre, Louis XIII à l'armée que le maréchal de la Force avoit rassemblée en Champagne. Tandis que le roi prenoit possession de l'héritage du comte de Saint-Paul, cadet de la maison de Longueville qui venoit de mourir sans enfans, qu'il contraignoit la maréchale douairière de Bouillon à prêter au nom de son fils serment de fidélité pour la principauté de Sédan, qu'il faisoit attaquer Vic et Moyenvic, forteresses dont l'évêque de Metz disputoit la souveraineté au duc de Lorraine; Richelieu travailloit, par le marquis de Brézé, son beau-frère, à détacher le duc de Bavière, les électeurs catholiques et l'évêque de Würtzbourg, de l'alliance de l'Autriche, et à faire reconnoître leur neutralité par le roi de Suède. Il désiroit conserver intactes les forces d'une partie imposante de l'Allemagne,

1631.

1631. avec lesquelles il auroit pu porter au trône impérial le duc de Bavière si Ferdinand étoit abattu; mais ce duc, quoiqu'il cherchât, au moment du danger, à profiter de la protection de la France, étoit résolu à demeurer fidèle à la maison d'Autriche. (1)

Parmi les vassaux de l'Empire, un des plus zélés pour la maison d'Autriche et la cause catholique, étoit le duc Charles de Lorraine; ce vaillant soldat, homme de plaisir, imprudent et chevaleresque, venoit de conduire huit mille hommes de pied et deux mille chevaux à son oncle, le duc de Bavière, pour tenir tête au roi de Suède (2). Le duc de Lorraine, qui relevoit de la couronne de France pour le duché de Barrois, avoit deux fois donné asile à Gaston, duc d'Orléans, lorsqu'il boudoit contre son frère, et il prétendoit l'avoir fait par respect pour la maison de France. Gaston étoit alors même à Nancy où on le disoit amoureux de Marguerite, l'une des sœurs du duc, tandis que son favori, Puy-Laurens, qui le dirigeoit uniquement, étoit amoureux de sa sœur aînée, la princesse de Phalsbourg. Charles, à son retour d'Allemagne, se rendit à Metz le 26 décembre auprès de Louis XIII, pour effacer les impressions fâ-

(1) Mém. de Richelieu. T. VI, p. 542. — Le Vassor. T. IV L. XXXI, p. 37. — Bazin. T. III, p. 167.

(2) Mém. de Bassompierre. P. III, p. 292.

cheuses que ce roi pouvoit avoir reçues contre lui. Richelieu lui fit faire un accueil honorable, dans l'espoir de l'employer à ramener le duc de Bavière à la neutralité; il l'avertit cependant que le roi ne consentiroit jamais à ce que son frère épousât Marguerite de Lorraine, ou à ce que ses États devinssent le refuge de tous les mécontens de France. Le duc, qui s'aperçut qu'il ne seroit point maître de se retirer quand il voudroit, accepta les conditions qui lui étoient imposées par un traité signé à Vic le 31 décembre, et modifié le 6 janvier 1632. Il renonçoit à toute autre alliance que celle de France, et nommément à celle de l'empereur et du roi d'Espagne; il promettoit de donner en tout temps passage aux armées du roi au travers de ses États, et de n'y recevoir point les mécontens de France, et en particulier la mère et le frère du roi; enfin, pour gage de sa bonne conduite, il livroit aux Français sa forteresse de Marsal. Le duc de Lorraine exécuta ce traité; il engagea Gaston à aller rejoindre sa mère à Bruxelles, mais ce ne fut qu'après avoir épousé secrètement, le 3 janvier, la princesse Marguerite. Le duc de Lorraine, loin d'être gagné, conservoit un profond ressentiment de la violence qui lui avoit été faite. (1)

1631.

1632.

(1) Richelieu. T. VII, p. 1-15. — *Vittorio Siri Mem. recond.*

1632. Les traités que Richelieu avoit proposés aux princes catholiques pour assurer leur neutralité, ne furent pas acceptés avec plus de bonne foi. Le duc de Bavière, qui avoit déjà signé le 30 mai 1631, un traité d'alliance avec la France, qu'il avoit tenu secret, signa par la médiation de la France, à Mayence, le 29 janvier 1632, un traité par lequel il s'engageoit, de même que tous les princes de la ligue catholique, à observer envers la Suède, et tous les princes protestans de l'Allemagne la plus stricte neutralité; les Suédois de leur côté promettoient de la respecter, pourvu que les États ligués restituassent tout ce qu'ils avoient usurpé depuis l'année 1618. Mais au moment même où le duc de Bavière signoit ce traité, il levoit de nouvelles troupes, il fortifioit ses places, et il se préparoit à recommencer les hostilités au retour de la belle saison. (1)

A l'intérieur, la France commençoit à devenir obéissante et silencieuse : la plupart des auteurs de Mémoires avoient déjà posé la plume; Bassompierre avoit été arrêté le 25 février 1631, pour avoir cru au succès de la reine, à la journée des Dupes, plutôt que pour aucune part

T. VII, p. 447. — Le Vassor. T. IV, L. XXXI, p. 45. — Traités de paix. T. III, n. 171, p. 326.

(1) Traités de paix. T. III, n. 172, p. 327. — Le Vassor, Hist. de Louis XIII, T. IV, L. XXXI, p. 52.

qu'il eût réellement prise à ses intrigues (1). Fontenay-Mareuil laisse dans ses Mémoires des lacunes de plusieurs années : personne ne sembloit plus oser juger un gouvernement qui ne permettoit pas d'hésitation dans l'obéissance. Le parlement ayant réclamé contre l'établissement d'une chambre d'enquête à l'Arsenal, qui lui paraissoit contraire à ses priviléges, et à laquelle on avoit renvoyé le jugement de quelques faux monnoyeurs, son arrêt fut cassé par le conseil d'État; une nombreuse députation de ce premier corps judiciaire fut forcée de se rendre à Metz, pour y recevoir de la bouche du roi, puis de celle du chancelier, une sévère réprimande; et Louis XIII, en permettant aux autres de retourner faire leur charge, ordonna que cinq d'entre eux restassent à sa suite jusqu'à nouvel ordre, pour apprendre des soldats et des courtisans leur devoir de sujets. Richelieu l'ayant sollicité en faveur de ces derniers, il lui répondit : « Mon cousin, je vous accorderois volon-« tiers ce que vous me demandez pour les cinq « robes noires ; mais outre qu'il y a plaisir à les « voir un peu promener à la suite de la cour, « plus on se relâche avec de telles gens, et plus « ils en abusent. Quand un de mes mousque-« taires manque à se trouver à l'exercice d'un

1632.

(1) Bassompierre, p. 288.

1632. « quart d'heure, il entre en prison. S'il désobéit « à son capitaine, il est cassé. Sera-t-il dit que les « robes longues me désobéiront librement, et je « demeurerai du côté du vent? Par arrêt donné « à Sainte-Menehould, il n'en sera pas ainsi. Il « est ordonné que vous serez moins facile et « apitoyé pour lesdits seigneurs lorsqu'ils sont « punis pour avoir méprisé ce qu'ils doivent « au maître de la boutique. » (1)

Si Louis-le-Juste se faisoit une telle idée de ses juges, et s'il prétendoit que l'obéissance qu'ils lui devoient fût leur seule règle en rendant la justice, Richelieu de son côté ne vouloi voir en eux que des instrumens de punitio avec lesquels il pouvoit frapper à volonté ceux qui lui auroient opposé quelque résistance. I se faisoit nommer le cardinal-duc, depuis que le 5 septembre 1631, le roi avoit érigé sa terr de Richelieu en duché-pairie (2); mais sa nou velle dignité ne lui avoit pas inspiré plus d'in dulgence pour l'ordre auquel il venoit de s'as socier. Il fit condamner par la chambre de l'Ar senal Louis Gouffier, duc de Rouanès, à la pein de mort avec confiscation des biens, pour crim de fausse monnoie; le comte de Moret, le du d'Elbeuf, le duc de Bellegarde, le marquis d

(1) Richelieu. T. VI, p. 513, et T. VII, p. 59. — Bazin T. III, p. 159 et 171. — Capefigue. T. V, p. 87 et 214.

(2) Bazin. T. III, p. 158. — Le Vassor. T. IV, L. XXXI, p.

la Vieuville furent également condamnés à avoir la tête tranchée et leurs biens confisqués, pour être sortis du royaume, et être allés trouver Monsieur et la reine mère, contre les défenses portées par la déclaration du roi du 12 août 1631. On ne les tenoit point, il est vrai, mais leurs biens furent saisis, et ceux de la Vieuville enrichirent le favori Claude de St.-Simon. (1)

On auroit pu s'attendre à ce que Richelieu ressentît pour ceux qui lui faisoient obstacle plus de mépris que de haine, à ce que jugeant leur incapacité sur ce qu'ils ne savoient pas le comprendre, il se contentât de les écarter de son chemin, et ne recherchât leur châtiment qu'autant qu'il pouvoit servir au but qu'il s'étoit proposé. Mais dans ses Mémoires, ouvrage de ses secrétaires corrigé de sa main, on trouve beaucoup plus de petitesse qu'on n'en auroit attendu de ses hauts desseins. Il paroît sans cesse occupé de tous les moindres rapports de la malveillance, de tous les détails qu'on ne sauroit désigner que par le nom de commérages, et qui grossissent le journal de chaque année en le portant à trois ou quatre cents pages; en même temps son jugement sur presque tous les personnages qu'il nomme est empreint de haine; presque toujours il leur refuse en même temps les talens et l'in-

(1) Richelieu. T. VII, p. 180. — Bazin. T. III, p. 161. — Capefigue. T. V, p. 216.

1632. tégrité, et ses mordantes réflexions préparent aux sentences de ses tribunaux. Il s'occupoit alors de frapper ceux qu'il avoit abattus dans la journée des Dupes. Il en vouloit surtout aux deux Marillac, l'un garde des sceaux, l'autre maréchal de France, en qui Marie de Médicis avoit mis toute sa confiance, et qu'elle avoit destinés à le remplacer.

Le garde des sceaux Marillac approchoit de soixante-dix ans; il s'étoit signalé par sa probité, son savoir et sa dévotion. On lui doit une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ qui a eu plus de cinquante éditions. Sa grande ordonnance, que les gens de loi tournèrent en ridicule, en l'appelant le code Michau, introduisoit des progrès notables dans la jurisprudence. Arrêté le lendemain de la journée des Dupes, il fut conduit d'abord au château de Caen, d'où on le transféra ensuite à Lisieux. C'étoit bien lui que Richelieu regardoit comme le représentant de la politique opposée à la sienne, et l'âme du conseil de la reine mère; mais on ne pouvoit fonder une accusation sur les opinions qu'il avoit loyalement émises au conseil du roi, et son intégrité le tenoit à l'abri de tout autre reproche. Il ne fut point mis en jugement, mais il mourut en prison deux mois après son frère.

Le maréchal de Marillac n'avoit que soixante ans; on avoit rapporté à Richelieu qu'il av-

conseillé à la reine mère, pendant la maladie du roi à Lyon, de faire arrêter le cardinal, dès que Louis XIII auroit rendu le dernier soupir, ou même de le faire mourir. C'étoit là l'offense qu'il vouloit punir et que cependant il ne pouvoit pas poursuivre. Il s'étoit flatté que dans les papiers du maréchal qu'on avoit saisis, en même temps qu'on l'enlevoit au milieu de son armée, on trouveroit quelque correspondance sur laquelle on pourroit fonder une accusation de trahison; mais aucun d'eux ne put donner lieu au moindre reproche. Le cardinal se rejeta alors sur une accusation de malversations et de péculat, pendant que Marillac commandoit l'armée en Champagne, et qu'il faisoit construire la citadelle de Verdun, de laquelle il savoit bien qu'aucun des généraux ou des capitaines de France ne pourroit sortir innocent. Laffémas, maître des requêtes, qui avoit déjà montré une habileté singulière à faire paroître coupables tous ceux qu'il plaisoit au pouvoir de faire condamner, fut chargé de prendre les informations. Marillac n'étoit point sans reproches en effet : il ne s'étoit pas enrichi à beaucoup près autant qu'aucun de ses collègues, mais il avoit détourné de l'argent sur le pain de munition, sur les fourrages, sur les matériaux fournis pour la citadelle de Verdun, sur les dédommagemens accordés à ceux dont les maisons avoient été prises et démolies.

1632. C'étoit par une application forcée des lois, que la peine de mort pouvoit être décernée contre de telles offenses; tout au plus avoit-on songé à en faire l'application à des commissaires des guerres, non à des généraux; Marillac par sa naissance et sa dignité n'étoit justiciable que du parlement de Paris, le seul des corps judiciaires qui conservât quelque indépendance; mais le parlement de Dijon, et celui que Richelieu venoit tout récemment de fonder à Metz, ne songeoient à se distinguer que par leur complaisance. Ce fut à ces deux corps que Richelieu emprunta les membres d'une commission qu'il institua pour juger le maréchal à Verdun. Deux fois le parlement de Paris intervint pour rappeler à lui la cause; on ne tint aucun compte de ses arrêts. La commission de Verdun n'allant pas assez vite fut dissoute, mais ceux de ses membres qui avoient montré les dispositions les plus sévères, furent appelés à une commission nouvelle, présidée par le nouveau garde des sceaux, Châteauneuf, que Richelieu ne rougit pas de faire siéger dans son château de Ruel. C'est là qu'à la majorité d'une seule voix, Louis de Marillac fut, le 8 mai 1632, condamné à avoir la tête tranchée, ce qui fut exécuté le surlendemain sur la place de Grève. (1)

(1) Richelieu. T. VII, p. 70-79. — Le Vassor. L. XXXI, p. 94-109. — Bazin. T. III, p. 177-184. — Capefigue. T.

Marie de Médicis et son fils Gaston avoient pris un vif intérêt au sort de Marillac; ils avoient sollicité leurs amis pour lui, ils avoient même été jusqu'à menacer ses juges de les prendre à partie dans un nouveau règne que l'on croyoit toujours proche. Excepté dans cette occasion, leurs deux petites cours, réfugiées à Bruxelles, n'étoient guère d'accord. Les favoris de la reine et ceux de Gaston s'étoient brouillés. Bellegarde et Le Coigneux n'avoient pas voulu accompagner le prince en Brabant; c'étoit désormais Puy-Laurens seul qui le dirigeoit, et tous deux passoient les nuits dans les plaisirs et la débauche. Marie de Médicis, au contraire, sous la direction du père Chanteloube et de Saint-Germain, s'entouroit d'écrivains par lesquels elle faisoit composer des brochures contre le cardinal, ou des requêtes qu'elle adressoit au parlement de Paris. La nouvelle de l'exécution de Marillac, où la mère et le fils reconnurent une menace dirigée contre tous ceux qui leur étoient dévoués, les détermina à de nouveaux efforts. Gaston partit le 18 mai de Bruxelles pour l'armée que Gonzalès de Cordoue rassembloit dans l'électorat de Trèves. (1)

1632.

Cette armée étoit destinée à seconder les ef-

p. 90-108. — Pontis. T. II, L. X, p. 150-164. — Biogr. univ. T. XXVII, p. 146.

(1) Mém. de Gaston, duc d'Orléans, p. 125. — Bazin. T. III, p. 185.

1632. forts de Ferdinand II pour relever en Allemagne la cause impériale. Tilly, après la bataille de Leipzig, s'étoit retiré sur le haut Danube pour y reformer son armée; il avoit passé l'hiver près de Nordlingen; mais, dès le mois de mars il étoit rentré en campagne et avoit pris Bamberg. Aussitôt, Gustave-Adolphe rappelant à lui les corps détachés sous Horn, Bannier et Saxe-Lawemburg, se dirigea à grandes journées vers Tilly. De son côté ce général se replioit sur la Bavière et l'Autriche. Ne pouvant défendre le passage du Danube, il alla enfin prendre une forte position derrière le Leck. C'est de là que Gustave-Adolphe le força, par une furieuse canonnade qui l'atteignoit au travers de la rivière, à se retirer le 5 avril. Tilly, grièvement blessé, alla mourir au bout de peu de jours à Ingoldstadt. Altringer, blessé aussi, se rétablit à la longue. Le duc de Bavière demeura chargé du commandement des débris de l'armée qui se réunit sous les murs d'Ingoldstadt. Augsbourg ouvrit ses portes au vainqueur, puis la plupart des villes de la Bavière, et enfin Munich, où Gustave-Adolphe entra accompagné par ce même électeur palatin, Frédéric V, que le duc de Bavière avoit dépouillé. (1)

(1) *Pufendorfii rer. Suec.* Lib. IV, cap. 14 à 20, p. 64. — Coxe, ch. 53, p. 275. — Richelieu. T. VII, p. 52. — Schiller T. II, L. III, p. 78.

Mais encore que le parti catholique eût éprouvé pour la seconde fois en Allemagne un échec désastreux, l'humiliation même de Ferdinand lui avoit été profitable, puisqu'elle l'avoit déterminé à accepter les dures conditions que lui imposoit l'homme qui l'avoit déjà sauvé une fois, qui pouvoit le sauver encore. Immédiatement après la déroute de Leipzig, l'empereur avoit offert de nouveau à Wallenstein le commandement de ses armées, et celui-ci avoit alors laissé voir combien il gardoit de ressentiment de sa récente destitution. Il avoit prétendu renoncer à toute ambition, préférer son repos à tout le pouvoir, à toutes les récompenses qu'on lui offroit, et quand enfin il avoit consenti à prendre de nouveau les armes pour l'empereur, il avoit exigé qu'on le laissât seul maître de son armée; il devoit en nommer ou en destituer à volonté tous les officiers, décider seul de ses opérations, la conduire où il voudroit, ne recevoir aucun ordre du conseil aulique, aucun de l'empereur ou de son fils; mais, au contraire, toutes les armées autrichiennes, dans quelque partie de l'empire qu'elles se trouvassent, devoient obéir à ses ordres. Ni l'empereur enfin, ni son fils, ne pouvoient paraître dans son camp sans son consentement. Lorsque des conditions imposées avec tant d'arrogance furent acceptées, l'armée que Wallenstein avoit promise, sortit en

1632.

1632. quelque sorte de dessous terre. Tous les illustres capitaines qui avoient servi sous ses ordres lui étoient restés attachés; son immense fortune lui avoit permis de les entretenir autour de lui dans l'abondance; dès qu'il appela à lui des soldats, ils accoururent de toutes parts, même des camps ennemis, pour profiter de son bonheur et de sa libéralité; en peu de temps il se trouva à la tête de quarante mille hommes. Il refusa de marcher avec cette armée au secours du duc de Bavière, dont le pays étoit envahi par les Suédois; la dévastation et la ruine de son ancien rival étoit une vengeance qu'il ne vouloit point se refuser; mais, partant au mois d'avril de Znaim, en Moravie, il entra en Bohême; l'indolence de l'électeur de Saxe, la trahison de son ministre Arnheim, et l'indiscipline des soldats saxons, qui par leurs voleries s'étoient rendus odieux dans un pays où ils avoient été reçus comme libérateurs, le secondèrent, et il reconquit ce royaume tout entier en aussi peu de temps que les Autrichiens l'avoient perdu. (1)

Les succès de Wallenstein en Bohême, ceux de Pappenheim dans la Saxe, l'arrivée des troupes espagnoles dans l'électorat de Trèves, avoient relevé les espérances des catholiques, qui ne

(1) *Schiller dreyssigjæhrigen Kriegs.* T. II, L. III, p. 130. — *Pufendorfii rer. Suec.* Lib. IV, c. 24, p. 67. — Coxe, ch. 54, p. 288. — Richelieu. L. VII, p. 252.

vouloient plus observer la neutralité que la France avoit ménagée pour eux. Le duc de Lorraine rêvoit de nouveau qu'une carrière de gloire lui étoit ouverte en s'associant à la maison d'Autriche ; c'étoit remplir son devoir de prince de l'Empire, et Ferdinand II avoit excité son zèle en promettant de créer pour lui un nouvel électorat. Aussi il fortifioit ses places avec précipitation, il y faisoit de grands approvisionnemens de blés, il engageoit ses terres pour avoir de l'argent, et il levoit des gens de guerre de toutes parts. Mais Richelieu veilloit sur lui ; sa correspondance avec son père, le vieux comte de Vaudémont, celle de sa sœur avec Puy-Laurens, ses lettres enfin à Wallenstein et à l'empereur avoient été interceptées, et avant qu'il eût commencé à agir, Louis XIII étoit déjà sur les frontières de Lorraine, avec les maréchaux de la Force et d'Effiat, qui avoient réuni assez de troupes pour ne lui laisser pas même l'espoir de la résistance (1). La France, à ce qu'affirme Richelieu, avoit alors cent mille hommes sur pied, mais il lui auroit été impossible de les entretenir longtemps. Le 9 juin, Gaston d'Orléans étoit arrivé à Nancy avec environ deux mille cavaliers que lui avoit prêtés Gonzalve de Cordoue ; il en repartit,

1632.

(1) Mém. de Richelieu. T. VII, p. 86.

1632. le 13 juin, pour entrer en Bourgogne par le Bassigny; il n'en fallut pas davantage aux yeux de Richelieu, pour l'autoriser à commencer les hostilités contre la Lorraine. Le maréchal d'Effiat eut ordre d'attaquer Pont-à-Mousson, qui n'opposa aucune résistance; Bar-le-Duc et Saint-Mihiel furent pris de même: le roi, arrivé le 19 juin à Vaubecourt, fut averti qu'il y avoit à quelques lieues de là deux régimens lorrains de cavalerie, cantonnés sans aucune défiance, car la guerre n'étoit point déclarée; il les fit surprendre dans leurs quartiers, où presque tous ces cavaliers furent massacrés. Puis le 23 juin il se présenta devant Nancy. Le duc étoit hors d'état de faire la guerre à la France; les Espagnols sur lesquels il avoit compté, et qui avoient occupé la ville et la plus grande partie de l'électorat de Trèves, tandis que la forteresse d'Ehrenbreitstein avoit été livrée aux Français par l'électeur, venoient d'être chassés l'avant-veille de Coblentz, et étoient en pleine déroute devant le général Horn. Le duc de Lorraine envoyoit messagers sur messagers au maréchal d'Effiat et au roi pour les supplier de suspendre les hostilités, et d'accepter ses soumissions. Enfin il signa, le 26 juin, à Liverdun, un second traité confirmatif de celui de Vic, par lequel il s'engageoit à joindre en toute occasion ses troupes à celles du roi, auquel il remettoit, comme

garantie de sa fidélité, les forteresses de Stenay, de Jametz et de Clermont en Argonne. (1) 1632.

Richelieu n'étoit pas sans inquiétude sur la marche de Gaston, duc d'Orléans, qui après avoir traversé la Lorraine, franchissoit aussi rapidement la Bourgogne, à la tête de son petit corps de cavalerie espagnole, sans que personne jusqu'alors se fût réuni à lui, mais aussi sans que personne osât faire résistance à l'héritier présomptif de la couronne (2). Richelieu avoit détaché le maréchal de la Force avec dix mille hommes pour le suivre; mais il avoit voulu terminer les affaires de Lorraine avant de s'occuper davantage de lui. Après le traité de Liverdun, il fit encore partir le maréchal de Schomberg, pour aller devancer Gaston dans l'Albigeois; mais il n'en laissa pas moins le maréchal d'Effiat avec vingt mille hommes de pied et quatre mille chevaux dans les évêchés de Spire et de Trèves, pour seconder les Suédois. (3)

Gaston, duc d'Orléans, se dirigeoit vers le Languedoc, et c'étoit sur le gouverneur de cette province, Henri, maréchal duc de Montmorency, qu'il comptoit pour commencer la guerre

(1) Richelieu. T. VII, p. 92, 110, 114, 120. — Le Vassor. L. XXXII, p. 123. — *Pufendorf*. L. IV, c. 37, p. 72.

(2) Richelieu. T. VII, p. 63 et 146. — Bazin. T. III, p. 189.

(3) Richelieu. T. VII, p. 125. — Le Vassor. L. XXXII, p. 125. — Bazin. T. III, p. 193.

1632. civile en France, de concert avec les Espagnols. Montmorency étoit alors âgé de trente-sept ans; aucun seigneur français ne l'égaloit pour la beauté, la grâce, l'élégance et la valeur; il étoit adoré de sa femme, Marie-Félicie Orsini, de Rome; il étoit le favori de toutes les dames de la cour, l'idole du peuple et des soldats; il se les attachoit par des mots heureux, des manières aimables autant que par sa magnificence et ses largesses. Au reste, il ne s'étoit intéressé dans aucun parti, il n'avoit pris part à aucune intrigue, il s'occupoit peu de politique, et sembloit à peine avoir réfléchi sur ses devoirs envers l'État. Pendant la maladie du roi à Lyon, il avoit offert au cardinal de le défendre contre ses ennemis. On assure qu'il attendoit de lui la dignité de connétable que Richelieu étoit résolu à supprimer. Son seul titre à cette première des dignités militaires, étoit le souvenir de l'avoir vue quatre fois dans sa famille; car, du reste, quoiqu'il eût brillé dans plus d'une occasion, et surtout à Avigliana et à Carignan par sa bravoure, il n'avoit donné aucune preuve de son génie militaire, il n'avoit pas même commandé en chef. Marie de Médicis et son fils Gaston s'étoient adressés à lui par l'entremise de cet abbé del Bene, Florentin, qui s'étoit mêlé à toutes les intrigues du commencement de ce règne, et

qui étoit devenu évêque d'Alby. Il paroît que Montmorency accueillit l'appel de Gaston, comme il auroit accueilli sa demande de lui servir de second dans un duel, sans se soucier de la justice de la cause pour laquelle il alloit se battre, sans consulter l'intérêt public, celui de la province qu'il gouvernoit ni le sien propre, et seulement comme exercice de sa bravoure. (1)

1632.

Le duc de Montmorency étoit revenu de Paris en Languedoc à la fin de l'année précédente, pour tenir les États de la province, dont il fit ouverture à Pézénas le 12 décembre. Le cardinal avoit accordé à ses instances le rétablissement de ces États, et la révocation des élus pour l'assiette des tailles. Cependant le maréchal d'Effiat, surintendant des finances, étoit attaché au système nouveau qui faisoit produire davantage aux tailles rendues uniformes par tout le royaume; il accusoit Montmorency de ne s'intéresser aux états provinciaux que parce qu'il obtenait d'eux chaque année un don gratuit de cent mille francs. Il restoit à fixer la somme à laquelle la province se taxeroit elle-même; l'Effiat élevoit très haut ses prétentions, tandis que les députés d'une province récemment dévastée par la guerre des huguenots et depuis

(1) Richelieu. L. VII, p. 149. — Mém. de Gaston d'Orléans, collect. T. XXXI, p. 127. — Le Vassor. L. XXXII, p. 114.

1632. par la peste et la famine, cherchoient à donner le moins possible. Montmorency, qui agissoit entre eux comme arbitre, voulut d'abord favoriser le ministère; mais lorsqu'il fut entré en secrète correspondance avec Gaston, il prit à tâche d'aigrir les députés de la province, et de les amener enfin à une résistance ouverte à l'autorité. (1)

Montmorency ayant promis de se joindre à la rébellion, ne reculoit devant aucun acte, quelque criminel qu'il fût, dès qu'il lui paroissoit ennobli par le danger; tandis qu'il levoit des troupes dans sa province, il en attendoit d'autres que devoit lui amener d'Espagne le commandeur de Valençay, auquel Richelieu venoit d'ôter le gouvernement du Palais: une somme considérable lui étoit aussi promise par le cabinet de Madrid, qui se flattoit, par les créatures de Marie de Médicis, de bouleverser toute la monarchie. Le duc de Guise, toujours en Italie, devoit être assisté par des troupes de débarquement italiennes et espagnoles pour rentrer dans son gouvernement de Provence; les conspirateurs comptoient sur le duc d'Épernon pour soulever la Guyenne, sur le maréchal de Créqui pour faire révolter le Dauphiné. L'ancien projet

(1) Hist. génér. de Languedoc. L. XLIII, p. 578. — Richelieu. T. VII, p. 151. — Le Vassor. L. XXXII, p. 118. — Bazin. T. III, p. 199.

des grands de démembrer la monarchie pour faire de chaque gouvernement une souveraineté indépendante, se reproduisoit de nouveau. (1)

Les préparatifs de Montmorency demandoient du temps, et ce fut avec une grande surprise qu'il apprit que le duc d'Orléans s'approchoit de sa province, deux mois plus tôt qu'il ne l'attendoit, avec dix-huit cents chevaux seulement; mais plus la situation étoit désespérée, plus il se crut engagé d'honneur à tenir ses promesses. Sur la proposition de l'évêque d'Alby, les États, le 22 juillet, firent l'octroi au duc de Montmorency pour le roi, des sommes qu'ils avoient coutume de payer, et signèrent un acte d'union avec lui, « avec très instantes prières à mon dit « seigneur, d'unir inséparablement ses intérêts à « ceux du dit pays, comme le dit pays s'attache « de sa part aux siens, et proteste de ne s'en « point séparer, afin d'agir tous ensemble plus « efficacement pour le service du roi, au bien « et soulagement du pays (2). » L'archevêque de Narbonne, chef de la députation, qui jusqu'alors avoit montré beaucoup de zèle pour le maintien des priviléges de la province, vit

(1) On en trouve des preuves dans la correspondance espagnole rapportée par Capefigue. T. V, p. 120-132. — Bazin. T. III, p. 201.

(2) Toute la délibération est aux preuves de l'Hist. de Languedoc, n. 175, p. 379.

1632. avoient résisté à toutes ses sollicitations. Le parlement de Toulouse avoit, le 7 août, annulé les délibérations des États, lettres et commissions du gouverneur, et défendu d'y avoir égard. Le 12 août, le roi s'étoit rendu au parlement de Paris, avec le prince de Condé et le comte de Soissons, pour y faire enregistrer une déclaration contre les serviteurs et adhérens de son frère, qu'il dénonçoit comme rebelles, criminels de lèse-majesté, et perturbateurs du repos public. La répugnance qu'avoient montrée les provinces à se joindre à eux témoignoit assez que les mécontens ne formoient point un parti nombreux dans le royaume ; mais, d'autre part, ni capitaines, ni soldats, n'osoient combattre contre le frère du roi, héritier présomptif de la couronne. Richelieu jugea que Louis XIII devoit s'approcher de ses armées pour les encourager ; et le 12 août, en sortant du parlement, il partit avec lui pour le midi. (1)

Mais la révolte, qui avoit commencé étourdiment, étoit déjà terminée par les suites d'une même étourderie, avant que le roi fût arrivé jusqu'à Lyon. Montmorency pouvoit juger combien sa situation étoit mauvaise ; il n'avoit pu obtenir de la cour d'Espagne, toujours à court

(1) Richelieu. T. VII, p. 161, 175, 181. — Le Vassor. L. XXXII, p. 130. — Hist. de Languedoc. L. XLIII, p. 584. — Bazin. T. III, p. 206. — Capefigue. T. V, p. 136, 139.

1632.

;ent, que cinquante mille écus. Le comte
l'Olivarès avoit été forcé à faire partir pour
'ays-Bas les troupes qu'il avoit d'abord des-
s, au Languedoc et à la Provence; le duc
ernon et le maréchal de Créqui, loin de se
lre à Gaston, avoient pris des mesures vi-
euses pour contenir la Guyenne et le Dau-
é dans l'obéissance du roi; une proclama-
de Louis XIII, signée à Cosne, le 23 août, dé-
it Henri de Montmorency criminel de lèse-
sté, déchu de tous ses grades, honneurs et
ités, et déféroit son jugement au parlement
'oulouse, nonobstant son privilége de pairie
il s'étoit rendu indigne. De tristes pressen-
ns commençoient à assiéger Montmorency;
combats seuls pouvoient les dissiper. Des
sies de commandement éclatoient dans la
e cour de Monsieur. Puy-Laurens, son
ri, prétendoit commander à tous, parce que
maître n'écoutoit que lui; le duc d'Elbeuf,
t de la maison de Lorraine, se disoit lieute-
-général, et vouloit que Montmorency lui
t; on fut obligé de les séparer et d'envoyer
uf, avec une partie de l'armée, pour tenir
au maréchal de la Force. L'autre partie,
Montmorency garda le commandement
Gaston, montoit encore à treize mille hom-
, lorsqu'elle s'avança contre Schomberg qui
avoit que sept mille, et qui, le 1er sep-

1632. tembre, se trouvoit à demi-lieue en avant de Castelnaudary. (1)

Montmorency qui, avec cinq cents hommes, avoit été reconnaître la position des ennemis, et qui avoit repoussé un de leurs postes, revint fort gai vers Monsieur, et lui dit : « Ah, Mon« sieur ! voici le jour où vous serez victorieux « de tous vos ennemis, où vous rejoindrez le fils « avec la mère......., mais il faut rougir cette « épée jusqu'à la garde. — Oh ! M. de Montmo« rency, reprit Monsieur, vous ne quitterez « jamais vos rodomontades ; il y a longtemps que « vous me promettez de grandes victoires, et je « n'ai encore eu que des espérances. Quant à moi, « je veux bien que vous sachiez que je saurai « bien toujours faire ma paix, et me retirer moi « troisième. » Sur cela quelques paroles de chaleur furent dites de part et d'autre, et le duc de Montmorency s'étant retiré dans un coin de la salle où étoient les comtes de Moret et de Rieux, « notre homme saigne du « nez, leur dit-il, il parle de s'enfuir lui troisième ; « mais ce ne sera ni vous M. de Moret, ni vous « M. de Rieux, ni moi, qui lui servirons de « troisième dans sa retraite. » (2)

(1) Toutes les relations contemporaines sont rapportées textuellement par Le Vassor, et comparées. L. XXXII, p. 149-161.

(2) Mém. de Pontis. L. X, p. 166.

Ce n'étoient pas eux en effet qui auroient reculé au moment du combat; mais à la bravoure la plus brillante, il semble qu'ils unissoient la plus complète ignorance de l'art militaire ou des devoirs des généraux. Les armées s'avançant l'une contre l'autre, le comte de Moret avoit son poste à la gauche, et Montmorency à la droite; l'ordre étoit donné qu'on n'attaqueroit point que toute l'infanterie et l'artillerie n'eussent joint, et qu'on n'eût tenu encore un conseil de guerre. Cependant, à la vue des ennemis, quoique Français comme eux, et quoiqu'ils n'eussent contre eux aucun sujet de ressentiment, l'enivrement des batailles leur fit oublier et l'ordre convenu, et la responsabilité dont ils s'étoient chargés. Moret à gauche, Montmorency avec Rieux à droite, s'élancent sur les lignes opposées; à peine chacun d'eux est suivi par une vingtaine de cavaliers; ils sautent les fossés, ils sautent les haies, faisant le coup de pistolet, sans regarder derrière eux. Bientôt Moret est tué à un bout de la ligne, Rieux est tué à l'autre bout, Montmorency, atteint de dix blessures, est renversé sous son cheval et fait prisonnier. Toute l'armée avoit pu voir le sort de ces braves; il n'étoit plus temps de les secourir, on ne put entraîner les soldats à marcher en avant pour les venger. Tout est perdu, dit Gaston en se mettant à siffler, comme il faisoit quand il se sentoit ému;

1632 je n'ai pas d'ordre d'aller là, répondit Puy-Laurens au vicomte de Poujol, qui vouloit le conduire au lieu où Montmorency se défendoit encore. Bientôt les Languedociens, qui n'aimoient que leur gouverneur, qui n'avoient pris les armes que pour lui, se débandèrent; on voyoit de tous côtés des compagnies entières se sauver à bride abattue. Si Schomberg avoit fait une seule charge sur eux, il auroit pris facilement le duc d'Orléans et tous ceux qui étoient avec lui; mais il étoit trop bon politique pour s'exposer à tuer ou à faire prisonnier l'héritier du trône. Il laissa Monsieur se retirer vers Béziers, tandis qu'il reprit le chemin de Castelnaudary où il avoit fait transporter Montmorency. (1)

Les archers des gardes du roi qui avoient relevé Montmorency, le portèrent aussi dans cette ville avec les soins les plus affectueux. Il y fut entouré de tous les secours de la médecine, de tous ceux de la religion; bientôt on reconnut que ses blessures n'étoit point mortelles; l'intérêt le plus vif se manifestoit pour lui dans tout son gouvernement, même parmi ceux qui avoient le plus blâmé sa rébellion. D'autre part,

(1) Le Vassor. L. XXXII, p. 159. — Richelieu. T. VII, p. 182. — Pontis. L. X, p. 167. — Mém. de Gaston, p. 141. — Hist. de Languedoc. T. V, L. XLIII, p. 587. — *Vittorio Siri*. T. VII, p. 555. — Bazin. T. III, p. 213. — Capefigue. T. V, p. 144.

l'épouvante avoit gagné tout le parti, et le duc d'Orléans reconnut bientôt qu'il ne lui restoit plus de moyens de se défendre. S'il s'étoit hâté de se retirer en Espagne, il auroit pu traiter encore pour ceux qu'il avoit compromis. Il apprenoit que plusieurs d'entr'eux, Capestan, d'Estrange, d'Entragues, Deshais, Courmenin, avoient eu la tête tranchée. Le dernier avoit été dépêché par lui au roi de Suède, car, avec l'étourderie qui le caractérisoit, il croyoit pouvoir armer en même temps contre la France les deux ennemis qui se faisoient la guerre; Gaston ne se pressa point, étant bien sûr, comme il l'avoit dit à Montmorency, qu'il pourroit toujours se retirer lui troisième. (1)

1632.

Aux premières propositions de réconciliation qui lui furent faites à Béziers par Claude de Bullion et le marquis Des Fossés, il répondit par des demandes aussi exagérées que s'il étoit encore à la tête d'une puissante armée, mais les négociateurs n'eurent pas de peine à le ramener au sentiment de sa foiblesse; alors en trois jours il descendit aux dernières concessions, et il les signa le 29 septembre. Il renonçoit à toute intelligence avec l'Espagne, la Lorraine, et la reine sa mère. Il promettoit, § 6. « Ne prendre aucun « intérêt à ceux qui s'étoient liés à lui en ces

(1) Le Vassor. L. XXXII, p. 134.—Bazin. T. III, p. 219, 223.

1632. « occasions, et ne prétendre pas avoir sujet d
« se plaindre, quand le roi leur fera subir c
« qu'ils méritent. Bien entendu cependant qu'a
« nombre de telles gens, les domestiques d
« Monsieur, qui sont présentement auprès d
« sa personne, ne sont pas compris. » Ces der
niers, d'autre part, et au nom de tous, le sieu
de Puy-Laurens, promettoit, § 10, « qu'
« avertira sincèrement de tout ce qui s'est trai
« par le passé, qui pourroit être préjudiciable
« l'État, aux intérêts du roi et de ceux qui or
« l'honneur de le servir, » ou, en d'autres terme
qu'il serviroit de témoin à charge contre se
associés; à ces flétrissantes conditions, « l
« roi reçoit Monsieur en ses bonnes grâces, l
« rétablit en tous ses biens, et trouve bon qu'
« demeure paisiblement en telle de ses maison
« qu'il plaira au roi lui désigner, avec des dome
« tiques auxquels il pardonne aussi. » (1)

Le traité que Gaston venoit de signer lui fai
soit assez connoître comment sa rébellion se ter
mineroit pour ses malheureux associés. Mont
morency, qui avoit d'abord été gardé à Lec
toure, fut conduit le 27 octobre à Toulouse. I
roi s'y étoit rendu de son côté pour rappeler l
juges à la sévérité, et empêcher qu'ils ne fu

(1) Traités de paix. T. III, n. 182, p. 337. — Richelie
T. VII, p. 190, 194, 202. — Le Vassor. L. XXXII, p. 16
— Bazin. T. III, p. 220. — Capefigue. T. V, p. 149, 155.

sent éblouis par l'immense popularité du pré- 1632.
venu. Le parlement de Toulouse, auquel le jugement de Montmorency avoit été attribué par lettres patentes, fut présidé par le garde des sceaux Châteauneuf; la rébellion, l'usurpation des pouvoirs, l'attaque contre les troupes du roi, étoient trop notoires pour qu'il y eût hésitation sur le jugement. Le duc, en effet, amené sur la sellette le 30 octobre, n'essaya point de justifier les sentimens qui lui avoient fait prendre les armes; il n'exprima dans ses réponses qu'une douce résignation et un repentir sincère. Quand il fut retiré, la cour rendit son arrêt, par lequel elle le condamnoit à avoir la tête tranchée: elle confisquoit ses biens et enlevoit à ses terres le titre de pairie. (1)

Mais on auroit pu attendre de tout autre que de Louis XIII la grâce d'un seigneur si universellement chéri. Richelieu, donnant selon son usage un mémoire où il pesoit les raisons pour et contre le pardon, paroissoit conclure à garder le prisonnier comme otage de la fidélité du duc d'Orléans. La duchesse de Montmorency sa femme, la princesse de Condé sa sœur, le duc d'Angoulême son beau-frère, intercédèrent de loin, car Louis XIII ne leur permit point de l'approcher. Le vieux duc d'Épernon se jeta à

(1) Le Vassor. L. XXXIII, p. 195.

1632. ses genoux; presque tous les seigneurs de la cour renouvelèrent leurs instances, malgré la froideur ou la dureté avec lesquelles elles étoient repoussées; les temples ne désemplissoient pas de gens qui prioient pour le duc. Mais c'étoit quand il falloit punir que Louis se sentoit régner, et qu'il ne prenoit conseil que de son propre cœur. Il donna froidement ses ordres pour l'exécution, accordant seulement par grâce spéciale qu'elle se fît dans l'hôtel de ville de Toulouse: le même jour, 30 octobre, la tête de Henri de Montmorency tomba sur l'échafaud. Nous croyons devoir passer d'autant plus rapidement sur cette tragique histoire, qu'elle est racontée avec détail d'une manière plus touchante par un grand nombre d'historiens. (1)

Lorsque le duc d'Orléans reçut à Tours la nouvelle du supplice de Montmorency, il sentit dans quelle dégradation il étoit tombé lui-même, et quels reproches lui adresseroit la France; d'ailleurs il n'étoit point tranquille sur sa propre liberté ou celle de Puy-Laurens. Questionné sur son mariage avec la princesse de Lorraine, quand il avoit vu qu'on le qualifioit de crime d'État, il l'avoit nié effrontément. En consé-

(1) Le Vassor. L. XXXIII, p. 200. — Hist. de Languedoc. L. XLIII, p. 598. — *Vitt. Siri.* T. VII, p. 564. — Richelieu. T. VII, p. 206-216. — Bazin. T. III, p. 237. — Capefigue. T. V, p. 155.

quence, ce mariage n'étoit point pardonné, et comme rien n'étoit plus facile que d'en obtenir la preuve, le cardinal en pouvoit faire la matière d'un nouveau procès. Il partit donc de Tours précipitamment le 10 novembre pour se retirer de nouveau en Flandre; en même temps il adressa de Montereau au roi une lettre dans laquelle il prétendit que s'il avoit promis de ne point solliciter pour Montmorency, c'est que Bullion, qui traitoit avec lui, lui avoit fait espérer que le roi feroit de lui-même grâce à ce seigneur. Dans sa réponse, le roi lui disoit: « Les termes des conditions qui vous ont été accordées de ma part sont si éloignés de votre prétention, que leur lecture seule sert de réponse à ce que vous dites..... Je ne veux point répondre à ce que vous dites que l'espérance qu'on vous donna de sa vie vous a porté à vous soumettre aux conditions que je vous ai accordées. Chacun sait quelle étoit la situation de vos affaires; aviez-vous un autre parti à prendre? » (1)

Il sembloit que la défaite de Castelnaudary, la mort d'un des fils de Henri IV, le supplice de Montmorency, la fuite de Gaston, la soumission

(1) Le Vassor. L. XXXIII, p. 209 et suiv., avec les pièces originales. — *Vittorio Siri*. T. VII, p. 578. — Richelieu. T. VII, p. 248. — Bazin. T. III, p. 238. — Capefigue. T. V, p. 200.

1632. de toute la province, devoient faire perdre l'espoir aux mécontens; mais la santé du roi ou celle du cardinal leur offroit toujours des chances nouvelles. A cette époque justement Richelieu eut une nouvelle crise de sa maladie, à Bordeaux, où la cour s'étoit rendue, et l'on désespéra de sa vie. Le roi étoit reparti en poste pour Paris le lendemain de la mort de Montmorency, mais la reine et toute la cour étoient restées avec le ministre. Au plus fort de la maladie de Richelieu, la reine parut se complaire à toutes les fêtes qu'on lui donna; jamais elle ne s'étoit montrée si gaie; Châteauneuf, le garde des sceaux, paraissoit également se réjouir de ce que son servage alloit finir. L'orgueilleux duc d'Épernon, qui étoit là dans son gouvernement, sembloit vouloir insulter le cardinal par son faste, ou lui faire peur de ses gardes. En même temps, Richelieu apprenoit que sa nièce, la marquise de Combalet, avoit failli être enlevée à Paris par des agens de la reine mère, qui vouloit trouver en elle un otage; que Gaston, dès son arrivée aux Pays-Bas, avait sollicité de nouveau les Espagnols et Wallenstein de lui fournir une armée étrangère pour faire une seconde invasion en France (1). Des nouvelles plus

(1) Le Vassor. L. XXXIII, p. 204. — *Vittorio Siri*. T. VII, p. 575. — Richelieu. T. VII, p. 247. — Bazin. T. III, p. 244. — Capefigue. T. V, p. 213.

inquiétantes encore lui étoient arrivées d'Allemagne; aussi Richelieu étoit fort impatient de rejoindre le roi. Dès qu'il put supporter le voyage, il se mit en route; Louis XIII vint au-devant de lui, sur la route d'Étampes, jusqu'à un château nommé Rochefort, où ils se rencontrèrent le 3 janvier 1633. 1632.

1633. Dès que le cardinal fut assuré par l'accueil affectueux de Louis XIII qu'il étoit toujours le maître, il jugea convenable de punir ceux qui ne lui avoient pas montré assez d'affection ou de reconnoissance. Le garde des sceaux, Châteauneuf, l'avoit offensé par son attachement à l'intrigante duchesse de Chevreuse, par son désir de plaire à la reine Anne, par des correspondances trop intimes avec la cour d'Angleterre. Richelieu ne se contenta point de lui redemander les sceaux, il le fit arrêter dans son logis le 25 février, et conduire au château d'Angoulême: à cette nouvelle, son frère s'enfuit en Hollande, son neveu Louville fut mis à la Bastille; le chevalier de Jars, qui vivoit dans son intimité, fut condamné à mort, mais il reçut sa grâce au pied de l'échafaud. Son ami le maréchal d'Estrées, qui avoit succédé dans le commandement de l'armée d'Allemagne au maréchal d'Effiat, mort le 27 juillet, et qui s'étoit illustré le 19 août par la prise de la ville de Trèves, enlevée aux Espagnols, ne douta pas que

1633. le cardinal ne le traitât comme il avoit traité le maréchal de Marillac, en sorte qu'il se déroba de son camp et se cacha jusqu'à ce qu'il fût assuré qu'on ne songeoit pas à lui (1). Le président Pierre Séguier fut donné pour successeur à Châteauneuf.

En même temps, des intendans de justice parcouroient les provinces, pour faire exécuter les déclarations rendues contre les rebelles qui avoient suivi le parti d'Orléans, pour raser leurs châteaux, confisquer leurs biens, et punir tout au moins en effigie les contumaces. Parmi ceux-ci trois magistrats, le président Le Coigneux, le maître des comptes Monsigot, et le conseiller au parlement des Landes-Payen, avoient été déclarés criminels de lèse-majesté. Le roi prononça que leurs offices étoient confisqués, et voulut les remplacer tout de suite : le parlement prétendit que la loi leur accordoit cinq ans pour purger leur contumace, et cette contestation soumit la plus haute cour du royaume à être traitée avec une arrogance royale, dans le lit de justice que Louis XIII vint y tenir le 12 avril (2). Peu de jours après, le roi envoya au parlement de Toulouse une abolition générale, qui remettoit en

(1) Richelieu. T. VII, p. 125-129, 138, 145, 325. — Bazin. T. III, p. 195, 250. — Le Vassor. L. XXXIII, p. 220.

(2) Richelieu. T. VII, p. 330. — Bazin. T. III, p. 254. — Le Vassor. L. XXXIII, p. 275.

leur bonne fame et renommée» les seigneurs, 1633.
entilshommes, et autres rebelles du Langue-
loc, pourvu qu'avant trois mois ils fussent ren-
trés dans leurs maisons. Il exceptoit toutefois
de cette grâce quinze personnes, parmi les-
quelles se trouvoient cinq évêques. Puis aux
êtes de Pentecôte, le roi fit une promotion gé-
nérale dans l'ordre du Saint-Esprit. Les cardi-
aux de Richelieu et de la Valette étoient les
remiers des nouveaux chevaliers; après eux
enoient trois archevêques, et quarante-quatre
rinces, seigneurs et gentilshommes. (1)

Les événemens de la dernière campagne en
llemagne avoient apporté un grand boulever-
ment dans les projets politiques de Richelieu,
: c'étoit là l'objet qui l'avoit rappelé encore
ıalade auprès du roi, et qui l'avoit décidé à
affermir son autorité sur la France par des châ-
mens et des grâces distribués d'une main vi-
oureuse. Nous avons vu qu'au printemps
e 1632, Wallenstein ayant formé une puissante
rmée, avoit conquis la Bohême et en avoit
hassé les Saxons. Il avoit paru se complaire à
'humiliation du duc de Bavière, qu'il avoit
exposé pendant le même temps à tous les ravages
des Suédois. Mais lorsqu'il le crut assez puni, il
se porta tout à coup sur Égra, où il se réunit à

(1) Richelieu. T. VII, p. 334. — Bazin. T. III, p. 257.
— Le Vassor. L. XXXIII, p. 276.

1633. l'armée bavaroise. Son intention étoit de tomber sur Nuremberg, de traiter cette ville comme Tilly avoit traité Magdebourg, et d'imprimer ainsi dans l'esprit des peuples la pensée qu'il n'y avoit que des calamités à attendre des secours des Suédois. Quoiqu'il cherchât à faire croire qu'il projetoit une attaque sur la Saxe, Gustave-Adolphe le devina, et vint occuper devant Nuremberg un camp retranché, où il rappela successivement ses divisions éparses. La lutte entre les deux rivaux, égaux en gloire, égaux en science militaire, prit alors un caractère nouveau de précaution, d'obstination, et de manoeuvres habiles. Les armées demeurèrent soixante-douze jours en présence auprès de Nuremberg, essayant vainement, par les attaques les plus hardies, de forcer les positions l'une de l'autre. La famine et les maladies les ruinèrent bien plus que n'avoient fait jusqu'alor les combats; lorsqu'enfin les Suédois se retirèrent, le 8 septembre 1632, l'une et l'autre armée étoit diminuée de moitié. (1)

Les deux rivaux, en s'éloignant l'un de l'autre, allèrent chercher des ennemis plus faciles à vaincre, et sur lesquels il y eût plus de butin à enlever. Wallenstein ravagea la Saxe, et Gustave

(1) *Schillers dreyssigjæhrigen Kriegs.* Lib. III, p. 157 —*Pufendorfii rer. Suecicarum.* Lib. IV, p. 73.—*Gualdo Priorato.* Lib. III, p. 91, L. IV, p. 112. — Coxe, ch. 54, p. 292

Adolphe la Bavière. Tout à coup ils revinrent l'un sur l'autre, réunissant par des marches habiles leurs partis détachés, et ils se rencontrèrent sous les murs de Lutzen, avec deux armées à peu près de même force, ou de trente mille hommes chacune. La bataille s'engagea le 16 novembre 1632, à onze heures du matin; elle avoit duré déjà quelque temps avec acharnement, lorsqu'on vint annoncer à Gustave-Adolphe que sa gauche plioit sous le feu terrible de Pappenheim. Il y accourut et fut tué d'une balle dans la poitrine. Ses soldats, qui reconnurent son cheval galopant devant leurs lignes sans cavalier, redoublèrent de fureur pour le venger; Pappenheim fut tué, l'armée impériale fut renversée, mais la nuit et le brouillard qui survinrent, lui permirent de faire sa retraite, en abandonnant toute son artillerie à l'ennemi. (1)

1632.

Richelieu n'avoit pas toujours été sans inquiétude sur les victoires surprenantes de Gustave-Adolphe; c'étoit un soutien pour un parti défaillant, qu'il avoit cru appeler en Allemagne; il ne s'étoit pas attendu à ce que ce fût un vainqueur et un maître qui disposât de l'Empire, sans trop écouter ses conseils. Mais la mort de Gustave-Adolphe, qui fut célébrée avec des

(1) Schiller. L. III, p. 194. — *Pufendorfii*. L. IV, p. 82. — *Gualdo*. Lib. IV, p. 116. — Coxe, ch. 54, p. 300. — Richelieu. T. VII, p. 256. — Bazin. T. III, p. 243.

1633. transports de joie par les cours de Vienne, de Madrid et de Rome, pouvoit tout à coup renverser ce parti protestant, auquel le cardinal avoit voulu rendre l'ascendant. Richelieu le sentit, et renonçant à la jalousie dont il avoi donné quelques signes, il ne songea plu qu'à resserrer l'union entre les princes d'Alle magne et les Suédois, et à promettre son appu au sénat de Suède, qui, sous la direction d chancelier Oxenstiern, venoit de faire couronne Christine, fille unique de Gustave, âgée de sep ans, et de se prononcer pour la continuation d la guerre, en ordonnant la levée des impôts n cessaires pour la soutenir. (1)

Les Suédois, sur le champ de bataille, avoie reconnu pour leur chef Bernard de Saxe-We mar, le plus habile comme le plus audacieu entre les généraux du roi de Suède; autour d lui s'étoient rangés Gustave-Horn, Kniphause Bannier, et ses autres dignes élèves : ce fut eux que s'adressa d'abord le marquis de Fe quières, envoyé par Richelieu en Allemagn pour leur inspirer la résolution de poursuiv l'accomplissement des projets de leur grand m narque, et de le venger. La plus grande di culté qu'on eut à surmonter, c'étoit de mai tenir leur union avec Jean George, électeur

(1) Schiller. L. IV, p. 232. — *Pufendorfii.* L. V, p. — Coxe, ch. 55, p. 308. — Richelieu. T. VII, p. 278.

Saxe, prince appesanti par l'intempérance, foible et emporté, qui s'étoit toujours montré jaloux de la gloire de Gustave, qui de plus étoit entièrement dominé par son grand maréchal Arnheim; et ce dernier, qui avoit servi sous Wallenstein, passoit pour lui être secrètement vendu. Heureusement les Français eurent tout l'hiver pour leurs négociations : Wallenstein s'étoit retiré en Bohême; à peine lui restoit-il un de ses lieutenans qui ne fût pas blessé; aussi avoit-il sollicité Ferdinand II de profiter de la circonstance pour offrir aux Allemands la liberté de conscience, une amnistie et la paix; mais l'empereur croyoit tous ses dangers dissipés par la mort de son redoutable adversaire, et il ne voulut faire aucune concession. (1)

1633.

Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Hollande mirent à profit le repos de l'hiver pour resserrer la confédération protestante. Les députés des quatre cercles de Souabe, de Franconie, du Haut et du Bas-Rhin, se réunirent à Heilbron, sous la présidence d'Oxenstiern, chancelier de Suède, et ils y signèrent le 13 avril une confédération avec cette couronne, par laquelle tous ces États s'engageoient réciproquement à pousser avec vigueur les hostilités, jusqu'à ce que la Suède eût été indemnisée, que

(1) Bazin. T. III, p. 247. — Coxe, ch. 55, p. 308. — Schiller. L. IV, p. 246.

1633. les libertés de l'Allemagne fussent garanties, et que les princes dépossédés par la maison d'Autriche fussent rétablis dans leurs États (1). L'alliance de la France avec la Suède fut en même temps renouvelée sur les bases du traité de Bernwald. Le chancelier Oxenstiern, au nom de la Suède, promettoit les hommes et les armes, et la France, pour les frais de la guerre, promettoit un million de livres tournois, à payer par moitié le 15 mai et le 15 novembre.

Richelieu mettoit encore une grande importance à empêcher les Hollandais d'écouter les propositions que leur faisoit la gouvernante des Pays-Bas, pour une trêve séparée, puisque l'armée espagnole en auroit profité pour venir joindre les impériaux. Le baron de Charnacé fut chargé de troubler cette négociation. Les Hollandais se déclaroient prêts à s'unir sincèrement à la France, et à travailler à la conquête de la Flandre, avec et pour le roi, pourvu que celui-ci voulût déclarer franchement la guerre à l'Espagne ; mais Richelieu préféroit se couvrir toujours du manteau de la paix, tout en faisant à ses voisins tout le mal qu'il pouvoit leur faire. Il offrit donc assez libéralement des subsides et même dix mille soldats et cinq cents chevaux

(1) Traités de paix. T. III, art. 186 à 189, p. 340, seq. — Schiller. L. IV, p. 250. — Richelieu. T. VII, p. 336. — Coxe ch. 55, p. 312. — Bazin. T. III, p. 260.

1633.

pourvu que des vaisseaux hollandais les vinssent chercher dans les ports de France, et les passassent en quelque sorte en contrebande; mais il prétendoit le faire sans déclarer la guerre. Les États hollandais se prêtoient difficilement à cette politique frauduleuse; mais le supplice de quelques Belges que la France avoit excités à conjurer pour rejeter le joug espagnol, aigrit tout à coup les esprits; les négociations furent rompues, et la guerre recommença. (1)

Il est difficile de décider sur qui pèse surtout la responsabilité des longues calamités de l'Europe, entre Richelieu et Ferdinand II. Le second, avec une obstination qu'on a qualifiée de grandeur d'âme, ne se laissoit abattre par aucun revers, ne renonçoit jamais à son projet de détruire dans l'Empire, et s'il étoit possible en Europe, toute liberté de conscience, toute liberté politique. On ne sauroit croire que ce fût à la défense de ces deux libertés que s'intéressât réellement Richelieu, mais il vouloit abaisser la maison d'Autriche, il la poursuivoit de sa haine, il intervenoit toujours et partout pour empêcher ses ennemis de se réconcilier avec elle, et il comptoit encore que la France pourroit profiter de cette longue agonie pour s'approprier quelques débris d'un empire qu'il

(1) Richelieu. T. VII, p. 349-368. — Le Vassor. L. XXXIII, p. 222-232. — Bazin. T. III, p. 264.

1633. s'efforçoit de faire tomber en dissolution. Aussi, lorsqu'il eut rallumé sur toute la frontière septentrionale de la France une guerre prête à s'éteindre, jugea-t-il convenable que le roi s'en approchât avec une armée imposante. Il lu falloit une guerre pour justifier ce déploiemen de forces, mais une guerre qui n'entraînât à aucun danger, et le malheureux duc de Lorraine étoit l'ennemi qui lui convenoit le mieu pour atteindre ce but.

Charles, duc de Lorraine, s'étoit bien engagé par les traités de Vic et de Liverdun, à s'unir étroitement à la France, à ne fournir aucune troupes à l'empereur, mais la violence même qu'il avoit éprouvée redoubloit son éloignemen pour la France, et son dévouement à la caus catholique. Il avoit dû livrer ses troupes au ma réchal d'Effiat, tandis que les Lorrains, comm leur maître, étaient tout dévoués à l'Autriche bientôt officiers et soldats avoient déserté, e les Suédois se plaignoient de ne rencontrer e Alsace que des troupes lorraines sous les drapeaux impériaux. En même temps, Richelie regardoit comme une offense faite à la Franc le mariage de la princesse Marguerite de Lorraine avec l'héritier du trône; enfin, le parlement chercha querelle au duc pour n'avoir pa encore rendu en personne hommage pour l duché de Bar, qui relevoit de la couronne d

France. Quelques offres de satisfaction que fît le duc, ou qu'il fît faire par son frère le cardinal, on ne voulut entendre à aucune, et une armée française se présenta le 26 août devant Nancy. (1)

1633.

Le duc de Lorraine paroît avoir été un homme brave, et qui entendoit la guerre, mais inconsidéré, dissipateur, faux par inconséquence plus que par calcul, et prêt à tout sacrifier à ses passions. Il savoit se soumettre aux privations et supporter le malheur avec quelque grandeur d'âme, mais c'étoit un mauvais souverain, et il attira sur les peuples qui lui étoient soumis de longues calamités. On ne peut toutefois voir sans regret et sans indignation à quel point son puissant voisin abusoit de sa foiblesse. Charles qui, à tout prix, vouloit la paix, et dont les soldats passés sous les drapeaux de l'Empire, venoient d'être défaits par les Suédois, à Haguenau, offrit successivement de faire annuler le mariage de sa sœur Marguerite, de remettre même cette princesse à la cour de France, puis enfin d'abdiquer sa souveraineté en faveur de son frère le cardinal. Richelieu déclara que son roi ne seroit satisfait qu'autant que le duc de Lorraine lui remettroit Nancy, sa capitale. Pendant la

(1) Richelieu. T. VII, p. 373, 383-425. — Le Vassor. L. XXXIV, p. 337. — *Vittorio Siri*. T. VII, p. 662. — Bazin. T. III, p. 269.

1633. négociation, le cardinal de Lorraine lui-même, fit évader sa sœur, qui alla rejoindre le duc d'Orléans à Bruxelles. Enfin, un traité fut signé le 20 septembre, par lequel le duc consentoit à remettre pour quatre ans sa ville de Nancy entre les mains du roi. Mais Richelieu ne rougit point d'expliquer dans ses Mémoires quelles chicanes il avoit préparées, pour ne pas faire cette restitution au terme convenu. Le roi entra le 24 septembre à Nancy, il y établit une garnison de six mille hommes, et il en repartit le 1er octobre. (1)

Richelieu s'avançoit vers l'accomplissement de ses projets, d'accoutumer la Lorraine et l'Alsace au séjour des troupes françaises, à la protection des Français, et de les préparer ainsi à une réunion finale avec la France, que les peuples demanderoient eux-mêmes pour se soustraire aux fléaux de la guerre. Mais au milieu de ses prospérités, Richelieu ne se relâchoit jamais de ses rigueurs. Il poursuivoit toujours la reine mère avec le même acharnement. Il ne redoutoit rien tant que de se trouver en présence de son ancienne bienfaitrice, ou de laisser réveiller en Louis XIII aucun sentiment de respect filial pour sa mère. Marie de Médicis avoit

(1) Richelieu. T. VII, p. 425, 439, 440, 442. — Bazin. T. III, p. 273-282. — Le Vassor. L. XXXIV, p. 339 à 368. — *Vittorio Siri*. T. VII, p. 663-674.

été malade; elle avoit quitté Bruxelles pour s'établir à Gand; son confident, le père Chanteloube, s'étoit brouillé avec Puy-Laurens, le favori de Gaston; dès lors la mère et le fils étoient mal ensemble, et Marie redoubloit d'instances pour avoir la permission de revenir. La découverte d'un complot pour assassiner Richelieu vint fort à propos pour lui fournir un motif de ne pas laisser rentrer la reine. Un gentilhomme champenois, nommé Alpheston, fut condamné par le nouveau parlement de Metz, que le cardinal avoit rempli de ses créatures, à être rompu vif et exposé sur la roue, ce qui fut exécuté le 23 septembre, pour avoir voulu assassiner Richelieu. Il avoit été dénoncé par deux soldats partis avec lui de Bruxelles. Un autre malheureux, nommé Chavagnac, fut accusé d'avoir voulu empoisonner Richelieu avec une lettre; un prêtre d'avoir voulu le faire périr par des arts magiques et des imprécations prononcées au milieu de la messe. Tous furent exécutés; mais ce qui importoit davantage au ministre, ils accusèrent le père Chanteloube, confident de Marie, et La Roche, son intendant, de les avoir subornés. Le parlement de Metz, procédant contre ces deux derniers, les condamna par contumace à périr sur la roue. Du Fargy, qui avoit été ambassadeur en Espagne, d'abord pour le roi, ensuite pour la reine mère, fut

1633.

1633. condamné en contumace par le présidial de Troyes que dirigeoit l'odieux Laffémas, à être tiré à quatre chevaux et écartelé vif pour crime de lèse-majesté. Enfin, le conseil du roi décida qu'il ne pouvoit y avoir de réconciliation avec la reine mère qu'autant qu'elle se justifieroit des attentats qui lui étoient imputés contre le cardinal, et qu'elle livreroit les coupables. (1)

Tandis que Richelieu faisoit dépendre le retour de la reine mère de conditions déshonorantes; qu'il repoussoit presque avec une égale hauteur les tentatives de l'héritier présomptif de la couronne pour se réconcilier avec lui; qu'il engageoit Louis XIII à humilier sa femme, à la traiter avec défiance, et que cette princesse, disgraciée au milieu de sa cour, détestoit l'époux et le ministre qui lui faisoient un sort si rude; que les plus grands seigneurs, les ducs et pairs, les maréchaux de France avoient appris que le gouvernement n'hésiteroit point, à la moindre désobéissance, à faire rouler leur tête sur l'échafaud; un seul des grands seigneurs, le duc d'Épernon, gouverneur de Guienne, conservoit son faste et son insolence. Richelieu saisit avec empressement une occasion que lui offrit ce co-

(1) Richelieu. T. VII, p. 446, 448, 454-466. — Bazin. T. III, p. 280-287. — Le Vassor. L. XXXIV, p. 369. — *Vittorio Siri.* T. VII, p. 695. — Mém. de Gaston, p. 152, 153.

1633.

que vieillard, de l'humilier à son tour. Sour-
qui s'étoit distingué comme marin, quoique
ame d'église, et qui, tandis qu'il étoit
que de Maillezais, avoit été en quelque
te le lieutenant de Richelieu au siége de La
chelle, avoit été promu, après le cardinal
sère, à l'archevêché de Bordeaux. Le duc
pernon l'avoit pris en haine, et aucun
ame ne s'entendoit comme lui à faire perdre
ience à ceux qu'il n'aimoit pas; un jour mai-
il faisoit fermer, aux gens de l'archevêque,
arché aux poissons; une autre fois, il faisoit
ter sa voiture par une troupe de gens ar-
, sous prétexte qu'on vouloit seulement lui
ner occasion de voir les gens du gouverneur,
qu'il pût reconnoître parmi eux ceux qui
avoient manqué de respect. D'Épernon rioit
la peur ou de la colère du prélat; celui-ci à
tour eut recours aux armes ecclésiastiques
ux excommunications. Elles n'étoient en-
dirigées que contre des subalternes : mais
pernon, quoiqu'il eût alors soixante-dix-
ans, ayant rencontré l'archevêque dans la
leva sa canne sur lui, et fit sauter son cha-
de sa tête. Alors Sourdis excommunia no-
ativement le duc d'Épernon, et le roi lui
nna de se soumettre à l'autorité de l'Église,
uitter son gouvernement, de se retirer dans
le ses châteaux en Saintonge, et de solliciter

1633. son pardon à Rome. On le lui fit attendre quatre mois, et le superbe gouverneur dut le recevoir à genoux, de la bouche même de l'archevêque, devant la porte de l'église paroissiale de Coutras. (1)

Quelle que fût la rigueur du gouvernement, chacun avoit le sentiment que ce n'étoit qu'un pouvoir viager, et d'autant plus précaire que Richelieu avoit de fréquentes attaques de son mal, et qu'on voyoit Louis XIII devenir chaque jour plus maigre, plus foible, plus triste et plus languissant. Le cardinal, pour dissiper des prévisions funestes, crut devoir faire naître quelque occasion de parler en public. Le 18 janvier 1634, le roi se rendit au parlement pour y tenir un lit de justice. Le prince de Condé et le comte de Soissons l'y accompagnèrent, le cardinal l'y avoit précédé; quatre ducs et pairs, deux maréchaux de France et plusieurs grands seigneurs avoient aussi pris siége au parlement. Louis XIII, selon son usage, ne dit que deux ou trois phrases; son bégayement lui rendoit très pénible de parler en public, mais le garde des sceaux fit un long discours; Richelieu parla plus longuement encore; c'étoit un panégyrique du roi qu'il entreprenoit, et il s'excusoit de faire

1634.

(1) Richelieu. T. VII, p. 515, et T. VIII, p. 191-199. — Le Vassor. L. XXXIV, p. 320-329. — *Vittorio Siri*. T. VIII, p. 63. — Bazin. T. III, p. 289.

ant souffrir la modestie de Louis, sur ce que 1631.
ersonne dans ce monde ne devoit être exempt
e mortification. Ses actions merveilleuses sont
n si grand nombre, disoit-il, qu'il est impossible
e les raconter en peu de temps; en effet il faisoit
n long tableau de ses victoires dans les guer-
es civiles, de celles des alliés dans les guerres
trangères. Il touchoit légèrement aux dissen-
ions de la maison royale : mais il vouloit faire
dmirer la conscience scrupuleuse de Louis XIII
ui avoit tenu la balance si juste entre ce qu'il
evoit à sa mère et ce qu'il devoit à l'État; il de-
nandoit non moins d'admiration pour la con-
uite de Louis envers son frère, car, disoit-il,
elon les théologiens, convertir une âme, c'est
lus que de créer le monde; or que n'avoit pas
enté le roi pour convertir son frère, et le rame-
er à son devoir? Après quelques autres dis-
ours la séance finit par la lecture et l'enregis-
ement d'une longue déclaration contre le ma-
age du duc d'Orléans. Richelieu vouloit sous-
aire la connoissance de cette cause matrimo-
ale aux tribunaux ecclésiastiques; pour cela
en faisoit une cause criminelle, et il accusoit
Marguerite de Lorraine de rapt commis en la
ersonne du duc d'Orléans. Mais les membres
u parlement avoient eux-mêmes des scru-
ules, et c'étoit pour leur imposer silence que

1634. Louis XIII étoit venu s'asseoir en son lit de justice au milieu d'eux: (1)

Le lendemain même de ce jour, le 19 janvier Charles, duc de Lorraine, signoit à Mirecourt un acte d'abdication en faveur de son frère, le cardinal François de Lorraine; comme souverain il avoit été toujours vexé et opprimé par son puissant voisin. Il lui sembloit qu'en abdiquant, il recouvreroit de l'indépendance, qu'il atteindroit dans les armées la gloire pour laquelle il se croyoit fait; la carrière qu'il ambitionnoit étoit celle d'un *condottière*, tel que le comte de Mansfeld avec lequel on lui trouvoit des rapports; d'ailleurs il n'aimoit point Nicolle de Lorraine, fille de son prédécesseur, qu'il avoit épousée pour réunir à ses droits ceux de la ligne féminine, et il comptoit renoncer à sa femme en même temps qu'à sa souveraineté. Le cardinal François, en prenant la couronne ducale, avoit également besoin de réunir les droits des deux lignes masculine et féminine; il chercha donc à épouser Claude, sœur de Nicolle; mais il falloit se presser, et dans une même soirée, à Lunéville, il demanda sa main; il profita pour la dernière fois de son caractère d'évêque, pour s'accorder

(1) Richelieu. T. VIII, p. 2 et 63-73. — Le Vassor. L. XXX, p. 419-428. — Bazin. T. III, p. 297-303. — Capefigue. T. V, p. 319.

lui-même la dispense des bans, et se promettre au nom du pape celle de consanguinité; puis, déposant l'habit ecclésiastique, il se présenta à la cérémonie nuptiale, et consomma le mariage le 1er février. Le pape sanctionna plus tard ces procédés qui paroissoient assez peu canoniques; mais la France ne s'en tint pas moins pour offensée. Il avoit été question de faire épouser au cardinal François mademoiselle de Combalet, nièce du cardinal de Richelieu, et celui-ci pouvoit se plaindre d'un affront fait à sa nièce. D'ailleurs il avoit déjà songé à faire valoir les droits de la ligne féminine sur la Lorraine, et le mariage des deux filles du duc Henri, avec les deux fils de son frère, le comte de Vaudémont, contrarioit ses projets. Le maréchal de la Force qui commandoit au pays Messin, entra donc le 21 février avec des troupes dans Lunéville, il arrêta les nouveaux mariés dans leur logis, et les fit conduire à Nancy, avec la duchesse Nicolle, et la princesse de Phalsbourg, sœur du duc. Les premiers trouvèrent cependant moyen de s'enfuir les uns après les autres sur la terre d'Empire, la princesse Nicolle fut conduite à Paris, et le reste du duché de Lorraine fut envahi par les armées françaises. (1)

1634.

(1) Richelieu. T. VIII, p. 53, 57. — Le Vassor. L. XXXV, p. 431-448. — Bassompierre. T. XXI, p. 302. — *Vittorio Siri.* T. VII, p. 750. — *Gualdo Priorato.* L. VIII, p. 219. — Bazin. T. III, p. 309-313.

1634. La guerre juridique contre la Lorraine continuoit en même temps que celle des armées; le procès commencé dès le mois de janvier au parlement de Paris, contre le mariage du duc d'Orléans, avoit été suspendu à plusieurs reprises, pour ménager le pape, mais enfin la cour rendit son arrêt le 5 septembre, et il étoit d'une scandaleuse injustice; non seulement il déclaroit le mariage de Gaston avec Marguerite, nul et non valablement contracté, mais il prononçoit que le rapt commis par les ducs Charles et François de Lorraine et par la princesse de Phalsbourg, leur sœur, sur la personne du frère du roi, les rendoit criminels de lèse-majesté, de félonie et de rébellion; il les bannissoit à perpétuité de France, il confisquoit le duché de Bar, et il supplioit en sus le roi de se faire raison par les armes sur les biens de son vassal non situés en France. On remarque avec douleur que les conclusions sont signées par le procureur général Molé; et l'on cherche en vain dans le parquet et dans les juges, ces hautes vertus parlementaires dont la réputation se conserve encore; au contraire, les magistrats, dans toutes les causes politiques prêtoient bassement la sanction des formes judiciaires aux plus criantes injustices. (1)

Les parlemens essayoient cependant quelque

(1) Richelieu. T. VIII, p. 73. — Le Vassor. L. XXXV. p. 579. — Bazin. T. III, p. 349.

fois de défendre leur juridiction, même contre Richelieu, mais c'étoit par esprit de corps, par jalousie de leurs attributions, et leur opposition cessoit quand on s'adressoit à eux pour commettre les injustices qu'ils s'indignoient de voir demander à d'autres. Ils prêtoient même assez volontiers leur ministère quand on choisissoit dans leurs corps les juges dont on formoit des commissions extraordinaires. Telle étoit entre autres celle qui, sous le nom des Grands jours de Poitiers, ouvrit ses séances le 11 septembre 1634 dans cette ville, pour juger sommairement tous les désordres et les crimes qu'on disoit s'être multipliés dans les provinces d'Anjou, Maine, Touraine, Poitou, Angoumois, Aunis et Limosin. Cette ouverture se fit, dit Richelieu, avec une grande terreur des plus coupables, dont les uns furent châtiés en leurs personnes et les autres en leurs biens, en même temps que ces juges extraordinaires en prirent occasion de restreindre notablement les privilèges des huguenots dans la France occidentale. (1)

1634.

Ces mêmes provinces venoient d'être le théâtre d'une procédure qui a laissé après elle un sentiment d'effroi et d'horreur, et qui nous fait sentir en effet combien, malgré le progrès des lumiè-

(1) Richelieu, T. VIII, p. 185.

1634. marquées par le diable, Grandier qui s'étoit donné à lui devoit être insensible, et le chirurgien promenant la sonde sur son corps d'une main adroite, tantôt lui arrachoit des cris de douleur en l'enfonçant dans les chairs, tantôt le touchoit à peine, là où l'on annonçoit que le patient ne pouvoit éprouver de douleur. On désiroit que le peuple lui vît repousser le crucifix, et l'on avoit pris la précaution de le faire rougir au feu, avant de l'approcher de ses lèvres. L'évêque de Poitiers et les docteurs de Sorbonne déclarèrent que les faits de possession étoient constans; lorsque le bailli de la ville, avec quelques citoyens recommandables, voulut élever des doutes sur les dénonciations des exorcistes, ou sur le témoignage des diables qu'ils faisoient parler, on les accusa d'être huguenots. Une commission de treize magistrats, présidée par Laubardemont, soumit le prévenu à une effroyable torture, mais encore qu'on n'entendît de lui que des paroles de piété et de résignation, et qu'il ne cessât de protester de son innocence, on ne lui tint aucun compte de ses dénégations. Enfin cette commission prononça son arrêt le 18 août 1634, et la sentence fut exécutée le même jour. Urbain Grandier, attaché à un poteau, fut brûlé vif sur la place du marché de Loudun. Le récollet Lactance

qui l'avoit exorcisé, mit lui-même le feu au bûcher. (1)

1634.

Au temps même où Richelieu appesantissoit sur la France la main de fer avec laquelle il tenoit le sceptre, toute son attention sembloit se diriger vers les Pays-Bas, et se concentrer sur les misérables intrigues des deux cours émigrées de Marie de Médicis et de Gaston d'Orléans. L'infante Isabelle d'Autriche, la fille chérie de Philippe II, qui avoit accueilli les émigrés de France avec une hospitalité généreuse, étoit morte le 1er décembre 1633, après avoir gouverné la Belgique pendant trente-cinq ans. Ni Marie de Médicis, ni Gaston, ne se croyoient aussi assurés de la bienveillance du marquis d'Ayetone qui la remplaçoit provisoirement. Il est vrai que l'un et l'autre sembloient prendre à tâche de dégoûter d'eux les protecteurs aux dépens desquels ils vivoient. Marie étoit dominée par le père Chanteloube, Gaston, par son favori Puy-Laurens : ces deux hommes se haïssoient; tout moyen leur sembloit permis pour se défaire d'un adversaire odieux. Il y eut plusieurs combats entre les gentilshommes attachés à l'un et à l'autre, et le marquis d'Ayetone disoit que les

(1) Richelieu. T. VIII, p. 187-190. — Le Vassor. L. XXXVI, p. 559-569. — Les pièces diverses du procès d'Urbain Grandier, aux Archives curieuses, 2e série. T. V, p. 183-280. — Bazin. T. III, p. 328-338.

1634. gens de la reine mère et de Monsieur lui causoient plus de peine qu'il n'en avoit à gouverner tous les sujets du roi son maître dans les Pays-Bas (1). Puy-Laurens lui-même fut légèrement atteint d'un coup de carabine, le 3 mai, comme il rentroit dans les appartemens de son maître; et deux gentilshommes qui le suivoient furent grièvement blessés (2). Le gouvernement espagnol, quand il connut d'où le coup étoit parti, cessa bien vite les poursuites. Gaston appeloit ce guet-apens une chanteloubade, et laissoit assez voir qu'il croyoit que sa mère s'en étoit mêlée; celle-ci protestoit, comme elle avoit fait pour les diverses tentatives d'assassinat sur Richelieu, comme elle avoit fait pour l'assassinat de son mari, qu'elle ne gardoit point des assassins dans sa maison, qu'on ne l'avoit jamais accusée de faire tuer les gens dont elle avoit à se plaindre (3). Cependant la brouillerie ouverte entre la mère et le fils rendoit toujours plus pénible pour eux le séjour en pays étranger. Tous deux négocioient à l'envi l'un de l'autre avec Richelieu pour obtenir la permission de rentrer en France; il n'y avoit point de soumission à

(1) Le Vassor. L. XXXV, p. 451.

(2) Le Vassor. L. XXXV, p. 498. — Mém. de Montrésor, 2e série. T. LIV, p. 256.

(3) Le Vassor. L. XXXV, p. 502. — *Vittorio Siri Mem. recondite*. T. VIII, p. 76.

laquelle Marie se refusât, point de déclaration d'estime, d'affection pour le premier ministre qu'elle ne fût prête à faire; mais celui-ci craignoit autant que Puy-Laurens les *chanteloubades*, et il exigeoit qu'au préalable les assassins fussent livrés à la justice. Il se montroit plus coulant avec le duc d'Orléans; mais d'autre part celui-ci, et son favori Puy-Laurens, capricieux, inconséquens, menteurs, savoient beaucoup moins que la reine ce qu'ils vouloient eux-mêmes. Le 12 mai, Gaston venoit encore de signer avec le marquis d'Ayetone un traité par lequel il s'engageoit à n'entendre à aucun accommodement avec le roi son frère, quelqu'avantage qu'on pût lui faire; et au cas où la guerre se déclareroit entre la France et l'Espagne, à combattre pour le roi d'Espagne, qui mettroit sous ses ordres une armée de quinze mille hommes. (1)

1634.

Il est vrai que cet engagement solennel n'empêchoit point Gaston de continuer ses négociations avec son frère, et d'être convenu presque de toutes les conditions de son retour; mais il vouloit se conduire d'après l'aspect que prendroit la guerre en Allemagne, et celle-ci avoit, à plusieurs reprises, trompé déjà l'attente commune.

(1) Richelieu. T. VIII, p. 9. — Bazin. T. III, p. 322. — Capefigue. T. V, p. 220. — Le Vassor. L. XXXV, p. 504.

1634. Dès le mois de septembre 1633, une armée espagnole rassemblée à Milan avoit traversé la Valteline, s'étoit jointe au maréchal Altringer, et par la basse Souabe s'étoit dirigée vers l'Alsace (1). Wallenstein s'étoit plaint avec hauteur de ce qu'une armée, destinée à servir l'empereur, étoit entrée en Allemagne sans lui être soumise. Depuis la bataille de Lutzen il s'étoit retiré en Bohême pour y rétablir ses troupes; mais sa conduite donnoit lieu de soupçonner qu'il vouloit garder pour lui-même la souveraineté de ce royaume. Il en avoit écarté les Saxons et les Suédois, tout en négociant avec les uns et avec les autres. Il avoit paru se complaire aux désastres qu'éprouvoit la Bavière, et ne voir dans le duc Maximilien que le rival qui l'avoit fait destituer. Il excitoit la jalousie des Espagnols, il étoit détesté par les jésuites qu'il accusoit de bigoterie, et qui, à leur tour, lui faisoient un crime d'avoir relâché plusieurs prisonniers qu'ils auroient voulu voir livrer aux tribunaux comme rebelles. En vain Ferdinand l'appeloit à secourir le midi de l'Allemagne, c'étoit toujours vers le nord qu'il vouloit porter ses coups, afin de s'emparer des bords de la Baltique, et de couper ainsi aux Suédois toute communication avec leur patrie. (2)

(1) Richelieu. L. VIII, p. 93.

(2) *Schiller dreyssigjæhrigen Kriegs*. L. IV, p. 278.

1634.

Depuis la mort de Gustave-Adolphe, Ferdinand II ne se croyoit plus en danger d'être détrôné par son ennemi; c'étoit la jalousie qu'il ressentoit de son sujet qui troubloit son repos. Quoiqu'il eût formellement renoncé à toute autorité sur Wallenstein et sur son armée, il recommençoit à lui prescrire des plans de campagne; il exigeoit, pour l'affoiblir, qu'il envoyât des détachemens dans les provinces les plus éloignées; il cherchoit à séduire ses lieutenans, à exciter leur défiance contre leur chef. De son côté Wallenstein étoit entré avec Richelieu dans des négociations secrètes; il s'étoit montré disposé à recevoir de lui un subside; il avoit aussi fait des propositions aux Suédois et aux Saxons. La perfidie universelle à cette époque dans les relations diplomatiques, ne permet point de tirer de conclusion de ces démarches tortueuses. On ignore qui de son maître ou de ses ennemis Wallenstein vouloit tromper, peut-être l'ignoroit-il lui-même, car cet homme, d'un courage si ferme dans les combats, avoit de l'irrésolution dans le caractère, et il laissoit diriger à son astrologue les déterminations qu'il auroit dû puiser dans sa politique. Une nouvelle marque de la défiance de Ferdinand lui fit tout à coup reconnoître que celui-ci avoit l'intention de le

Gualdo Priorato. L. VII, p. 191-196. — *Pufendorfii.* L. V, p. 125.

1634. destituer. Alors il recourut à ses troupes; il leur annonça la disgrâce où il étoit tombé; il exprima ses regrets pour ses soldats qu'un maître jaloux alloit priver des récompenses qu'il leur avoit promises. Ses généraux s'échauffèrent; ils signèrent à Pilsen, le 12 février 1634, l'engagement de lui consacrer leurs biens et leurs vies, pourvu qu'il ne résignât pas le commandement. Wallenstein consentit à le garder, et entra décidément dans la voie de la révolte. Ferdinand prononça sa destitution, nomma Gallas pour commander l'armée à sa place, et confia plus particulièrement à Octave Piccolomini le soin de sa vengeance. Celui-ci gagna des traîtres parmi les officiers de fortune écossais et irlandais que Wallenstein s'étoit attachés, et le 25 février les généraux les plus dévoués à Wallenstein furent assassinés dans un festin, après quoi les mêmes assassins se précipitèrent dans la chambre à coucher de leur général et ils l'y tuèrent à son tour. (1)

Richelieu, nous le voyons par ses Mémoires, fut profondément ému de ce grand acte d'ingratitude royale; il comprit toute la défiance que

(1) Richelieu. T. VIII, p. 92-100. — Schiller. L. IV, p. 302, 313-338. — *Gualdo Priorato*. Lib. IV, p. 204-210. — *Pufendorfii rerum Suecic*. L. VI, p. 137-140. — Le Vassor. L. XXXV, p. 470. — Coxe, ch. 55, p. 315-325. — Bazin. T. III, p. 342.

es rois ressentent contre ceux qui leur ont
·endu de grands services; et tout en exprimant
ιon intérêt pour Wallenstein, il laisse percer les
:etours qu'il faisoit sur lui-même (1). Il croyoit
ılors que Ferdinand auroit bientôt lieu de se
repentir de s'être privé des services du plus
grand général de son siècle. Ce ne fut pas sans
quelque mortification qu'il lui fallut reconnoître
combien la mort d'un puissant génie politique
aisse peu de vide dans le monde. Le fils aîné de
'empereur Ferdinand, qui portoit le titre de
roi de Hongrie, fut nommé généralissime sous
a direction de Gallas; un autre Ferdinand, le
cardinal infant, frère du roi d'Espagne, destiné
à remplacer en Flandre l'infante Isabelle, arri-
voit sur le Danube avec une armée espagnole
formée dans le Milanais. Les généraux suédois
et les princes protestans de la ligue d'Heilbron,
ne surent point se mettre d'accord sur les moyens
le résister à l'un et à l'autre. Richelieu s'étoit
lonné la tâche d'empêcher aucun des ennemis
le la maison d'Autriche de faire la paix avec
lle. Par un traité du 15 avril 1634, il avoit
ugmenté les subsides annuels qu'il payoit aux
'rovinces-Unies, sous condition que de toute
me année elles ne fissent aucun traité avec
'Espagne (2). Il avoit excité les mécontens des

(1) Richelieu. T. VIII, p. 100.

(2) Traités de paix. T. III, n. 193, p. 349.

1634. Pays-Bas catholiques à réclamer leurs droits; il se flattoit de les faire éclater en une révolte ouverte qu'il promettoit d'appuyer, et que l'arrestation du duc d'Aerschot à Madrid déconcerta (1). Mais si Richelieu, par ses adroites négociations, savoit susciter des ennemis aux deux branches de la maison d'Autriche, par son caractère défiant et jaloux il les empêchoit d'agir de concert et sous une direction unique; d'ailleurs il lui sembloit voir un rival dans le chancelier Oxenstiern, digne héritier du génie de Gustave-Adolphe, et il entravoit toutes ses opérations. (2)

Le roi de Hongrie s'étoit, au printemps, approché de Ratisbonne, et au commencement de juin il avoit entrepris le siége de cette grande ville. Les Suédois devant rassembler leurs corps d'armée épars pour lui tenir tête, consentirent à remettre aux Français les villes qu'ils devoient évacuer dans l'Alsace et dans l'électorat de Trèves. De cette manière Richelieu atteignit le but qu'il s'étoit proposé, et les drapeaux français flottèrent sur toute la rive gauche du Rhin. Mais les généraux suédois Bernard de Saxe-Weimar, le rhingrave Othon, Bannier et Gustave Horn, ou arrivèrent trop tard, ou

(1) Richelieu. T. VIII, p 111-120.—Le Vassor. L. XXXV, p. 487.

(2) *Pufendorfii.* Lib. VI, p. 150.

1634.

ıgirent point avec assez de concert, ils laissè-
ıt prendre Ratisbonne le 28 juin. Ce malheur
fut que l'avant-coureur d'un plus grand dés-
re : Ferdinand avoit entrepris au mois d'août
siége de Nordlingen; Bernard de Weimar,
ur délivrer cette ville, attaqua le 6 septembre
rmée du roi de Hongrie; la bataille fut ter-
le, mais les Suédois y furent défaits, ils lais-
ent huit mille morts sur le carreau, avec
atre-vingts canons et tous leurs bagages. Gus-
re Horn, demeuré prisonnier des impériaux,
présenté au roi de Hongrie qui le traita
ec générosité. (1)

La bataille de Nordlingen ne fut pas moins
ale aux protestans que celle de Leipzig l'avoit
trois ans auparavant aux catholiques. Les
emiers furent chassés de la Bavière et du Pa-
inat; les débris des troupes suédoises se mu-
èrent faute de solde, et n'obéirent plus à une
ection commune; l'électeur de Saxe de-
nda à l'empereur une paix qu'il signa à
ague, le 30 mai 1635; il abandonna les cal-
istes, pour lesquels il ne réclamoit aucune
érance; mais il s'entremit pour détacher aussi
la cause commune l'électeur de Brandebourg;
cardinal infant conduisoit son armée victo-

(1) Richelieu. T. VIII, p. 176. — *Pufendorfii rerum Sue-car.* Lib. VI, p. 162. — *Gualdo Priorato.* Lib. IX, p. 242.
- Coxe, ch. 56, p. 337. — Schiller. L. IV, p. 346.

1634. rieuse dans les Pays-Bas; ce fut aussi là que le duc Charles de Lorraine, qui s'étoit distingué à la bataille de Nordlingen, vint prendre ses quartiers d'hiver, se disposant à chasser, au printemps suivant, les Français de l'Alsace, et à reconquérir ses propres États. (1)

On devoit croire qu'à cette époque la maison d'Autriche, qui, pendant qu'elle se sentoit écrasée sous le poids de l'adversité, avoit dissimulé les insultes de la France, profiteroit des faveurs nouvelles de la fortune pour se venger, et qu'elle préféreroit une guerre ouverte à des hostilités si mal déguisées, et qui avoient pris un tel caractère d'acharnement. Richelieu, de son côté, ne vouloit point laisser périr ses alliés protestans, ou renoncer au projet qu'il avoit toujours poursuivi d'abaisser la maison d'Autriche. Le moment lui paroissoit venu où les États de l'Empire, dans leur détresse, consentiroient à acheter, au prix le plus élevé, l'assistance de la France, qui pouvoit seule les sauver de leur ruine. La barrière du Rhin étoit la limite qu'il ambitionnoit; s'il faisoit la guerre, il vouloit que le prix des victoires pût être la possession de la Lorraine, de l'Alsace et de la Franche-Comté. L'abandon de ces provinces qui rele-

(1) Schiller. L. IV, p. 351. — *Pufendorf*. L. VI, p. 164. — Coxe, ch. 56, p. 338. — Richelieu. T. VIII, p. 181. — Bazin. T. III, p. 348, 361.

voient de l'Empire coûtoit peu au chancelier Oxenstiern; mais il falloit que les princes allemands fussent bien abattus par les revers pour qu'on osât leur proposer un si grand démembrement de la patrie commune; les princes de la Haute-Allemagne firent en effet le premier pas; ils envoyèrent offrir de mettre sous la protection française Philipsbourg, Brisach et toutes les places du Haut-Rhin, pourvu que la France prît part à la guerre. L'exemple de Metz, Toul et Verdun, placés temporairement, en 1551, sous la même garde, avoit déjà enseigné ce qu'on devoit entendre par la protection française; mais ceux mêmes qui se résignoient à cet immense sacrifice s'indignoient contre la politique de Richelieu, qui depuis tant d'années maintenoit en Allemagne le feu de la guerre, et ruinoit tour à tour les partis, afin de les rendre tous également incapables de maintenir l'indépendance nationale. (1)

Richelieu voyoit approcher sans inquiétude le moment de commencer une guerre active : depuis la dernière assemblée des notables, le public n'avoit plus rien su de l'état des finances; mais Richelieu nous apprend que le maréchal d'Effiat, qu'il avoit nommé surintendant, y avoit rétabli l'ordre, et que le trésor, malgré

(1) Schiller. L. IV, p. 353. — Le Vassor. L. XXXVII, p. 620, 630, 657.

1634. les subsides qu'il payoit généreusement à tous les ennemis de la maison d'Autriche, étoit bien garni (1), les arsenaux étoient bien approvisionnés, les armées étoient plus nombreuses qu'on ne les eût vues depuis des siècles, et, ce qui étoit plus nouveau encore, elles étoient toutes composées de soldats français. La possession de la plus grande partie de la Lorraine et de l'Alsace ouvroit l'Allemagne à ces armées; celle de Pignerol leur ouvroit l'Italie (2). Une seule chose faisoit hésiter le premier ministre; l'héritier présomptif de la couronne étoit aux mains des ennemis, et s'étoit engagé à servir sous leurs étendards. Comment se hasarder à lui faire la guerre au nom d'un roi dont la moitié de la France attendoit la mort tous les six mois? Avant toute chose il falloit donc engager le duc d'Orléans à rentrer dans le royaume.

Ce duc, au reste, y étoit déjà fort disposé. L'acharnement de la reine sa mère contre Puy-Laurens alloit croissant, et il pouvoit craindre à toute heure pour lui un nouvel assassinat : la princesse de Phalsbourg, sœur de la duchesse d'Orléans et maîtresse de Puy-Laurens, étoit jalouse de lui, et le faisoit trembler par ses emportemens; le duc d'Elbeuf avoit embrassé le parti de Marie de Médicis contre son fils; tous

(1) Richelieu. T. VII, p. 139.

(2) Richelieu. T. VIII, p. 182.

;oncert le surveilloient, épioient le chevalier
Bene, qui s'étoit chargé des négociations
:e Gaston et Richelieu, et le dénonçoient
: Espagnols. Gaston avoit demandé d'abord
villes de sûreté, il y renonça; il consentit à
:aire aucune condition pour sa mère, pour
luc d'Elbeuf, ni pour aucun de ceux qui
ient suivi son parti; il consentit à ce que la
dité de son mariage, qu'il avoit publique-
it reconnu à Bruxelles, fût jugée par les lois
royaume. Une seule chose sembloit lui tenir
eur, la sûreté de Puy-Laurens, et ce n'étoit
sans raison qu'il en doutoit, car nous voyons,
; les Mémoires de Richelieu, que, dès la fin
l'année 1633, le cardinal se proposoit cette
stion, « si on pouvoit avec conscience, hon-
eur et utilité, promettre à Monsieur une des
lus fortes places de Bourgogne pour faire
enir Puy-Laurens, puis arrêter cet homme
ı lieu de donner la forteresse; » et il se ré-
doit qu'on le pouvoit en conscience; que,
tefois l'honneur en éprouveroit quelque pré-
ice, que d'ailleurs on n'y trouveroit aucune
ité. (1)

L'expédient auquel on s'arrêta pour calmer
inquiétudes de Puy-Laurens, fut de lui faire
ouser une cousine du cardinal de Richelieu,

(1) Richelieu. T. VII, p. 474.

1634. fille du baron de Pont-Château. Un duché devoit en même temps être assuré au favori du prince. Le cardinal ne refusa point son propre sang pour attirer Puy-Laurens dans le piége. Tout étant convenu, le 8 octobre, le duc d'Orléans sortit de grand matin avec quelques amis de Bruxelles, comme s'il alloit à la chasse aux renards. Ils n'étoient que six maîtres et quelques domestiques; dès qu'ils ne furent plus observés, ils partirent au galop, et, poussant leurs chevaux sans s'arrêter, ils arrivèrent le soir à la Capelle, première ville de France, sans avoir bu ni mangé de tout le jour. (1)

L'entrevue des deux frères eut lieu à Saint-Germain, le 21 octobre, en présence de toute la cour; ils se firent de grandes démonstrations d'amitié; le prince demanda pardon; le roi promit oubli et affection sincère. Quand le cardinal de Richelieu survint, le duc l'embrassa de toute sa force, et promit de l'aimer comme lui-même. Il ne parla point de sa femme Marguerite de Lorraine, à qui il avoit soigneusement caché toute cette négociation et sa fuite de Bruxelles; en revanche il parla avec abandon de la reine sa

(1) Richelieu. T. VIII, p. 78, 82. — Le Vassor. L. XXXVI, p. 553, L. XXXVII, p. 661. — Mém. de Montrésor, p. 261. — *Vittorio Siri Memor. recondite.* T. VIII, p. 101, 102. — Mém. de Gaston, p. 167. — Capefigue. T. V, p. 228. — Bazin. T. III, p. 353.

mère, du père Chanteloube et de tous ceux qu'il avoit laissés aux Pays-Bas; et il ne se fit aucun scrupule de convenir que Chanteloube étoit l'auteur de tous les projets d'assassinat contre Richelieu, et que la reine mère entretenoit des traîtres dans un grand nombre de villes de France, pour les faire tomber aux mains des Espagnols (1). Gaston passa deux jours seulement dans les fêtes, auprès de son frère, après quoi il se rendit à Orléans, puis à Blois, où il fixa son séjour. Puy-Laurens reçut, de son côté, la récompense qui lui avoit été promise. Il fut marié, le 26 novembre, à mademoiselle de Pont-Château, fille d'un cousin du cardinal de Richelieu, et la terre d'Aiguillon, qui fut achetée pour lui, fut érigée le lendemain en duché-pairie sous le nom de Puy-Laurens (2). Toutefois Richelieu ne vouloit pas qu'un homme pût se vanter de l'avoir fait capituler en lui tenant tête; il aimoit beaucoup sa petite-nièce, mais il n'avoit point pardonné à son mari. Le duc d'Orléans étant revenu à Paris avec son favori pour prendre part aux divertissemens du carnaval, comme il se rendoit au Louvre, le 14 février 1635, pour répéter un ballet, Puy-Laurens qui le suivoit fut arrêté dans le cabinet du roi par le capitaine des gardes de service,

1634.

1635.

(1) Richelieu. T. VIII, p. 85.

(2) Richelieu. T. VIII, p. 84, 88. — Bazin. T. III, p. 359.

1635. et conduit à Vincennes; personne ne s'étoit attendu à cet acte de rigueur, et l'on n'en a jamais bien expliqué les motifs. Le duc d'Orléans n'en fut que médiocrement troublé; son favori étoit perdu cependant. Puy-Laurens, après quatre mois de captivité, mourut à Vincennes d'une fièvre pourprée. On y avoit vu mourir de même le maréchal d'Ornano et le grand prieur de Vendôme; et la triple répétition d'une même catastrophe fit renaître des soupçons qu'on s'étoit d'abord efforcé de repousser. (1)

(1) Richelieu. T. VIII, p. 92 et 215. — Montrésor, p. 271. — Le Vassor. L. XXXVII, p. 670, 673, 678. — *Vittorio Siri.* T. VIII, p. 202, 354. — Bazin. T. III, p. 364. — Il y a lieu de croire que Richelieu comptoit sur l'air corrompu de ces cachots, plus que sur un poison proprement dit.

CHAPITRE XVIII.

La France déclare la guerre à la maison d'Autriche; elle l'attaque aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Espagne. — Désolation des frontières sans succès éclatans. — Naissance du dauphin, qui depuis fut Louis XIV. — 1635-1638.

Il y avoit tout près de douze ans que Richelieu gouvernoit la France sous le nom de Louis XIII, et dès lors il avoit marché avec une constance inébranlable vers le but qu'il s'étoit proposé. Il avoit voulu réunir toutes les forces de la France, les soumettre à la main royale, puis les employer à contenir, à humilier, à ruiner la maison d'Autriche. Il sembloit avoir hérité de toute la haine que François Ier avoit transmise à ses descendans contre Charles-Quint et sa race, et cette haine, que des offenses mutuelles avoient sans cesse accrue depuis un siècle, la nation l'avoit adoptée, et la prenoit pour du patriotisme. 1635.

« Qu'est-ce que les Espagnols ont fait autre « chose, depuis le traité de Vervins, dit Riche- « lieu dans ses Mémoires, que de s'agrandir « aux dépens de leurs foibles voisins? et comme

1635 « un feu toujours allumé à qui la matière plus
« proche sert de passage pour arriver à la plus
« éloignée, et la consumer, passer de province
« en province, et se les assujettir l'une après
« l'autre, selon que chacune est plus voisine de
« la dernière occupée? Ils prétendoient faire le
« même de tous les États de l'Europe, et parve-
« nir par ce moyen à la monarchie universelle
« de la chrétienté. Ce qu'ils appellent paix n'est
« qu'un vain nom, dénué de toute réalité; mais
« en vérité ils ont une guerre perpétuelle avec
« tout le monde. Cette grandeur si injuste, sans
« respect de traités, de sermens et d'alliances,
« croissant ainsi continuellement par la ruine
« de nos voisins, ne nous imposoit-elle pas une
« assez grande nécessité de faire la guerre pour
« nous en défendre? Y a-t-il prudence et jus-
« tice qui permette d'attendre que les autres
« soient dévorés pour l'être les derniers. N'étions-
« nous pas assurés qu'ils vouloient venir à nous
« par tant d'entreprises qu'ils avoient tentées
« sur diverses places de cet État? » (1)

Les Espagnols, il est vrai, n'avoient pas moins de raison d'accuser Richelieu de « leur faire une guerre couverte sous le nom trompeur de paix. » Il n'avoit cessé de leur susciter des ennemis dans toute l'Europe; il payoit des

(1) Mém. de Richelieu. T. VIII ou XXVIII de la 2e série, L. XXVI, p. 213.

subsides à quiconque vouloit les combattre; il imposoit aux Hollandais, aux Suédois, aux Allemands, comme condition fondamentale de son alliance et de ses secours, qu'ils ne feroient ni paix ni trêve, sans son consentement, avec l'empereur ou le roi d'Espagne. Le baron de Charnacé, qui poussoit les Hollandais à la guerre, fut nommé mestre de camp du régiment levé pour leur service; sans renoncer à ses fonctions d'ambassadeur, il se fit tuer sous leurs drapeaux au siége de Bréda (1). Feuquières fut envoyé à Worms, auprès des quatre cercles de l'Allemagne supérieure, pour relever leur courage abattu par la bataille de Nordlingen, et les détourner d'accepter les conditions que l'empereur offroit alors, à Pirna, aux électeurs de Saxe et de Brandebourg (2). D'Avaux, envoyé aux cours du nord, fut chargé de hâter la paix entre la Pologne et la Suède, de calmer la jalousie du Danemarck, de diriger enfin tous ses efforts au grand but de conserver aux Suédois les mains libres pour combattre l'Autriche. (3)

Richelieu reconnut de bonne heure cepen-

(1) Flassan, Hist. de la diplomatie. T. III, L. V, p. 22.

(2) Richelieu. T. VIII, p. 229. — Le Vassor. T. IV, L. XXXVII, p. 686.

(3) Richelieu. T. VIII, p. 252. — Le Vassor. L. XXXVI, p. 604.

1635. dant que les efforts de la diplomatie ne suffisoient plus pour maintenir la lutte, sans une coopération directe et puissante de la France. La défection faisoit, parmi les princes de l'Empire, des progrès rapides et effrayans. Les électeurs de Saxe et de Brandebourg, ne pouvant se résigner plus long-temps à la désolation de leurs États, où des populations entières périssoient rapidement par la famine, se défiant d'ailleurs des Français et des Suédois, qui demandoient déjà des indemnités aux dépens de l'Empire, montroient un grand empressement à traiter avec Ferdinand II. Leur paix avec l'Empereur fut enfin signée à Prague, le 30 mai 1635, et il devenoit probable qu'elle détermineroit les Suédois à repasser la Baltique. L'empereur abandonnoit aux princes de la confession d'Augsbourg les propriétés ecclésiastiques qu'ils avoient sécularisées; il permettoit la célébration de leur culte, en Allemagne, à la noblesse immédiate et aux villes impériales qui ne s'étoient pas engagées à l'abandonner; mais il l'interdisoit dans tous les États d'Autriche; aucune indulgence n'étoit montrée au culte calviniste. A ces conditions, la paix étoit offerte à tous les sujets de l'Empire, sauf les princes de Wirtemberg, de Bade et de Hesse, et tous les sujets autrichiens révoltés, qui en étoient formellement exclus. Quelque dures que fussent ces conditions

elles furent successivement acceptées par les divers États de l'Allemagne, qui ne pouvoient plus supporter de si effroyables souffrances, et avant la fin de septembre de la même année, la confédération d'Heilbron, qui jusqu'alors avoit fait tête à la maison d'Autriche, se trouva dissoute. (1)

1635.

Long-temps avant que cette paix fût signée, Richelieu avoit pu prévoir que ses alliés allemands seroient forcés de renoncer aux combats. Il n'en ressentoit cependant qu'une médiocre inquiétude; il avoit eu le temps de rétablir les finances de la France, ses armées, et ses arsenaux; il entroit dans la lice avec toute la puissance d'une grande nation; il comptoit trouver l'Espagne épuisée par sa détestable administration et la guerre éternelle qu'elle entretenoit dans les Pays-Bas; et l'Autriche plus ruinée encore par le fanatisme avec lequel elle avoit persécuté ses propres sujets. Cette puissance de la monarchie française, il sentoit qu'elle seroit dirigée par un homme de génie. En se comparant avec le comte duc d'Olivarès, qu'il détestoit, il ne doutoit point de sa propre supériorité. En effet, aucun homme en Europe

(1) Schiller. T. II, L. IV, p. 356. — Coxe, Hist. d'Autriche, ch. 56, p. 345. — Richelieu. L. VIII, p. 348. — Le Vassor. L. XXXVIII, p. 796. — *Pufendorfii, rer. Suecic.* Lib. VII, cap. 8 à 43. p. 182.

1635. n'avoit encore, comme lui, conservé l'image entière du théâtre de la guerre toujours présente à ses yeux, avec tous les intérêts et toutes les ressources de toutes les parties belligérantes; aucun ne réunissoit l'appréciation juste des hommes et des choses, à une intelligence si nette de la politique et de la guerre; aucun n'avoit montré, comme lui, une activité toujours suffisante pour faire marcher de concert et pour approvisionner cinq ou six armées qu'il faisoit agir en même temps. Son esprit, toujours rempli des plus misérables intrigues de cour, n'en étoit jamais surchargé, et il retrouvoit toute sa fraîcheur et sa vigueur pour les grandes affaires. Après avoir reconnu l'immense supériorité du cardinal de Richelieu sur ses adversaires, on s'étonne d'abord de ne lui en pas voir recueillir plus de fruit; on en éprouve ensuite une satisfaction morale; car c'est son cœur, et jamais son talent, qui a manqué à sa fortune. Ses plus hautes conceptions échouèrent parce que la haine, la défiance, la jalousie, venoient corrompre tous ses rapports avec les hommes qu'il employoit, et que les combinaisons de son esprit ne pouvoient triompher des vices de son caractère.

La guerre étoit résolue, mais Richelieu désiroit qu'un prétexte suffisamment spécieux lui fût fourni par ses adversaires pour la commencer. Les calamités de son allié, l'électeur de Trèves,

offrirent l'occasion qu'il cherchoit, de paroître même temps juste et généreux. L'alliance de l'électeur lui avoit été précieuse, et il en avoit t grand bruit pour persuader aux catholiques que son but n'avoit pas moins été de protéger les membres catholiques de l'Empire contre Suédois, que les libertés de tous les Allemands contre l'empereur. Dans sa correspondance avec me, il revenoit fréquemment sur la garantie qu'il avoit accordée aux souverains catholiques as rapprochés de la France. Il n'y avoit cependant rien de bien méritoire dans cette alliance. Philippe-Christophe de Soetteren, évêque de Spire dès 1611, et élu archevêque de Trèves le 25 septembre 1623, étoit un homme un naturel sombre, ambitieux, colère; « un homme dangereux et pour son troupeau et pour l'Empire, » avoit dit l'électeur de Cologne en apprenant sa nomination. Bientôt sa tyrannie oit devenue insupportable aux deux principautés ecclésiastiques soumises à sa domination. la redoutable forteresse d'Hermanstein, ou Ehrenbreitstein, il en avoit joint une autre qu'il nommoit Philipswald. Il avoit bâti celle de Philipsbourg; il agrandissoit son château de Trèves. ais ses revenus ne suffisant point à tant d'entreprises, il accabloit ses sujets d'impôts, établis de sa seule autorité; il faisoit tour à tour ter dans les cachots ou les membres des États,

1635.

1635. ou les chanoines de son chapitre qui protestoient contre ses extorsions. Aussi la haine qu'il excitoit éclatoit de toutes parts en révoltes contre lui. Les dangers qu'il avoit ainsi provoqués l'avoient forcé à recourir à la protection française; il avoit livré aux Français Ehrenbreitstein et Coblentz; il avoit ainsi attiré la guerre dans son pays; sa capitale elle-même avoit été prise et reprise. Les Français y étoient alors établis; mais, le 24 janvier 1635, Gallas s'empara de Philipsbourg par surprise; le 26 mars, les Espagnols entrèrent aussi dans Trèves, et Philippe-Christophe, également odieux à ses peuples et à ses prêtres, fut arrêté lui-même, et conduit à Anvers, d'où il fut transféré à Lintz en Autriche; il y languit dix ans dans la captivité. (1)

Mais quelque odieux que se fût rendu l'électeur de Trèves dans son pays, peu de gens en France ou en Europe connoissoient son caractère : on respectoit sa double qualité de souverain et d'archevêque, et la France paroissoit agir avec générosité quand elle demandoit justice par les armes pour un souverain allié et un prélat qu'on traitoit avec indignité. Le résident de France en Flandre réclama, le 21 avril, la

(1) *Gallia Christiana*. T. XIII, p. 500. — Art de vérifier les dates. T. XV, p. 316. — Richelieu. T. VIII, p. 219, 227. — Le Vassor. L. XXXVII, p. 683, 703.

mise en liberté de Philippe-Christophe; l'ambassadeur français quitta Madrid, l'ambassadeur espagnol partit de Paris sans voir le roi; des manifestes furent publiés, et un héraut d'armes, selon les antiques usages, vint porter à Bruxelles, le 26 mai, un défi qu'il jeta par terre, car on ne voulut pas le recevoir. (1)

1635.

Mais Richelieu n'avoit pas attendu l'outrage fait à l'électeur de Trèves, pour se décider à la guerre. Dès le 8 février, le roi avoit signé à Paris un traité d'alliance offensive et défensive avec les Provinces-Unies; il leur avoit promis d'attaquer les Pays-Bas avec vingt-cinq mille fantassins et cinq mille chevaux, dès que les ratifications seroient échangées : l'armée des états-généraux devoit être de même force; le projet des alliés étoit de pousser les Belges à la révolte, et ils s'engageoient à les reconnoître comme un État libre, sitôt que trois ou quatre villes se seroient insurgées contre les Espagnols; lors même que ces peuples ne feroient aucun mouvement, la France et la Hollande s'engageoient à poursuivre la guerre dans les Pays-Bas, jusqu'à ce que les Espagnols en fussent absolument chassés; après quoi toute la Belgique seroit partagée entre la France et les états-gé-

(1) Richelieu. T. VIII, p. 297. — Le Vassor. L. XXVII, p. 702, et XXVIII, p. 712-724. — Bazin. T. III, p. 375, 387. — Capefigue. T. V, p. 288.

1635. néraux d'après des bases déterminées. Quelques ouvertures furent faites à Charles Ier d'Angleterre, pour l'attirer aussi dans cette alliance : mais les mécontentemens croissans de ses sujets lui donnoient trop d'occupation pour qu'il pût songer à la politique étrangère. (1)

Dans le même temps, l'ambassadeur en Suisse avoit commission de réconcilier les cantons catholiques et protestans qui étoient bien près d'en venir à une guerre civile, et de les affermir tous dans l'alliance de la France, en leur promettant de leur payer désormais plus régulièrement les subsides convenus; de nouveaux négociateurs avoient été envoyés en Italie, pour rattacher à l'alliance française le duc de Savoie, et les ducs de Mantoue et de Parme. Le premier, quoique beau-frère du roi, redoutoit une alliance qui pouvoit attirer la guerre dans son pays; il savoit bien que les petits n'ont jamais rien à gagner à servir les grands dans leurs batailles, et il n'étoit peut-être pas étranger à la résolution qu'avoit prise le prince Thomas son frère, de s'engager au service du roi d'Espagne. De cette manière, la maison de Savoie avoit d'étroites alliances avec les deux parties belli-

(1) Traités de paix. T. III, n. 201, p. 359. — Flassan. T. III, p. 23. — Richelieu. T. VIII, p. 257, 260. — Le Vassor. T. IV, p. 698. — Bazin. T. III, p. 377. — Capefigue. T. V, p. 264.

gérantes. Le duc de Nevers, devenu duc de Mantoue, étoit cassé par l'âge et plus encore par les chagrins, car dans l'année 1631 ses deux fils étoient morts avant lui. Par lui-même il ne pouvoit rien, mais sa ville de Casal en Montferrat, où les Français tenoient garnison, étoit leur meilleure place de guerre au delà des Alpes. Le duc de Parme, Édouard Farnèse, étoit un jeune homme ardent, présomptueux, qui se croyoit doué de tous les talens de son grand-père Alexandre; oubliant la foiblesse de ses États ouverts de toutes parts aux Espagnols, il s'engagea avec zèle dans l'alliance de la France; et promit une coopération qui dépassoit de beaucoup ses moyens. (1)

L'alliance la plus importante pour le succès de la guerre qui alloit commencer étoit encore celle de la Suède, et Richelieu mit toute son adresse à la raffermir. Il y avoit eu entre lui et le chancelier Oxenstiern qui dirigeoit cette monarchie depuis la mort du héros, son ami, beaucoup de jalousie. Les Suédois, nouvellement appelés à jouer un rôle important en Europe, sembloient, comme des parvenus, pointilleux sur les égards qu'on leur montroit, et toujours disposés à croire qu'on ne faisoit pas assez de cas d'eux. L'illustre Hugo Grotius, que la Suède

(1) Richelieu. T. VIII, p. 263, 271. — Le Vassor. L. XXXVI, p. 600, 602, 704. — *Vitt. Siri.* T. VII, p. 149.

1635. avoit choisi pour son ambassadeur à Paris, ne plaisoit pas à Richelieu, qui avoit plusieurs fois demandé son rappel, et c'étoit justement pourquoi Oxenstiern s'obstinoit à le maintenir à son poste (1). Mais l'état désastreux où étoient réduites les affaires des protestans en Allemagne, fit sentir à ces deux grands ministres combien ils avoient besoin de se rapprocher. Oxenstiern résolut de venir lui-même en France; il fut présenté à Louis XIII à Compiègne le 26 avril; il eut ensuite de longs entretiens avec Richelieu, en latin, car cet homme d'État ne savoit point le français : puis le 28 avril, l'un et l'autre signèrent un traité ampliatif entre la France et la Suède, par lequel les deux couronnes s'engageoient à ne point faire de paix l'une sans l'autre avec la maison d'Autriche, et les Suédois promettoient de laisser libre l'exercice du culte catholique, dans les pays occupés par leurs armées. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, qui jusqu'alors avoit été considéré comme un général suédois, s'engagea à continuer désormais la guerre dans la portion de l'Allemagne plus rapprochée de la France, et il reçut en conséquence directement un subside français, pour maintenir son armée aventurière. (2)

(1) Flassan, Diplomat. T. III, p. 26. — Le Vassor. T. IV, p. 692. — Capefigue. T. V, p. 270.

(2) Richelieu. T. VIII, p. 345. — Le Vassor. L. XXXVII,

1635.

La campagne s'ouvrit avec des forces plus imposantes que la France n'en eût encore jamais mises sur pied; dès son commencement, Richelieu avoit au moins quatre armées qui devoient agir dans les Pays-Bas, en Alsace, dans les Grisons et en Piémont; avant la fin de l'année, quelques autres corps d'armée furent encore mis sur pied. Richelieu se piquoit de les faire toutes agir de son cabinet, et d'avoir arrêté le vaste plan d'opérations qui les faisoit concourir vers un même but sur des théâtres si éloignés. Mais en conséquence il demandoit à ses généraux de le servir de la main plus que de la tête. Leurs calculs stratégiques auroient dérangé les siens. Il lui suffisoit de trouver en eux et bravoure et obéissance; aussi divisoit-il les commandemens les plus importans, pour qu'à la tête de chaque armée deux rivaux se surveillassent toujours l'un l'autre.

L'armée du nord qui s'étoit rassemblée à Mézières, sous les ordres des maréchaux de Châtillon et de Brézé, passoit vingt-cinq mille hommes; le premier étoit protestant, le second catholique et beau-frère de Richelieu. Ils devoient rencontrer à Rochefort, dans le Luxembourg, l'armée du prince d'Orange égale en force

p. 695. — Bazin. T. III, p. 383. — *Puffendorf. rer. Suec.* L. VII, c. 32, p. 191. — Traités de paix. T. III, n. 202, p. 355.

1635. à la leur, mais ce prince avoit été retenu par une maladie, et ils résolurent d'avancer jusqu'à Maestricht pour le joindre. Les deux maréchaux n'écoutant que leur jalousie, avoient partagé leur armée et marchoient à quelque distance l'un de l'autre. Le prince Thomas de Savoie, par une marche hardie jusqu'à la témérité, vint avec douze mille hommes de pied et trois mille chevaux se placer entre leurs deux divisions, se flattant de les battre séparément. Heureusement pour Brézé qui le rencontra le 20 mai, dans la plaine d'Avain, comme il s'y attendoit le moins, Châtillon avoit été averti à temps, et il arriva par une marche forcée lorsque le combat étoit à peine commencé. Le prince Thomas n'étoit pas de force à lutter avec tous deux à la fois; il fut battu avec une perte considérable; les Français assurent que plusieurs milliers de morts restèrent sur le champ de bataille, et qu'ils prirent une cinquantaine de drapeaux. Après la victoire d'Avain, ils traversèrent le pays de Liége sans y rencontrer de résistance, et ils opérèrent le 29 mai, devant Maestricht, leur réunion avec le prince d'Orange. (1)

L'armée réunie passoit alors cinquante mille

(1) Richelieu. T. VIII, p. 311. — Le Vassor. T. IV, p. 724. — *Vittor. Siri.* T. VIII, p. 318. — *Gualdo.* Lib. X; p. 271 — Bassompierre. T. III, p. 317. — Bazin. T. III, p. 386. — Capefigue. T. V, p. 310.

ommes; encouragée par cette première vic- 1635.
ire, on en attendoit de grands exploits; elle
: fit cependant dès lors plus rien de considéra-
e. Le 9 juin, elle attaqua Tirlemont; la ville
ui n'avoit que de mauvais remparts et une foi-
e garnison fut prise d'assaut et pillée; au bout
: peu d'heures, toutefois, les deux généraux
ppelèrent leurs soldats suffisamment chargés
: butin. Mais le lendemain, chaque armée
rut craindre que l'autre ne recommençât seule
tte œuvre de spoliation; elles s'y précipitè-
nt à l'envi, malgré tous les efforts de leurs
iefs, et cette fois, en moins de deux heures,
us les crimes et toutes les cruautés furent
cumulées sur cette malheureuse cité. Les cou-
ens de religieuses éprouvèrent les derniers
atrages, la profanation semblant ajouter un nou-
el attrait au libertinage; puis bientôt comme
honte et le remords se réveilloient, les vain-
queurs mirent le feu aux édifices qu'ils avoient
uillés pour faire périr la mémoire de leurs
rfaits avec leurs victimes. Le sac de Tirlemont
it pour les peuples des Pays-Bas un effroyable
vertissement de se défendre à outrance; dès
rs, les habitans qui avoient un moment hésité
ans leur fidélité se déclarèrent contre les Fran-
ais. Les alliés entreprirent le 25 juin le siége
e Louvain, mais Piccolomini qui arrivoit
'Allemagne avec l'armée de l'Empire, les força

1635. à le lever le 4 juillet. Le 28 du même mois, il s'empara du fort de Schenk à la séparation du Rhin et du Wahal. Dès lors, l'armée combinée se tint sur la défensive dans les environs de Ruremonde, et Richelieu qui n'en attendoit plus rien de brillant, en soutiroit successivement des régimens pour renforcer l'armée de Picardie et de Lorraine, tandis que le reste se fondoit dans ses cantonnemens de Hollande, victime du découragement, de l'ennui et des maladies. (1)

L'armée d'Allemagne étoit confiée en partie au maréchal de la Force, en partie au duc de Saxe-Weimar; Richelieu avoit joint au premier le cardinal de la Valette, troisième fils du duc d'Épernon, qui s'étoit entièrement dévoué à lui. D'ailleurs, il aimoit employer les gens d'église à la guerre, il lui sembloit y voir une confirmation des talens militaires qu'il se croyoit, ou une justification de sa propre politique toute guerrière. Auprès de la Force se trouvoit le vicomte de Turenne, frère puîné du duc de Bouillon, qui, dans un commandement subalterne, commençoit à signaler ses rares talens pour la guerre. La Force attaqua près de Montbéliard, le 24 mai, l'arrière-garde du duc de Lorraine, qui avoit fait une pointe dans son pays pour appeler sous ses étendards ses anciens

(1) Richelieu. T. VIII, p. 323. — Le Vassor. T. IV, p. 7[?] 801, 815. — *Gualdo.* L. X, p. 272. — Bazin. T. III, p. 394.

sujets qui lui étoient toujours dévoués. Le cardinal montra tant d'ardeur dans ce combat que Richelieu, et le secrétaire d'État Servien, crurent devoir lui écrire de modérer son courage et de ne pas s'exposer autant. Le duc de Lorraine, après avoir laissé six cents morts sur le champ de bataille et trois cents prisonniers, fit sa retraite sur Béfort. Richelieu auroit voulu qu'on le chassât au delà du Rhin et qu'on fermât aux ennemis le chemin de la Franche-Comté, province de la monarchie espagnole, mais qui, depuis plus d'un siècle, s'étoit engagée à la neutralité sous la garantie des Suisses. (1)

1635.

Richelieu, pour témoigner au cardinal de la Valette sa satisfaction, lui donna le commandement d'une armée nouvelle de quinze mille hommes qu'il formoit à Langres. Il s'agissoit de la conduire au duc Bernard de Saxe-Weimar, qui, abandonné des Suédois et de tous les princes protestans de l'Allemagne, soutenoit seul en Alsace l'effort du général impérial Gallas. Dix mille hommes de ses meilleures troupes étoient bloqués dans Mayence; avec sept mille autres environ il se défendoit à Sarbruck. La ville libre de Strasbourg étoit remplie des émigrés allemands qui n'avoient pas voulu accepter la paix de Prague; un des meilleurs régimens de l'armée

(1) Le Vassor. T. IV, p. 732. — Richelieu. T. VIII, p. 323. — Bazin. T. III, p. 394.

1635. suédoise étoit assiégé à Kayserslautern. Cependant Bernard assuroit que si une armée française arrivoit jusqu'à lui, il rallieroit ses garnisons éparses et se trouveroit à la tête de forces assez imposantes pour chasser Gallas des bords du Rhin, donner rendez-vous au landgrave de Hesse à Francfort, et s'emparer de cette ville. La Valette joignit Bernard à Sarbruck, vers la fin de juillet; mais à cette époque Kayserslautern et Worms avoient déjà ouvert leurs portes aux impériaux. Cependant ils débloquèrent ensemble Mayence, ils passèrent le Rhin et ils offrirent la bataille à Gallas dans le voisinage de Francfort. Jusqu'alors, Richelieu étoit transporté de joie des succès militaires de son collègue au sacré collége; il regardoit le prélat comme le seul général de France qui pût mener à bien une entreprise hasardeuse. Toutefois dès l'entrée du mois de septembre, les difficultés avoient commencé pour le cardinal aventureux. Le landgrave de Hesse avoit refusé de s'avancer hors de son pays, de peur de compromettre ainsi les Suédois; Bernard demandoit de nouveaux renforts, il demandoit qu'on portât le subside qui lui étoit promis, à quatre millions de livres pour entretenir douze mille hommes de pied et six mille chevaux; il falloit en passer par ce qu'il vouloit, au risque de le voir faire sa paix avec l'empereur, et abandonner les Français à une

nde distance de leurs frontières: les maladies 1635.
multiplioient dans le camp; les vivres dimi-
oient. Il fallut enfin se résoudre à la retraite;
e s'effectua du 15 au 28 septembre avec une
ıffrance infinie, à cause des mauvais chemins,
. manque de vivres et de la poursuite des
oates de Gallas. Enfin le cardinal de la Valette
ıtra à Metz avec son armée épuisée, décou-
gée et réduite de moitié. (1)

Ainsi les deux armées qui en Belgique et en
lemagne avoient ouvert la campagne avec des
ccès, la terminoient par des revers. Le maré-
ıal duc de Chaulieu, gouverneur de Picardie,
oit peine à défendre sa frontière contre Pic-
lomini; tandis que l'armée de Châtillon avoit
is ses quartiers d'hiver en Hollande, les
coates venoient piller et brûler les villages
ançais (2). En même temps, le duc de Lor-
ine avoit profité de ce que la Valette et Ber-
ard s'étoient avancés jusqu'à Francfort, pour
entrer dans son duché, et y prendre la ville de
aint-Mihiel. Le roi, avec une nouvelle armée
ù se trouvoient le maréchal de la Force, le duc
Angoulême et le comte de Soissons, s'avança

(1) Le Vassor. T. V, L. XXXIX, p. 19-32, avec les dé-
êches officielles. — Richelieu. T. VIII, p. 358. — Bassom-
ierre, p. 323. — Bazin. T. III, p. 401. — *Nani Hist. Veneta.*
ib. X, p. 535.

(2) Le Vassor. T. V, p. 49. — Bazin. T. III, p. 408.

1635. pour la reprendre, ce qu'il fit le 2 octobre; mais sa dureté habituelle étoit augmentée par le manque de succès de ses généraux. Aussi il fit pendre plusieurs bourgeois de Saint-Mihiel, et plusieurs soldats qui avoient pris les armes pour leur souverain légitime; tout le reste de la garnison, au nombre de quatorze cents hommes, il l'envoya aux galères (1). Le roi se retira ensuite, et laissa les débris de trois armées couvrir la Champagne et la Lorraine que menaçoit Gallas. Quant à l'Alsace, Louis XIII reconnoissant combien il lui étoit difficile de défendre les places de guerre qu'il y possédoit, la céda en souveraineté sous le titre de landgraviat, avec le bailliage de Haguenau, par un traité signé le 27 octobre à Saint-Germain, au duc Bernard de Saxe-Weimar. Quatre millions de livres devoient être payés annuellement à ce prince, qui, en retour, s'obligeoit à tenir au service de France 12,000 hommes de pied et 6,000 chevaux. (2)

Nous avons vu dans une occasion précédente combien Richelieu attachoit d'importance à couper la communication par la Valteline, entre l'Autriche et la Lombardie; aussi reprit-il ce

(1) Le Vassor. T. V, p. 45. — Richelieu. T. VIII, p. 399. — Bazin. T. III, p. 406. — Mém. de Campion, p. 57.

(2) Le Vassor. T. V, p. 36, 63. — Richelieu. T. VIII, p. 387 et 462. — Bazin. T. III, p. 410. — Traités de paix. T. III, n. 208, p. 373.

'ojet dès qu'il se fut déterminé à la guerre. 1635.
étoit sa troisième ligne d'opérations. Il en con-
la conduite au duc de Rohan, qui se trou-
it alors en Alsace auprès du duc Bernard de
eimar. Richelieu lui avoit permis de faire un
oix sur un corps de douze mille fantas-
s et cinq cents chevaux, qui étoit sous les
lres de Bernard dès le commencement de
mée. Il y avoit déjà dans les Grisons quelques
upes françaises sous les ordres de Landé; l'or-
e leur fut donné de passer la montagne et de s'em-
rer de Bormio, de Chiavenne et de Riva, au mo-
nt où, le 1er avril, le duc de Rohan entroit en
isse avec sept régimens, par le canton de Basle.
avançoit rapidement, demandant le passage à
aque canton comme il arrivoit sur la fron-
re, et, profitant de l'affection que tous les
formés avoient pour lui, il obtenoit qu'on le
ssât avancer avant qu'on eût eu le temps d'en
lculer les conséquences. C'est ainsi que le
avril, et en douze jours de marche, il arriva
Coire. Les sept régimens qu'il avoit amenés ne
soient pas plus de quatre mille hommes;
ndé en avoit autant, entre Suisses et Grisons,
compris 1,500 hommes de milice: la cavalerie
montoit qu'à quatre cents chevaux, et les
aces fortes qu'il falloit occuper tant du côté du
ilanais que du Tyrol, en absorboient cinq mille.
étoit donc avec trois mille hommes seulement

1635. et quatre cents chevaux qu'il pouvoit accourir, tantôt au nord, tantôt au midi, pour la défense des passages menacés (1). Il se hâta, il est vrai, de fortifier son armée avec les levées qu'il fit soit en Suisse, soit dans les Grisons; et comme il étoit presque oublié par son gouvernement, qu'on ne lui donnoit point d'ordre et point de surveillance, comme il avoit déjà développé ses grands talens durant les guerres civiles, dans les circonstances les plus difficiles de toutes, il fut le seul des généraux français dont les succès ne se démentirent point pendant toute cette campagne. Le comte de Serbelloni l'attaquoit par le Milanais, le baron de Fernamont par le Tyrol et l'Engadine; chacun d'eux avoit plus de troupes que lui: les Valtelins lui étoient contraires, et les Grisons, dont les passages avoient été forcés par les Autrichiens, étoient consternés et menacés par des soulèvemens. Le 10 juin, il surprit les Allemands à Luvino, et les mit en fuite; il n'étoit pas assez fort pour les poursuivre, aussi fallut-il recommencer le 3 juillet à Tirano, où il battit de nouveau Fernamont et les Allemands. Serbelloni fut attaqué à son tour, et forcé d'évacuer la vallée pour se retirer dans le Milanais; les forteresses que les impériaux tenoient encore leur furent enlevées : Rohan put alors jouir de quelque repos jusqu'au 24 octobre

(1) Mém. du duc de Rohan. T. XIX, L. II, p. 70-84.

que Fernamont fit une nouvelle tentative pour forcer le passage de la Valteline et pénétrer dans le Milanais; mais il se laissa enfermer dans le Val de Fresle, et, le 31 octobre, il y fut attaqué par les Français avec tant de valeur, qu'il ne s'arrêta dans sa fuite qu'après avoir atteint le Tyrol (1). Enfin par un dernier combat, à Morbegne, Rohan chassa également, de la Valteline, Serbelloni avec les Espagnols qui s'y étoient retranchés.

1635.

La quatrième ligne d'attaque de Richelieu se dirigeoit sur l'Italie. Le président de Bellièvre y avoit été envoyé pour conclure avec les États de cette contrée une ligue dont le but devoit être de lui faire secouer le joug de l'Espagne. La république de Venise, le grand-duc de Toscane et le pape, refusèrent de s'écarter de leur système de paix et de neutralité; les ducs de Modène et de la Mirandole ne se laissèrent point troubler par les menaces qu'on leur fit; le duc de Savoie, prince maladif, asthmatique et qu'on croyoit ne pouvoir vivre long-temps, insistoit pour demeurer neutre; mais Richelieu lui faisoit sans cesse répéter qu'il falloit qu'il choisît, entre la ligue, ou la guerre, et il se décida enfin pour la première : cette ligue fut signée à Rivoli le

(1) Mém. de Rohan. T. XIX, p. 85-118. — Richelieu. T. VIII, p. 450. — Le Vassor. T. V, L. XXXIX, p. 3. — *Botta*. L. XXI, p. 35. — Bazin. T. III, p. 409.

1635. 11 juillet 1635, entre le roi de France, le duc de Savoie, le duc de Parme et celui de Mantoue. Les princes alliés devoient conquérir le Milanais pour Victor-Emmanuel, qui prendroit le titre de roi de Lombardie; quelques échanges de territoire devoient arrondir les possessions des princes qui lui étoient associés; et le Savoyard cédoit à la France les vallées protestantes des Alpes, où il venoit, récemment encore, d'exercer de cruelles persécutions. Pour exécuter ces projets, le maréchal de Créqui descendit en Piémont avec douze mille fantassins et deux mille chevaux; cette armée fut plus que doublée par l'union des troupes de Savoie et de Parme, et si l'attaque avoit été rapide et énergique, le gouverneur du Milanais, qui n'avoit pas à moitié autant de monde, n'auroit pu y résister. En effet, le duc de Parme insistoit pour que l'armée combinée marchât droit sur Milan; mais le duc de Savoie, entraîné à la guerre malgré lui, ne souhaitoit pas plus les succès des Français que ceux des Espagnols, et il évitoit toute action décisive. Créqui enfin n'avoit, pour conduire une armée, d'autre mérite que la bravoure; les plaisirs et l'indolence lui faisoient tour à tour négliger les affaires. Il ne fut prêt qu'à la fin d'août pour entrer en campagne : alors il entreprit le siége de Valenza sur le Pô.

1635.

D'après le traité, le commandement de l'armée alliée devoit appartenir au duc de Savoie; mais Créqui prétendoit que ce n'étoit là qu'une distinction honorifique, et que la direction stratégique étoit réservée à lui seul; les disputes étoient fréquentes : une défiance extrême régnoit entre eux; bientôt elle fit place à la haine. Chacun croyoit que son allié ne l'appeloit à la communion des dangers que pour l'y abandonner et le sacrifier; aussi rien ne leur réussissoit : l'armée échoua à l'attaque de Frascarolo, où les Espagnols s'étoient retranchés; elle laissa coup sur coup entrer des renforts d'hommes et de munitions dans Valenza, et enfin, après cinquante jours de siége, elle fut obligée de se retirer. Le malheureux duc de Parme, qui seul avoit agi avec vigueur, se voyoit abandonné à un ennemi plus puissant que lui; le duc de Savoie avoit attiré la guerre dans ses États; le maréchal de Créqui avoit compromis la réputation des armes de France, et partout, de la Flandre jusqu'au Piémont, les revers tenoient à la même cause; partout le commandement étoit partagé; partout Richelieu n'avoit pas plus tôt nommé des chefs qu'il s'étoit défié d'eux, et qu'il leur avoit donné des surveillans; partout il avoit voulu faire tout lui-même, dresser les plans de la campagne, diriger les marches, et il n'avoit laissé aux hommes de guerre que l'exé-

1635. cution de ses ordres; partout enfin la bravoure étoit demeurée inutile, parce que la volonté et l'intelligence étoient trop séparées de l'action. Ainsi la France demeuroit humiliée après une campagne où elle avoit mis à la fois plus d'armées sur pied, qu'on ne lui en avoit vu depuis le commencement de la monarchie. (1)

La guerre, comme il arrive toujours, avoit attiré à elle seule toute l'attention du public; les mémoires du temps diminuoient en nombre comme en intérêt, et les intrigues d'une cour devenue craintive et silencieuse n'y occupoient plus beaucoup de place. Le commencement de cette année avoit cependant été marqué par un grand événement littéraire: ce fut le 29 janvier 1635 que fut autorisée, par lettres patentes, la fondation de l'Académie française. C'étoit une réunion de gens de lettres dont le plus distingué étoit Boisrobert, bouffon du cardinal, mais homme d'esprit et d'un caractère obligeant: ils étoient depuis quelque temps dans l'habitude de s'assembler pour se soumettre réciproquement leurs ouvrages et les critiquer sous le rapport de la langue. Dans ce moment de fermentation

(1) Richelieu. T. VIII, p. 422. — Le Vassor. T. V, p. 16. — *Gualdo Priorato*. L. X, p. 278. — *Batt. Nani Historia Veneta*. Lib. X, p. 528. — *Vitt. Siri*. T. VIII, p. 294. — Guichenon. T. III, p. 32. — *Botta*. T. V, L. XXI, p. 46-56. — *Muratori*. T. XV, p. 270.

1635.

littéraire, les mots occupoient les esprits plus que les pensées, et cette direction des études étoit avantageuse, puisqu'elle perfectionnoit par avance l'instrument qui seroit bientôt employé à créer des chefs-d'œuvre; Richelieu lui-même n'étoit guère moins fier de son mérite comme écrivain, que de l'administration de la monarchie. Quand il offrit sa protection à cette réunion de gens de lettres, il n'y avoit pas moyen de la refuser. Le garde des sceaux, des conseillers d'État et des maîtres des requêtes, voulurent y être affiliés; c'est ainsi que le nombre des académiciens fut porté à quarante. Par leur charte ils avoient la mission « de tenir des as- « semblées et conférences, sous la protection du « cardinal de Richelieu, pour rendre le langage « français, non seulement élégant, mais capable « de traiter tous les arts et toutes les sciences. » Le parlement, toujours jaloux de toute illustration littéraire, fit beaucoup de difficultés pour enregistrer ces lettres patentes, et quelques uns des conseillers parlèrent avec un souverain mépris des futilités dont vouloit s'entretenir cette société de gens de lettres. (1)

Après la campagne qui avoit eu si peu de succès, les réflexions de la cour et de la ville prirent un caractère plus triste. Tour à tour on

(1) Bazin. T. III, p. 368. — Capefigue. T. V, p. 248. — Le Vassor. T. IV, p. 777-793. — Tallemant. T. II, p. 151.

1635. blâmoit ou l'indiscipline des soldats, ou
pacité des généraux, ou la défiance du c
et sa prétention de tout conduire; de q
part que vînt la faute, les Français se se
humiliés et mécontens, et ils murmuroi
cette guerre entreprise contre la religion
lique, de concert avec tous les hérétiq
l'Europe : le roi, dirent-ils, ne confioit
mées qu'à des huguenots, Châtillon, la
Rohan, Bernard de Weimar, auxquels i
joindre encore les officiers plus jeunes de l
religion, tels que Rantzau, Gassion, Tr
qui commençoient à se faire un nom. L
mère, qui jugeoit cette disposition des
favorable à ses intrigues, adressoit d'An
elle s'étoit retirée, de nouvelles exhort
son fils en faveur de la paix; elle offroit
diation entre lui et son gendre; elle ren
aussi ses instances pour rentrer en Franc
elle choisit, pour faire parvenir ses le
roi, Giulio Mazzarini, qui y étoit réc
revenu comme nonce du pape, et qu'el
connu au temps de la guerre de Piém
n'étoit pas la cour de Rome que Mazari
choisie pour la carrière de son ambition :
reconnu que Richelieu apprécioit ses
personne mieux que lui ne pouvoit les
penser; aussi se dévoua-t-il tout à lui
mit-il aucune chaleur à servir la reine m

n'obtint que des réponses décourageantes ; elles furent d'autant plus froides qu'une intrigue que Marie de Médicis avoit voulu nouer avec le duc de Rohan avoit justement alors été découverte. (1)

1635.

Richelieu étoit bien résolu à ne point demander la paix, à ne point la faire par l'entremise de la reine mère ; il s'occupa donc à rassembler de l'argent pour la campagne suivante. Il eut recours entre autres au moyen toujours facile de la création de nouvelles charges : outre un grand nombre d'autres offices, il institua tout à la fois vingt-quatre nouveaux conseillers et un président au parlement. Cette création diminuoit tout ensemble la considération, l'autorité et les profits des anciens ; aussi, pour faire enregistrer l'édit, fallut-il un lit de justice que le roi vint tenir le 20 décembre. La compagnie observa dans cette occasion le respect dû à la présence royale ; mais dès le surlendemain les remontrances commencèrent, et le parlement continua sa lutte avec un courage et une obstination qui ne lui manquoient jamais lorsqu'il s'agissoit de ses intérêts propres. Il se passa bien des années avant que les acquéreurs des nouvelles charges trouvassent l'occasion de se réhabiliter aux yeux de leurs collègues, et d'obtenir

(1) Bazin. T. III, p. 416-420. — Le Vassor. T. IV, p. 757-776. — Richelieu. T. VIII, p. 408.

1635. que ceux-ci les missent désormais sur un pied d'égalité avec les anciens conseillers. (1)

Les besoins du trésor public n'avoient point interrompu les fêtes ; aux yeux de Richelieu la politique exigeoit que le roi déployât toujours la même magnificence, surtout à l'occasion de l'arrivée du duc de Parme, Édouard Farnèse, et de Bernard de Weimar à Paris : Louis XIII lui-même dansa avec son frère un ballet le
1636. 12 février 1636. Celui-ci cependant recommençoit à faire de l'opposition à sa manière. L'affaire de son mariage étoit toujours en suspens ; l'assemblée du clergé de France avoit déclaré que le mariage de l'héritier présomptif du trône étoit nul, s'il étoit fait contre la volonté du roi. Le pape n'avoit pas voulu confirmer cette décision. Gaston mettoit son point d'honneur à répéter que la princesse Marguerite de Lorraine seroit toujours sa femme. Au reste, il ne témoignoit aucun empressement à se réunir à elle ; entouré de la société la plus licencieuse de France, il donnoit la préférence, sur tous les autres, à l'abbé Louis Barbier de la Rivière, qui s'étoit élevé dans sa faveur par ses contes orduriers. Parmi ces parasites, quelques uns s'étoient vendus au cardinal, entre autres l'abbé del Bene que Gaston chassa d'auprès de lui avec igno-

(1) Bazin. T. III, p. 422. — Le Vassor. T. V, p. 67. — Mém. d'Omer Talon. T. LX, p. 122.

minie. Par une sorte de représailles Richelieu fit enlever, le 5 mars, d'auprès du duc d'Orléans, l'abbé de la Rivière, et il le fit enfermer à la Bastille avec quatre autres des domestiques de ce prince. (1)

La campagne de 1636 recommença avec tout autant d'armées et tout autant de généraux qu'on en avoit employé dans la précédente. Le cardinal de la Valette fut chargé, avec le duc Bernard, de ravitailler les villes conquises en Alsace, surtout Colmar et Haguenau, et de soumettre celle de Saverne; ce fut là leur occupation de tout l'été : ils atteignirent ce but, mais ils ne réussirent point à provoquer à une bataille Gallas ou le roi de Hongrie qui leur étoient opposés (2). Dans les Pays-Bas on n'essaya point, cette année, de combiner des opérations avec les Hollandais; ceux-ci, après un siége de neuf mois, avoient enfin réussi à reprendre, le 30 avril, le fort de Schenk, et épuisés par leurs efforts, ils ne demandoient désormais qu'à se tenir tranquilles (3). Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, secondé

(1) Le Vassor. T. V, L. XXXIX, p. 69-70. — Montrésor. T. LIV, p. 285. — Bazin. T. III, p. 427.

(2) Richelieu. T. IX, p. 176. — Le Vassor. T. V, p. 74. — Bazin. T. III, p. 428.

(3) Richelieu. T. IX, p. 70. — Le Vassor. L. XL, p. 112. — Bazin. T. III, p. 430.

1636. par le marquis de la Meilleraye, auquel le vieux duc de Sully avoit récemment cédé sa charge de grand maître de l'artillerie, fut chargé de conquérir la Franche-Comté, qu'on accusoit de n'avoir pas bien observé la ueutralité qui faisoit sa garantie : c'étoit là pour cette année le projet de prédilection de Richelieu, et ce fut à l'armée de Condé qu'il destina ses meilleurs régimens et ses meilleurs officiers. Cette armée se présenta devant Dôle le 1er juin pour en entreprendre le siége; mais la place étoit bien fortifiée, elle contenoit sept cents hommes de garnison outre la milice. Le prince de Condé, dans son meilleur temps, n'avoit jamais montré de grands talens militaires, et l'avarice sembloit alors étouffer toutes ses autres facultés. Il ne s'étoit point encore rendu maître de la place le 15 août, lorsque Richelieu fut obligé de le rappeler pour l'opposer aux ennemis qui avoient fait une irruption en France. (1)

Ce fut le 3 juillet que le cardinal infant parut tout à coup devant la Capelle, et presque aussitôt après il y fut rejoint par deux corps d'armée qu'on avoit cru jusqu'alors destinés à réprimer une insurrection de la ville de Liége; l'un étoit sous les ordres de Piccolomini, l'autre, de Jean de Werth, soldat de fortune du pays de

(1) Richelieu. T. IX, p. 184. — Le Vassor. T. V, p. 153-163. — Bazin. T. III, p. 432.

Gueldre, qui s'étoit déjà acquis, comme chef de partisans, une grande renommée à la bataille de Nordlingen. Pour leur faire tête, le maréchal de Brézé avoit ramené au duc de Chaulieu, gouverneur de Picardie, les restes de l'armée des Pays-Bas : le comte de Soissons avoit en même temps été rappelé de Champagne, et le prince de Condé de Bourgogne; mais ni ces nombreux généraux, ni leurs régimens qui arrivoient à la file, ne purent empêcher que la frontière ne fût franchie. La Capelle, Fonsommes, Fervaques, le Catelet, se rendirent précipitamment. Soissons essaya de défendre le passage de la Somme, mais il fut forcé, le 1er août, à Cerisy, au-dessus de Bray. Roye ouvrit ses portes sans faire aucune résistance : Corbie, qui avoit une bonne garnison de seize cents hommes, se rendit aussi le 15 août. On assure que toutes les places de la frontière étoient mal approvisionnées, et que leurs fortifications étoient en ruines. Richelieu, plutôt que d'en convenir, aima mieux accuser les commandans de lâcheté ou de trahison (1). Ceux de la Capelle, du Catelet et de Corbie furent condamnés par contumace à être écartelés. Le duc de Saint-Simon, favori de

1636.

(1) Richelieu. T. IX, p. 219, 225, 229. — Le Vassor. T. XL, p. 166-199. — Bassompierre. T. III, p. 336. — Brienne. T. XXXVI, p. 56. — Montglat. T. XLIX, p. 126. — Bazin. T. III, p. 440. — Capefigue. T. V, p. 314-318. — Fontenay-Mareuil. T. II, p. 246.

1636. Louis XIII, neveu de Saint-Léger, commandant du Catelet, voulut prendre la défense de son oncle; il fut entraîné dans sa disgrâce, et obligé de s'enfermer dans son gouvernement de Blaye. Saint-Léger, après la capitulation, s'étoit retiré à Ham. Son neveu apprit que l'ordre étoit donné de l'arrêter; il lui envoya un courrier pour l'engager à se mettre en sûreté : le courrier ne précéda que de deux heures l'exempt qui venoit se saisir de lui. Quand le roi en fut informé, il proposa de comprendre son favori dans le procès de l'homme qu'il avoit sauvé. Richelieu sentit ce qu'il y auroit d'odieux à ôter la vie à un jeune homme pour un acte de dévouement envers son plus proche parent, et il conseilla à Louis de se contenter de l'exiler de la cour. (1)

Lorsque le comte de Soissons, qui commandoit l'armée, sut que le cardinal infant étoit maître du passage à Bray, il prit immédiatement le parti de se retirer la nuit même à Noyon, d'y mettre une bonne garnison, d'envoyer aussi des renforts à toutes les villes qu'on tenoit encore sur la Somme, puis de se retirer de nouveau sur Compiègne, de couper les ponts de l'Oise, et de ne s'occuper plus qu'à empêcher le passage de cette rivière et couvrir Paris. Peu

(1) Lettre de Richelieu au cardinal de la Valette, dans Le Vassor. L. XL, p. 210.

s'en fallut que l'armée ne s'enfuît tout à la débandade pendant cette retraite de nuit : le cri de sauve qui peut se fit entendre dans ses rangs; mais les Espagnols n'avoient pas encore passé la Somme, en sorte qu'ils n'étoient nullement en mesure de poursuivre. On estimoit alors en France que l'armée ennemie avoit plus de dix-huit mille hommes de pied et quinze mille chevaux, et que Soissons n'avoit en tout que dix à douze mille hommes; il est vrai qu'il lui arrivoit tous les jours du monde, et que les rangs de son armée se remplissoient très rapidement; mais il étoit très foible en artillerie : la poudre étoit presque épuisée : un nommé Sabatier en avoit obtenu le monopole; il avoit mal pris ses mesures, et n'en avoit pas fabriqué la moitié de ce qu'il en falloit aux armées, et les marchands n'en tenoient plus; en sorte que la France se seroit trouvée tout à fait désarmée si des vents favorables n'avoient permis d'en faire arriver de Hollande. Fontenay, Bouffiers, et d'autres capitaines, envoyés à Saint-Quentin, à Beauvais, à Corbie, avant que cette ville fût rendue, trouvèrent toutes les places de la frontière en si mauvais état que la défense en étoit presque impossible; de larges brèches étoient ouvertes aux murs; les fossés étoient comblés; les canons couchés à terre sans affûts, les arsenaux vides : une clameur universelle s'élevoit contre l'hom-

1636.

1636. me d'église qui avoit voulu faire seul un métie
qu'il n'entendoit pas, et qui n'écoutoit jamais
conseil ni remontrances : enfin, le commande
ment de l'armée, de qui dépendoit le salut de l
capitale, étoit confié non au plus habile, mai
au plus élevé en dignité, au comte de Soisson
parce qu'il étoit prince du sang, et non seulement
ce comte avoit peu de talent ou d'expérience,
mais encore on le soupçonna bientôt de trahi-
son, parce qu'il s'obstina à ne vouloir mettre à
Noyon, pour garnison, que des Irlandais, qu'on
avoit lieu de croire bien plus dévoués à l'Es-
pagne qu'à la France. (1)

La nouvelle de l'abandon de toute la rive
droite de l'Oise, de l'approche des ennemis jus
qu'à vingt lieues de Paris, de la chute précipi-
tée des forteresses sur lesquelles on avoit compté
pour défendre la frontière, répandit un effro
extrême dans la capitale. C'étoit Jean de Wert
qui s'aventuroit le plus à la tête de la cavaleri
allemande, et son nom seul faisoit tremble
toute l'Ile-de-France. L'émigration des Parisie
qui s'enfuyoient vers Orléans étoit universelle
ceux qui restoient s'attroupoient dans les rue
ils accusoient par leurs cris le cardinal de Rich
lieu qui avoit provoqué cette guerre et q
avoit si mal pourvu à la défense du royaum

(1) Fontenay-Mareuil. T. II, p. 250, 254, 258.

Long-temps la mémoire se conserva de *l'année de Corbie* et de l'effroi qu'on avoit ressenti. On assure que, dans ce moment, Richelieu perdit courage, qu'il s'enferma dans son palais défendu par une triple rangée de mousquetaires, mais que le père Joseph, ce capucin qu'il avoit employé dans ses négociations, et le nonce du pape, Mazarin, lui firent sentir qu'il étoit perdu s'il ne montroit pas de l'énergie; en effet, il monta en voiture pour se rendre à l'hôtel de ville, n'ayant que trois ou quatre hommes à cheval derrière sa voiture; aussitôt cette foule qu'il devoit percer, où l'on ne parloit que de le tuer, se tut dès qu'elle le vit approcher, ou bien elle pria Dieu pour le bon succès de son voyage. (1)

1636.

L'effroi redoubla encore quand on apprit que le duc de Lorraine étoit entré en Bourgogne, que Gallas, avec une armée de trente mille hommes, étoit en marche pour l'y joindre; que le roi Ferdinand de Hongrie devoit s'y trouver aussi; et qu'ils paroissoient s'être tous donné rendez-vous devant Paris. Quelque alarme que Richelieu pût ressentir lui-même, il ne négligea point cette occasion d'exploiter celle du public. Il sentoit bien qu'en face d'un si grave danger, on ne lui refuseroit aucun effort, aucun sacrifice. En effet, le parlement promit de lever

(1) Fontenay-Mar., p. 256. — Le Vassor. L. XL, p. 189. — Capefigue. T. V, p. 314-318.

1636. deux mille cinq cents hommes de pied ; la chambre des comptes, sept cents ; la cour des aides, quatre cents ; les secrétaires du roi, quatre cents ; le chancelier, les deux surintendans des finances et leurs commis, cinq cents chevaux ; l'hôtel de Ville de Paris, six mille cinq cents hommes ; les petites villes et les bourgs du voisinage, quatre mille cinq cents ; les Célestins et les Chartreux, chacun quatre cents hommes. Mais le parlement n'eut pas plutôt fait son offre, qu'il annonça la prétention « d'avoir l'œil à ce « que les sommes fournies au roi fussent bien « employées. » Louis XIII eût mieux aimé perdre la moitié de son royaume que de souffrir cette usurpation de pouvoirs, et d'autre part, les membres du parlement étoient les hommes les moins propres à l'exercer. Le même jour, le roi appela auprès de lui les présidens des diverses chambres. « Mêlez-vous uniquement « des choses de votre ressort, leur dit-il, je « saurai bien sans vous gouverner mon royau- « me. » (1)

Les régimens que les magistrats et les bourgeois de Paris avoient promis de lever, et les laquais qu'ils faisoient monter sur leurs chevaux de carrosse, auroient probablement mal tenu tête aux vieilles bandes espagnoles, ou aux ca-

(1) Le Vassor. L. XL, p. 193.

rabiniers de Jean de Werth. Mais le cardinal 1636.
nfant s'étoit déjà résolu à se retirer. La cava-
erie, qui faisoit sa force, s'étoit rapidement
issipée, car dès qu'un aventurier avoit fait
uelque butin un peu considérable, il désertoit
our aller en dépenser la valeur dans la débau-
e. Les deux armées qui revenoient et de
lle et de Hollande étoient arrivées. Il y avoit
ns l'armée du roi passé douze mille chevaux
trente mille hommes de pied. Richelieu,
r défiance de monsieur le Comte, y avoit ap-
lé Monsieur le frère du roi, comptant sur la
lousie qui avoit toujours régnéentre ces deux
inces, et ne considérant point que le duc
Orléans étoit un plus mauvais général encore
e Soissons. Cependant ils se réunirent bientôt
 une haine commune contre lui-même. L'ar-
ée conduite par les deux princes, ayant sous
ux les deux maréchaux de la Force et de Châ-
lon, repassa l'Oise le 13 septembre, prit le
emin de Péronne, pour y traverser la Som-
e, soumit Roye en avançant, et à la persua-
on du comte de Soissons, fit une pointe dans
s Pays-Bas pour s'y venger des ravages que les
llemands et Espagnols avoient commis en
rance. Après trois ou quatre jours, elle revint
avant Corbie pour en entreprendre le siége;
ontenay-Mareuil avoit été chargé de veiller

1636. devant cette place pour qu'on n'y introduisît ni vivres ni soldats. (1)

Cependant le roi et le cardinal avoient résolu de se réserver pour eux-mêmes la gloire de la reprise de Corbie. Ils vinrent s'établir à Amiens le 2 octobre, pour de là diriger l'armée. Gaston d'Orléans avoit alors pour favori Claude de Bourdeille, comte de Montrésor; et le cousin de celui-ci, Saint-Ibal, n'avoit pas moins de crédit sur le comte de Soissons. Ces deux personnages, après avoir réconcilié les deux princes, et avoir examiné avec eux s'il y avoit quelque apparence « de faire connoître au roi « que le malheur de la guerre avoit été attiré « sur son royaume par l'ambition du cardinal « qui, pour se rendre nécessaire, avoit voulu « embarquer Sa Majesté dans des affaires qu'il « s'estimoit seul capable de conduire,.... revin- « rent à un autre avis, qui étoit plus court et « plus décisif, parce qu'il ne mettoit point l'État « en compromis, et ne touchoit en façon du « monde à l'autorité royale, consistant à déci- « der en une heure de temps les guerres étran- « gères et civiles, si on vouloit se rendre maître « de la personne du cardinal de Richelieu (c'est- « à-dire l'assassiner). » Cette décision fut prise entre Monsieur et M. le comte. Ce dernier

(1) Fontenay-Mareuil. T. II, p. 260. — Richelieu. T. IX p. 235. — Le Vassor. L. XLI, p. 219.

chargea de l'exécution Saint-Ibal, Varicarville et Campion, auxquels Monsieur adjoignit le seul Montrésor. Les deux princes se rendirent à Amiens avec cinq cents gentilshommes à leur suite, et quasi tous les officiers de l'armée. Monsieur étoit convenu qu'il donneroit le signal à la sortie du conseil, lorsque le roi seroit parti dans son carrosse pour retourner dans son quartier, de l'autre côté de la Somme; alors Richelieu, qui logeoit à Amiens, demeureroit, selon son usage, quelque temps sans gardes dans la cour, ayant les deux princes, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. Un instant auparavant, tous deux dirent à Montrésor qu'ils persistoient dans leur résolution; mais au moment décisif, lorsque Montrésor fixoit au visage Monsieur, pour saisir le signal, celui-ci remonta l'escalier avec une promptitude qui ne se peut imaginer, et son gentilhomme, qui le suivit précipitamment, n'en put tirer que des paroles confuses qui n'aboutissoient qu'à témoigner « qu'il n'avoit pas l'intention ni la force de le « commander ni de l'entreprendre. » C'est à Montrésor lui-même que nous devons cette singulière relation, et il semble s'y complaire, comme dans une de ces actions dont un homme d'honneur peut se charger, au lieu de s'avilir par de basses intrigues de cour. (1)

1636.

(1) Montrésor. T. LIV, p. 296. — Montglat est plus expli-

1636. Richelieu ayant échappé à ce danger sans l'avoir seulement soupçonné, la grande armée royale poursuivit le siége de Corbie avec un déploiement de travaux immenses; ils formoient un circuit de sept lieues autour de la ville, et leur étendue faisoit ressortir la rapidité avec laquelle les ennemis s'en étoient emparés. Corbie capitula enfin le 14 novembre, et Louis XIII en fit pendre quelques habitans, qui avoient paru trop favorables aux Espagnols (1). Précisément le même jour, Gallas et le duc de Lorraine, qui étoient entrés en Bourgogne et qui y avoient brûlé quelques villages, levèrent le siége de Saint-Jean-de-Losne en voyant approcher le cardinal de la Valette et le duc Bernard, qui avoient quitté l'Alsace pour marcher contre eux. (2)

L'intention de Richelieu avoit été de pousser, cette année, la guerre en Italie avec plus de vigueur que partout ailleurs. Il l'avoit promis à Édouard Farnèse, lorsque ce prince, qui s'étoit si imprudemment aventuré par amour de la France, étoit venu à Paris lui demander

cité encore. T. XLIX, p. 43. — Le Vassor. T. V, p. 223. — Bazin. T. III, p. 442. — Fontenay-Mar., p. 268. — Card. de Retz. T. XLIV, p. 108. — La Rochefoucauld. T. LI, p. 351. —

(1) Bazin. T. III, p. 446. — Fontenay-Mar., p. 265.

(2) Richelieu. T. IX, p. 265. — Le Vassor. L. XLI, p. 229 — Bazin. T. III, p. 448.

des secours. Il avoit pris soin de réconcilier Créqui avec Victor-Amédée, et celui-ci, qui voyoit les Français maîtres de la plus grande partie de ses États, s'étudioit à calmer leurs soupçons, à bien convaincre Richelieu qu'il n'avoit aucune négociation avec l'Espagne, et à se couvrir de la protection de la duchesse sa femme, sœur de Louis XIII (1). Créqui et Victor-Amédée sembloient toutefois moins occupés de faire des conquêtes, ou de gagner quelque avantage sur l'armée ennemie par des marches ou des attaques bien concertées, que de faire vivre aux dépens de l'ennemi des troupes qui épuisoient le Piémont, ou de forcer par la terreur les riches, dont ils ravageoient les terres, à se racheter. Tout à coup ils se jetèrent dans l'État de Modène, parce que le petit souverain de ce duché étoit demeuré fidèle à l'alliance d'Espagne. Puis le marquis de Leganez, gouverneur du Milanais, ayant envoyé quatre mille Espagnols au secours du duc de Modène, ils se retirèrent, après un combat assez brillant sur les bords de la Lenza, où l'avantage demeura aux Piémontais. Les Espagnols et les Modénois entrèrent alors dans le Parmésan, et commencèrent à le ravager; pour les rappeler chez eux, Créqui et le duc de Savoie vinrent attaquer le

1636.

(1) *Botta.* T. V, L. XXI, p. 58. — Le Vassor. L. XL, p. 130. — Richelieu. L. IX, p. 124.

1636. Milanais du côté de Vigevano. C'étoit à la fin de février; Leganez marcha à leur rencontre, et les contraignit à repasser la Sésia. Après trois mois de repos, ils rentrèrent dans le Novarrois et le 14 juin ils prirent Fontaneto d'assaut. C'es là que le maréchal de Toiras, qui étoit ven les joindre comme volontaire, fut tué. Depui trois ans, Richelieu lui faisoit expier par l'ex la gloire qu'il avoit acquise et la jalousie qu' avoit excitée. (1)

Créqui et le duc de Savoie, en se rappro chant des lacs et du pied des montagnes, avoien quelque espérance de combiner leurs mouve mens avec ceux du duc de Rohan dans la Val teline. Ils étoient parvenus jusqu'aux bords d Tésin, à Tornavento; mais il y avoit encor plus de vingt lieues à faire de là jusqu'à l'entré de la vallée, et d'ailleurs Rohan ne pouvoit pa s'éloigner de ces montagnes, dont il étoit si im portant qu'il continuât à fermer le passage Créqui passa le Tésin à Tornavento; il voulo marcher sur Milan. Tous les paysans s'en fuyoient vers cette ville; la terreur y étoit ex trême, et l'on envoyoit courriers sur courrier à Leganez pour le rappeler du duché de Pla sance, qu'il ravageoit alors. Victor-Amédée r

(1) Le Vassor. L. XL, p. 138. — *Botta.* L. XXI, p. — *Muratori.* T. XV, p. 276. — Bazin. T. III, p. 450

garda cette marche comme trop hasardeuse; il insista plutôt pour que les deux armées remontassent vers le lac Majeur, lui sur la rive droite, et Créqui sur la gauche. Il l'emporta; mais les deux généraux s'aigrirent de nouveau dans cette dispute, qui leur fit perdre du temps. Bientôt ils apprirent que Leganez marchoit en effet sur eux; alors ils revinrent à Tornavento, et s'y couvrirent de retranchemens. Ils y furent attaqués le 22 juin; la bataille, à ce qu'on assure, fut continuée pendant quinze heures entières avec un excessif acharnement. Les Espagnols y perdirent plus de deux mille hommes; les Français et Piémontais demeurèrent maîtres du champ de bataille. Ils essayèrent ensuite de faire quelques conquêtes le long du lac Majeur; mais repoussés à l'attaque de tous les châteaux, ils se retirèrent, les Français à Pignerol, les Piémontais au delà de la Sésia, et il ne se fit plus rien d'important en Italie de toute l'année. Les Espagnols, il est vrai, profitèrent du répit qui leur étoit laissé pour accabler le malheureux duc de Parme, dont l'État fut tout entier livré au pillage. Ils eurent toutefois peine à vaincre son obstination, et ce fut seulement au commencement de l'année suivante qu'il abandonna l'alliance de la France, et qu'il s'engagea à ne recevoir dans ses États d'autres soldats

1636.

1636. étrangers que ceux qui seroient agréables à la cour d'Espagne. (1)

On se battoit encore dans d'autres quartiers; dans la Rhétie, Rohan étoit tout occupé de résister aux instances des Grisons qui exigeoient que la souveraineté absolue de la Valteline leur fût rendue, puisque c'étoit sous le seul prétexte de la recouvrer pour ses anciens maîtres, que les Français y étoient entrés; mais Rohan sentoit bien que le joug des Grisons protestans pousseroit de nouveau les Valtelins à la révolte, et rouvriroit la vallée aux Espagnols et aux Autrichiens. Il s'efforçoit donc de gagner du temps, au risque de perdre toujours plus sa popularité en Suisse quoiqu'elle fît toute sa sûreté (2). Sur la Méditerranée, une flotte espagnole s'étoit emparée, au mois d'octobre 1635, des îles de Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, ou îles Lerins, sur la côte de Provence. Richelieu chargea Sourdis, l'archevêque de Bordeaux, de les reprendre avec une flotte qui avoit été rassemblée sur toutes les côtes de l'Océan, et avec laquelle il entra dans la Méditerranée; mais il falloit agir de concert avec le gouverneur

(1) *Botta*. L. XXI, p. 70. — *Gualdo*. P. II, L. I, p. 8. — *Nani*. Lib. X, p. 543. — Le Vassor. L. XL, p. 148, et XLI, p. 299. — Richelieu. T. X, p. 7.

(2) Rohan. T. XIX, L. III, p. 123.

de Provence qui étoit alors le maréchal de Vitry. 1636.
Il semble que Sourdis joignoit l'insolence sacerdotale à l'insolence militaire, en sorte qu'il étoit fort difficile de s'accorder avec lui ; en effet, ce prélat qui avoit reçu des coups de bâton du duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne, en reçut encore du maréchal de Vitry, gouverneur de Provence. Ce scandale causa un tel désordre sur la flotte, qu'on fut pour cette année obligé de renoncer à l'expédition ; les îles ne furent reprises qu'au commencement de l'année 1637. (1)

Enfin, sur la frontière des Pyrénées, une armée espagnole s'étoit emparée de Saint-Jean-de-Luz, ville qui avoit été laissée sans défense. Cependant on ne paroissoit pas croire que la France fût menacée de ce côté d'une sérieuse invasion ; ce qui donnoit plus d'inquiétude, c'étoit la révolte de tous les paysans de la Guyenne, qui se plaignoient qu'au mépris des priviléges de la province tous les impôts avoient été démesurément augmentés, et la manière de les percevoir rendue plus dure et plus arbitraire. Le duc de la Valette qui savoit combien il étoit suspect à Richelieu, voulut rentrer en grâce par la vigueur avec laquelle il agit contre ces malheu-

(1) Richelieu. T. VIII, p. 274, 432, T. IX, p. 303, et T. X, p. 162. — Le Vassor. L. XXXVIII, p. 810, XL, p. 150, et XLII, p. 325. — Bazin. T. III, p. 453. — Bouche, Hist. de Provence. T. II, p. 899.

1636. reux que la faim avoit poussés à la rébellion, et que l'on nommoit les croquans ; il les attaqua à la Sauvetat où il leur tua plus de douze cents hommes ; il les poursuivit à Bergerac, et il les harcela si bien qu'il les força enfin à se disperser ; un grand nombre d'entr'eux avoient péri dans les combats, plusieurs furent envoyés au supplice, et comme il arrivoit toujours en France, on crut avoir pacifié une province en détruisant ceux d'entre ses habitans qui avoient le plus de droit de se plaindre. (1)

Richelieu n'avoit guère plus de succès dans les négociations que dans les armes. Il avoit prétendu combattre pour la liberté germanique mais tous les princes allemands, à la réserve du seul landgrave de Hesse, s'étoient soumis à l'empereur. Bannier, demeuré à la tête de l'armée suédoise qui ne comptoit plus que douze mille hommes, s'étoit retiré jusque dans la Poméranie. Cependant il remporta, le 4 octobre à Wistock, une grande victoire sur les impériaux unis aux Saxons, qui lui permit d'étendre ses quartiers d'hiver dans la Saxe. Pendant ce temps l'empereur Ferdinand II étoit venu présider une diète électorale à Ratisbonne, et avoit réussi à y faire nommer roi des Romains le 22 décembre, son fils, de même nom qu

(1) Le Vassor. T. V, L. XLII, p. 329-336. — Richelieu T. IX, p. 316 et 323.

lui : succès d'autant plus important que chacun reconnoissoit, au déclin rapide de sa santé, que ce monarque, dont le fanatisme avoit fait répandre tant de sang, n'avoit pas pour longtemps à vivre. (1)

L'opinion publique accusoit Richelieu de tous ces mauvais succès, comme ayant entraîné la France dans une guerre que personne ne désiroit ou ne jugeoit nécessaire; mais cette opinion avoit désormais peu de ressort, on trembloit devant le ministre ; aucun général, aucun gouverneur de proviuce ne se croyoit plus le pouvoir de lui résister : les princes seuls paroissoient assez puissans pour faire de l'opposition, et ceux-ci ne s'en sentoient pas le courage. Le cardinal, de son côté, ne vouloit point croire que le manque de succès fût jamais provenu de sa faute; ses plans lui paroissoient parfaits, encore après qu'ils avoient échoué, et il rejetoit l'événement sur l'incapacité de ceux qui auroient dû les exécuter ; souvent même il accusoit de lâcheté jusqu'aux plus braves militaires, et ses Mémoires sont remplis de paroles d'une extrême sévérité contre des généraux qui ne méritoient que des éloges. Les hommes ne manquoient point aux armées ; les levées, quoique

(1) Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 56, p. 352. — Le Vassor. L. XL, p. 128. — Richelieu. L. IX, p. 76. — Bazin. T. III, p. 45.

1636. beaucoup plus nombreuses qu'elles n'eus
jamais été, n'épuisoient point la populati
au contraire, la misère croissante augmei
le nombre de ceux qui aspiroient à trouve
moins du pain aux armées. Mais l'argent n
quoit tout à fait, et quoique Richelieu ne
mît plus au public de connoître ou ses be
ou ses moyens d'y faire face, il paroît qu
détresse le fit recourir quelquefois à d'étra
expédiens; il fut entre autres la dupe, a
que raconte Grotius, alors ambassadeu
Suède, d'un imposteur nommé Boismailli,
prétendoit avoir trouvé la pierre philosoph
et qui promettoit de lui fournir deux cent n
écus par semaine (1). L'alchimiste n'ayant
tenu parole, il fallut bien recourir aux mo
ordinaires de lever de l'argent et multiplie
édits dont l'enregistrement étoit demandé
parlement. Lorsque celui-ci s'y refusoit et
sentoit quelques remontrances, il attiroit
lui de nouvelles humiliations. Au reste,
financiers eux-mêmes répugnoient quelque
aux rigueurs qu'on exigeoit d'eux. « Com
« que les présidens et trésoriers généraux
« France, dit le roi dans son édit du 16
« 1635, soient obligés, tant par le devoir
« leur charge, que par le serment qu'ils n

(1) Sa lettre dans Le Vassor. T. V, L. XLI, p. 216.

« ont prêté de nous servir bien et duement en 1636.
« l'exercice d'icelles, néanmoins, depuis quel-
« ques années, ils se sont rendus tellement diffi-
« ciles à l'exécution de nos édits et commissions,
« qu'il semble qu'ils s'y soient voulu directement
« opposer et les traverser » (1). Ce fut le motif d'une grande innovation qui changea la forme de l'administration intérieure, savoir la création des intendans, chargés « de faire observer en chaque bureau les édits, ordonnances et réglemens faits sur l'administration des finances. » Ils remplacèrent trois mille trésoriers de France ou élus qui avoient acheté leurs charges déclarées héréditaires. Richelieu promit le remboursement de ces charges et ne le paya jamais. C'étoit une grande iniquité; mais l'institution nouvelle porta l'ordre, la célérité et l'économie là où il n'existoit que confusion, lenteur et gaspillage (2). Les intendans n'ayant point acheté leurs charges, pouvoient en être privés à la volonté du ministre qui les avoit nommés; comme leurs attributions d'administration, de police et de finance n'avoient plus rien de judiciaire, ils n'étoient astreints, pour prononcer, à aucune forme de justice, et le ministre pouvoit seul réformer leurs décisions.

(1) Édit. de création des Intendans, Lois françaises. T. XVI, p. 443.

(2) Sainte-Aulaire, Introd. à l'Hist. de la Fronde. T. I, p. 17.

1636. La terreur qu'avoit causée à Paris l'approch des ennemis jusqu'à Corbie, la répugnance du public pour une guerre qu'on regardoit comm entreprise sans justes motifs, le poids des impôts, la misère publique, donnoient un corps au plaintes et au mécontentement de la noblesse d cour; celle-ci presque toute détestoit Richelieu comme faisant obstacle à l'ambition ou la cupi dité de chacun. Au commencement de ce règne les princes et les seigneurs se regardoient encor comme de petits souverains; ils se croyoient, o vouloient être les égaux des princes d'Alle magne ou d'Italie, et le puissant cardinal l avoit réduits à n'être plus que des courtisans o des valets. Cependant par eux-mêmes il le étoit impossible de lutter contre la puissanc royale que dirigeoit le génie d'un grand m nistre; mais les courtisans de l'héritier du trôn ne cessoient de lui dire que c'étoit à lui à fair entendre son opposition, et que dès qu'il montreroit de la vigueur il seroit soutenu. On ne sauroit comprendre comment ceux qui approchoient le duc d'Orléans pouvoient être tellement sous le prestige du sang royal, que de demander de la vigueur à Gaston. Il s'étoit donn à connoître dans un trop grand nombre d'occasions pour que personne pût douter que c'éto le plus lâche, le plus égoïste, et le plus mépr sable caractère de toute la cour. Mais Montré

sor qui alors avoit surtout son oreille, explique 1636.
ainsi sa confiance. « La condition des princes
« est tout à fait différente, dit-il, de celle des par-
« ticuliers; leur naissance a cet avantage, avec
« une infinité d'autres, qu'ils regagnent fort ai-
« sément, quand il leur plaît de se faire valoir,
« leur réputation perdue; comme ils ne succom-
« bent pas, dans les fautes qu'ils ont commises,
« ainsi que font les personnes privées, qui ne
« s'en relèvent jamais. J'estimois que Monsieur
« se pourroit remettre en créance, les fautes
« dans lesquelles il étoit tombé ci-devant, étant
« en partie rejetées sur ceux qu'il avoit em-
« ployés à son service. » (1)

Si Monsieur avoit été un homme d'un grand talent et d'un grand caractère, il auroit pu sans doute tenter une opposition franche et loyale dans les conseils; montrer comment Richelieu mettoit en danger la monarchie, et tracer un plan de conduite pour la sauver. Cette conduite auroit été d'accord avec l'honneur; il est fort douteux cependant qu'elle eût réussi, car Louis XIII étoit plus jaloux de son frère que de son ministre, et les meilleures raisons du monde n'auroient pas prévalu contre sa défiance; mais Gaston étant ce qu'il étoit, on ne pouvoit attendre de lui ni habileté supérieure

(1) Montrésor. T. LIV, p. 291.

1636. dans le conseil, ni constance dans l'exécution Ceux qu'il admettoit dans sa familiarité, lorsqu'ils l'exhortoient à sauver la France et le ro[illegible] des mains d'un ministre odieux, savoient donc fort bien que tout ce qu'ils pouvoient attendre de lui c'étoit une conspiration ou une tentative de guerre civile. Jean-François-Paul de Gondi, alors jeune abbé âgé de vingt-deux ans, depuis l'illustre cardinal de Retz, prit pour lui la conspiration, avec la Rochepot, son cousin germain, domestique du duc d'Orléans; ils projetèrent d'assassiner le cardinal en présence du duc d'Orléans, dans la chapelle des Tuileries au moment où Richelieu tiendroit sur les font de baptême Mademoiselle, fille du duc, alors âgée de près de dix ans, et qui n'avoit encore été qu'ondoyée. Rochepot s'étoit chargé d'entretenir le duc d'Orléans « à tous les momens du « jour, de la nécessité de se défaire du cardi« nal; de lui parler moins qu'à l'ordinaire d « détail de l'action, afin d'en moins hasarder l « secret; de se contenter de l'en entretenir e « général et pour l'y accoutumer, et pour l « pouvoir dire en temps et lieu que l'on ne la l « avoit pas celée; que l'on avoit plusieurs exp« riences qu'il ne pouvoit être servi qu'en cett « manière; qu'il l'avoit lui-même avoué maint « fois à la Rochepot. » Ce complot si atro dans toutes ses circonstances, ou quatre gentil

hommes considérés s'engagèrent avec les deux principaux conjurés à porter le coup, échoua par hasard. « La fortune, dit Gondi, fut plus « forte que la garde du cardinal et le tira de ce « pas; il tomba malade, ou lui, ou Mademoi« selle, je ne m'en souviens pas précisément; « la cérémonie fut différée, il n'y eut plus d'oc« casion. Monsieur s'en retourna à Blois. » (1)

1636.

Le projet de guerre civile avoit été confié à Montrésor. Un seul grand seigneur, le duc d'Épernon, étoit demeuré assez indépendant pour qu'on pût espérer qu'il lèveroit dans son gouvernement de Guyenne l'étendard de la révolte; son fils, le duc de la Valette, qui avoit déjà éprouvé toute la haine de Richelieu, s'y étoit engagé pour lui; Monsieur, et le comte de Soissons, chargèrent Montrésor d'aller en Guyenne trouver ces deux ducs, et les déterminer à former un parti contre l'autorité du cardinal. Les princes ne manquoient point de résolution quand il s'agissoit d'une chose qui se feroit si loin d'eux, et à la responsabilité de laquelle ils pourroient échapper. Montrésor au contraire se chargeoit à regret de cette commission, « per« suadé que, n'ayant pas été capables de venir à « bout des choses les plus aisées (l'assassinat), « ils rencontreroient des obstacles infinis dans

(1) Mém. du cardinal de Retz. T. XLIV, p. 110.

1636. « celles qui étoient plus difficiles. » Cep
Montrésor s'acquitta fidèlement de sa mi
mais le duc de la Valette lui avoua avec l
qu'il n'avoit pas trouvé le duc d'Éperno
posé à s'embarquer dans cette affaire; et
Montrésor insista, et voulut parler à ce
d'Épernon l'interrompit en alléguant bea
d'exemples des difficultés et des embar
telles entreprises; il rappela par trois fois
de Chalais; il déclara qu'il étoit trop vieu
s'y jeter, que d'ailleurs son fils, le cardi
la Valette, étoit tout à Richelieu, et c
Montrésor insistoit, d'Épernon lui donna
tendre qu'il pourroit bien le faire arrêter.

A cette époque[1], les deux princes a
déjà pris un parti qui auroit causé la ru
duc d'Épernon et de son fils, s'ils étoient
dans leur projet. Ils furent avertis, ou ils c
deviner que Richelieu étoit instruit d
complot pour l'assassiner à Amiens, ou c
trame actuelle, et le 20 novembre 1636, il
tèrent précipitamment la cour. Cependan
ton se retira seulement à Blois, tandis que
sieur le Comte alla demander un asile au
Bouillon à Sédan; tous deux prétendirent
mis en sûreté parce qu'on avoit voulu le
ter; Richelieu déclara qu'il n'en avoit pas

(1) Montrésor, p. 298-302.

pensée, ce qui rendoit la terreur des deux princes assez ridicule; bientôt celle de Gaston fut marquée par cette méprisable bassesse qui se retrouvoit toujours dans son caractère. Il promettoit à Soissons d'aller le rejoindre à Sédan, mais il entroit en négociations avec Richelieu; il employoit toute son adresse à tromper ses propres serviteurs; déjà il commençoit à dénoncer ses complices et à les accuser auprès du roi de tout ce qu'ils avoient concerté en commun. Séparant sa cause de celle de ses associés, il déclara qu'il seroit entièrement satisfait, et obligé à la bonté du roi, s'il plaisoit à S. M. de donner son consentement à son mariage, et lui accorder une place de sûreté. Richelieu répondoit que le roi ne pouvoit reconnoître le mariage de son frère comme ayant déjà été solennisé sans son consentement, mais qu'il consentiroit à ce qu'il épousât désormais la princesse Marguerite, pourvu qu'il n'embrassât point à cette occasion les intérêts du duc de Lorraine son beau-frère. Il lui offroit aussi comme place de sûreté Mouzon, la plus mauvaise forteresse du royaume.

1636.

« Monsieur, dit Montrésor, ne me donnoit au-
« cune part de cette négociation, et me regar-
« doit avec toute l'indifférence dont un prince
« puisse user envers un gentilhomme, son do-
« mestique, auquel il avoit plus de confiance
« qu'en aucun autre qui avoit l'honneur de l'ap-

struction d'un palais magnifique, le Palais-Royal, qu'il bâtissoit au centre de Paris, et il en avoit fait don au roi, en s'en réservant la jouissance pour sa vie seulement; mais il avoit attaché à ce don la condition que cet édifice alors nommé Palais-Cardinal seroit exclusivement réservé à l'habitation du roi, ou à celle de l'héritier du trône. Il n'avoit pas déployé moins de faste dans sa maison de campagne de Ruel, ou pour la construction de son château de Richelieu. Il venoit de dépenser cent mille écus pour la représentation chez lui d'une comédie. Il venoit de fonder à la Sorbonne un collége pour l'éducation des jeunes gentilshommes, auquel il avoit attribué vingt-deux mille livres de rente. Il avoit attaché à sa personne par des pensions, et à titre de *domestique*, un nombre considérable de gens de lettres; quelquefois il les occupoit de rédiger pour lui des pamphlets, mais plus souvent il ne leur demandoit que de se vouer à cultiver quelque branche de littérature. Il encourageoit de préférence le théâtre pour lequel il travailloit lui-même. Au nombre de ceux auxquels il garantissoit les loisirs nécessaires à l'étude par une pension, étoit Pierre Corneille qui, cette année même, fit représenter pour la première fois le *Cid*, et transporta d'admiration le public français, par l'expression noble et poétique des sentimens les plus vrais. Jusqu'alors la tragédie

avoit été une œuvre plutôt érudite que profondément sentie, et l'accent de la vérité qu'on entendoit pour la première fois sur le théâtre dans le *Cid*, bouleversoit tout le système dramatique que les pédans de l'Académie française avoient adopté, et que le cardinal avoit pris sous sa protection; aussi parut-il se complaire aux attaques des envieux contre cette pièce, encore qu'il l'eût fait jouer deux fois sur son théâtre; et depuis qu'elle a pris rang parmi les chefs-d'œuvre, quelque ridicule s'est attaché au cardinal, pour avoir déféré à l'Académie française un procès solennel entre Corneille et Scudéry sur la première tragédie qui honorât le nouveau théâtre. (1)

1637.

La campagne de 1637 fut entreprise avec un nombre de troupes tout aussi formidable, avec une dépense tout aussi ruineuse que la précédente, et quoiqu'elle ne fût pas signalée comme elle par de grands revers, elle amena tout aussi peu de résultats. Avant même le renouvellement des hostilités, la Valteline et les Grisons étoient perdus; et le duc de Rohan avoit été forcé d'abandonner cette position si importante, qui coupoit toute la ligne des ennemis, de telle sorte qu'ils ne pouvoient agir de concert en Allemagne et en Italie. Ce désastre étoit l'un des

(1) Bazin. T. III, p. 467-471. — Tallemant. T. I, p. 372.

1637. résultats de la terreur qu'on avoit éprouvée en France quand les Espagnols s'étoient rendus maîtres de Corbie. Richelieu avoit sacrifié tous les autres services au rassemblement de l'armée qui devoit leur tenir tête. Les troupes de Rohan n'avoient dès lors reçu ni solde ni vivres. On devoit aux Grisons au service de France un million pour des soldes arriérées; l'argent promis, et déjà tout préparé, fut détourné pour un autre usage. Les trois ligues demandoient avec instance que les Français, comme ils l'avoient promis, leur rendissent la souveraineté de la Valteline; le traité étoit déjà signé; Richelieu, au lieu de le ratifier, le renvoya avec des clauses nouvelles qui le dénaturoient entièrement. La peste, à cette époque, régnoit dans la Valteline, et Rohan, au mois d'août 1636, fut si malade à Sondrio, qu'il ne put plus conserver la direction des affaires; après une longue léthargie, pendant laquelle on le crut mort, il fut pendant plusieurs semaines incapable de parler d'affaires. Les Autrichiens profitèrent de cette circonstance pour lier des intrigues nouvelles dans les Grisons; ils promirent à ces peuples que ce seroient eux qui rétabliroient leur souveraineté sur la Valteline, pourvu qu'ils se déclarassent contre la France. Lorsque Rohan fut convalescent, il se rendit à Coire le 11 octobre, et il essaya de rompre la négociation que

es Grisons avoient entamée à Inspruck; mais, 1637.
›n ne lui envoyoit de France que 100,000 liv. ›our satisfaire ceux à qui l'on devoit un million, et le résident de France, Lasnier, qui lui ›toit associé pour toutes les affaires diplomatiques, aigrissoit les peuples par son insolence et ›es menaces. (1)

Pendant ce temps, le traité des Grisons avec l'Autriche avoit été conclu à Inspruck; mais les députés continuoient à le cacher à la diète des trois ligues. La peste détruisoit rapidement ce qui restoit de l'armée française dans la Valteline; les vivres y manquoient complétement; il n'arrivoit point d'argent de France, et point de réponse aux instantes demandes de Rohan; ce général, envoyé à une si grande distance, étoit oublié par le ministère. Cependant il étoit averti que les Grisons étoient convenus de prendre les armes, le 1er mai, contre les Français, et de publier ce jour-là leur traité avec l'Autriche. Avant ce terme, Rohan espéroit ou recevoir de Richelieu les secours et les subsides qui lui étoient si nécessaires pour se maintenir dans le pays, ou tout au moins l'ordre de retirer ses troupes honorablement, et de les ramener en France; mais il savoit aussi que le jour

(1) Rohan. T. XIX, L. IV, p. 146-174. — *Botta Storia d'Italia.* T. V, L. XXI, p. 76. — Le Vassor. T. V, L. XLI, p. 302-316. — Richelieu. T. IX, p. 422.

1637. où il quitteroit Coire, pour retourner prendre le commandement de sa petite armée dans la Valteline, il seroit arrêté, et qu'il accéléreroit ainsi une révolution qu'il lui convenoit de différer. Tandis qu'il s'efforçoit de gagner du temps, les Grisons, pressés par l'Autriche, se déterminèrent à devancer le terme qu'ils s'étoient fixé. Le 18 mars, ils prirent tout à coup les armes. Rohan, tout malade encore, n'eut que le temps de se jeter dans le fort du Rhin, à Reichenau, où Gérard de Saint-Simon, cousin du favori du roi, commandoit deux cents Français et un régiment suisse. Ce fort étoit presque sans vivres; les ouvrages dont il devoit se composer n'étoient point terminés; toute communication étoit coupée avec l'armée de la Valteline; Gallas menaçoit d'entrer dans le pays des Grisons par le passage du Steig, Serbelloni dans la Valteline par le fort de Fuentes. Il fallut donc capituler. Au milieu d'avril, Rohan promit que toutes les troupes françaises seroient retirées avant le 5 mai de la Valteline, en passant par les Grisons; et pendant les vingt jours que demandoit cette opération, Rohan consentoit à demeurer en otage à Coire, tandis que le fort du Rhin seroit occupé par un régiment suisse. La capitulation s'exécuta honorablement. Les Français livrèrent aux Grisons tous les forts de la Valteline, et rentrèrent en France par la

Suisse. Rohan, remis ensuite en liberté, se retira à Genève. La maison d'Autriche reconnut la souveraineté des Grisons sur la Valteline, par son traité du 3 septembre; mais Richelieu, qui, en abandonnant Rohan pendant si long-temps, l'avoit réduit à la nécessité de capituler, ne le lui pardonna pas. « Cette honte, dit-il, étoit telle qu'elle « ne pouvoit être réparée, et quelque excuse « qu'il pût donner à sa faute, et le plus favo- « rable nom qu'elle pût recevoir de ceux mêmes « qui seroient plus ses amis, étoit celui de man- « que de cœur. » (1)

1637.

Richelieu étoit déjà averti de l'obligation où étoit le duc de Rohan d'évacuer les Grisons, lorsqu'il fit commencer les hostilités sur les frontières orientale et septentrionale de la France, depuis les Vosges jusqu'a l'Océan; mais si l'homme de guerre peut trouver quelque intérêt et quelque instruction dans cette suite de petits efforts, dirigés par un grand nombre de généraux sur une longue ligne, sans aucun succès éclatant, nous confessons que nous ne ressentons que de la fatigue à promener nos regards sur cette scène mouvante, qui ne nous présente partout que la répétition d'une même souffrance. A l'extrême droite de cette longue ligne,

(1) Richelieu. T. IX, p. 448. — Rohan. L. IV, p. 175-206. — *Botta.* T. V, p. 79. — Bassompierre. T. III, p. 348. — Bazin. T. III, p. 478. — Le Vassor. T. V, p. 316.

1637. le duc de Longueville avoit été chargé de commander l'armée formée dès le mois de mars en Bourgogne, et d'attaquer le marquis de Conflans et le duc Charles de Lorraine, qui se trouvoient alors dans la Franche-Comté. Au lieu de conquérir toute cette province, comme on l'avoit fait espérer, il y prit seulement Lons-le-Saunier et Bletterans (1). Longueville étoit appuyé à sa gauche par le duc Bernard de Saxe-Weimar, qui devoit agir dans la Lorraine et l'Alsace. Il repoussa le duc Charles, qui vouloit rentrer dans son ancienne souveraineté; puis il poursuivit ses conquêtes sur la rive gauche du Rhin. Il y prit Ensisheim d'assaut, et il retint dans cette province Jean de Werth, que l'empereur avoit destiné à marcher contre les Suédois. Ceux-ci, sous les ordres du général Bannier, s'étoient avancés dans la Saxe jusqu'à Torgau, à Wittemberg, à Leipzig; mais après des avantages remportés dans ces lieux divers, ils avoient été refoulés vers la Poméranie (2). Jean de Werth cependant assiégeoit Ehrenbreitstein, et il s'en rendit maître le 21 juin, le colonel de Rantzau n'ayant pu déterminer le landgrave de Hesse à s'avancer à temps pour délivrer cette forteresse.

(1) Richelieu. T. IX, p. 421, 456.

(2) *Pufendorfii rer. Suecicar.* L. IX, p. 274. — Le Vassor. T. V, L. XLII, p. 350.

En arrière du duc de Weimar, le maréchal de Châtillon commandoit l'armée qui devoit couvrir la Champagne et nettoyer les bords de la Meuse, à supposer que Piccolomini qui traversoit le Luxembourg voulût pénétrer en France; mais ce général impérial se dirigea vers le Hainault, et Châtillon entrant alors dans le Luxembourg, y prit Damvilliers le 27 octobre (1). Enfin à l'extrémité de gauche de cette longue ligne, le cardinal de la Valette avec le duc de Candale, son frère, et le vicomte de Turenne devoient s'avancer dans les Pays-Bas, pour agir de concert avec les Hollandais; ceux-ci s'étoient emparés de Breda, mais ils avoient perdu Venloo et Ruremonde; la Valette, de son côté, le général favori de Richelieu, et celui dont l'armée étoit le mieux approvisionnée, soumit successivement Landrecies, Cateau Cambresis et la Capelle; mais l'approche de Piccolomini qui s'étoit réuni avec le cardinal infant, le força ensuite à évacuer Maubeuge, où il avoit voulu se fortifier. (2)

1637.

Dans le Midi, la campagne ne fut non plus illustrée par aucune action décisive. Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, auquel Richelieu avoit donné le commandement de la

(1) Richelieu. L. IX, p. 475.

(2) Richelieu. T. IX, p. 483 et 519. — Le Vassor. T. V, p. 396, 407 et 418, L. XLII. — Bazin. T. III, p. 482-488.

1637. flotte, reprit au mois de mai sur les Espagnols les îles Lerins, ou Sainte-Marguerite et Saint-Honorat; au mois de septembre, avec cette même flotte, il seconda le duc d'Halluin, gouverneur de Languedoc, qui avoit été attaqué par les Espagnols. Le comte Serbelloni, au commencement de septembre, s'étoit emparé de Leucate; il en fut chassé le 28 du même mois. L'année précédente les Espagnols s'étoient aussi rendus maîtres de Saint-Jean-de-Luz; ils évacuèrent volontairement cette ville le 23 octobre, et rentrèrent en Biscaye (1). Enfin, en Italie, la campagne se passa en marches et en contre-marches. Les Espagnols avoient porté la guerre dans le Montferrat; ils s'emparèrent de Ponzone, Nizza della Paglia et Agliano; d'autre part ils furent battus à Monbaldone, par le marquis Villa, général du duc de Savoie; ce dernier survint sur la fin du combat, et acheva de les mettre en déroute: mais ce fut là son dernier exploit. (2)

En effet, la mort qui frappa coup sur coup, pendant cette campagne, plusieurs des souverains de l'Europe, devoit influer plus que le sort des armes sur la suite des événemens. Ferdinand II avoit été retiré le premier, le 14 fé-

(1) Richelieu. T. X, p. 166 et 185. — Le Vassor. L. XLII, p. 337-348. — Bazin. T. III, p. 489-492.

(2) *Botta.* L. XXI, p. 71. — Bazin. T. III, p. 481. — *Muratori*. T. XV, p. 280.

vrier 1637, de cette terre qu'il avoit ensanglantée par tant de combats et sur laquelle il avoit attiré tant de calamités. Il étoit âgé de cinquante-neuf ans, et déjà il sentoit qu'il approchoit du terme de sa vie, lorsque le 22 décembre précédent, il avoit fait nommer roi des Romains son fils aîné, qui lui succéda sous le nom de Ferdinand III. On avoit trouvé des rapports entre Ferdinand II et Philippe II; tous deux avoient montré la même intelligence des affaires et des hommes, la même constance, la même dévotion fanatique, la même indifférence aux souffrances de l'humanité, lorsqu'ils pouvoient par elles arriver à leur but. Dans ses relations domestiques, Ferdinand II montroit de la bienveillance et même de l'indulgence : aussi a-t-on loué l'humanité et la clémence de celui de tous les empereurs d'Allemagne qui a fait éprouver le plus de calamités au genre humain. Son fils Ferdinand III avoit au contraire des rapports avec Maximilien II; quoique élevé par les jésuites, il avoit de la tolérance, des lumières, de la douceur, mais moins de talens que son père et moins de vigueur de caractère. Il auroit volontiers rendu la paix à l'Europe, si Richelieu l'avoit voulu permettre. Celui-ci empêcha la France et la Suède de reconnoître le nouvel empereur, sous prétexte que l'électeur Palatin et l'électeur de Trèves n'avoient

1637.

1637. point été admis à la diète qui l'avoit élu. (1)

La mort de Bogeslas, duc de Poméranie, au mois de mars 1637, affoiblit la cause protestante en Allemagne, parce que les Suédois disputèrent sa succession au duc de Brandebourg, et firent sentir à cette occasion combien leur aide avoit été intéressée. La mort du landgrave de Hesse, le 1er octobre, porta un coup plus funeste encore à ce parti; car ce prince guerrier étoit le seul qui fût demeuré fidèle à la confédération d'Heilbron et à l'alliance de la France : désormais Richelieu, qui se disoit toujours le protecteur des libertés germaniques, n'avoit plus d'autres alliés en Allemagne que des exilés ou des captifs. Le landgrave laissoit pour lui succéder un fils de neuf ans, sous la régence de sa veuve (2). En Italie aussi Charles duc de Mantoue, qui comme duc de Nevers avoit eu tant de part aux troubles de la France, mourut le 25 septembre, à l'âge de soixante-et-un ans; ses deux fils étoient morts avant lui, et son petit-fils lui succéda sous la régence de sa mère, qui avoit peu d'affection pour la France.

(1) Le Vassor. T. V, L. XLI, p. 268 et 279. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche. T. III, ch. 56, p. 354. — *Muratori*. T. XV, p. 279. — Bazin. T. III, p. 475.

(2) Mallet, Hist. de Hesse. T. III, p. 240. — Richelieu. T. IX, p. 413, et X, p. 34. — Le Vassor. L. XLII, p. 374. — Bazin. T. III, p. 483.

Enfin, le 7 octobre, Victor-Amédée, duc de Savoie, mourut à Verceil, laissant son fils aîné, François-Jacinthe, âgé de cinq ans, sous la régence de sa mère, Christine de France. (1)

1637.

Victor-Amédée avoit dîné le 26 septembre chez le maréchal de Créqui, avec le comte de Verrue, son premier ministre, et le marquis de Villa, son meilleur général. Tous trois tombèrent malades en même temps; le duc et Verrue moururent en peu de jours; Villa, qui étoit plus robuste, se rétablit. On savoit que le duc et Créqui avoient été dès le commencement de la guerre sans cesse en dissentiment l'un avec l'autre, et dans leurs querelles ils avoient quelquefois manifesté une extrême aigreur; les Italiens savoient par expérience que non seulement les Français étoient toujours prêts à les accuser des crimes les plus odieux, mais encore qu'ils croyoient pouvoir se permettre envers eux tous les actes coupables qu'ils les soupçonnoient de pratiquer : aussi une clameur universelle en Piémont accusa Créqui d'avoir empoisonné le duc; mais son corps fut ouvert, et les médecins déclarèrent qu'il ne présentoit aucun symptôme suspect, qu'au contraire ils avoient reconnu dès le commencement que leur duc étoit atteint d'une fièvre pernicieuse, qui

(1) Richelieu. T. X, p. 28 et 31. — *Botta*. T. V, p. 73. — Bazin. T. III, p. 481.

1637. avoit suivi son cours naturel (1). La conduite des Français, au moment de la catastrophe, avoit cependant profondément blessé les sentimens nationaux, comme la bonne foi. Emery, ambassadeur de France, demanda à Créqui de profiter du trouble où étoit jetée la cour de Savoie, pour faire entrer, la nuit même, des troupes françaises à Verceil et à Turin, de manière à s'assurer de ces deux forteresses, et à y retenir dans une honnête captivité la duchesse et ses deux fils. Créqui manifesta de la répugnance pour cette trahison; mais lorsqu'il fut menacé par Emery de la colère de Richelieu, il n'osa pas refuser son assentiment. Leur altercation cependant avoit été entendue par une femme de service qui en avertit la duchesse; et lorsque les troupes françaises se présentèrent le matin suivant aux portes des deux forteresses, elles les trouvèrent fermées et les postes doublés : le marquis de Villa avoit pourvu à tout. (2)

La duchesse Christine, sœur de Louis XIII et régente de Savoie, qu'on appeloit madame Royale, ressembloit plus à son père Henri IV par son penchant pour la galanterie que par au-

(1) *Botta*. T. V, p. 72. — *Muratori*, p. 281. — Richelieu. T. X, p. 37.

(2) *Botta*. T. V, L. XXI, p. 73. — Guichenon. T. III, p. 47. — *Muratori*. T. XV, p. 282. — Le Vassor. L. XLII, p. 379.

cune de ses vertus; elle avoit deux fils et quatre filles, mais le public ne vouloit pas croire que ces enfans appartinssent à son mari : l'amant en titre étoit alors un comte Philippe d'Aglié que l'ambassadeur de France eut soin de voir dès la nuit même de la mort du duc, pour convenir avec lui de la forme à donner à l'administration des états de Savoie, et empêcher que le cardinal Maurice qui étoit à Rome, et le prince Thomas qui étoit aux Pays-Bas, tous deux frères du duc défunt, ne revinssent à Turin disputer la régence de sa veuve. Celle-ci avoit cependant auprès d'elle un père Monod, jésuite, son confesseur, homme de beaucoup d'esprit et de beaucoup d'intrigue, qui avoit sur elle autant de crédit que son amant. Monod avoit été envoyé en France l'année précédente pour y soutenir les intérêts de son prince; mais Richelieu l'accusoit d'avoir été beaucoup plus occupé de questions d'étiquette, et des prééminences qu'il réclamoit pour son souverain, que de vraie politique; les deux hommes d'église s'étoient mutuellement repoussés : Monod avoit recherché l'amitié des ennemis de Richelieu; en même temps, dans les conseils de madame Royale, il cherchoit à faire prévaloir une politique toute savoyarde sur la politique française. (1)

1637.

(1) Richelieu. T. X, p. 11 et 39.

1637. Les jésuites étoient trop habiles pour se montrer à découvert comme les ennemis de Richelieu; cependant l'ordre entier détestoit le cardinal; il voyoit en lui l'appui des protestans et l'ennemi de Ferdinand II le fils chéri de l'Église. Lorsque le père Monod s'étoit rendu à Paris, dans l'été de 1637, chargé d'obtenir les honneurs royaux pour la maison de Savoie, en raison de ses prétentions à la couronne de Chypre, il s'étoit particulièrement lié avec le père Caussin, autre jésuite qui venoit d'être appelé à diriger la conscience de Louis XIII. Tous deux avoient cru pouvoir tirer parti du goût que manifestoit le roi pour Louise de Lafayette, jeune fille de dix-sept ans, attachée à la reine. Louis XIII intimidé par son bégaiement, tourmenté par sa bigotterie, défiant, triste, jaloux, haïssant ceux qui le gouvernoient en raison même du pouvoir qu'il leur avoit abandonné, étoit à ce qu'il semble aussi ennuyeux qu'habituellement ennuyé; il avoit fatigué mademoiselle de Hautefort de son chaste amour, de ses assiduités sans désirs, et elle s'étoit moquée de lui; mademoiselle de Lafayette au contraire écoutoit avec bienveillance ses récits de chasse, ses confidences sur sa santé, ou ses conseils dévots, seuls objets de sa conversation. Dès que les ennemis de Richelieu avoient remarqué le goût naissant du roi, ils avoient essayé de le mettre à profit.

1637.

pour aigrir le monarque contre son ministre par le moyen de cette demoiselle. On dit même que le capucin Joseph, à qui Richelieu avoit promis un chapeau de cardinal, impatienté de ce que ce chapeau n'arrivoit point, s'étoit prêté à cette intrigue avec le père Caussin et le père Monod. D'autre part, les parens de mademoiselle de Lafayette avoient été fort alarmés, quand ils s'étoient aperçus qu'on avoit profité de l'exaltation religieuse de cette jeune fille pour en faire une ennemie déclarée du puissant cardinal. Ils cherchèrent à lui donner des scrupules sur sa liaison avec le roi; le confesseur, en revanche, se chargea de tranquilliser sa conscience et celle de Louis XIII, assurant qu'une liaison aussi pure n'avoit rien de condamnable. Toutefois il ne put empêcher Louise de Lafayette de s'enfermer le 19 mai au couvent de la Visitation. Pendant trois mois, le roi se soumit à ne pas voir son amie. Tout à coup il recommença au mois d'août à lui faire des visites à la grille de son couvent. Le père Caussin lui avoit ménagé cette douceur, d'autant qu'il avoit engagé la jeune religieuse à profiter de son ascendant pour faire renoncer le monarque à une politique anti-catholique. Apparemment que Louise, timide et ignorante des affaires d'état, ne savoit exciter dans son ami royal que des inquiétudes et des scrupules. On remarquoit en effet que toutes les

1637. fois qu'il revenoit du couvent de la Visitation, il montroit plus de découragement, de tristesse et d'humeur contre ses ministres. Enfin le père Caussin se détermina à parler lui-même au roi; le 8 décembre, il l'attaqua sur le pouvoir qu'il avoit laissé usurper à un cardinal ennemi de l'Église; il excita en lui tour à tour la honte, la pitié, le remords sur tout ce qui s'étoit fait en son nom. Le roi pâlit, trembla, balbutia, et finit par dire qu'il ne connoissoit personne qui pût porter le poids des affaires à la place de Richelieu. Le père Caussin nomma le duc d'Angoulême et courut le chercher; mais il avoit mal jugé l'homme qu'il avoit choisi pour le mettre à la tête d'une si grande entreprise. Angoulême éperdu s'empressa de tout révéler au cardinal de Richelieu, et dès le surlendemain, le 10 décembre, le père Caussin fut dégradé par sa compagnie, et envoyé en exil à Quimper-Corentin. (1)

Le père Monod avoit déjà depuis quelques mois été renvoyé en Piémont, et Richelieu avoit fortement recommandé à la duchesse de

(1) Richelieu. T. X, p. 16, 191, 194. — Le Vassor. L. XXXIX, p. 93, L. XLII, p. 353, 364. — *Vitt. Siri.* T. VIII, p. 674. — Brienne. T. XXXVI, p. 63. — Capefigue. T. V, p. 341. — Bazin. T. IV, p. 3-15. — Tallemant des Réaux. T. I, p. 375. — Mad. de Motteville. T. XXXVI, p. 388.

ne pas se fier à lui. Il l'avoit avertie que le père Monod s'étoit intimement lié avec le père Silvio, autre jésuite, confesseur du cardinal Maurice de Savoie, le rival que la duchesse devoit le plus craindre. Il la fit même avertir par le comte Martinozzi, beau-frère de Mazarin, que le père Monod « parloit méchamment contre elle, qu'il avoit écrit au père Silvio que le comte Philippe d'Aglié faisoit le maréchal d'Ancre, qu'il étoit le père des enfans de Savoie, en sorte que le car dinal Maurice étoit le vrai duc.» Mais madame Royale séduite par l'esprit du père Monod, et dominée par l'autorité qu'il exerçoit comme son confesseur, ne pouvoit se brouiller avec lui. D'ailleurs elle s'étoit jusqu'alors démêlée heureusement des inquiétudes que lui donnoient ses deux beaux-frères. Le cardinal Maurice qui portoit à Rome le titre de protecteur de la couronne d'Espagne, s'étoit mis en route pour Turin dès qu'il avoit appris la mort de son frère ; mais Christine envoya sur tous les chemins par lesquels il pouvoit arriver, pour l'avertir que l'ambassadeur de France avoit déclaré qu'il ne souffriroit jamais sa présence en Piémont, qu'en conséquence elle lui envoyoit des gardes pour le protéger contre toute insulte des Français et le reconduire jusqu'en dehors les frontières ; il fut obligé de s'y soumettre. Christine avoit également écrit au prince Tho-

1637. mas que les engagemens qu'elle avoit contractés envers la France ne pouvoient lui permettre de le laisser entrer en Piémont. (1)

Dans le temps même où Richelieu s'efforçoit d'éloigner son maître de son amie Louise de Lafayette, où il lui ôtoit son confesseur, et où il le remplaçoit par Jacques Sirmond, jésuite érudit, âgé de 78 ans, auquel il fit prendre l'engagement solennel de ne jamais faire intervenir le confessionnal dans les affaires d'État, il le brouilloit encore et toujours plus avec sa femme Anne d'Autriche. Il prenoit en effet à tâche de l'isoler de toutes ses affections; on auroit dit qu'il avoit résolu de le gouverner par la tristesse et l'ennui. Il avoit, il est vrai, découvert qu'Anne d'Autriche, qui n'avoit jamais eu aucune raison d'estimer ou d'aimer son mari, entretenoit une correspondance secrète avec son frère le roi d'Espagne, avec le cardinal infant son autre frère, général des armées espagnoles aux Pays-Bas, et avec le duc de Lorraine. La duchesse de Chevreuse, alors exilée à Tours, avoit contribué à nouer cette correspondance; mais c'étoit au couvent du Val-de-Grâce où la reine s'étoit ménagé un appartement et où elle alloit faire des retraites de dévotion, qu'elle cachoit ses papiers

(1) Richelieu. T. X, p. 349. — *Botta.* T. V, L. XXII, p. 93. — *Batt. Nani.* L. X, p. 564. — *Vitt. Siri.* L. VIII, p. 484. — Le Vassor. L. XLII, p. 384-388.

les plus secrets, et qu'elle se croyoit assez en liberté pour se livrer à des pratiques si dangereuses. Son domestique La Porte étoit celui qui se chargeoit de faire parvenir ses lettres, et de les mettre en chiffres. Richelieu en ayant eu quelque soupçon, La Porte fut arrêté, le 12 août, nanti d'une lettre de la reine à madame de Chevreuse, et conduit à la Bastille. (1)

1637.

Le chancelier se faisant accompagner par l'archevêque de Paris fit alors une descente au Val-de-Grâce; la supérieure en avoit été écartée, la reine étoit alors avec le roi à Chantilly. On fouilla scrupuleusement l'appartement et l'ora-

(1) Richelieu. T. X, p. 195. — Le Vassor. L. XLII, p. 356. — Brienne. T. XXXVI, p. 63. — Capefigue. T. V, p. 341. — Bazin. T. IV, p. 15. — La Porte. T. LIX, p. 335 à 380. Avec tous les détails de ses interrogatoires et de sa résistance.

La Rochefoucauld raconte que « dans cette extrémité, abandonnée de tout le monde, manquant de toute sorte de secours, et n'osant se confier qu'à mademoiselle de Hautefort et à moi, elle (la reine) me proposa de les enlever toutes deux, et de les emmener à Bruxelles. Quelque difficulté et quelque péril qui me parussent dans un tel projet, je puis dire qu'il me donna plus de joie que je n'en avois eu de ma vie. J'étois dans un âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fût davantage que d'enlever en même temps la reine au roi son mari, et au cardinal de Richelieu qui en étoit jaloux, et d'ôter mademoiselle d'Hautefort au roi qui en étoit amoureux. Heureusement les choses changèrent, la reine ne se trouva pas coupable. » Mémoires de La Rochefoucauld, 2e série. T. LI, p. 353.

1637. toire d'Anne d'Autriche dans ce couvent; cependant on n'y trouva que des papiers insignifians, sauf une lettre adressée à M. de Mirabel, ambassadeur d'Espagne. La reine avoit juré solennellement, après avoir communié, qu'elle n'avoit écrit à personne sauf à madame de Chevreuse; le chancelier lui présenta cette lettre qui la convainquoit de mensonge; Anne la prit et la mit dans son sein; le chancelier fit mine de vouloir l'y reprendre. Cependant la reine sentoit qu'il s'agissoit pour elle d'un divorce, ou peut-être d'un supplice. Elle demanda à parler tête-à-tête au cardinal, et là elle écrivit, apparemment sous sa dictée, une déclaration par laquelle elle confessoit « avoir écrit plusieurs fois à M. le « cardinal infant notre frère; au marquis de « Mirabel; à Gerbier, résident d'Angleterre en « Flandre, et avoir reçu souvent de leurs let- « tres..... que nous avons donné avis du voyage « d'un minime en Espagne, pour que l'on eût « l'œil ouvert à prendre garde à quel dessein on « l'envoyoit; que nous avons donné avis audit « marquis que l'on parloit ici de l'accommode- « ment de M. de Lorraine avec le roi, et que l'on « y prît garde; que nous avons témoigné être en « peine de ce que l'on disoit que les Anglais « s'accommodoient avec la France, au lieu de « demeurer unis avec l'Espagne,..... nous pro- « mettons de ne retourner jamais à pareilles

« fautes, et de vivre avec le roi, notre très honoré seigneur et époux, comme une personne qui ne veut avoir autre intérêt que ceux de sa personne et de son État. Chantilly, 17 août 1637. *Signé* ANNE. (1) »

1637.

La reine disoit encore : « Nous avons écrit les susdites lettres dans notre cabinet, nous confiant seulement à La Porte, notre porte-manteau ordinaire, à qui nous donnions nos lettres, qui les portoit à Anger, secrétaire de l'ambassadeur d'Angleterre, lequel les faisoit tenir audit Gerbier. » Il y en avoit assez de cet aveu pour envoyer au supplice le pauvre La Porte qui, avec une fidélité exemplaire, avoit résisté à toutes les menaces de torture, et n'avoit avoué jamais que tout juste ce que sa maîtresse lui faisoit dire qu'on savoit par une autre voie. Toutefois Richelieu n'avoit voulu qu'humilier la reine et lui faire sentir son pouvoir. Le jour même où Anne avoit signé cette déclaration, Richelieu lui fit rencontrer son époux, qui lui pardonna, et ils s'embrassèrent en sa présence. La Porte demeura à la Bastille, mais il y fut traité avec moins de rigueur. Madame de Chevreuse, avertie qu'une de ses lettres avoit été saisie, s'échappa de Tours en habits

(1) Capefigue. T. V, p. 343. D'après la copie remise au cardinal, qui se trouve dans les manuscrits du duc de Richelieu.

1637. d'homme, le 6 septembre, et après mille aventures romanesques arriva enfin en Espagne. (1)

C'étoit à l'époque où le roi étoit toujours attaché à Louise de Lafayette, avec laquelle il avoit à la grille des conversations mystiques, et où, en même temps, il s'étoit réconcilié avec la reine, que dans un accès de dévotion, peut-être excité par la nouvelle que la reine se disoit enceinte, il prononça ce qu'on a nommé le vœu de Louis XIII, c'est-à-dire qu'il mit sa personne et le royaume de France sous la protection spéciale de la Vierge Marie. 1638. Vers le milieu de janvier 1638, les serviteurs de la reine annoncèrent pour la première fois sa grossesse; et la déclaration du roi qui fonda la procession solennelle qui se célèbre à la fête de l'Assomption en commémoration de ce vœu, porte la date du 10 février 1638. (2)

Cependant il falloit se préparer pour la campagne nouvelle : les dépenses étoient excessives, l'argent manquoit; Richelieu sembloit renoncer à l'ordre qu'il avoit établi dans les finances au commencement de son administration, et il se

(1) Richelieu. T. X, L. XXVIII, p. 222, 226, 228. — Bazin. T. IV, p. 20-26. — Le Vassor. T. V, p. 357-364. — Capefigue. T. V, p. 346-348. — Bassompierre. T. XXI, p. 361. La Rochefoucauld, p. 355.

(2) Anciennes Lois franç. T. XVI, p. 483. — Richelieu. T. X, p. 145 et 530. — Le Vassor. L. XLIII, p. 547. — Capefigue. T. V, p. 358. — Bazin. T. IV, p. 28.

guroit par une rigueur excessive pouvoir impo- 1638.
ər silence aux plaintes qu'il excitoit. Les rentes
onstituées sur l'hôtel de ville montoient à 11 mil-
.ons qui devoient être acquittés avec les produits
.es gabelles; mais plusieurs quartiers étoient déjà
chus au mois de mars 1638, et l'argent dû aux
entiers étoit détourné pour d'autres services :
es pauvres gens, trompés par le trésor public,
t réduits à la dernière détresse, portèrent leurs
laintes au conseil d'une manière tumultueuse,
t insultèrent un intendant. On fit aussitôt mettre
rois de ces rentiers à la Bastille : les autres pré-
entèrent requête au parlement; mais le premier
résident produisit une lettre de cachet portant
léfense de délibérer sur ce sujet. Quelques con-
eillers essayèrent encore de parler en faveur
des rentiers; dès le lendemain, ils furent arrêtés
et envoyés dans des châteaux forts. Un autre
nanque de foi avoit en même temps offensé les
rovinces. On leur avoit persuadé de s'imposer
lles-mêmes pour nourrir les troupes qu'on
aettoit chez elles en quartier d'hiver; et elles
voient avancé l'argent nécessaire pour deux ou
rois mois d'entretien de ces soldats, afin d'épar-
ner ainsi aux habitans les vexations des gens
e guerre. Richelieu fit saisir tout cet argent
hez les receveurs, et l'employa à d'autres usa-
ges, laissant les soldats vivre à discrétion sur les
rovinces qui avoient déjà payé pour se rache-

1638. ter de leur rapacité. Non seulement les pauvres paysans éprouvèrent d'horribles vexations, en conséquence de ce manque de foi, les troupes elles-mêmes furent désorganisées. Les soldats, enrichis par le pillage, désertoient en foule, et les compagnies se trouvèrent réduites au quart de ce qu'elles devoient être. Le roi se rendit alors sur la frontière de Picardie, pour que sa présence et la rigueur des châtimens ramenât la discipline parmi les troupes. (1)

La campagne de 1638 ne présenta pas plus que les précédentes, ou de ces habiles manœuvres qui font faire des progrès à l'art de la guerre, ou de ces grands événemens qui déterminent les souverains à acheter la paix en faisant taire leur orgueil. Le plus beau rôle dans cette campagne fut réservé au duc Bernard de Saxe-Weimar. Il avoit pris ses quartiers d'hiver dans l'évêché de Basle, et il y avoit recruté des troupes avec l'argent qu'il se faisoit donner par la France. Le 28 janvier, il passa le Rhin entre Basle et Schaffhouse pour entrer en Souabe, et il s'y empara de Seckingen, Lauffenbourg et Waldshutt, trois des villes connues sous le nom de forestières; il en assiégeoit une quatrième, Rheinfeld, lorsque ses lignes furent attaquées par Jean de Werth, qui commandoit dans cette

(1) Bassompierre. T. XXI, p. 369-373. — Le Vassor L. XLIII, p. 462.

contrée l'armée impériale. C'étoit le 28 février. 1638.
Le duc de Rohan, qui s'étoit aperçu que Richelieu voyoit d'un mauvais œil son séjour à Genève, étoit venu joindre Bernard : il fut blessé dangereusement dans cette rencontre, l'armée de Bernard fut mise en déroute avec perte d'un millier de combattans; elle se retira à Lauffenbourg. Cependant les vainqueurs n'obéissoient pas à une seule direction; à de Werth, se trouvoient associés trois autres généraux, Savelli, Eckenfort et Sperruyter; ils avoient chacun leur corps d'armée. Ils s'arrêtèrent à Rheinfeld, pour jouir de leur victoire; Bernard, qui en fut averti, et qui avoit appelé à lui quelques renforts, persuada à ses soldats de tenter à leur tour de surprendre les impériaux. Dans la nuit du 2 au 3 mars, ils franchirent la distance de Lauffenbourg à Rheinfeld, ils tombèrent sur les impériaux qui croyoient n'avoir plus rien à craindre de ceux qu'ils venoient de vaincre, ils les mirent dans une complète déroute; les quatre généraux demeurèrent prisonniers, leur armée frappée de terreur fut entièrement dissipée, tout le bagage et l'artillerie tombèrent aux mains des vainqueurs. Louis XIII demanda que Jean de Werth lui fût livré, pour consoler les Parisiens, en le leur montrant captif, de ce qu'il les avoit fait trembler deux ans auparavant; il fut enfermé à Vincennes, et les brocards du peuple,

1638. ainsi qu'une expression proverbiale conservée jusqu'à nos jours, témoignèrent qu'on avoit cessé *de se soucier de lui.* (1)

Le duc de Rohan n'avoit point pu prendre part à cette seconde action; blessé de deux coups de mousquet, à l'épaule et à la cuisse droite, il s'étoit fait transporter à Zurich, puis à l'abbaye de Koenigsfelden, dans le canton de Berne. Lorsqu'on tenta d'extraire la balle qui s'étoit logée dans sa cuisse, la douleur fut si vive qu'elle lui causa une apoplexie dont il mourut le 13 avril 1638, à l'âge de cinquante-neuf ans. C'étoit le dernier des grands hommes que le parti protestant avoit produits en France dans les guerres civiles. Les républiques des Suisses comme celle de Venise, l'entouroient de leur affection et de leur respect. Son corps fut transporté avec pompe à Genève, et la ville de Calvin qui n'accordoit aux morts aucun monument qui n'en avoit pas même érigé un à son réformateur, lui éleva dans son principal temple un superbe mausolée. (2)

La victoire de Rheinfeld avoit assuré à Bernard de Weimar une grande supériorité sur les

(1) Richelieu. L. X, p. 323. — Bassompierre. T. III, p. 365. — Le Vassor. L. XLIII, p. 471. — Bazin. T. IV, p. 39.

(2) Notice sur le duc de Rohan. T. XVIII, p. 79. — Le Vassor. L. XLIII, p. 476.

impériaux, dans les provinces que baigne le Rhin; il en profita pour mettre au mois de juin le siége devant Brisach. C'étoit la ville la plus importante que conservât l'Autriche dans cette contrée, aussi fit-elle de grands efforts pour la délivrer. Le duc Savelli qui, fait prisonnier à Rheinfeld, avoit réussi à s'échapper, et le comte de Goetz, général du duc de Bavière, avoient réuni dix-huit mille hommes avec lesquels ils s'approchoient pour délivrer Brisach. Bernard marcha à leur rencontre, les atteignit le 18 août à Wirthenwiel, leur tua trois mille hommes et leur prit quatre-vingts drapeaux et onze canons (1). Bernard battit encore le 15 octobre, près de Thann, le duc de Lorraine, et le 23 octobre, il repoussa pour la seconde fois le comte de Goetz qui venoit l'attaquer de nouveau; enfin le 14 décembre, la ville de Brisach qui lui avoit coûté tant d'efforts, lui ouvrit ses portes, et c'est ainsi que se termina la campagne en Alsace. (2)

1638.

Bernard de Weimar, quoiqu'il fût à la solde de France, ne prenoit guère conseil que de lui-même, et son indépendance étoit la cause principale de ses succès. La France fut beaucoup moins heureuse dans les Pays-Bas, où elle de-

(1) Le Vassor. L. XLIII, p. 537.—Richelieu. L. X, p. 329.

(2) Richelieu. L. X, p. 335-339. — Le Vassor. L. XLIV, p. 599. — Bazin. T. IV, p. 61.

1638. voit combiner ses mouvemens avec ceux du prince d'Orange. Richelieu avoit destiné trois armées à en faire la conquête, sous les trois maréchaux de Châtillon, de la Force et de Brézé. Il avoit même joint au premier, qu'on accusoit de lenteur, l'évêque d'Auxerre, pour le surveiller et exciter son zèle. L'ordre étoit donné à Châtillon d'assiéger Saint-Omer, mais pour cette entreprise, ce maréchal avoit jugé que quinze mille hommes lui étoient nécessaires, et il n'avoit pu les obtenir, aussi ne put-il empêcher le prince Thomas de Savoie de jeter le 8 juin du secours dans la ville qu'il assiégeoit. Alors seulement la Force reçut l'ordre de se réunir à Châtillon. Pendant ce temps, le prince d'Orange avoit été battu près d'Anvers le 21 juin ; le général Piccolomini qui l'avoit repoussé du théâtre de la guerre, étoit revenu contre les deux maréchaux protestans, Châtillon et la Force, et il les contraignit au commencement d'août à lever le siége de Saint-Omer. La troisième armée française dans les Pays-Bas, que le maréchal de Brézé avoit quittée dans un moment d'humeur, reprit le 18 septembre le Catelet, qui avoit été perdu deux ans auparavant. Ce fut le seul résultat qu'obtint Richelieu par d'aussi prodigieux efforts. (1)

(1) Richelieu. T. X, p. 243 et 313. — Le Vassor. T. V,

1638.

C'étoit, il est vrai, vers les Pyrénées que le puissant ministre avoit dirigé cette année les forces de la France, et qu'il avoit mis ses espérances. Il avoit chargé le prince de Condé de commander l'armée qui devoit entrer en Biscaye et s'emparer de Fontarabie. Condé avoit montré de la bravoure personnelle dans les guerres civiles, mais fort peu de talens. Richelieu avoit toujours fait peu d'estime de lui, et l'avoit longtemps retenu exilé loin de la cour, mais la soumission et le dévouement que Condé professoit pour le grand ministre avoient fini par le gagner. Le commandement dont il fut chargé étoit cependant hérissé de difficultés. Il devoit agir dans la province du vieux duc d'Épernon, le plus hautain, le plus querelleur, le plus difficile à vivre de tous ces seigneurs que Richelieu avoit pris à tâche de dompter. Seul aussi il avoit conservé un pouvoir que les autres avoient dès long-temps perdu. C'étoit par ménagement pour son orgueil qu'on avoit choisi le premier prince du sang pour commander l'armée qui se rassembloit dans sa province, car il sembloit impossible qu'il voulût lui disputer le premier rang. Bientôt cependant Condé et d'Épernon reconnurent qu'ils ne pouvoient s'entendre, et Richelieu ordonna au second de se retirer à son

L. XLIII, p. 479-508, 514, 521, 532. — Bazin. T. IV, p. 42. — *G. Gualdo*. P. II, L. IV, p. 96, 102, 106.

1638. château de Plassac, et de ne point en sortir tant que le prince seroit en Guyenne. (1)

L'armée française, conduite par le prince de Condé, entra en Espagne le 30 juin, par le pas de Béhobie. Ce prince s'empara d'Irun, qu'il livra au pillage, et du port du Passage, où il prit plusieurs caraques et plus de cent pièces de canon. Il arriva ensuite devant Fontarabie, dont le gouverneur étoit absent, et où la garnison étoit réduite à trois cents hommes. Cependant il ne put empêcher que dans le mois de juillet il y entrât à deux reprises du renfort. Les batteries de siége ne furent pas ouvertes avant le 2 août. Condé avoit attendu l'assistance de Sourdis, archevêque de Bordeaux, que Richelieu avoit chargé d'amener devant Fontarabie la flotte française. Celui-ci étoit à peine arrivé lorsqu'il apprit qu'une puissante flotte espagnole s'approchoit pour ravitailler la place assiégée: il alla à la rencontre de la flotte que le vent avoit forcée d'entrer dans la rade de Gattari; l'archevêque l'y poursuivit, il réussit à y mettre le feu, et il annonça à Richelieu que dix-sept vaisseaux y avoient été consumés sous ses yeux avec tous les matelots qui les montoient, et trois mille hommes de débarquement; c'étoit le 22 août. Sourdis retourna ensuite au port du Passage,

(1) Le Vassor. T. V, L. XLIII, p. 540. — Bassompierre. T. XXI, p. 379.

qu'il étoit essentiel de garder; mais bientôt apprenant que Condé vouloit donner un assaut à Fontarabie, il abandonna ce poste, pour se présenter devant la place. Condé donna l'ordre au duc de la Valette de céder à Sourdis la conduite de l'assaut du côté où il commandoit. La mine avoit fait aux murs de Fontarabie des brèches qui n'étoient point suffisamment praticables; il paroît que tandis que la Valette se retiroit à une lieue de distance, indigné de ce qu'on lui faisoit céder le poste d'honneur à un prélat ennemi personnel de son père, et tandis que Condé et Sourdis s'engageoient dans un assaut imprudent, l'amiral de Castille avec une armée beaucoup moins nombreuse, mais bien disciplinée, attaqua brusquement, le 7 septembre, les lignes des Français, les força, leur tua deux mille hommes, et détermina Condé et Sourdis à s'enfuir assez honteusement vers la flotte où ils s'embarquèrent; pendant ce temps Saint-Simon, Grammont, la Force, fils du maréchal, Gesvres et quelques autres, se retirèrent vers le quartier de la Valette, d'où ils repassèrent en toute hâte la Bidassoa; en sorte que dès le soir même, il ne restoit plus un Français sur le territoire d'Espagne. (1)

1638.

(1) Richelieu. T. X, p. 262-296. — Le Vassor. L. XLIV, p. 554. — Bassompierre, p. 392. — *Conte Gualdo Prior.* P. II,

1638. gouverneur de la Lombardie. Le commandant de Casal, pour la duchesse de Mantoue, fut même accusé d'avoir voulu introduire les Espagnols dans sa forteresse; les Français l'arrêtèrent et lui firent trancher la tête, déclarant en même temps qu'ils ne souffriroient plus qu'aucun sujet de cette duchesse, leur alliée, eût un commandement militaire dans ses États. Il ne fallut guère moins de violence pour maintenir la duchesse de Savoie dans le parti de la France; le père Monod avoit déjà réussi à faire reconnoître sa neutralité par les Espagnols; mais l'ambassadeur français prit à tâche d'alarmer madame Royale pour son amant Philippe d'Aglié, à qui les deux beaux-frères de la régente ne manqueroient pas de faire un mauvais parti, si elle les laissoit rentrer en Piémont. Elle consentit donc à renouveler le 3 juin son alliance avec la France, et à exiler le père Monod. En même temps, les désastres se multiplioient et pour son pays et pour sa famille. Le cardinal de la Valette ne put empêcher les Espagnols de prendre Verceil le 5 juillet; et d'autre part, son fils, âgé de dix ans, François-Hyacinthe, au nom duquel elle régnoit, mourut le 4 octobre. Elle fit proclamer l'autre, Charles-Emmanuel II, qui n'avoit que quatre ans, tandis que la moitié de ses sujets déclaroient qu'avec

la mort du premier elle avoit cessé d'être régente. (1)

Ainsi la guerre, qui avoit déjà duré quatre ans, n'avoit apporté à la France ni profit, ni gloire, ni puissance; elle avoit seulement rendu toujours plus nécessaire le ministère de Richelieu, qui seul sembloit capable de tenir dans sa main tous les fils d'affaires si compliquées; elle avoit en même temps achevé d'abaisser les grands et d'humilier le duc d'Épernon, qui s'étoit maintenu après tous les autres; elle avoit fait disparoître enfin tous ceux qui jusqu'alors avoient osé s'élever contre le roi, lorsqu'un événement tout à fait inespéré, donna à ce gouvernement le seul élément de puissance qui lui manquoit, la confiance dans sa durée. Il avoit fallu une incroyable audace à Richelieu, maladif comme il l'étoit et comme l'étoit son maître, pour braver ainsi qu'il l'avoit fait, le frère du roi qui étoit son unique héritier; sa mère, sa femme, tous les grands seigneurs et tous les parlemens. Jamais il ne s'étoit passé six mois sans que les ennemis du cardinal eussent eu quelque occasion de se flatter que Louis XIII, ou son ministre, étoient arrivés au terme de leur vie. Peut-

(1) Richelieu. L. X, p. 278, 294, 354, 362, 367, 415. — Le Vassor, p. 491, 503. — *Gualdo*. P. II, L. IV, p. 93. — *Carlo Botta*. L. XXI, p. 75, et L. XXII, p. 96, 101. — Bazin. T. IV, p. 56, 58.

CHAPITRE XIX.

Continuation de la guerre. — Oppression croissante des peuples, que le désespoir force enfin à se soulever. — Révoltes de la Catalogne et du Portugal contre Philippe IV; des États de Savoie contre madame Royale; du comte de Soissons, Bouillon et Guise, contre Richelieu. — Soissons est tué à la Marfée. — 1638-1641.

1638. IL y avoit déjà vingt ans que l'Allemagne étoit dévastée par la guerre, et les souffrances de cette malheureuse contrée dépassoient toutes celles que la chrétienté avoit éprouvées, même dans les temps les plus barbares. Les soldats, en effet, devoient compter presque uniquement pour vivre sur ce qu'ils pouvoient arracher par leurs brigandages aux paysans ou aux bourgeois; ils s'étoient accoutumés à se faire un jeu de leurs souffrances, et l'on auroit plus aisément réveillé la pitié d'un Goth ou d'un Vandale, dans les anciennes invasions de l'Empire, que celle d'un aventurier de la guerre de trente ans. Ces soldats, tout barbares, étoient conduits par des chefs qui s'étoient formés dans une époque de civilisation et de connoissances étendues;

nais ceux-ci tiroient parti des progrès que le genre humain avoit faits, non pour protéger les peuples, au contraire pour rendre l'oppression plus universelle, la spoliation plus systématique et plus dure. La France, depuis quatre ans seulement, s'étoit associée ouvertement à cette effroyable guerre; mais elle en avoit adopté le système dans toute sa férocité. Elle le regardoit comme un usage convenu. Elle aussi faisoit vivre ses soldats aux dépens des habitans des lieux qu'occupoient ses armées, et ni la compassion, ni la justice, ni même la prévoyance de l'avenir, ne pouvoient la déterminer à prendre quelque soin de dérober des malheureux, qui ne lui avoient fait aucune injure, aux derniers abus du droit du plus fort.

Les armées françaises avoient, à plusieurs reprises, forcé leur entrée dans la Belgique, l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Valteline et le Piémont; on avoit vu à plusieurs reprises, dans toutes ces provinces, des villes pillées, des populations massacrées avec cet égarement forcené qui semble quelquefois saisir une armée à la suite d'un combat acharné. Quoique ces catastrophes effrayantes soient celles qui inspirent le plus d'horreur, ce ne sont pas celles qui abattent le plus le courage ou la vertu d'un peuple. Les foibles périssent avec leurs protecteurs, les enfans avec leurs pères.

Le sac de Magdebourg et celui de Mantoue n'a-
voient laissé presque personne pour souffrir ou
pour pleurer. C'est la longue misère, la longue
oppression, la longue injustice qui dégradent
l'homme; c'est la prolongation et l'excès des be-
soins physiques qui l'accoutument à ne songer
plus qu'à lui-même, à oublier pour sa seule sub-
sistance tous les sentimens de patrie, d'amitié, de
famille. Les étreintes de la faim, long-temps com-
binées avec la terreur et le désespoir, détruisent
tous les sentimens moraux, et rabaissent l'homme
au-dessous de la brute. L'âme humaine ne sup-
porte pas long-temps cette dégradation et cet
accablement; elle demeure alors sans force
contre la maladie, et partout, en effet, on voyoit
la peste marcher à la suite des armées, et em-
porter ceux que le fer avoit épargnés.

Ces calamités s'étoient aussi étendues dans
quelques unes des provinces de la France. La
Picardie, la Champagne et la Bourgogne avoient
été visitées par quelques armées ennemies; mais
leur séjour n'y avoit pas été prolongé; des dis-
tricts peu considérables avoient été laissés aux
mains de l'ennemi; d'ailleurs les souffrances du
pauvre ne causoient dans le royaume aucu
retentissement. On commençoit bien à voir ci
culer quelques gazettes en petit nombre; m
il ne leur étoit point permis d'attirer l'attent
sur ceux qui avoient à se plaindre; aussi

1638.

ıvages qu'avoit pu faire l'ennemi étoient igno-
és du reste du royaume. Partout sans doute
n souffroit cruellement de la pesanteur des im-
ôts, et de la dureté impitoyable avec laquelle
n faisoit payer à ceux à qui il restoit quelque
hose, pour ceux à qui il ne restoit plus rien.
Toutefois le ministre avoit une qualité essen-
ielle, l'amour de l'ordre, et le roi avoit un
éfaut qui n'étoit guère moins précieux, l'ava-
ice; en sorte qu'ils faisoient plus, avec les res-
ources de la France, que n'auroit fait tout
utre gouvernement. Aussi Richelieu ne rou-
issoit point de célébrer *la Félicité* dont jouis-
oit la France; ce fut même le sujet du magni-
que ballet qu'il fit danser trois fois à la cour,
ans l'hiver qui suivit les couches de la reine. (1)

Mais si la France pouvoit sans succomber
upporter le fléau de la guerre, encore doit-on
e demander pourquoi elle s'y résignoit, dans
quel but elle la continuoit d'année en année;
t c'est une question à laquelle il est presque
mpossible de trouver une réponse. Richelieu,
ıvant d'entreprendre cette guerre, avoit pu rê-
er la conquête de la Belgique et le partage de
es provinces avec la Hollande; il avoit pu
spérer la conquête de la Lombardie, et les
changes qu'elle lui permettroit de faire avec la

(1) Bazin, Hist. de France sous Louis XIII, T. IV, p. 125.

1638. maison de Savoie. Il avoit dépouillé le duc de Lorraine de ses États, et il vouloit l'empêcher d'y rentrer. Il avoit conçu le désir d'étendre les frontières de la France jusqu'au Jura et au Rhin, et il s'étoit flatté que ses armées pourroient conquérir l'Alsace et la Franche-Comté; mais l'expérience avoit dissipé toutes ces illusions de l'ambition; la guerre duroit déjà depuis quatre ans, et malgré des efforts prodigieux, la France n'étoit pas plus avancée qu'à l'ouverture des hostilités. Il semble donc que la guerre étoit seulement l'explosion de la colère, de l'envie, de la haine; elle satisfaisoit l'ambition des chefs qui vouloient s'avancer dans l'armée, la cupidité des soldats, le besoin d'émotion de tous. Une foule de mauvaises passions se cachoient sous le nom de patriotisme, et se résumoient toutes dans le désir de faire du mal aux Espagnols. Louis XIII, Richelieu, une grande partie de la noblesse, de l'armée, du peuple, s'abandonnoient sans réflexion à cette haine, en se rendant le témoignage que par là ils se montroient bons Français. Les Espagnols se faisoient également un devoir de haïr la France et de lui nuire; le nom d'hérétique s'allioit toujours dans leur bouche à celui de Français, et encore que le parti huguenot eût perdu en France sa puissance et ses garanties, les Espagnols paroissoient croire que la France entière étoit calviniste,

puisqu'elle toléroit leur existence. Quant au comte duc d'Olivarès, il exerçoit sur Philippe IV un empire non moins absolu que Richelieu sur Louis XIII; mais ce n'étoit pas par les mêmes moyens. Il avoit encouragé son jeune roi dans la recherche de tous les plaisirs, il l'avoit énervé par la volupté, il ne l'avoit associé à aucune affaire; il avoit seulement entretenu en lui l'orgueil de la toute-puissance, et il lui avoit persuadé que sa grandeur consistoit précisément à ignorer ce qu'il décidoit par sa volonté; car il seroit au-dessous d'un roi d'Espagne de s'informer ou des convenances ou des obstacles : par cela même qu'il vouloit une chose, elle étoit juste, et il devoit la considérer comme faite.

1638.

Cependant ni Richelieu ni Olivarès ne pouvoient avouer à l'univers qu'ils faisoient la guerre sans aucune intention d'arriver par elle à la paix.

Les calamités dont l'Europe étoit affligée d'une de ses extrémités à l'autre excitoient des réclamations universelles. Les puissances neutres, sans cesse froissées par les puissances belligérantes, et sans cesse menacées d'être à leur tour entraînées dans la guerre, offroient à l'envi leur médiation. Le pape comme chef de la chrétienté en faisoit une affaire de conscience; mais Urbain VIII, foible, passionné et dominé par ses neveux les Barberini, n'avoit ni le crédit, ni la

1638. modération, ni l'habileté nécessaires au succès. La république de Venise essayoit aussi son entremise; aucun État n'avoit tant à craindre de la guerre qui se faisoit sur ses frontières; car l'empereur, le roi d'Espagne et le roi de France auroient également regardé comme de bonne prise tout ce qui auroit pu être enlevé à cet État, parce qu'il étoit libre. Les Vénitiens étoient plus particulièrement menacés par les efforts des Français et des Autrichiens pour dominer dans Mantoue, dont le jeune prince Charles II étoit français, tandis que la régente sa mère étoit toute dévouée à l'Autriche. Ils tenoient sans cesse des troupes en observation sur les frontières du Mantouan, ils s'efforçoient d'y maintenir l'indépendance et la paix, d'y empêcher les surprises (1), mais par là même ils se trouvoient moins propres au rôle de médiateurs, parce qu'ils avoient tour à tour contrarié et la France et l'Autriche. Le roi de Danemarck enfin offroit aussi son entremise, mais la jalousie qu'il ressentoit de la Suède faisoit révoquer en doute son impartialité.

Les cours de Paris, de Madrid, de Vienne et de Stockholm ne vouloient point de paix; cependant elles crurent que la décence ne leur permettoit point de refuser les offres de média-

(1) *Batt. Nani Storia Veneta.* L. X, p. 570.

tion qui leur étoient faites ; elles les acceptèrent toutes, mais elles s'attachèrent à les rendre illusoires, par des chicanes de forme et d'étiquette qui ne permettoient pas seulement d'aborder les difficultés réelles qu'on avoit à lever. Lorsqu'on songe que les puissances belligérantes employèrent tout près de sept ans, ou depuis le commencement de la campagne de 1635, jusqu'à la signature des préliminaires à Hambourg, le 25 décembre 1641, à résoudre ces seules questions de forme et d'étiquette, on sent un mélange d'indignation et de pitié pour une si étrange mystification. Urbain VIII avoit le premier suscité la difficulté qui donna le plus de peine à écarter. La guerre de trente ans étoit une guerre de religion, c'étoient les droits réciproques des catholiques et des protestans sur lesquels il s'agissoit de transiger; mais le pape déclara que, dans un congrès dont il étoit médiateur, il ne souffriroit point qu'on admît les députés d'aucun État protestant. Autant auroit valu déclarer que l'Église ne consentoit à aucune paix, ni avec les infidèles ni avec les hérétiques, et à moins que le pape ne renonçât à cette prétention, démentie par l'histoire, il étoit absurde d'accepter sa médiation. Au contraire on se prêta à son caprice, et au mois d'octobre 1636, le pape envoya le cardinal Ginetti à Cologne pour y présider un congrès où seroient admis

1638. seulement les députés de l'empereur, du roi de France et du roi d'Espagne (1). Ces députés n'arrivèrent point, car pendant ce temps on cherchoit quelque autre combinaison, pour traiter avec ceux dont il importoit de régler les droits. On proposa que la république de Venise invitât à un congrès les députés du roi de Suède, des Hollandais et des autres princes protestans; ce second congrès se seroit assemblé à Hambourg; ainsi l'on auroit ouvert en même temps deux congrès agissant de concert, et cependant placés à une grande distance l'un de l'autre.

On pouvoit aisément prévoir combien il se perdroit de tems à faire passer les propositions d'un congrès à l'autre, et combien on ajoutoit d'entraves à une négociation à laquelle devoient concourir tous les cabinets, de Stockholm à Madrid, et de Paris ou d'Amsterdam à Vienne; mais ces lenteurs étoient augmentées encore par la défiance que les Suédois et les Hollandais ressentoient contre les Français leurs alliés, ou par l'arrogance de l'empereur qui ne vouloit admettre aucun député des princes protestans d'Allemagne, parce que tout ce qui les regardoit devoit être considéré comme réglé par le traité de Prague. Chaque députation à son tour fut l'objet d'une négociation longue et difficile;

(1) Flassan, Hist. de la diplom. T. III, p. 69. — Le Vassor. T. V, L. XXXIX, p. 94.

chaque passe-port donné par une puissance belligérante contenoit quelque clause offensante pour une autre; l'année 1638 se passa tout entière, comme les précédentes, à négocier sur ces difficultés, sans qu'on pût arriver seulement jusqu'à l'ouverture du double congrès. (1)

1638.

Des négociations direotes entre les deux puissans ministres auroient mené beaucoup plus promptement à la paix, mais elles excitoient, et non sans raison, la plus vive défiance chez ceux qui n'y étoient pas appelés; aussi s'étudioit-on à les couvrir du plus épais mystère. Olivarès dépêcha en 1638 don Miguel de Salamanque à Richelieu, qui eut avec lui quelques conférences secrètes; d'autres furent reprises en 1640, par Breth, secrétaire pour les affaires des Pays-Bas; de grandes protestations d'estime et de considération mutuelles, ou du vif désir que chacune des parties avoit de la paix, furent échangées, sans amener à aucun résultat. (2)

De même que Richelieu entravoit les négociations pour la paix générale tout en paroissant s'y prêter, il faisoit aussi naître des obstacles pour empêcher une réconciliation de la famille

(1) Bazin. T. IV, p. 67-78. — Flassan. T. III, p. 70-76. — Le Vassor. T. V, p. 98. — *Pufendorfii rer. Suecic.* Lib. X, cap. 66, p. 344 et seq.

(2) Capefigue. T. VI, p. 15. — Le Vassor. T. VI, p. 60. — *Vittor. Siri.* T. VIII, p. 886.

1638. royale de France, à laquelle il sembloit travailler. La reine mère, Marie de Médicis, fatiguée d'avoir traîné pendant sept ans sa vie dans l'exil, faisoit à son fils de nouvelles offres d'amitié, et de soumission à son ministre; mais Richelieu lui faisoit répondre que le maintien de la paix du royaume s'opposoit à son retour en France; qu'il désiroit toutefois lui voir choisir sa résidence ailleurs que chez les ennemis de l'État, et que si elle s'établissoit à Florence sa patrie, elle y pourroit jouir de tous ses revenus, et y recevroit un traitement conforme à sa dignité. Il y avoit déjà trente-huit ans que Marie avoit quitté Florence; elle regardoit comme la dernière des humiliations d'y retourner pour y vivre sans pouvoir, au sein d'une famille qu'elle ne connoissoit plus. D'ailleurs elle se figuroit toujours que son fils n'avoit que peu de mois à vivre, et qu'exposé aux fréquens retours périodiques de sa maladie il ne tarderoit pas à y succomber; alors elle vouloit être assez rapprochée pour venir en toute hâte réclamer la régence durant la minorité de son petit-fils, et elle se tenoit pour assurée de l'emporter sur Anne d'Autriche (1). Toutefois elle crut qu'il valoit mieux pour elle sortir d'un pays en guerre avec la France, et quoiqu'elle n'eût qu'à se louer de la

(1) Bazin. T. IV, p. 101.

générosité de son gendre Philippe IV, qui lui faisoit un traitement magnifique dans un temps où l'argent manquoit souvent à ses soldats, elle se déroba de ses États le 10 août 1638, annonçant qu'elle se rendoit à Spa, pour sa santé, et elle tourna tout à coup vers Bois-le-Duc, où elle se mit sous la protection du prince d'Orange. (1)

1638.

Lorsque les Hollandais virent arriver la reine mère, ils ne doutèrent point que ce ne fût un acheminement à sa réconciliation avec son fils, et ils la reçurent avec de grands témoignages de respect; mais lorsqu'ils s'aperçurent que l'ambassadeur de France à La Haye avoit ordre de ne point la voir, et que cette princesse qui pouvoit les mettre mal avec son fils, entendoit encore d'être traitée à leurs frais comme une grande reine, ils la prièrent de ne point prolonger son séjour chez eux. En effet, au commencement de novembre, Marie de Médicis s'embarqua pour l'Angleterre, où elle vint se mettre sous la protection d'une autre de ses filles, la reine Henriette. Le roi Charles lui attribua dès son arrivée une pension de 100 livres sterling par jour sur sa liste civile; il vint la recevoir lui-même à Gravesend pour la conduire à son palais de Saint-James. Cependant jamais cette hospitalité ne pouvoit lui être plus

(1) Richelieu. Mémoires. T. X, p. 467-485. — Le Vassor. T. V, . XLIV, p. 565.

1638. onéreuse : non seulement il avoit fort peu d'argent, dans un temps où, pour ne point assembler le parlement, il n'osoit point lever de subsides sur ses sujets, il voyoit de plus que la présence de sa belle-mère, avec son cortége de prêtres, augmentoit la fermentation parmi ses sujets contre les papistes. D'autre part, Marie avoit immédiatement été entourée de tous les mécontens de France, de tous les ennemis de Richelieu qui étoient émigrés à Londres; la mésintelligence entre les deux cours, qui datoit déjà de loin, s'en étoit accrue, Charles I[er] avoit déclaré qu'il secourroit les Pays-Bas espagnols si la France tentoit d'en faire la conquête, et Richelieu qui n'hésitoit jamais à faire à ses ennemis le plus de mal possible, à poursuivre la plus légère offense par le plus implacable ressentiment, offrit dès lors son assistance aux puritains d'Ecosse qui, à cette époque, se confédéroient contre l'autorité royale par leur célèbre *Covenant.* La correspondance du comte d'Estrades, ambassadeur en Angleterre, fait foi que Richelieu fit exciter par lui les puritains, et qu'il leur envoya en Ecosse un agent pour leur promettre son affection et sa protection. Sir William Temple fut informé plus tard que Richelieu leur fit passer dans ce but deux cent mille pistoles. (1)

(1) Bazin. T. IV, p. 106. — Le Vassor. T. V, p. 565. —

Les émigrés de tous les partis qui se réunissoient à Londres autour de Marie de Médicis, lui sembloient une preuve que le ministre qui la persécutoit s'étoit rendu odieux à toute la nation. Le duc de Soubise lui représentoit les vieux protestans, la duchesse de Chevreuse les amis de la reine, le duc de la Valette, les grands seigneurs des provinces, et chacun d'eux étoit entouré par un grand nombre de proscrits moins illustres. La Valette étoit accusé par le ministre comme l'auteur du revers de Fontarabie : ses frères, le duc de Candale et le cardinal de la Valette demandoient bassement à Richelieu de prescrire lui-même les termes de la lettre qu'ils ne pouvoient se dispenser d'écrire au roi pour intercéder en sa faveur. Son père, le duc d'Epernon, avoit eu ordre de ne point sortir de son château de Plassac, et Condé avoit été chargé du commandement et de l'administration de la province de Guyenne, pendant l'absence du vieux duc, qui conservoit cependant sa charge. « Le duc de la Valette, » dit Omer Talon, alors second avocat général, « quoiqu'il eût épousé « la parente de M. le cardinal de Richelieu, « n'honoroit pas cette alliance comme il devoit; « il traitoit mal sa femme, et même depuis son « mariage il avoit eu des pensées contraires à la

1638.

Capefigue. T. VI, p. 6. — *Sir. W. Temple's works.* T. II, p. 561. — Flassan. T. III, p. 43-48.

1638. « bienséance de cette alliance, de sorte que « toutes ces choses accumulées ensemble, il « ne fut pas difficile de donner à la cour de « mauvaises impressions de lui (1). » En effet, Richelieu ne le regarda pas comme suffisamment puni par l'exil, auquel il s'étoit volontairement condamné; le 3 février 1639, il manda

1639. à Saint-Germain les présidens du parlement, pour composer avec quelques grands seigneurs une commission extraordinaire, dont le roi, le cardinal et le chancelier faisoient partie. Omer Talon raconte avec orgueil comment les présidens au parlement maintinrent leurs places et demeurèrent assis et couverts; mais c'est à cela que se borna leur courage, ils n'en montrèrent point pour défendre les garanties des accusés. Le premier président ayant demandé que le jugement de la Valette fût renvoyé au parlement, d'après son privilége de duc et pair, le roi se récria que ce privilége étoit une erreur, « qu'il vouloit que MM. du parlement sus« sent bien qu'il étoit fort indigné contre « eux de ce qu'ils prenoient tous les jours « occasion de le fâcher et de le contredire;..... « que tous ceux qui soutenoient qu'il ne pou« voit pas faire faire le procès à ses sujets qui « l'auroient offensé, par telles personnes que « bon lui sembleroit, étoient indignes de pos-

(1) Mém. d'Omer Talon. T. LX, p. 186.

« séder leurs charges. » Les magistrats ne se le firent pas dire deux fois; après que le duc de la Valette eut été ajourné à trois briefs jours, et que le procès eut été mis en état par contumace, la sentence fut prononcée le 23 mai; Richelieu s'étoit récusé comme parent. La Valette fut déclaré criminel de lèse-majesté, atteint et convaincu de perfidie, trahison, lâcheté et désobéissance; pour réparation condamné d'avoir la tête tranchée, tous ses biens acquis et confisqués, ses terres mouvantes de la couronne réunies. L'exécution fut faite en effigie le 8 juin 1639, à Paris, en place de Grève, à Bordeaux et à Bayonne. (1)

1639.

Marie de Médicis, depuis son arrivée en Angleterre, avoit cependant redoublé ses efforts pour obtenir la permission de rentrer en France; ayant épuisé tous les autres moyens, elle arrêta l'ambassadeur français Bellièvre, dans les galeries de Whitehall, et le força à l'entendre, encore que celui-ci lui protestât à plusieurs reprises qu'il avoit ordre de ne point se mêler de ses affaires. Elle lui répéta que les peines et les afflictions l'avoient bien changée, qu'elle ne désiroit plus désormais que le repos dans

(1) Mém. d'Omer Talon, p. 188-197. — Le Vassor. T. V, p. 560 et 623. — Bazin. T. IV, p. 127. — Capefigue. T. VI, p. 34. — Richelieu. T. X, p. 493-500. Ces Mémoires finissent en 1638, et ne contiennent pas le reste du procès.

1639. quelque ville de son royaume que son fils voulût lui assigner, qu'elle ne se mêleroit d'aucune affaire, qu'elle chasseroit de sa maison tous ceux qui seroient odieux ou suspects au roi. Quoique Bellièvre eût déclaré qu'il avoit ordre de ne rien transmettre à sa cour concernant la reine, il ne manqua pas de rendre compte au ministre de la conversation qu'il venoit d'avoir, et Richelieu dressa la minute de la réponse que Louis XIII écrivit de sa main à son ambassadeur; il lui disoit qu'il avoit cru devoir déclarer dans son conseil qu'il ne pouvoit désormais se fier aux protestations de sa mère, accoutumée à user de la plus profonde dissimulation avec lui; il relevoit, pour l'en accuser, toutes les marques d'inquiétude et d'impatience qu'elle avoit données, et il déclaroit enfin que Florence étoit la seule retraite convenable qu'il pût lui assigner (1). Sur de nouvelles instances que Charles fit faire auprès de Louis par lord Germaine qui lui fut envoyé dans ce seul but, le roi se fit donner par écrit l'avis de cinq membres de son conseil, le chancelier Séguier, les surintendans des finances Bullion et Bouthillier, et les secrétaires d'État Chavigny et Sublet des Noyers. Tous cinq conclurent « que le roi ne pouvoit « prendre aucune résolution sur ce qui regar-

(1) Le Vassor. T. V, p. 570.

« doit sa mère avant que l'établissement d'une « bonne paix l'eût mis dans le cas de moins « soupçonner les intentions de cette princesse, « dont on savoit les liaisons avec les ennemis « de l'État; et que pour le même motif et par « la crainte qu'elle ne fît mauvais usage de ses « revenus, on ne jugeoit pas à propos de les « lui rendre ailleurs qu'à Florence. » (1)

1639.

Les négociations n'avoient point ralenti les préparatifs de Richelieu pour la campagne qui alloit s'ouvrir. Il projetoit de faire attaquer la maison d'Autriche par quatre points différens en même temps, en Alsace par le duc Bernard de Saxe-Weimar, en Piémont par le cardinal de la Valette, aux Pays-Bas par trois armées dont le roi seroit supposé avoir la direction suprême, en Roussillon enfin par le prince de Condé.

L'armée de laquelle on sembloit pouvoir attendre les succès les plus éclatans, en raison de ceux qu'elle avoit obtenus l'année précédente, et surtout à cause du génie militaire qu'avoit déployé son chef, et de l'indépendance avec laquelle il agissoit, étoit celle du duc Bernard de Saxe-Weimar. Sa vie d'aventurier ne lui avoit point fait oublier le sang dont il sortoit, ni les intérêts généraux de l'Allemagne.

(1) Le Vassor. T. V, L. XLIV, p. 616-619. — Bazin. T. IV, p. 130.

1639. Il recevoit un subside de la France, mais c'étoit comme prince allemand armé pour mettre des bornes au pouvoir illimité de l'empereur. Il vouloit que Brisach dont il avoit fait la conquête, fût la capitale d'une principauté nouvelle qu'il comptoit fonder dans l'Empire; il se flattoit de l'appuyer sur la Hesse, et il avoit fait demander la main de la princesse Amélie, veuve du dernier landgrave, qui, de son côté, avoit maintenu avec courage l'indépendance de ses enfans. En même temps il avoit concerté ses opérations avec le général suédois Bannier; celui-ci devoit entrer en Bohême, et Bernard en Bavière, et ils étoient convenus de se réunir dans les États héréditaires de la maison d'Autriche. En attendant que les campagnes se revêtissent de fourrages et de moissons, de manière à lui assurer des vivres lorsqu'il s'éloigneroit de ses magasins, il avoit au printemps fait la guerre en Franche-Comté, et il avoit soumis une grande partie de cette province, des frontières de l'Alsace jusqu'à Saint-Claude. (1)

Mais Richelieu désiroit faire de Bernard un général français, et non un prince allemand qui se rendît indépendant. Il le sollicitoit de lui remettre Brisach, ou tout au moins de consentir

(1) *Pufendorfii rer. Sue.* Lib. XI, cap. 38, p. 372. — Le Vassor. T. V, p. 489, et p. 613. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche. T. III, p. 368. — Bazin. T. IV, p. 136.

que la garnison de cette ville fût moitié allemande, moitié française; il le pressoit de venir à Paris pour jouir des honneurs que lui rendroit la cour; lorsque la saison de rentrer en campagne fut arrivée, il négocioit encore avec lui, par l'entremise du comte de Guébriant, pour obtenir plus de déférence à la politique française, en retour pour des subsides plus abondans. Ces négociations furent brusquement interrompues par la maladie de Bernard. Pendant son séjour à Pontarlier, quarante de ses soldats avoient été enlevés en deux jours par une fièvre pétéchiale; les maladies, que le désespoir multiplioit parmi les peuples, gagnoient à leur tour leurs oppresseurs; des pétéchies se montrèrent aussi sur le corps de Bernard, ce qui fit dire qu'il étoit empoisonné; il mourut le 18 juillet, n. s. (1)

1639.

Il importoit du moins à Richelieu de ne pas laisser perdre les conquêtes de ce grand général, et dissiper son armée. La négociation dont le comte de Guébriant fut chargé, n'étoit pas sans difficulté. Bernard, mort à trente-six ans, sans avoir été marié, léguoit ses conquêtes à celui de ses frères qui en accepteroit la propriété, sous condition de les conserver à l'Empire germa-

(1) *Pufendorfii.* L. XI, c. 41, p. 373. — *G. Gualdo.* P. II, L. V, p. 165. — Le Vassor. T. V, p. 610, 688. — Bazin. T. IV, p. 138.

1639. nique, et de se maintenir dans l'alliance de la France et de la Suède; il laissoit le commandement de son armée au major général d'Erlach, assisté par les colonels des régimens. Plusieurs ambitieux songeoient à gagner cette armée, entre autres l'électeur Palatin, fils de celui qui avoit perdu ses États avec la couronnne de Bohême. Ce prince, s'étant fait prêter 25,000 livres sterling par son oncle le roi Charles, crut pouvoir traverser la France, incognito, pour se rendre plus vite auprès de cette armée. Richelieu le fit arrêter à Moulins, puis transférer à Vincennes, de peur qu'il ne vînt troubler sa négociation (1). Les frères de Bernard avoient fait leur paix avec l'empereur, et ses soldats répugnoient à leur livrer des places qu'ils avoient gagnées au prix de leur sang. Les Français répandoient de l'argent, mais d'Erlach et les autres chefs de l'armée étoient hautains autant que cupides, il fallut ménager toutes leurs susceptibilités; il fallut leur conserver le commandement des places dont Bernard les avoit mis en possession. Enfin, un traité fut signé le 9 octobre, par lequel l'armée consentit à reconnoître pour chef le duc de Longueville, et à le servir en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, selon les ordres qu'elle recevroit du roi; moyennant que celui-ci assurât une solde de 700 mille écus par

(1) Le Vassor. T. V, p. 701.

année (1). Pour appuyer ces négociations, la France avoit eu besoin de faire sur cette frontière un grand déploiement de forces, sans en tirer aucun parti ; elle ne put rien faire en Allemagne pendant toute cette campagne, et ce fut seulement le 28 décembre que le duc de Longueville passa le Rhin avec cette armée dont on avait eu tant de peine à obtenir l'obéissance. (2)

La guerre en Piémont eut dans cette même année 1639, des résultats plus importans, encore que Richelieu ne se fût point proposé de diriger sur cette frontière les plus grands efforts de la France; mais c'étoient les intrigues, c'étoient les révolutions de palais et de cabinet qui y préoccupoient les esprits, et qui devoient ensuite donner l'impulsion au mouvement des armées.

Les États de Savoie, situés sur l'un et l'autre versant des Alpes, pouvoient ouvrir aux ennemis de la France l'entrée de ses provinces orientales, depuis la Bourgogne jusqu'à la Provence, tout comme ils pouvoient ouvrir aux Français l'entrée de l'Italie ; mais ils étoient couverts d'une population belliqueuse, et tout hérissés

(1) Le Vassor. T. V, p. 692-700. — *Vitt. Siri.* T. VIII, p. 766. — *Pufendorfii.* L. XI, c. 43, p. 374 et seq. — Bazin. T. IV, p. 143.

(2) Le Vassor. T. V, p. 751.

1639. de forteresses qui complétoient les moyens de défense préparés par la nature pour leurs défilés. La maison de Savoie se regardoit comme la gardienne des Alpes; son intérêt étoit évidemment d'en fermer les passages à toutes les armées, et le désir ardent des peuples de ces États étoit de demeurer neutres dans la guerre entre la France et la maison d'Autriche. Une funeste ambition avoit au contraire porté Charles-Emmanuel, puis son fils Victor-Amédée, à vendre son alliance à l'une, puis à l'autre, dans l'espérance de quelque agrandissement de territoire; mais la mort du dernier et la minorité de ses enfans rendoient la paix plus que jamais nécessaire aux États de Savoie, qui n'avoient plus rien à espérer des succès de la guerre, tandis qu'ils en éprouvoient toutes les calamités. Le désir ardent des Savoyards de demeurer en paix avec des voisins auxquels ils pardonnoient leurs injures, et de qui ils ne réclamoient rien, sembloit s'accorder avec l'intérêt et de la France et de la maison d'Autriche. La neutralité des États de Savoie auroit mis en sûreté une longue étendue de frontières, pour l'une et l'autre monarchie, et elle leur laissoit cependant le choix entre bien d'autres champs de bataille. Le gouvernement de Savoie, dès la mort de Victor-Amédée, avoit sollicité la France et l'Espagne de reconnoître sa neutralité; mais ni le cardinal duc de Riche-

lieu, ni le comte duc d'Olivarès ne vouloient renoncer à aucun des moyens par lesquels ils pouvoient se nuire l'un à l'autre. L'un comme l'autre usoit, pour parvenir à ses fins, des peuples ou des princes ses alliés, sans pitié, sans égards pour leurs désirs, leurs intérêts, leur existence même. Richelieu avoit répondu aux Savoyards qu'il ne leur laissoit de choix qu'entre l'alliance avec la France ou la guerre contre elle, et cette politique dure, hautaine, égoïste, que l'Europe s'accoutumoit à regarder comme la politique française, nourrit chez les autres peuples des sentimens de haine, dont les effets, plus d'une fois, se firent cruellement sentir.

1639.

Toutefois on auroit dû croire que madame Royale, Christine, veuve de Victor-Amédée, et régente pour son fils, Charles-Emmanuel II, avoit des droits aux égards de la France, comme sœur de Louis XIII et fille de Henri IV; mais Richelieu s'irritoit contre tout ce qui lui imposoit des obligations, et c'étoit surtout à la famille de ses maîtres qu'il se plaisoit à faire sentir son pouvoir. Il est vrai aussi que cette femme libertine, capricieuse, arrogante, emportée, n'avoit pu conserver l'estime ni de sa famille ni de ses sujets. Le comte Philippe d'Aglié, son amant, et le père Monod, son confesseur, étoient les deux hommes auxquels elle accordoit le plus de confiance; c'étoient aussi

1639. ceux que Richelieu vouloit surtout écarter d'elle, parce que l'un et l'autre, au lieu d'obéir aveuglément au ministre de France, prétendoient se conduire d'après des intérêts savoyards, rendre la paix à leur patrie, et réconcilier Madame avec ses deux beaux-frères.

Ces beaux-frères, les princes de Savoie, étoient des hommes de talent, mais ambitieux, égoïstes, et prêts à sacrifier l'honneur de leur famille et l'indépendance de leur patrie à leur propre avancemeut. L'aîné, le cardinal Maurice, aimoit les lettres et faisoit du bien à ceux qui les cultivoient; il étoit magnifique et dissipateur; il avoit été pendant un temps, à Rome, ce qu'on nommoit dans le sacré collége protecteur de la couronne de France; il avoit renoncé, en 1634, à cette fonction, pour se faire protecteur de la couronne impériale (1). Le second, Thomas, prince de Carignan, avoit acquis en Flandre, dans les armées d'Espagne, la réputation d'un bon capitaine. Les peuples auroient volontiers déféré la régence à l'un ou à l'autre, de préférence à madame Royale, soit parce qu'ils voyoient en eux des compatriotes, en elle une étrangère, soit parce que les maux présens effacent le souvenir des maux passés, et que les Français dont on éprouvoit les vexations, et

(1) Le Vassor. T. IV, p. 495.

u'on voyoit les alliés de Christine, paroissoient plus odieux que les Espagnols dont on étoit délivré. 1639.

Madame Royale ne se refusoit pas à admettre ses beaux-frères à quelque partage de l'autorité, mais Richelieu exigeoit qu'il ne leur fût pas même permis de rentrer dans les États de Savoie. D'autre part, le cardinal Maurice, qui n'étoit éparé du trône que par un enfant de quatre à inq ans, dont la légitimité étoit révoquée en oute, aspiroit à la souveraineté plutôt qu'à la égence. Ferdinand III, à sa sollicitation, rendit n décret qui, déclarant que les États de Savoie toient des fiefs de l'Empire romain, en confioit administration au cardinal Maurice, jusqu'à la majorité de son neveu. Les partisans de la duchesse témoignèrent une vive indignation de ce u'un prince de Savoie, en acceptant ce décret, voit compromis l'indépendance de sa patrie (1). n même temps, ce cardinal étoit arrivé à hieri, avec une suite de sept ou huit personnes seulement; il écrivoit à la duchesse que toutes ses actions prouvoient la sincérité de son ffection, et qu'on ne pouvoit sans violence éloigner de sa maison paternelle; or, dans ce moment même il ourdissoit une conspiration our s'emparer des citadelles de Carmagnole et

(1) *C. Botta Storia d'Italia.* T. V, L. XXII, p. 126-148. — *B. Nani Storia Veneta.* Lib. XI, p. 598.

1639. de Turin; des traîtres lui avoient promis que la duchesse elle-même, avec le jeune duc son fils, et ses autres enfans, seroient livrés entre ses mains. Le complot fut découvert l'avant-veille de son exécution, le 15 novembre 1638. Christine se hâta de faire entrer dans la citadelle de Turin un régiment français, pour se mettre en sûreté contre ses propres sujets, oubliant qu'elle se mettoit ainsi dans la dépendance de Richelieu, dont elle avoit déjà éprouvé la dureté; elle fit arrêter les conspirateurs, dont quelques uns furent plus tard livrés au supplice; enfin elle envoya un gentilhomme au cardinal Maurice, à Chieri, pour l'inviter à repasser la frontière, et l'accompagner jusque-là, avec toutes les marques du respect. Maurice se conforma à cette invitation plus rapidement que Christine n'avoit compté, car elle avoit donné avis au cardinal de la Valette, qui commandoit les Français en Piémont, de la route que l'autre cardinal devoit suivre, et elle espéroit qu'il l'arrêteroit au passage, ce qu'il n'eut pas le temps d'exécuter. (1)

Le cardinal Maurice qui s'étoit mis en sûreté au château d'Annone, sur la frontière milanaise, protesta que l'accusation de complot pour surprendre les deux forteresses étoit fausse,

(1) *Botta.* T. V, p. 118, 120. — *Conte G. Gualdo Priorato.* P. II, Lib. V, p. 131. — Guichenon. T. III, p. 56. — *Muratori Annali d'Italia.* T. XV, p. 289.

que les malheureux qui avoient péri à cette occasion, avoient été condamnés injustement. Il invita son frère Thomas à revenir de Flandre pour le joindre et l'appuyer de sa réputation militaire, et de concert avec lui, il signa le 17 mars 1639, avec le marquis de Leganez, gouverneur du Milanais pour le roi d'Espagne, un traité par lequel celui-ci s'engageoit à attaquer madame Royale pour la dépouiller de la régence, et en investir le cardinal Maurice. Les deux princes s'engageoient à assister de tout leur pouvoir les Espagnols, sous condition que les princes garderoient la possession de toutes les places qui se donneroient volontairement à eux; tandis que toutes celles qui seroient soumises par la force, demeureroient aux mains des Espagnols jusqu'à la paix (1). Richelieu ne perdoit pas une occasion pour persuader à Christine que le cardinal de Savoie auroit recours contre elle à des moyens plus odieux encore; aussi lui recommandoit-il de veiller avec soin sur tout ce qu'elle mangeoit, sur tout ce que mangeoit son fils, car il étoit assuré, disoit-il, que le cardinal Maurice avoit fait provision à Gênes des poisons les plus subtils qu'on eût pu trouver pour lui dans cette ville. (2)

Tandis que madame Royale étoit troublée

(1) *Botta.* T. V, p. 127.

(2) *Botta.* T. V, p. 113, 126 et 174.

1639. par les complots de ses beaux-frères, et par les avertissemens que lui donnoit son prétendu protecteur, le jésuite en qui elle avoit le plus de confiance, le père Monod, lui fut enlevé. Des soldats français l'arrêtèrent, d'après les ordres du cardinal de la Valette, sur la route d'Ivrée à Villeneuve. Il fut d'abord enfermé à Pinerolo, puis à Cunéo. Il trouva moyen de s'échapper de cette dernière place, mais il fut repris et envoyé à Montmélian, d'où il fut plus tard transféré au château de Miolans en Tarentaise, où il mourut en 1640 (1). Richelieu, pour noircir le père Monod dans l'esprit de Christine, avoit eu soin de lui faire savoir que ce jésuite avoit donné à entendre que le comte d'Aglié étoit le père de ses enfans. Elle fut obligée de se soumettre à cette dernière persécution, et d'écrire à Richelieu pour s'humilier et se recommander à sa protection.

En effet, Christine attaquée par ses deux beaux-frères, attaquée par les Espagnols, menacée en même temps par la guerre civile et la guerre étrangère, demandoit avec instance au roi son frère de lui envoyer de puissans secours. C'étoit au cardinal de la Valette que Richelieu avoit donné le commandement de l'armée de

(1) Cette arrestation est contée fort diversement par *Botta*. T. V, p. 134. — Le Vassor. T. V, p. 632, et Bazin. T. IV, p. 149.

Piémont. Il aimoit employer les ecclésiastiques à la guerre, et pour maintenir ce cardinal dans son commandement militaire, il avoit bravé les censures du pape. Cependant Richelieu n'avoit pas la même confiance dans la Valette, depuis qu'il avoit échoué en 1637, dans sa campagne de Picardie. Il lui avoit laissé prendre avec lui son frère le duc de Candale, pour le seconder, tandis que son autre frère, le duc de la Valette, étoit condamné à mort par contumace, et que son vieux père, le duc d'Épernon, étoit relégué dans son château de Plassac. Mais à son arrivée en Piémont le cardinal avoit reconnu avec douleur que l'armée qui lui étoit confiée ne comptoit pas, entre Français et Piémontais, plus de dix mille hommes de pied et de trois mille chevaux (1). Ses difficultés furent augmentées encore, lorsqu'au mois de février 1639, son frère le duc de Candale mourut à Casal de la fièvre. Dans le mois suivant le marquis de Leganez, à la tête de l'armée espagnole, vint attaquer la petite forteresse de Cengio sur le revers des Apennins, dans la direction de Savone; le cardinal de la Valette accourut pour la défendre avec tout ce qu'il avoit de forces; mais le prince Thomas profitant de son absence, partit de nuit de Ver-

(1) Le Vassor. T. V, p. 495.

1639. ceil, avec deux mille mousquetaires à cheval, passa la Dora-Baltea, et parut au point du jour devant Chivasso, à trois lieues de Turin : les bourgeois de la ville ne l'eurent pas plus tôt reconnu qu'ils forcèrent leur commandant à lui ouvrir leurs portes, et qu'ils lui jurèrent fidélité, comme au tuteur du duc son neveu. Madame Royale fut elle-même témoin des transports de joie des habitans de Turin à cette nouvelle inattendue. Evidemment, la population presque entière lui étoit contraire; pour dérober le jeune duc et ses filles au danger d'un soulèvement, elle les fit à l'instant partir pour Chambéry; le cardinal de la Valette, averti de ce danger nouveau, abandonna Cengio à sa destinée, et revint en toute hâte pourvoir à la défense de la capitale : mais après avoir laissé des garnisons dans les lieux qu'il lui importoit le plus de sauver, il ne lui restoit pas plus de dix-huit cents hommes pour défendre Turin contre les ennemis et contre ses propres habitans. En même temps il apprenoit que trois armées soumettoient l'une après l'autre les forteresses du Piémont. Le prince Thomas avoit pris Crescentino et Verrue; le cardinal Maurice, Biella, Ivrée et la vallée d'Aoste; le marquis de Leganez après Cengio avoit pris Moncalvo, puis se réunissant au prince Thomas, il avoit forcé

Asti à se rendre, et emporté d'assaut Trino qui fut soumis à un horrible pillage. (1) 1639.

Le Piémont se perdoit, le cardinal de la Valette étoit loin d'avoir des forces suffisantes pour le défendre; mais il sembloit aussi que le cardinal de Richelieu ne se soucioit point de le sauver, qu'il se plaisoit à accumuler les humiliations sur un collègue auquel il se reprochoit d'avoir cru des talens militaires; qu'il vouloit même profiter des malheureuses circonstances où se trouvoit la sœur de son roi, pour la contraindre à se mettre entièrement dans sa dépendance. Le secrétaire d'État, comte de Chavigny, fut envoyé à Turin comme ambassadeur extraordinaire, pour représenter à madame Royale que les Français pouvoient mal défendre le Piémont sans en être maîtres, qu'ils se croiroient sans cesse exposés à des trahisons, puisqu'on ne pouvoit douter que le pays n'avoit pas d'affection pour la régente; que la seule chance de salut pour elle, c'étoit donc de remettre ses enfans et ce qui lui restoit de places fortes entre les mains du roi, qui redoubleroit alors ses efforts en Italie; « mais que si la duchesse fai-« soit difficulté et qu'elle voulût toujours nager « entre deux eaux, le roi se déchargeoit de-

(1) *Botta*. T. V, L. XXII, p. 137. — *Muratori*, p. 290. — Guichenon, p. 59, 60. — *C. Gualdo*. P. II, L. V, p. 142.

1639. « vant Dieu et devant les hommes d'une protec-
« tion qui deviendroit inutile. » (1)

Madame Royale fut attérée d'étonnement et de douleur quand elle vit que ses protecteurs n'étoient pas moins empressés à la dépouiller que ses ennemis. Elle assembla son conseil dans lequel le comte Philippe d'Aglié opina vivement pour le maintien de son indépendance; attirant ainsi sur lui-même tout le courroux de Richelieu, elle fit faire à ses beaux-frères des ouvertures d'accommodement qui furent repoussées; enfin elle consentit le 1er juin à livrer aux Français Savigliano, Cherasco, et Carmagnole. De tout le Piémont les protestans vaudois lui étoient presque seuls demeurés fidèles; il étoit bien arrivé quelques nouvelles troupes de France, mais elles ne suffisoient pas à tenir la campagne; à peine pouvoient-elles fournir des garnisons aux places fortes. Le prince Thomas trouvant toutes les routes ouvertes, s'approcha dans la nuit du 26 au 27 juillet de la porte Castello de Turin, qui lui fut livrée par des traîtres. La duchesse, réveillée en sursaut, recueillant ses bijoux et ses papiers les plus précieux, se retira à moitié vêtue dans la citadelle, traversant avec ses dames de cour, à la lueur

(1) Bazin. T. IV, p. 154. — Le Vassor. T. V, p. 635. — *Nani*. L. XI, p. 602. — Guichenon. T. III, p. 62. — *C. Botta*. T. V. p. 151.

les flambeaux, et sous la protection de quelques serviteurs dévoués, une populace déja soulevée, et qui applaudissoit aux princes de Savoie par ses acclamations. A peine Christine étoit entrée dans la citadelle que les canons placés sur ses murailles commencèrent à foudroyer la cité. Ni les princes cependant ni la régente ne pouvoient désirer la ruine de leur capitale, aussi l'on convint bientôt d'un armistice de deux mois et demi, entre la ville et la citadelle. La régente livra celle-ci le 14 août au cardinal de la Valette et se retira à Suse. Dès le 28 septembre le cardinal mourut au château de Rivoli. Peu de généraux pouvoient à cette époque se flatter d'une longue vie. Les fléaux que leurs soldats infligeoient au pays, les atteignoient à leur tour; les fièvres pernicieuses ou la peste suivoient partout les armées, et le cardinal de la Valette étoit plus exposé encore à leur invasion par l'anxiété de son esprit; il voyoit sa famille succomber sous les persécutions de Richelieu, et lui-même, qui avoit été une fois le favori de ce ministre, il s'apercevoit qu'il étoit tombé dans sa disgrâce, et que les revers qu'il venoit d'éprouver, et qu'il pouvoit tous attribuer à l'abandon dans lequel on l'avoit laissé, devenoient autant de chefs d'accusation contre lui. (1)

(1) *Botta*. T. V, L. XXII, p. 163-172. — Le Vassor. T. V, p. 641. — Bazin. T. IV, p. 157. — Montglat, p. 249.

1639. Madame Royale ne demeura pas long-temps à Suse; elle passa le mont Cenis, pour rejoindre ses enfans en Savoie; mais elle s'aperçut bientôt que cette partie de ses États, qui n'avoit pas encore éprouvé le fléau de la guerre, n'étoit pas moins irritée contre elle que le Piémont. On lui faisoit un crime de son alliance avec la France, qui avoit provoqué les attaques des Espagnols, et de sa brouillerie avec ses beaux-frères. On annonçoit déjà le procès scandaleux que ne manqueroient pas de lui faire les princes de Savoie, pour prouver l'illégitimité de ses enfans. Dépouillée de presque tous ses États, ruinée, humiliée, désespérée, la fille de Henri IV n'avoit de recours que dans ce même Richelieu, qui la traitoit avec tant de dureté. Lorsqu'elle apprit qu'il arrivoit à Grenoble, à la suite du roi Louis XIII son frère, elle se résolut à aller leur rendre visite le 25 septembre; mais elle ne voulut pas conduire avec elle son fils, dans la crainte qu'on ne lui permît pas de le remmener. En sortant de Chambéry, elle écrivit au marquis de Saint-Germain, gouverneur de Montmélian, de ne rendre ni la place forte ni l'enfant qui lui étoient confiés, lors même qu'il s'agiroit de la sauver à ce prix des plus grands dangers, ou que par la force ou les menaces on lui auroit arraché à elle-même un ordre de les

livrer; puis elle se présenta à son frère. (1) 1639.

Louis XIII avoit promis d'avance de ne point faire de reproches à sa sœur sur sa conduite passée; mais incapable d'affection et de pitié, ses manières furent froides et sèches avec cette princesse malheureuse; d'ailleurs Richelieu veilloit sur lui pour l'empêcher de s'attendrir. Celui-ci répéta à la duchesse ce qu'il lui avoit déjà fait dire par Chavigny, que la seule voie de salut pour elle c'étoit de livrer toutes ses places de guerre, de recevoir dans Montmélian une garnison française, et de lui remettre le jeune duc pour qu'il fût élevé à Paris avec le dauphin. A l'ouïe de ces propositions, Christine fondit en larmes; mais l'indignation avoit autant de part que la douleur à ces larmes, et elle refusa avec fermeté. Richelieu se tourna vers le comte Philippe d'Aglié; il essaya tour à tour les promesses et les menaces; mais il fut repoussé avec une égale détermination. Bientôt la nouvelle qu'un parti nombreux de gentilshommes savoyards s'étoit jeté dans Montmélian, pour conserver ce dernier asile à la maison de ses princes, rendit inutiles des sollicitations ultérieures; mais lorsque d'Aglié prit congé du cardinal, celui-ci, lui serrant la main avec violence et le regardant de travers, lui dit qu'il

(1) *Botta*. T. V, p. 179. — Le Vassor. T. V, p. 730.

1639. pouvoit se vanter désormais d'avoir fait à une tête couronnée l'affront le plus sanglant qu'elle eût jamais reçu; puis il lui tourna le dos. D'Aglié se hâta de monter à cheval et le pressant de l'éperon, il ne ralentit point sa course qu'il ne fût rentré dans les murs de Montmélian. (1)

Cependant Madame avoit cédé pour toutes les autres forteresses; elle avoit livré aux Français, d'abord Suse, Avigliana et Cavours; puis Charbonière, Bene, Fossano et Alba de Montferrat; et de son côté, Richelieu avoit promis que la France agiroit désormais avec plus de vigueur en Piémont. Cette fois il tint parole, parce qu'il eut le bonheur de choisir enfin un vrai capitaine : ce fut Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, qui quitta le commandement de la flotte de la Méditerranée pour recueillir l'armée qu'avoit laissée sans chef le cardinal de la Valette. Après sa réunion avec le marquis Villa, qui commandoit les Piémontais, il n'avoit encore sous ses ordres que sept mille fantassins et deux mille chevaux; cependant il partit de Carmagnole pour jeter du secours dans Casal, qui, assiégé par les Espagnols, étoit réduit à la der-

(1) *Carlo Botta*. T. V, p. 181. — Le Vassor. T. V, p. 734. — *Vittorio Siri Memorie recondite*. T. VIII, p. 747. — *Batt. Nani*. L. XI, p. 614. — Guichenon. T. III, p. 68. — *Gualdo*. P. II, L. VI, p. 187. — *Muratori*. T. XV, p. 294. — Montglat, p. 252.

nière extrémité. En passant devant Chieri, il s'en empara par une brusque attaque, le 30 octobre, et les munitions qu'il trouva dans cette ville ennemie, lui servirent à fournir le convoi nécessaire pour ravitailler Casal; toutefois il savoit bien qu'il s'étoit par là exposé à manquer lui-même de vivres à Chieri, où il étoit resté de sa personne. Bientôt il y fut enveloppé par Thomas de Savoie et Leganez, qui, occupant toutes les hauteurs de Santena, Moncalieri, Poirino et Cambiano, ne laissèrent rien parvenir jusqu'à lui. La faim se faisoit déjà cruellement sentir dans Chieri; les ennemis, qui lui fermoient le chemin de Carmagnole, où il vouloit retourner, étoient quatre fois plus nombreux que lui; ils étoient vigilans, et ils occupoient des postes qui commandoient sa route; cependant il partit dans la nuit du 30 novembre, et marchant avec autant de diligence que de silence, il avoit déjà passé Santena et le pont de la Rotta sur l'un des bras du Pô, lorsque Leganez descendu de Poirino, et Thomas parti de Moncalieri, s'étant réunis, attaquèrent avec fureur Harcourt comme il alloit passer le pont sur la seconde branche du fleuve; ils le repoussèrent, et s'emparèrent du passage. Toute l'armée française étoit perdue si Harcourt, ramenant ses soldats au combat, et leur donnant l'exemple de la valeur, ne s'étoit de nouveau rendu maître du pont, ne l'avoit

1639.

1639. traversé malgré le nombre des ennemis, et profitant ensuite des bois qui longeoient sa route, n'avoit, en combattant toujours, su la ramener jusqu'à Carignan, où s'arrêta leur poursuite (1). Ce combat brillant fut désigné par le nom de *la Rotta*, ou Route.

Le comte d'Harcourt, qui, avec des forces si inférieures, avoit traversé le pays ennemi pour ravitailler, avec les munitions de ses adversaires eux-mêmes, une ville assiégée, et s'étoit ensuite retiré sans se laisser entamer, avoit terminé glorieusement la campagne de Piémont; mais son succès même attestoit la foiblesse extrême de son armée. En effet, ce n'étoit point de ce côté, c'étoit vers la Flandre que Richelieu avoit dirigé les forces principales de la monarchie; c'étoit là qu'il croyoit avoir préparé à son maître une campagne royale qui flatteroit son orgueil, et lui feroit oublier tous les revers précédens. Il l'avoit, dans ce but, conduit, au printemps de 1639, à Abbeville, d'où il devoit diriger à la fois la marche de trois armées. La plus importante étoit commandée par le marquis de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, et cousin germain du cardinal. Elle se mit

(1) *Botta*. T. V, p. 185. — Mém. de Duplessis, p. 180. T. LVII, de la 2e série. — Le Vassor. T. V, p. 736. — *G. Gualdo*. P. II, L. VII, p. 211. — Bazin. T. IV, p. 168. — Montglat, p. 253.

en marche d'Amiens, et, au milieu de mai, elle arriva devant Hesdin, dont elle entreprit le siége. Louis vint la joindre le 3 juin, pour presser les opérations. Le cardinal infant d'Espagne s'avança jusqu'à dix lieues de distance, comme s'il avoit voulu secourir la place; mais il ne s'approcha pas davantage. Deux autres armées, il est vrai, étoient destinées à tenir les ennemis en échec, et à couvrir celle où le roi devoit recueillir de la gloire. L'une, sous les ordres du maréchal de Châtillon, devoit s'avancer, de Vervins, vers le Hainault; l'autre, sous les ordres du marquis de Feuquières, devoit entrer dans le Luxembourg, et assiéger Thionville. Ce fut celle-là seule qui fut exposée à supporter tout l'effort des ennemis; elle étoit cependant la plus foible; on n'y comptoit guère que huit ou neuf mille fantassins et quatre mille chevaux. Elle arriva devant Thionville le 19 mai, et commença à s'y retrancher. Le général Piccolomini, qui étoit à Bastogne avec une forte armée impériale, en partit au commencement de juin, pour secourir la ville assiégée. Feuquières, conformément aux ordres qu'il avoit reçus, n'osa point sortir de ses lignes. Châtillon, qui n'avoit point trouvé d'ennemis devant lui, et qui avoit eu la commission de secourir celle des deux armées qu'il jugeroit la plus exposée, n'arriva point, peut-être par jalousie, au secours de Feu-

1639.

1639. quières. Celui-ci fut forcé dans ses lignes, le 7 juin, par Piccolomini. Il perdit toute son artillerie et tout son bagage; il fut blessé, fait prisonnier et mourut de ses blessures, et son armée éprouva une déroute complète. (1)

Après sa victoire à Thionville, Piccolomini se réunit au cardinal infant, et ils mirent ensemble en délibération s'il étoit encore temps de secourir Hesdin; mais les opérations de ce siége avoient été conduites régulièrement sous les yeux du roi. Le gouverneur d'Hesdin, vieillard de quatre-vingts ans, qui avoit été blessé d'un éclat de bombe, ne fit pas toute la résistance qu'on avoit attendue de lui; il capitula le 29 juin. Louis XIII voulut entrer par la brèche dans la place qu'il venoit de conquérir, et sur cette brèche il donna à M. de la Meilleraye le bâton de maréchal de France : Châtillon, pour réparer la faute qu'on lui avoit reprochée, attaqua la petite ville d'Ivoy, et s'en rendit maître le 2 août. C'est ainsi que se termina de bonne heure la campagne de Picardie, à l'issue de laquelle nous avons vu que Louis XIII se rendit à Grenoble pour rencontrer sa sœur. (2)

(1) Le Vassor. T. V, p. 669. — *Vitt. Siri.* T. VIII, p. 773. — Mém. de Montglat. T. XLIX, p. 225-230. — Bazin. T. IV, p. 159.

(2) Le Vassor. T. V, p. 676, 679. — *Vitt. Siri.* T. VIII, p. 775. — Montglat, p. 232-237. — Bazin. T. IV, p. 166.

De même que Richelieu vouloit que dans le nord le roi eût tout l'honneur de la campagne, il vouloit que dans le midi ce fût le prince de Condé. Il étoit flatté de voir le premier prince du sang lui faire bassement sa cour; l'avoir choisi pour le parrain du second de ses fils, et rechercher pour l'aîné une alliance avec sa famille. Celui-ci, le duc d'Enghien, âgé seulement de dix-sept ans, étoit promis à mademoiselle de Brézé, nièce du cardinal; et Condé écrivoit à Richelieu : « Tenez-moi pour un « homme tout à vous, et qui ne fonde ses des- « seins et désirs que dans votre amitié, protec- « tion et alliance : » et ailleurs : « ce sont des « marques (le don de deux abbayes) de votre « bonté envers une famille dont l'aîné est dédié « à entrer dans la vôtre, et le jeune est votre « filleul; quant au père, il ne respire que pour « vous contenter et servir, et n'a nulle plus forte « passion que de vous agréer. » (1)

1639.

Tant d'humilité méritoit une récompense. Richelieu mit sous les ordres du prince seize mille hommes, avec une bonne artillerie pour faire la conquête du Roussillon : le maréchal de Schomberg ne le vit pas sans inquiétude arriver dans son gouvernement de Languedoc; il ne croyoit pas à ses talens militaires, il connoissoit

(1) Bazin. T. IV, p. 171. — Le Vassor. T. V, p. 725.

1639. son arrogance avec ses inférieurs, et il craignoit le sort du duc d'Épernon. Il écrivit à Richelieu de ne pas croire aveuglément Condé s'il rejetoit sur les subalternes les malheurs qui pourroient bien lui arriver. Cependant Condé entreprit le 12 juin le siége du petit château de Salses, sur l'étang de Leucate, à l'entrée du Roussillon: Schomberg, avec une partie de l'armée, se porta plus avant pour le couvrir du côté de Perpignan. Les Catalans comptoient parmi leurs priviléges celui de se défendre eux-mêmes; ils ne s'étoient point préparés à l'attaque des Français; le siége de Salses ne fut pas interrompu par eux, et la place capitula le 19 juillet. Mais les Catalans qui n'avoient pu la défendre, s'obstinèrent à la recouvrer. La province entière prit les armes. Le clergé paya des décimes extraordinaires, la noblesse s'arma à ses frais, les villes firent avancer leurs milices : les chaleurs brûlantes de l'été, puis les pluies exposèrent à de grandes souffrances l'armée catalane que conduisoit Philippe, fils du fameux Ambroise Spinola : d'Espenan, qui commandoit trois régimens français à Salses, défendit la place avec beaucoup d'intelligence et de bravoure ; Condé, qui s'en étoit retourné en Languedoc pendant les grandes chaleurs, revint avec vingt mille hommes pour secourir Salses, au milieu d'octobre. Schomberg lui conseilla de se hâter de

forcer les lignes des assiégeans, qui n'étoient point encore terminées; mais Condé attachoit son point d'honneur à ne jamais suivre les conseils d'autrui : il temporisa, et un de ces orages du Roussillon, qui avoient été à plusieurs reprises funestes aux armées françaises, fondit sur son camp dans la nuit du 18 octobre. Ses tentes, ses bagages furent entraînés par une effroyable inondation; l'armée, épouvantée par la trombe qui sembloit s'attacher à elle, se dispersa, et regagna, en fuyant, les frontières de France. Il fallut près d'un mois à Condé pour la réunir de nouveau, et lorsqu'il se présenta la seconde fois devant les lignes des Espagnols à Salses, le 14 novembre, il reconnut qu'il étoit impossible de les forcer. La place fut réduite à capituler à la fin de l'année. (1)

1639.

Ainsi, de tous les côtés également, la campagne pour laquelle Richelieu avoit fait de si immenses préparatifs, se terminoit d'une manière peu favorable à la France; mais les victoires que le roi n'avoit pu remporter sur les ennemis de l'État, il les remporta sur ses propres sujets. La pesanteur des impôts étoit devenue intolérable ; surtout les paysans étoient

(1) Le Vassor. T. V, L. XLV, p. 724 seq. — Montglat. T. XLIX, p. 256. — Mém. de H. de Campion, p. 125-159. — *G. Gualdo*. P. II, L. VI, p. 193. — *Fr. Manoel de Melo*, p. 11. — Bazin. T. IV, p. 173.

1639. révoltés de la solidarité de la taille. En effet, après qu'ils avoient payé leur quote-part, ils voyoient tout à coup saisir leurs récoltes et leurs attelages, ou bien ils étoient jetés eux-mêmes en prison, pour les contraindre à payer la contribution de quelque voisin plus pauvre, chez lequel on n'avoit rien trouvé à saisir. En Normandie plusieurs de ces malheureux recoururent au parlement de Rouen et à la cour des aides, qui voyant qu'ils avoient payé leur quote-part, les élargirent de prison, avec défense de les inquiéter davantage. Le conseil du roi cassa tous ces arrêts; mais l'approbation des cours souveraines hâta l'explosion du mécontentement universel. Les habitans de la Basse-Normandie prirent les armes, sous le nom de *va-nu-pieds*, et se fortifièrent à Avranches. Le colonel Gassion fut détaché de l'armée de Picardie et envoyé en hâte contre eux avec quelques troupes. On avoit choisi de préférence, pour mettre sous ses ordres, des soldats étrangers, afin qu'ils fussent moins accessibles à la compassion. Gassion, après avoir désarmé les bourgeois de Caen, le 24 novembre, attaqua les insurgés qui s'étoient barricadés dans Avranches, et qui s'y défendirent bravement; mais les soldats avoient eu ordre de ne faire aucun quartier, et avant la fin de la journée du 30 novembre, tous les malheureux va-nu-pieds, ou avoient péri en

combattant, ou, quand ils avoient voulu fuir, avoient été précipités dans la rivière. « Il prit « et tua, dit Montglat, tout ce qui étoit dedans « les barricades, les prisonniers furent pendus, « et ainsi cette canaille fut dissipée. » (1)

1639.

Un si grand massacre auroit pu suffire aux rigueurs de Louis XIII, mais il croyoit que la majesté royale demandoit, dans les discordes civiles, qu'après le sabre des soldats la hache des bourreaux fût toujours employée. Le chancelier Séguier fit, le 2 janvier 1640, son entrée à Rouen, accompagné par le même colonel Gassion qui venoit d'exterminer les paysans. Il déclara qu'il supprimoit le parlement de Normandie, la cour des aides, le corps de ville, le lieutenant-général, et même les officiers de finance, tous suspects de s'être conduits envers les rebelles avec connivence ou avec mollesse. Il ajouta que la province seroit désormais gouvernée par la volonté du roi, absolue, sans limites, et qu'il lui suffiroit de notifier. Il institua sous sa présidence un tribunal composé des gens de loi qu'il avoit amenés avec lui; ce tribunal condamna un grand nombre de prisonniers et de contumaces à être rompus vifs, pendus ou bannis. Il frappa Rouen d'une contribution

1640.

(1) Mém. de Montglat. T. XLIX, p. 261. — Le Vassor. T. V, p. 754. — Capefigue. T. VI, p. 9. — Bazin. T. IV, p. 177. — Bassompierre, p. 419.

1640. extraordinaire d'un million quatre-vingt-cinq mille livres ; enfin il insista pour qu'on ne laissât entre les mains du commun peuple aucune sorte d'armes, et il recommanda aux gentilshommes d'y tenir la main, et d'empêcher tout rassemblement sur leurs terres. Avant d'être choisi pour châtier la Normandie, le chancelier Séguier avoit adressé au cardinal un mémoire dans lequel il lui proposoit des mesures plus sévères encore. (1)

Le pape Urbain VIII avoit offert sa médiation pour rétablir la paix en Europe, mais non seulement il ne vouloit pas traiter avec les puissances protestantes, il montroit à la France elle-même une aigreur et des prétentions qui le rendoient bien peu propre au rôle de pacificateur. De son côté, le cardinal Richelieu avoit moins d'égards pour le chef suprême de l'Eglise que n'en auroit eu aucun ministre séculier. Il y avoit déjà plusieurs années que Richelieu avoit demandé le chapeau de cardinal pour le capucin Joseph, François le Clerc du Tremblay; l'importance de cet homme a été exagérée à cause du contraste qui frappoit tous les yeux entre son humble habit et le pouvoir qu'il exerçoit. « Dans la vérité, dit M. Bazin, le père « Joseph ne fut qu'un agent utile, intelligent,

(1) Isambert, Anciennes Lois franç. T. XVI, p. 524, 525. — Capefigue. T. VI, p. 11. — Bazin. T. IV, p. 182.

« prompt, hardi, laborieux, prêt à tout, propre « à tout; homme de conseil et d'exécution, « quelquefois chargé de missions importantes, « le plus souvent et le plus long-temps fixé au- « près du cardinal qui se déchargeoit sur lui « de l'immense travail dont il étoit accablé; « quelque chose de plus qu'un secrétaire in- « time, parce que la communication entière « et constante des pensées et des intérêts qu'il « avoit à servir, le mettoit à même d'agir, « d'écrire, de diriger, de commander sans « prendre l'ordre du ministre, et que le crédit « de son mandat étoit partout reconnu. C'est « ainsi qu'on le voit en correspondance active « et continuelle avec les généraux, les ambassa- « deurs, les secrétaires d'État, parlant comme « en son nom et de son autorité. Le cardinal « se servoit surtout de lui pour ébaucher les « affaires, pour soutenir ces premières approches « des négociations politiques, où s'écoulent or- « dinairement les prétextes, les prétentions ex- « cessives, les propositions vagues et mal digé- « rées. Sa parole un peu rude déblayoit le « chemin, et ses formes brusques et tranchantes « préparoient un meilleur accueil aux gracieuses « façons du cardinal. » (1)

1640.

(1) Bazin, Hist. de Louis XIII. T. IV, p. 117. — On peut voir la contre-partie de ce jugement dans l'Histoire du père Joseph, par l'A. Richard. Archives curieuses, 2ᵉ série. T. IV, p 115-375.

1640. Richelieu a été accusé d'avoir lui-même engagé secrètement le pape à refuser le chapeau de cardinal qu'il lui demandoit pour le capucin Joseph; mais Urbain VIII n'aimoit ni Richelieu ni son confident; il regardoit leur politique comme funeste au catholicisme, et il s'étoit abstenu long-temps de faire aucune promotion de cardinaux, pour ne pas donner cette satisfaction à la France. Une attaque d'apoplexie survenue au père Joseph à Ruel, au mois de mai 1638, qui fut suivie de paralysie, le fit renoncer à toutes ses ambitieuses espérances. Le cardinal Richelieu, de son côté, se hâta de révoquer la présentation du roi faite en sa faveur, et de mettre en première ligne comme l'élu de la France l'abbé Giulio Mazarini, qui désormais tout dévoué à Richelieu et fixé définitivement en France dès le 4 janvier 1640, n'étoit pas mieux vu à Rome que celui qu'il remplaçoit. Depuis cette première attaque, le père Joseph traîna sa languissante existence à Ruel jusqu'au 18 décembre 1638 qu'il mourut. (1)

De nouvelles causes d'aigreur entre les cours de France et de Rome étoient survenues. Le maréchal d'Estrées, ambassadeur auprès du pape, mettoit son orgueil à soutenir toutes ces

(1) Le Vassor. T. V, p. 608. — Flassan, Hist. de la diplom. T. III, p. 49. — *G. Gualdo*. P. II, L. V, p. 138.

franchises attribuées aux palais d'ambassade qui sont si contraires à la police et à la sûreté de Rome; il s'irrita de ce qu'on avoit enlevé cinq esclaves convertis, qui s'étoient réfugiés à la Trinité du Mont, où ils se disoient sous la protection de l'ambassade; il permit à son écuyer Rouvray d'étaler les armes de France à la porte d'un brelan, où un Romain nommé Biasone tenoit maison de jeu malgré la défense du pape. Ce Biasone ayant été condamné aux galères, Rouvray l'enleva de la chaîne à main armée; mais la justice de Rome mit en revanche la tête de Rouvray à prix, et il fut tué d'un coup d'arquebuse : jusqu'à ce que la cour de Rome eût donné au roi une satisfaction convenable, le nonce fut averti de ne point se montrer à l'audience; quelques mois plus tard cependant ces différends furent arrangés sans bruit. (1)

1640.

A cette époque, la cour étoit surtout occupée des progrès que Henri, marquis de Cinq-Mars, second fils du maréchal d'Effiat, faisoit dans la faveur royale. C'étoit le cardinal qui l'avoit placé auprès du roi, pour détruire l'influence de mademoiselle de Hautefort. Cette jolie et capricieuse dame de la reine étoit fatiguée et ennuyée des froids hommages de Louis XIII, qui n'avoit jamais demandé à sa maîtresse autre

(1) Le Vassor. T. V, p. 738. — Flassan. T. III, p. 50-54. — Bazin. T. IV, p. 183-188.

1640. chose que d'écouter ses récits de chasse, ses détails sur ses maladies, ou ses plaintes toujours renaissantes contre tous ceux qui l'approchoient, surtout les confidences de son humeur contre Richelieu qu'on ne pouvoit pas entendre sans danger. Mademoiselle de Hautefort étoit vertueuse, mais elle auroit mieux aimé être sous la sauvegarde de sa propre vertu, que de celle du roi; elle aimoit la reine, et par conséquent elle détestoit Richelieu, aussi la seule confidence qu'elle écoutât avec plaisir, c'étoit celle de la haine du roi pour son ministre, et c'étoit justement celle qu'elle n'auroit pas dû encourager. Le cardinal savoit que le roi, qui se laissoit prendre par les yeux, n'auroit jamais qu'une amitié à la fois, soit d'homme, soit de femme, et il jugea que Cinq-Mars, alors d'une beauté remarquable, et âgé seulement de dix-neuf ans, chasseroit aisément mademoiselle de Hautefort de son cœur; il le plaça auprès de lui comme capitaine dans le régiment de ses gardes et comme grand maître de la garde-robe. Pendant la campagne d'Hesdin, Louis XIII ayant sans cesse Cinq-Mars autour de lui, voulut le réformer, lui donna des leçons et des conseils sur son luxe, ses dépenses et son amour désordonné du plaisir; il s'accoutuma ainsi à lui, il en fit son confident, il le nommoit toujours *cher ami*, et quand il revint à Saint-Germain, il ne se soucioit plus

de mademoiselle de Hautefort et ne lui adressoit plus la parole: bientôt il lui envoya ordre de sortir de la cour; elle ne voulut le croire que quand il le lui eut confirmé de sa bouche. Il l'exila enfin au Mans; ce ne fut que long-temps après cet exil qu'elle épousa le maréchal de Schomberg. (1)

1640.

On savoit bien et l'on répétoit que Louis XIII n'étoit point un Henri III; la faveur exclusive de ce jeune homme avoit cependant quelque chose de ridicule et de choquant; d'ailleurs Cinq-Mars étoit arrogant et présomptueux, il se croyoit devenu l'égal des plus grands princes; il faillit se battre avec le duc de Nemours, pour lui avoir lancé à table des noyaux de cerise dans les yeux; le roi lui avoit offert la place de premier écuyer, et avoit dit qu'elle étoit comme attachée aux favoris, puisque Baradas et Saint-Simon l'avoient possédée l'un après l'autre; il reçut cette proposition comme une injure; il répondit que c'étoit bon pour cux qui étoient de petits pages, mais que lui étoit fils d'un maréchal de France. Le roi lui permit donc d'acheter la charge de grand écuyer du vieux duc de Bellegarde qui, à l'âge de quatre-vingts ans, vivoit exilé de la cour, et à qui l'on promit un retour de faveur à cette con-

(1) Mém. de Montglat. T. XLIX, p. 237 et suiv. — Mém. de Brienne. T. XXXVI, p. 70. — Le Vassor. T. V, p. 746. — Capefigue. T. VI, p. 48. — Bazin. T. IV, p. 189.

1640. dition. Cinq-Mars, qu'on nomma dès lors Monsieur le Grand, se dit amoureux, et prétendit à la main de Marie de Gonzague, fille du duc de Mantoue; il lui fit aisément croire que par quelque exploit signalé, il se rendroit digne de s'allier à une maison souveraine. En même temps, il étoit déjà fatigué de cette faveur du roi dont il s'enorgueillissoit tant, et il laissoit percer un indicible ennui dans ses éternels et tristes tête-à-tête. (1)

Richelieu se préparoit cependant à une nouvelle campagne; il ne sembloit pas que la France épuisée par six années de guerre eût de beaucoup meilleures chances en commençant la septième; ce fut la rivale qu'elle avoit à combattre, ce fut la cour d'Espagne qui, par l'excès de son insolence et de son despotisme, força ses propres peuples à la révolte et tourna contre elle-même la fortune de la guerre.

Les Catalans étoient fiers de la manière dont ils avoient défendu le Roussillon, l'une des cinq grandes divisions de leur province; ils avoient mis de côté tous leurs priviléges, pour ne songer qu'au salut de la patrie; ils avoient largement contribué de leur bourse et de leurs bras, et ils se vantoient d'avoir fait reculer trois fois le prince de Condé à la tête de trois puissantes armées, l'année précédente, au mois d'octobre

(1) Montglat, p. 242. — Brienne, p. 68 et 70. — Relation de Fontrailles. T. LIV, p. 413. — Le Vassor. T. V, p. 745.

et au mois de novembre, et de nouveau dans les premiers jours de cette année 1640, au moment où Salses, d'après sa capitulation, avoit dû ouvrir ses portes. Ils s'attendoient à ce que Philippe IV ou son ministre leur en témoignassent de la reconnoissance: ils furent profondément blessés du ton que le comte duc d'Olivarès prenoit au contraire avec eux (1). L'arrogant premier ministre faisoit consister toute la gloire du roi d'Espagne dans l'empire absolu que devoit exercer sa volonté sur les hommes et sur les choses. A peine dans les empires les plus despotiques de l'Asie, on étoit arrivé à cet excès d'orgueil, à ce mépris pour les souffrances des peuples. Pendant le siége de Salses, il écrivoit au comte de Santa Coloma, vice-roi de Catalogne, le 3 octobre : « Non seulement vous doutez « du succès du siége entrepris, mais vous délibérez même si vous le lèverez : ce seroit, à « mon avis, le plus grand déshonneur qui pût « arriver à la monarchie..... Je me contenterai « de vous dire, à propos de la disette des vivres « et des fourrages qui commence dans le camp, « que si vous, le premier, tous les officiers de « sa majesté dans la principauté, la noblesse et « les communautés, n'obligez les peuples à por-

(1) *Historia de los movimientos separacion y guerra de Cataluña, escrita por D. Francisco Manuel de Melo.* Lib. I, cap. 32, p. 19.

1640 « ter sur leurs épaules tout le bled, tout l'orge
« et toute la paille qui se trouveront, vous man-
« querez les uns et les autres à ce que vous de-
« vez à Dieu, à votre roi, au sang qui coule
« dans vos veines et à votre propre conserva-
« tion..... Lorsque les Français entrent quelque
« part, la secte de Calvin y entre avec eux.
« Dans la conjoncture présente, je dois parler
« sans déguisement; si les priviléges du pays se
« peuvent accorder avec la maxime que je pose,
« il sera bon de les ménager : mais en cas qu'ils
« apportent seulement une heure de retarde-
« ment aux affaires, celui qui les allègue se
« déclare ennemi de Dieu, du roi, de son pro-
« pre sang et de la patrie. »..... Il ajoute de sa
main en apostille, « que tous les gens capables
« de travailler aillent à la guerre; que les fem-
« mes portent sur leurs épaules du foin, de la
« paille, et tout ce qui sera nécessaire pour la
« cavalerie et pour l'armée; il n'est pas temps
« de prier, mais de commander et de faire exé-
« cuter. Les Catalans sont tantôt de bonne vo-
« lonté et tantôt revêches; le salut du peuple et
« de l'armée est préférable aux lois et aux pri-
« viléges de la province. Les soldats doivent être
« commodément logés et bien couchés : qu'on
« ôte les lits aux gentilshommes les plus qualifiés
« du pays; qu'on les réduise plutôt à coucher
« sur la dure que de laisser souffrir les soldats. »

Dans une dépêche du 14 octobre, il ajoute : « Si les pionniers ne veulent pas venir, il les faut « forcer, dût-on les faire marcher liés et garrot- « tés. Quand on crieroit contre vous, quand on « menaceroit de vous lapider, que cela ne vous « effraye point. Choquez hardiment tout le « monde; qu'on m'impute tout ce que vous « ferez, je ne m'en embarrasse pas. » (1)

1640.

Philippe IV écrivit à son tour le 8 novembre à Santa Coloma, et avec la même dureté : « Il « m'a semblé bon de vous dire que la province « ne peut pas s'acquitter plus mal de son devoir « qu'elle ne fait au regard des assistances qu'elle « doit donner; ce défaut vient de l'impunité. Si « on avoit puni de mort quelques uns des « fuyards de la province, la désertion n'auroit « pas été si grande. En cas que vous trouviez « dans les magistrats de la résistance ou de la « mollesse pour l'exécution de mes ordres, mon « intention est que vous procédiez contre ceux « qui ne vous seconderont pas dans une occa- « sion où il s'agit de mon plus grand service.... « Faites arrêter, si bon vous semble, quelques « uns des magistrats, ôtez-leur l'administration « des deniers publics, qui seront employés aux « besoins de l'armée, et confisquez le bien de « deux ou trois des plus coupables, afin de don-

(1) Le Vassor. T. V, p. 726. — Bazin. T. IV, p. 230.

1640. « ner de la terreur à la province. Il est bon qu'il « y ait quelque châtiment exemplaire. » (1)

Ces lettres étoient en quelque sorte le résumé du système d'administration que Philippe IV et son ministre avoient suivi depuis le commencement de la guerre. Ils n'avoient voulu reconnoître ni droit public, ni droit privé, ni propriété; ils avoient considéré les sujets de la monarchie comme des choses, non des personnes, dont le monarque pouvoit user et abuser, sans en rendre compte ni à Dieu ni aux hommes; ils ne s'étoient jamais demandé s'ils ruinoient le commerce, l'agriculture, la population, car c'étoient des biens qu'il falloit dépenser sans hésitation pour l'accomplissement de la volonté souveraine. Lorsque le roi et son ministre donnoient de tels ordres, on peut comprendre avec quelle rigueur ils étoient exécutés dans la province, avec quelle dureté l'armée fut approvisionnée pendant le siége de Salses, à quelles extorsions toute la Catalogne fut soumise, quand les soldats, à leur retour de cette campagne, y furent mis en quartiers d'hiver. Tant de rapines et de concussions, tant de temples profanés, tant de femmes déshonorées, tant de marchandises livrées au pillage, sans que les chefs songeassent seulement à y porter aucun

(1) Le Vassor. T. V, L. XLV, p. 728.

remède, firent croire universellement qu'Olivarès avoit saisi avec empressement cette occasion pour anéantir les libertés de la Catalogne. (1) 1640.

Mais Olivarès connoissoit mal ceux qu'il se proposoit de plier sous son orgueilleux despotisme. Les Catalans, élevés à la dure, taciturnes, vindicatifs, étoient, de tous les Espagnols, les plus attachés à leurs libertés légales, à leur indépendance personnelle. Dans leurs plaines, le long de la mer, on voyoit des villes enrichies par le commerce et l'industrie s'élever au milieu de campagnes bien cultivées et d'une fertilité merveilleuse, mais la plus grande partie de la province étoit couverte de bois et de rochers : là, se retiroient ceux que quelque mécontentement, quelque offense, quelque querelle, ou privée, ou publique, avoient déterminé à quitter leur domicile. Ils nommoient cet exil volontaire *andar en trabajo*, aller à la peine. Dans ces bois, ils se divisoient en *quadrilles*, ou escouades, sous des capitaines qui les faisoient vivre de brigandage; ces chefs s'accoutumoient ainsi à la petite guerre; souvent ensuite ils passoient dans les armées, et y obtenoient les grades les plus élevés. Il y avoit alors peu de Catalans, qui, pour un temps, n'eussent été *al trabajo:* ils n'y attachoient aucune honte, et ils étoient assu-

(1) *Batt. Nani dell' Hist. Veneta.* Lib. XI, p. 629.—*D. Francisço Manuel de Melo.* Lib. I, c. 34, p. 21.

1640. rés de la sympathie comme de l'assistance de tous leurs parens, de tous leurs amis. Ils portoient tous, en bandoulière, et derrière l'épaule, une courte arquebuse, point d'épée, point de chapeau, mais un bonnet dont les couleurs indiquoient la quadrille sous laquelle ils s'étoient rangés; des chaussures de cordelettes, une large cape de serge blanche, qui leur servoit de tente et de lit aussi bien que de manteau; plusieurs pains secs, enfilés à la corde qui leur servoit de ceinture, et à laquelle pendoit une gourde pleine d'eau, car ils ne buvoient presque jamais de vin. C'est dans cet équipage qu'ils habitoient les bois, qu'ils pilloient les voyageurs et les officiers du roi, et qu'ils étoient reçus en bons voisins par les villageois de la plaine. (1)

C'est parmi des hommes si redoutables et toujours si prêts au combat, que l'armée, qui avoit repris Salses, fut cantonnée; elle étoit commandée par Philippe Spinola, marquis de los Balbasès, et elle étoit composée de Napolitains et de Castillans. Spinola, accoutumé aux guerres d'Italie, ne se figuroit pas que le paysan pût refuser de lui obéir. Il mit en quartiers ses soldats dans les villages de la Catalogne, pour y vivre à discrétion. Les Catalans, qui croyoient

(1) *D. F.M. de Melo.* Lib. I, c. 71-77, p. 45. L'auteur servoit alors comme mestre de camp dans l'armée espagnole, mais il passa au Portugal, sa patrie, dès qu'elle eut secoué le joug.

1640.

avoir pleinement accompli toutes leurs obligations, en fournissant jusqu'à trente mille volontaires pour la dernière campagne, se récrioient que leurs priviléges les dispensoient du logement gratuit des gens de guerre, tout comme de toute taxe arbitraire. Leur vice-roi, D. Dalmace de Queralt, comte de Santa Coloma, étoit un seigneur catalan qui avoit joui d'abord d'une grande popularité; mais depuis qu'il exécutoit à la rigueur les ordres de la cour, on le regardoit comme traître à sa patrie. De toutes parts, les villageois accouroient pour porter des plaintes contre les insolences et les voleries des soldats. Santa Coloma, qui savoit que la magistrature jugeroit conformément aux lois du pays, fit publier une défense à tout avocat, à tout juge de Barcelone, de recevoir aucune information contre des militaires. François de Tamarit, représentant de la noblesse, l'un des trois membres du gouvernement suprême qui porte en Catalogne le titre de Députation, s'étant rendu auprès de lui, avec deux conseillers, pour demander justice, il le fit mettre en prison (1). Il n'en falloit pas tant pour provoquer un peuple toujours prêt à se faire justice à lui-même. Jamais les soldats ne parcouroient plus la campagne sans être salués à coups d'arquebuse lors-

(1) *D. F. M. de Melo.* Lib. I, c. 53, p. 32, et c. 60, 61, p. 39.

1640. qu'ils passoient près des bois ou des rochers. Dans les maisons où ils étoient reçus, malheur à eux s'ils s'enivroient, s'ils s'endormoient trop pesamment; ils passoient bientôt de la table hospitalière à la sépulture. De leur côté, les soldats ne songeoient plus qu'à se venger; tout paysan leur paroissoit un ennemi; ils pilloient, ils tuoient tous ceux qu'ils pouvoient atteindre; ils brûloient des villages entiers, ils brûlèrent même l'église de Riù de Arenas, et les Catalans, aussi fanatiques en religion qu'impatiens de tout ordre civil, commencèrent à crier qu'on avoit mis des hérétiques en quartiers chez eux. (1)

Au milieu de cette fermentation on arriva au 7 juin 1640, jour de la fête du Saint-Sacrement, où il est d'usage en Catalogne que des moissonneurs descendent de toutes les montagnes pour offrir leur travail aux fermiers. Barcelone se remplit en effet de ces hommes farouches, l'arquebuse à l'épaule, la faucille à la main, qui interrompoient leur vie de brigandage pour gagner pendant quelques semaines un salaire par les travaux des champs. Santa Coloma vit avec effroi se presser dans les rues tous ces brigands armés, dont plusieurs s'étoient déjà signalés à la justice par leurs forfaits : il avoit demandé aux conseillers de Barcelone de leur

(1) *F. M. de Melo.* Lib. I, c. 55, p. 35.

refuser l'entrée de la ville ; ceux-ci répondirent qu'ils n'osoient pas violer l'antique franchise de ce jour solennel, et que l'apparence seule d'un soupçon de leur part feroit éclater la rébellion (1). D'autre part il y avoit en même temps dans Barcelone un grand nombre de Castillans, officiers de l'armée ou employés civils, qui étoient réunis à l'occasion de la prochaine campagne ; on les reconnaissoit de tout loin, à leurs habits et à leur langage ; bientôt ils furent attaqués par les moissonneurs, tandis qu'on entendoit retentir dans toutes les rues le cri : *vivent Catalogne et les Catalans*, *meure le mauvais gouvernement de Philippe*. Quelques uns essayèrent de se défendre, d'autres de s'enfuir, presque tous cependant furent massacrés. Bientôt la foule se rassembla autour du palais du vice-roi. Les triumvirs de la Députation et les magistrats de la ville accoururent auprès de Santa Coloma, le suppliant de se mettre en sûreté : deux galères génoises, à l'ancre devant le môle, pouvoient encore le recevoir, mais le vice-roi crut devoir tenir tête à l'orage, il continua à donner des ordres que personne n'exécutoit plus, à signer des proclamations que personne ne vouloit plus lire, jusqu'au moment où la foule força enfin les portes du palais. Alors quand il voulut

1640.

(1) *D. F. M. de Melo.* Lib. I, cap. 83, p. 53.

1640. fuir, il n'étoit plus temps; il fut tué par les furieux, comme il cherchoit à s'échapper le long du rivage de la mer. (1)

Toutes les villes de Catalogne, Lérida, Balaguer, Gironne, suivirent rapidement l'exemple de la capitale; tous les soldats de Philippe furent ou massacrés ou chassés. Tortose se contenta de renvoyer trois mille recrues (*bisognos*), en exigeant d'elles le serment qu'elles ne rentreroient jamais en Catalogne; l'évêque de Gironne frappa d'excommunication, comme hérétiques sacramentaires, deux régimens du roi qui avoient brûlé deux églises (2). Perpignan ferma ses portes aux Castillans qui du reste de la Catalogne vouloient se réfugier dans cette ville; mais le château où commandoit un Castillan, ayant commencé à bombarder la cité, les bourgeois furent réduits à s'enfuir dans les montagnes, et les troupes royales rentrèrent dans la ville, qui n'étoit plus qu'un monceau de ruines, car elles y avoient brûlé quinze cents maisons. (3)

Les Catalans ne songeoient point encore à se détacher de la monarchie espagnole; ils croyoient n'avoir fait que défendre leurs priviléges : ils envoyoient des députés à la cour pour se plaindre d'une injuste attaque, pour s'excuser, et pour

(1) *D. F. M. de Melo.* Lib. I, cap. 90-99, p. 57.
(2) *D. F. M. de Melo* Lib. II, cap. 1-25, p. 70-87.
(3) *D. F. M. de Melo.* L. II, p. 92-95, c. 33.

nier les faits les plus graves à leur charge. De leur côté, le roi et le ministre dissimuloient, ils écoutoient l'apologie des Catalans, ils avoient nommé un nouveau vice-roi, Catalan lui-même, et auquel le peuple se fioit. Mais ces démonstrations pacifiques n'avoient pour but que de gagner du temps, de rassembler des troupes et de surprendre et accabler les insurgés, lorsqu'ils s'y attendroient le moins. La marche des armées révéla bientôt ces projets, et les Catalans qui, sous les rois d'Espagne, se gouvernoient presqu'en république, ne se laissèrent point prendre au dépourvu. La Députation composée d'un membre pour chacun des trois ordres, et assistée d'un conseil étroit et d'un sénat de cent personnes, secondée de plus par les municipalités de toutes les villes, étoit obéie de toute la Catalogne mieux que ne l'eût jamais été le roi (1). Dès qu'elle reconnut qu'il falloit se préparer à la guerre, elle n'hésita point à envoyer en France D. Francisco de Vilaplana, cavalier de Perpignan, pour contracter alliance avec cette monarchie.

Richelieu qui travailloit avec tant de persévérance à établir le despotisme en France, ne se faisoit aucun scrupule de le combattre au

(1) *D. F. M. de Melo.* Lib. III, c. 13-18, p. 151. — Le Vassor. T. VI, L. XLV, p. 6-18 et 63. — *Vitt. Siri.* T. VIII, p. 815.

1640. nom de la liberté, dans tous les autres pays de la terre, de fournir même des armes pour détruire le principe monarchique. La première pensée des Catalans fut de former une république à l'image de celle des Provinces-Unies; il se déclara prêt à les soutenir dans cette entreprise; il fit donner par le roi, le 29 août, à Amiens, des pouvoirs à Duplessis-Besançon, qui servoit alors dans l'armée de Languedoc, pour traiter avec les députés des États, peuples et pays de Catalogne, de l'établissement, sous la protection du roi, d'une république dont Barcelone seroit la capitale (1). Le 16 décembre 1640 un traité de confédération fut en effet signé avec la principauté de Catalogne, et les comtés de Roussillon et de Cerdagne, par lequel le roi s'engageoit à leur fournir un chef et des officiers pour commander leurs troupes, un lieutenant-général d'artillerie et des ingénieurs, avec six mille hommes de pied et deux mille chevaux (2). Il est vrai que dans le même temps Richelieu faisoit publier divers écrits pour rappeler que la Catalogne faisoit partie de l'empire de Charlemagne, pour soutenir que les droits de la couronne de France sur elle étoient

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVI, p. 64. — *D. F. M. de Melo*. L. III, cap. 34-42, p. 183-188.

(2) Traités de paix. T. III, n. 236, p. 406. — Flassan, Dip. T. III, p. 57.

inaliénables, et par ses agens secrets, il faisoit représenter aux Catalans que le seul moyen de s'assurer d'une protection efficace, c'étoit de se donner à la France. Il paroît que ses députés eurent aussi soin d'insister sur cette proposition, de la présenter surtout aux États de Catalogne qui furent assemblés le 23 janvier 1641; l'approche des armées de Philippe IV contribua plus encore à la faire goûter aux Catalans; Le Vassor assure que six jours après la conclusion du premier traité la Députation de Catalogne étoit déjà convenue d'en signer un second qui soumettoit leur province à la couronne de France. Le second traité ne fut cependant accepté et signé par Louis XIII que le 19 septembre 1641 à Péronne. (1)

1640.

Nous avons cru devoir nous étendre sur une révolution qui soumit, pour un temps du moins, une province aussi importante de l'Espagne à la monarchie française; nous ne dirons que deux mots, au contraire, d'une autre révolution qui eut une influence tout aussi désastreuse sur la monarchie espagnole, mais à laquelle la France ne prit pas une part si directe : celle de Portugal. Nous avons vu (2) que Philippe II avoit été proclamé roi de Portugal aux cortès de To-

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVII, p. 199. — Traités de paix. T. III, n. 245, p. 419.

(2) Hist. des Français. T. XX, ch. 26, p. 20-28.

1640. mar, le 19 avril 1581, d'après les droits qu'il prétendoit tenir de sa mère, fille du grand Emmanuel. Ces droits avoient toujours été niés par la nation portugaise, jalouse de son indépendance; elle prétendoit que par sa loi fondamentale, établie en 1145, dans les cortès de Lamégo, tout souverain étranger étoit exclu à perpétuité de la couronne. Philippe II n'avoit pu se rendre maître du Portugal que par la force des armes, et il s'y étoit maintenu par d'effroyables cruautés. Il y avoit cependant soixante ans que la monarchie portugaise, en Europe, en Asie et en Afrique, étoit réunie à celle d'Espagne. Le seul descendant par les femmes des anciens rois de Portugal, qui ne fût pas exclu du trône par la loi fondamentale de Lamégo, n'étant ni étranger ni souverain, le duc Jean de Bragance, petit-fils d'une petite-fille d'Emmanuel, vivoit dans ses terres en Portugal, timide, voluptueux, et ne songeant qu'à jouir de sa grande fortune. La nation portugaise avoit perdu son énergie avec ses antiques libertés; elle étoit superstitieuse et corrompue; mais sa haine contre les Castillans, ses éternels rivaux devenus ses maîtres, veilloit toujours.

La guerre de Catalogne fit éclater cette haine. Olivarès vouloit se venger de cette province; il vouloit anéantir ses libertés; mais il vouloit en même temps profiter de cette convulsion pour

soumettre tous les royaumes d'Espagne à un même despotisme, pour briser en particulier cet esprit d'indépendance qui se laissoit deviner encore en Portugal. Il somma le duc de Bragance, et tous les chefs de la noblesse portugaise, de se rendre à Madrid, soit pour y voter des subsides extraordinaires, soit pour y suivre en personne le monarque, qui alloit punir des sujets révoltés. Toutes les troupes du Portugal eurent ordre de traverser la Péninsule pour prendre part à cette expédition. Mais les impôts nouveaux étoient odieux, la guerre ne plaisoit point à la noblesse, les milices portugaises ne vouloient point aller combattre les Catalans, dont elles partageoient le ressentiment; l'archevêque de Lisbonne, avec la plus grande partie du clergé, ressentoit contre les Castillans une haine et une jalousie qu'augmentoient les faveurs dont étoit comblé l'archevêque, né Castillan, de Braga. Le duc de Bragance évitoit de se montrer; il ne sembloit occupé que de chasse et de plaisir à sa superbe résidence de Villa-Viciosa. Il consentoit qu'on conspirât pour lui, et qu'on lui donnât la couronne, sous condition qu'on ne le compromît point, et que si les conjurés périssoient pour lui, il ne courût point de risque de perdre sa vie ou sa fortune. Son secrétaire ou intendant, Pinto-Ribeiro, accepta ces conditions. Il se char-

1640. gea de soulever le clergé, le peuple et la noblesse; il le fit en vrai conspirateur, avec autant de secret que d'habileté et d'audace. Chaque groupe de conjurés s'étoit secrètement rendu au lieu qu'il lui avoit assigné, lorsque, le samedi 1er décembre, à huit heures du matin, Pinto donna le signal convenu en tirant un coup de pistolet dans la salle du palais. A l'instant, tous les conjurés sortirent de leurs cachettes en criant: *Vive la liberté! vive notre roi D. Joan IV!* Ils attaquèrent avec fureur les gardes; ils pénétrèrent jusqu'à l'appartement de Vasconcellos, le secrétaire d'État, vrai chef du gouvernement; ils le poignardèrent, et jetèrent son corps par la fenêtre. Ils effrayèrent tellement la vice-reine, Marguerite de Savoie, duchesse douairière de Mantoue, qu'ils obtinrent d'elle l'ordre de leur remettre toutes les forteresses. Avant le milieu du mois, il ne restoit pas un seul soldat castillan dans tout le Portugal. Le nouveau roi, alors âgé de trente-sept ans, et qui s'étoit tenu pendant la crise à trente lieues de Lisbonne, arriva lorsque tout étoit fini. Il reçut, le 15 décembre, le serment des sujets qui se donnoient à lui, serment confirmé, le 28 janvier 1641, par les cortès de Portugal, assemblées à Lisbonne (1). Des instructions données par le car-

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVII, p. 139-193. — *Batt.*

dinal de Richelieu, le 15 août 1638, à Saint-Pé (peut-être Sampaio), agent secret qu'il envoyoit en Portugal, montrent qu'il s'étoit associé dès l'origine à ce complot; il fut aussi des premiers à en profiter; il signa à Paris, le 1er juin 1641, un traité d'alliance avec le nouveau roi, par lequel il lui promettoit l'assistance de vingt vaisseaux de guerre français. (1)

1640.

Les deux révolutions de Catalogne et de Portugal détournèrent les forces de l'Espagne pendant toute la campagne de 1640, et occupèrent presque uniquement ses conseils. Ni ses troupes ni son argent n'arrivèrent plus sur les divers théâtres de la guerre. Ses alliés étoient découragés, et commençoient à songer à traiter pour leur propre compte avec la France. Tout le sang versé par les armées françaises, toutes les habiles combinaisons de la politique de Richelieu avoient bien moins contribué à le rapprocher de son but, que l'arrogance de son puissant rival et la réaction qu'elle avoit causée.

Pendant la campagne de 1640, Richelieu avoit résolu de faire porter la guerre au delà du Rhin par le duc de Longueville; de faire attaquer l'Artois par la Meilleraye, sous les yeux du roi,

Nani. L. XI, p. 633. — *G. Gualdo.* P. II, L. X, p. 308. — Bazin. T. IV, p. 240.

(1) Flassan, Hist. diplom. T. III, L. V, p. 60-65. — Traités de paix. T. III, n. 239, p. 410.

1640. et de faire recouvrer par le comte d'Harcourt ce qui avoit été perdu en Piémont. La partie la plus aventureuse de cette guerre étoit celle qui étoit confiée au duc de Longueville. Dès le 27 décembre 1639, il avoit passé le Rhin pour marcher vers la Hesse, avec l'armée qui avoit appartenu au duc Bernard de Weimar. Il raffermit en effet, dans l'alliance française, la princesse Amélie, veuve du dernier landgrave. Il réunit cinq mille Hessois sous ses drapeaux, et il entra en communication avec le général suédois Bannier, qui de Bohême étoit revenu à Erfurt; mais ce général, qui faisoit la guerre pour son compte, sans se soucier beaucoup des ordres du sénat de Suède, s'occupoit secrètement de débaucher à Longueville les troupes de Bernard. Pendant ce temps, le général français tomba grièvement malade; le comte de Guébriant, il est vrai, le remplaçoit avec talent; mais la campagne tout entière se passa, sans actions d'éclat, à disputer le terrain au général impérial Piccolomini, et à retenir sous les drapeaux de France des soldats aventuriers, toujours prêts à les abandonner. L'état de la santé de Longueville le força enfin à rentrer en France au mois de septembre, en laissant le comte de Guébriant pour tenir sa place. (1)

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVI, p. 95-108. — *Pufendorfii*

Les trois maréchaux de la Meilleraye, de Châtillon et de Chaulnes étoient réunis à l'armée qui s'assembloit en Picardie, et que le roi devoit commander. Comme c'étoit à lui que devoient être attribués tous les succès, c'étoit aussi pour lui qu'étoient réservés les soins privilégiés, et les grands préparatifs de guerre. Dès le commencement du printemps, la Meilleraye investit Charlemont, et Châtillon s'approcha de Saint-Omer, mais leur but étoit seulement de faire prendre le change à l'ennemi, et lorsqu'ils furent avertis que celui-ci avoit retiré une partie de la garnison d'Arras, pour la porter aux lieux qu'il croyoit plus exposés, les deux maréchaux tournèrent tête en même temps, et par deux chemins opposés, arrivèrent le même jour, 13 juin, en vue d'Arras. Les habitans de cette grande ville, comptant sur la force de leurs murailles, n'avoient pas même cru qu'on pût songer à les attaquer. Mais les ingénieurs français avoient fait de grands progrès dans l'art de prendre les villes; désormais, si les opérations du siége n'étoient pas troublées, ils pouvoient annoncer avec certitude en combien de temps ils auroient renversé les ouvrages qui leur étoient opposés. Louis XIII, qui en faisoit lui-même l'objet fa-

rerum Suecic. Lib. XII, c. 8-20, p. 394. — Bazin. T. IV, p. 202. — Montglat. T. XLIX, p. 267.

1640. vori de ses études, vint de Soissons s'établir à Amiens, pour être plus près du siége; du 15 au 30 juin, la circonvallation qui avoit cinq lieues de tour fut accomplie : les tranchées furent ouvertes le 4 juillet, et les travaux furent poussés avec ardeur. Les artilleurs d'Arras, de leur côté, montroient une grande habileté, et comme les seigneurs français se mettoient toujours à la tête des attaques les plus hasardeuses, le nombre des morts et des blessés du plus haut rang fut bientôt très considérable. La faim commençoit presque en même temps à se faire sentir dans le camp français. Le cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, avoit rassemblé toutes les troupes de son gouvernement : le duc de Lorraine, avec toute la noblesse du pays, vint le rejoindre; ensemble ils formèrent une armée de 36,000 hommes, avec laquelle ils se saisirent du mont St-Éloy, et se placèrent entre Dourlens et Arras, de manière à couper les vivres à l'armée française. (1)

La situation de celle-ci commençoit à devenir très critique; plusieurs convois avoient été enlevés par l'ennemi. Le roi, il est vrai, avoit rassemblé une nouvelle armée à Amiens, forte de dix-huit mille hommes; il s'étoit avancé jusqu'à Dourlens avec un convoi de six mille char-

(1) Mém. de Montglat. T. XLIX, p. 272.

rettes; mais pour que ce convoi pût passer, il falloit que le maréchal de la Meilleraye vînt à sa rencontre, qu'il dégarnît ses lignes et ne laissât pour les défendre que le maréchal de Châtillon avec des forces tout à fait insuffisantes. C'est ce qu'il fit dans la nuit du 1er au 2 août. Les Espagnols s'en aperçurent; ils pouvoient attaquer le corps d'armée et le convoi que conduisoit du Hallier, ou bien la Meilleraye ou Châtillon; ils perdirent du temps à délibérer, et quand ils se décidèrent pour le dernier, tous leurs mouvemens eurent la lenteur qu'on leur reprochoit en toute occasion : il étoit neuf heures du matin quand ils commencèrent leur attaque sur les retranchemens français devant Arras. Ce temps perdu fut fatal pour eux : Châtillon se défendit avec vaillance malgré la grande disproportion du nombre, enfin ses lignes furent forcées, et il alloit être accablé lorsque la Meilleraye, qui s'étoit réuni à l'armée partie de Dourlens, revint à son secours et chassa les Espagnols de l'intérieur des travaux français. Les assiégeans, ayant réuni leurs trois corps d'armée, n'avoient alors pas moins de quarante mille hommes, l'abondance étoit revenue dans leur camp, le cardinal infant ne pouvoit plus espérer de les troubler, aussi Arras capitula le 9 août, ce qui

1640. termina glorieusement la campagne de Picardie. (1)

Au siége d'Arras, le duc d'Enghien, fils de Condé, qui n'avoit que dix-neuf ans, faisoit ses premières armes sous le maréchal de la Meilleraye. Pendant ce temps, le vicomte de Turenne, frère puîné du duc de Bouillon, commençoit déjà à se faire connoître comme un maître dans l'art de la guerre. Né en 1611, il avoit appris le métier des armes sous son oncle, Maurice de Nassau, sous Bernard de Weimar, et dans sa lutte contre Spinola. Après cinq ans passés en Hollande, il avoit été attaché comme maréchal de camp au cardinal de la Valette, et c'étoit à lui, plus qu'à son chef, qu'il falloit attribuer tout ce qui avoit fait supposer du génie militaire à ce prélat guerrier. Le comte d'Harcourt avoit trouvé Turenne en Piémont, quand il avoit succédé à la Valette, et Turenne avoit eu une part brillante au ravitaillement de Casal et à la belle retraite de Chieri.

Mais si l'armée d'Italie étoit sous la direction d'un homme de génie, le cardinal de Richelieu n'avoit point eu soin de la renforcer de manière à ce qu'elle pût accomplir les opérations dont elle étoit chargée. Les Français occupoient tou-

(1) Montglat, p. 280. — Brienne. T. XXXVI, p. 69. — Le Vassor. T. VI, p. 51-80. — Bazin. T. IV, p. 223.

jours la citadelle de Turin; le prince Thomas de Savoie étoit dans la ville avec cinq mille fantassins et quinze cents chevaux; la garde urbaine lui formoit en sus près de cinq mille hommes de milice (1). Thomas insistoit auprès du marquis de Leganez, gouverneur du Milanais, pour qu'il achevât de le rendre maître de la capitale du Piémont, en assiégeant la citadelle; mais Leganez se soucioit peu de ce qui convenoit aux princes de Savoie; il vouloit prendre Casal, que ses prédécesseurs avoient déjà attaqué en vain à plusieurs reprises; et, le 8 avril, il parut tout à coup devant les murs de cette ville avec treize mille hommes de pied, six mille chevaux et dix-huit canons. En peu de jours il eut formé ses lignes, et il ouvrit la tranchée. La Tour, gouverneur de Casal, manda au comte d'Harcourt qu'il manquoit de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir un siége; que sa garnison n'arrivoit pas à douze cents hommes, et que, s'il n'étoit bientôt secouru, il seroit réduit à de grandes extrémités. (2)

1640.

Le comte d'Harcourt, en recevant cette nouvelle à Pinerolo, sentit toute la gravité des circonstances. La perte de Casal entraînoit celle de tout le Montferrat et de l'alliance de Mantoue. D'ailleurs la réputation des armes du roi étoit

(1) *Botta Stor. d'Ital.* T. V, L. XXII, p. 199.
(2) Montglat. T. XLIX, p. 285.

1640. attachée à la garde de cette ville, d'après les efforts qu'il avoit faits depuis douze ans pour la défendre. D'autre part, Harcourt ne pouvoit pas mettre ensemble plus de sept mille hommes de pied et de trois mille chevaux pour marcher à sa délivrance, et il avoit pour cela au moins soixante milles à faire en pays ennemi. De concert avec Turenne, il résolut de suppléer au nombre par l'activité et la résolution. Passant par Carignano et Poirino, il arriva le 28 avril devant les lignes de Leganez; il les attaqua le 29 au matin, par le côté des montagnes où le général espagnol se croyoit le moins exposé. Turenne et du Plessis-Praslin conduisoient la colonne du centre par le penchant d'une colline; La Motte-Houdancourt, avec la seconde, marchoit par les hauteurs; les marquis de Villa et de Pianezza, avec les Piémontais, arrivoient par la plaine. Trois fois Turenne et du Plessis furent repoussés; trois fois ils ramenèrent leurs troupes à l'assaut avec un acharnement redoublé. Harcourt fit franchir d'un saut, à son cheval, le fossé à l'endroit où il étoit le plus étroit; tous ses braves se précipitèrent à la suite de leur général. Les trois colonnes forcèrent également les lignes. Les Espagnols, confondus d'une attaque si audacieuse, furent mis en fuite; le pont sur le Pô croula sous la foule des fuyards, qui périrent dans ses eaux. La caisse militaire,

toute la correspondance, l'artillerie et les bagages tombèrent aux mains des vainqueurs. Les Espagnols perdirent environ trois mille morts et deux mille prisonniers. (1)

1640.

Harcourt, avec cette promptitude de résolution et cette audace auxquelles il devoit ses succès, dix jours après sa victoire à Casal, entreprit le siége de Turin, encore que l'armée renfermée dans cette ville fût presque égale en force à la sienne. Il comptoit sur l'appui de la citadelle, il comptoit sur la terreur qu'il avoit inspirée; mais Leganez, qui, après sa défaite, étoit resté beaucoup plus fort encore que son vainqueur, appela de plus à lui toutes les troupes éparses dans la Lombardie et le Tyrol, et le 30 mai, avec environ dix-huit mille hommes, il parut devant les lignes françaises, résolu à affamer leurs défenseurs. L'armée assiégeante fut dès lors assiégée. Tour à tour attaquée par la puissante garnison de la ville et par le camp ennemi, elle eut encore à souffrir du manque de vivres et de munitions. Beaucoup de sang fut répandu dans des combats presque journaliers; mais les Français, par leur promptitude et leur intrépidité, déjouèrent tous les efforts de Lega-

(1) Montglat, p. 286. — Duplessis. T. LVII, p. 181. — Le Vassor. T. VI, p. 30. — *B. Nani.* L. XI, p. 620. — *Botta Stor. d'Italia.* T. V, L. XXII, p. 192-197. — *Muratori.* T. XV, p. 296.

1640. nez et du prince Thomas pour concerter leurs attaques. Profitant de la lenteur devenue proverbiale des Espagnols, ils trouvoient toujours moyen de repousser l'un des assaillans avant que l'autre fût entré en ligne. Cette lutte, où ils déployèrent tant de talens et d'intrépidité, dura quatre mois et demi; elle fixa les regards de toute l'Italie plus encore que de la France; Turenne avoit été chercher à Pinerolo, et avoit ramené dans le camp français de nouvelles troupes; il y avoit fait entrer quelques convois; tandis que les habitans de Turin, ne pouvant plus supporter leurs privations, décidèrent le prince Thomas à capituler le 22 septembre, et à remettre au comte d'Harcourt la ville qu'ils avoient si vaillamment défendue. (1)

Cependant ce n'étoit pas uniquement à la force des armes qu'avoit cédé le prince Thomas; depuis long-temps il s'apercevoit que le marquis de Leganez profitoit de son alliance et de son crédit sur les Piémontais pour avancer les affaires de l'Espagne, sans prendre aucun intérêt à celles de la maison de Savoie. Leganez s'étoit refusé à concourir au siége de la citadelle de Turin, parce que Thomas n'avoit pas voulu

(1) Montglat, p. 287-296. — Duplessis, p. 182-188. — Le Vassor. T. VI, p. 35-42, et 83-86. — *B. Nani.* L. XI, p. 627. — *Botta Storia d'Italia.* T. V, L. XXII, p. 198-239. — Bazin. T. IV, p. 208.

consentir à ce qu'une garnison espagnole remplaçât la française, et aux yeux du prince savoyard, tous les désastres de la campagne pouvoient être attribués à ce refus. Lorsque Leganez s'étoit approché de Turin, il sembloit s'être fait un plaisir de manquer aux rendez-vous que lui donnoit le Piémontais, et de le faire battre. La haine et la jalousie qu'il lui avoit montrées prenoient presque les caractères de la perfidie. Cet allié si peu digne de foi perdoit en même temps sa puissance. La révolte de la Catalogne étoit connue; le mécontentement de tous les autres royaumes d'Espagne étoit soupçonné; il étoit évident que le gouverneur du Milanais ne recevroit de long-temps des secours de la Péninsule. Tandis que l'aigreur alloit croissant entre l'Espagne et les princes de Savoie, Richelieu faisoit aux derniers des avances pour les rattacher à ses intérêts. Le cardinal ministre étoit impatient de secouer l'alliance de la sœur de son roi, en raison même de ce qu'il avoit été si dur avec elle. C'étoit lui qui l'avoit brouillée avec ses beaux-frères, et qui s'étoit opposé à ce qu'elle leur donnât aucune part au gouvernement, à ce qu'elle leur permît même de rentrer dans leur propre patrie; mais désormais il avoit reconnu, d'après les dispositions que manifestoient les Piémontais, qu'il y auroit plus de profit à s'allier à eux qu'à une femme inconsi-

1640. dérée et de mauvaises mœurs. Il entama avec eux une négociation dont la base devoit être la neutralité des États de Savoie, et la restitution, tant par la France que par l'Espagne, de toutes les places que l'une ou l'autre puissance possédoit en Piémont. Un traité fut même signé, le 2 décembre, par le comte d'Harcourt et Mazarin, au nom de la France, avec le prince Thomas, par lequel celui-ci s'engageoit à s'attacher à la France, et à se rendre à Paris avant le 15 janvier suivant; tandis que le roi lui promettoit, en retour, le renouvellement de ses pensions et la garantie de son droit de succession. Le roi déclaroit aussi qu'il auroit pour agréable que le prince Thomas envoyât un gentilhomme en Espagne, pour en faire revenir sa femme et ses enfans; mais la cour de Madrid n'eut garde de laisser partir des otages aussi importans. (1)

Cependant Christine, qui ne savoit rien de ces négociations avec ses beaux-frères, s'étoit hâtée de revenir en Piémont. Elle fit sa rentrée dans Turin le 18 octobre, répondant avec une joie bien réelle aux démonstrations forcées d'allégresse que lui donnoient les habitans. Richelieu avoit ordonné qu'elle y fût reçue comme souveraine, et que, chaque jour, le comman-

(1) Traités de paix. T. III, §. 235, p. 405. — Le Vassor. T. VI, p. 88. — Bazin. T. IV, p. 215.

dant français, du Plessis-Praslin, allât prendre chez elle le mot d'ordre; mais bientôt elle s'aperçut que c'étoit à cela que se bornoit son autorité. Chaque jour, il est vrai, on lui donnoit des fêtes. Le 30 décembre, elle fut invitée, ainsi que le comte Philippe d'Aglié, à un festin chez le gouverneur du Plessis. Le souper, qui étoit splendide, fut suivi d'un bal où l'on dansa jusque fort avant dans la nuit. Quand la duchesse se fut retirée, et que d'Aglié sortoit aussi, les soldats de du Plessis mirent la main sur lui. Il fut d'abord entraîné dans la citadelle, puis conduit en France, et enfermé au château de Vincennes : le cardinal laissant entendre que, pour sauver la réputation de la sœur de son maître, il avoit jugé convenable d'éloigner d'elle son amant. (1)

1640.

Ni la misère du peuple, ni l'embarras des finances, ni la tristesse habituelle du roi, ne faisoient renoncer aux fêtes qui revenoient chaque hiver. Rien n'égaloit cependant la désolation de la famille royale. La santé de Louis XIII déclinoit toujours davantage; sa mère étoit en exil; sa femme, quoiqu'elle eût mis au jour un second fils, le 22 septembre de cette année, étoit toujours traitée par lui avec la même défiance et la même froideur; de ses trois sœurs, la

(1) Le Vassor. T. VI, p. 93. — *Botta.* T. V, p. 240. — Duplessis, p. 188. — Bazin. T. IV, p. 216.

1640. reine d'Espagne n'avoit plus conservé de rapports avec la France; la duchesse de Savoie accusoit Richelieu de toutes ses calamités, de toutes ses humiliations; la reine d'Angleterre voyoit commencer cette longue série de malheurs qui devoit conduire son mari à l'échafaud, elle et ses enfans à l'exil. Le covenant des Écossais, leur irruption en Angleterre, les conditions humiliantes qu'il fallut leur accorder, et l'assemblée du long parlement, appartiennent à l'année 1640.

Louis XIII étoit en même temps trop mélancolique et trop porté à l'avarice pour aimer les fêtes; mais son ministre lui avoit persuadé que leur magnificence s'accordoit avec la politique, et inspiroit du respect à ses ennemis. D'ailleurs le mariage du duc d'Enghien, fils aîné du prince de Condé, avec Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal de Richelieu, qui fut 1641. célébré le 9 février 1641, donna occasion à celui-ci d'étaler tout son faste. Le prince n'avoit que dix-neuf ans; c'étoit son père, qui, bas de caractère et avide d'argent, avoit sollicité cette alliance, pour s'assurer l'appui de l'homme le plus puissant qu'eût encore vu la France, et pour avoir part à son héritage. La représentation de la tragédie de *Mirame*, qu'on attribuoit à Richelieu, quoiqu'elle fût donnée sous le nom de Desmarets, et qui fut choisie pour l'inaugu-

ration du théâtre du cardinal, fut aussi au nombre des pompes les plus coûteuses de cette époque (1). Les dépenses de la guerre, celles de la cour, celles que le roi faisoit pour son favori Cinq-Mars, que Richelieu appeloit, avec autant de mépris que de vérité, *le joujou du roi*, obligeoient cependant à puiser de nouveau dans la bourse des sujets. Le parlement de Paris, intimidé, n'osoit guère faire de résistance aux charges nouvelles qu'on imposoit au peuple; cependant Louis et son ministre voyoient avec impatience qu'on lui en supposât le droit. C'étoit le moment où le parlement d'Angleterre annonçoit ses prétentions à partager la souveraineté avec le monarque. Il n'y avoit, il est vrai, entre les deux corps, l'un politique, l'autre judiciaire, l'un élu par le peuple, l'autre ayant acheté ses charges du roi, d'autre rapport que celui de nom; toutefois Richelieu ne vouloit pas que ce nom pût tromper personne. En conséquence, il conduisit Louis XIII, de grand matin, au parlement, le 21 février, pour y tenir son lit de justice, sans que les gens du roi pussent obtenir que l'ordonnance qu'il vouloit y faire enregistrer leur fût communiquée d'avance. (2)

(1) Bazin. T. IV, p. 245. — Le Vassor. T. VI, p. 213.

(2) Mém. d'Omer Talon. T. LX, p. 203. — Bazin. T. IV, p. 254.

1641. Cette ordonnance, qu'on peut considérer comme l'établissement systématique du pouvoir despotique en France et l'abolition de toutes les anciennes libertés, annonçoit dans son préambule, que « il n'y a rien qui conserve et qui « maintienne davantage les empires que la puis« sance du souverain également reconnue par « les sujets; elle rallie et réunit si heureusement « toutes les parties de l'État, qu'il naît de cette « union une force qui assure sa grandeur et sa « félicité.... Mais comme cette autorité absolue « porte les États au plus haut point de leur « gloire, aussi, lorsqu'elle se trouve affoiblie, « on les voit en peu de temps déchoir de leur « dignité. » En preuve de ces propositions, Louis XIII rappeloit comment l'autorité royale avoit été affoiblie dans les temps de la Ligue et dans ceux de sa propre minorité. « Notre cour « de parlement de Paris, ajoutoit-il, quoique « portée d'un bon mouvement, entreprit, par « une action qui n'a point d'exemple et qui « blesse les lois fondamentales de cette monar« chie, d'ordonner du gouvernement de notre « royaume et de notre personne.... Ensuite les « factions commencèrent à se former dans l'État, « et nous pouvons dire qu'elles n'y ont été dis« sipées que depuis que nous avons rendu à « l'autorité royale la force et la majesté qu'elle « doit avoir dans un État monarchique, qui ne

1641.

« peut souffrir qu'on mette la main au sceptre
« du souverain, et qu'on partage son autorité....
« Mais parce qu'il ne suffit pas d'avoir élevé cet
« Etat en un si haut degré de puissance, si nous
« ne l'affermissons en la personne même de nos
« successeurs, nous désirons l'établir par de si
« bonnes lois, que la lignée dont il a plu à Dieu
« d'honorer notre couche ait un règne si heu-
« reux, et un trône si assuré, que rien n'y
« puisse apporter aucun changement. »

Louis XIII récapitule ensuite toutes les ordonnances rendues contre les libertés du royaume par lui-même ou par les rois ses prédécesseurs, à commencer au roi Jean. Puis, de sa pleine puissance et autorité royale, il déclare que les parlemens n'ont été établis que pour rendre la justice; il leur fait très expresses inhibitions et défenses de prendre à l'avenir connoissance d'aucunes affaires qui peuvent concerner l'État, administration et gouvernement d'icelui; il déclare nuls toutes délibérations et arrêts qu'ils pourroient rendre à l'avenir contre cet ordre; il ordonne que tous édits vérifiés en sa présence, lui séant en son lit de justice, soient immédiatement exécutés; que ceux qu'il envoie à ses cours, sur le gouvernement et administration de l'État, soient publiés et enregistrés sans que le parlement en prenne même connoissance; que ceux enfin qui regarderont

1641. les finances donnent seulement occasion au parlement de déduire les difficultés qui pourroient s'y trouver, mais non y apporter aucune modification; et si le roi ne juge pas à propos d'y rien changer, il veut qu'ils soient enregistrés toute affaire cessante. Enfin, attendu que le parlement avoit désobéi à l'édit qui créoit quelques charges de conseillers, le roi, pour faire connoître aux désobéissans que la subsistance des charges ne dépend que de lui, et que leur suppression comme leur création est un effet de sa puissance, supprimoit les charges d'un président et de quatre conseillers qui s'étoient signalés par leur opposition. (1)

Omer Talon, qui étoit alors second avocat général, rapporte avec quelque orgueil le discours qu'il prononça après que cette funeste déclaration eut été lue; ce discours est cependant un monument de la foiblesse et de la servilité de la magistrature. « Sire, dit-il, les termes « de l'édit dont la lecture a été présentement « faite nous annoncent les nouvelles de l'indi- « gnation de Votre Majesté, qui surprennent nos « sens et troublent notre imagination de diffé- « rentes pensées, dans lesquelles il ne nous reste « autre espérance que l'observation de ces sa- « vans interprètes de la théologie des Hébreux,

(1) Isambert, Lois franç. T. XVI, §. 342, p. 529.

« qui nous enseignent que Dieu ne s'est jamais 1641.
« manifesté aux hommes auxquels il a fait en-
« tendre ses volontés, que d'abord il ne les ait
« remplis d'étonnement et de crainte; leur esprit
« abattu et leur corps en langueur rendoient
« témoignage de l'épouvante et de la confusion
« dont ils étoient saisis; mais il ne les quittoit
« point qu'il ne les eût assurés, et que, leur
« donnant la main, comme parle l'Écriture, il
« n'eût fortifié leur esprit et soulagé leur inquié-
« tude.

« Heureux si nous pouvions obtenir quelque
« chose de semblable dans une occasion de cette
« qualité, en laquelle, comme l'entrée de Votre
« Majesté en ce lieu nous est toujours une jour-
« née difficile, parce que le respect que nous
« devons à votre personne sacrée, et la crainte
« des choses fâcheuses qui l'obligent d'y venir,
« produisent dans notre esprit des portraits de
« frayeur, une glace intérieure qui nous rend
« inutiles à nous-mêmes et aux fonctions ordi-
« naires de nos charges, nous souhaitons, sire,
« que votre sortie soit salutaire et bienfaisante;
« que si Votre Majesté nous donne de la terreur,
« d'autant que la place en laquelle vous êtes
« assis est le siége d'une lumière laquelle nous
« éblouit, descendez, sire, pour considérer la
« douleur de la première compagnie de votre
« royaume; abaissez, s'il vous plaît, le ciel le-

1641. « quel vous habitez, et à l'exemple du Dieu « vivant, duquel vous êtes l'image sur la terre, « visitez-nous pour nous faire grâce et dimi- « nuer quelque chose de la rigueur de vos vo- « lontés. » (1)

Mais Louis XIII se laissa comparer en silence à la Divinité, en silence il sortit de la salle, sans rien modifier de la rigueur de son ordonnance en faveur des cinq conseillers qu'il avoit destitués; et le lendemain Talon alla remercier le cardinal et le chancelier de ce qu'ils avoient adouci le roi à son égard; car Louis, dit-il, étoit irrité de ce qu'il l'avoit trop pressé. (2)

Quinze jours après cette séance royale, on vit arriver à Paris, et loger à l'hôtel d'Épernon, un hôte qu'on auroit peu dû y attendre. C'étoit le duc Charles de Lorraine, qui avoit été traité par Richelieu avec tant d'indignité. Le roi n'avoit point voulu reconnoître le mariage de son frère avec la sœur de ce duc, et il la tenoit toujours séparée de son mari et exilée du royaume. Par des traités plus rigoureux l'un que l'autre, il lui avoit successivement enlevé ses principales forteresses; il l'avoit enfin dépouillé de tous ses États. Le duc de Lorraine s'étoit compromis pour l'empereur et pour la cause catholique; il avoit servi avec distinction dans ses armées;

(1) Omer Talon, p. 204.
(2) O. Talon, p. 210.

il étoit descendu, pour lui, du rang de souverain à celui de capitaine aventurier; et, dans la dernière campagne, il avoit accepté la solde de l'Espagne, et il avoit combattu avec gloire, contre les Français, dans les Pays-Bas. Mais il avoit bientôt éprouvé combien le hautain caractère du comte duc d'Olivarès offensoit sa propre fierté. Il étoit réduit à servir avec l'armée qu'il avoit formée; cette armée ne pouvoit subsister sans solde, et l'argent qu'on lui avoit promis n'arrivoit jamais. Il servoit d'ailleurs sous condition que la maison d'Autriche travailleroit à lui faire recouvrer sa souveraineté; or, les Espagnols ne sembloient pas même s'en souvenir, et Olivarès répondoit à ses instances que le roi d'Espagne étoit un trop grand monarque pour être lié par des obligations. En même temps, le cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, sous les ordres duquel il se trouvoit placé, prétendoit réformer ses mœurs, qui, à la vérité, étoient fort mauvaises. Le duc Charles avoit été marié dix ans à la princesse Nicole, fille de son prédécesseur, qui lui avoit apporté en dot les droits de la ligne féminine de Lorraine à la succession; en quittant son pays il avoit aussi quitté sa femme, et il avoit épousé publiquement Béatrix de Cosenza, veuve de Léopold de Granvelle, comte de Cautecroix (1). Ce fut celle-ci

(1) Le Vassor. T. V, L. XLIV, p. 601,

1641. qui, blessée du rigorisme du cardinal infant, persuada à son prétendu mari d'essayer si Richelieu seroit moins scrupuleux. Charles de Lorraine se soumit à demander à genoux le pardon du roi, « pour tous les mauvais procédés qu'il avoit eus depuis dix ou douze ans envers Sa Majesté. » Le roi le remit en effet, par un traité du 29 mars, en possession des duchés de Lorraine et de Bar, sous condition, il est vrai, qu'il retiendroit les forteresses de Stenay, de Jametz et de Dun; qu'il feroit raser celle de Marsal, et qu'il garderoit aussi, jusqu'à la paix générale, possession de la ville de Nancy. Le duc Charles rendit hommage, le 10 avril, pour le duché de Bar, qui relevoit de la couronne de France, et le 14, il repartit pour la Lorraine, dont on le remit en possession, avec celle que son valet de chambre nommoit imprudemment sa femme de campagne, propos pour lequel elle le fit pendre dès qu'elle eut été reçue en Lorraine. (1)

Vers le même temps, on apprit avec étonnement que le duc de Vendôme, frère naturel du roi, qui vivoit retiré dans sa terre d'Anet, en étoit parti subitement, au mois de février, pour Cherbourg, d'où il étoit passé en Angleterre. On apprit ensuite que deux ermites du voisi-

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVII, p. 238. — Bazin. T. IV, p. 265. — Traités de paix. T. III, n. 238, p. 408.

nage de Vendôme, arrêtés à Paris, et accusés de divers crimes, avoient prétendu que, tandis qu'ils étoient en prison à Vendôme pour un autre procès criminel, le duc les avoit vus en secret, et leur avoit rendu la liberté sous condition qu'ils le délivreroient du cardinal de Richelieu. Il est assez probable qu'il avoit eu des rapports avec eux pour la fausse monnoie; car Vendôme, prodigue et déréglé, ne se faisoit pas plus de scrupule de cette industrie que l'autre bâtard de France, le duc d'Angoulême (1). Sur cette accusation cependant, une commission de vingt-quatre juges s'assembla, le 22 mars, à Saint-Germain, pour juger le fils chéri de Henri IV. Louis XIII, qui les avoit choisis parmi les maréchaux, les grands officiers de la couronne, les conseillers d'État et ceux du parlement, les présidoit avec le chancelier. Après que Talon eut rapporté les dépositions, le chancelier dit qu'il devoit y ajouter une circonstance nouvelle, c'est que Vendôme, en se présentant à la reine mère, à Londres, lui avoit dit: « Vous « voyez un pauvre banni, accusé d'une entre- « prise qu'il voudroit bien avoir exécutée. » *Cela est vrai,* dit le roi, *car j'en ai lettre.* L'arrêt porta « que le duc de Vendôme seroit pris au corps, et faute de ce, crié à trois briefs jours,

(1) Mém. du card. de Retz, p. 140.

1641. et ses biens saisis. » Le duc n'ayant pas comparu, le jugement devoit être rendu par contumace le 17 mai; mais dans cette seconde séance, le chancelier produisit une lettre de Richelieu, qui sollicitoit le roi de faire grâce; et Louis XIII, sans l'accorder entière, dit qu'il réservoit à sa personne le jugement définitif, et qu'il pardonneroit à son frère si ses actions futures le méritoient. (1)

La réconciliation avec le duc de Lorraine et la sévérité envers le duc de Vendôme, se lioient dans la pensée du cardinal avec le projet de surmonter la dernière résistance qu'il rencontrât encore dans le royaume, c'étoit celle du comte de Soissons. Le frère du roi, Gaston de France, sommeilloit heureux et oublié dans le vice et la mollesse; le premier prince du sang, Condé, se réjouissoit d'avoir placé son fils dans la famille du cardinal, et se soumettoit à sa protection, mais le second des princes, Soissons, qui depuis quatre ans étoit retiré à Sédan, et y jouissoit, avec l'agrément de la cour, de ses charges et de ses revenus, se présentoit comme l'organe des mécontens et le chef de ceux qui vouloient écarter le cardinal. Dans cette ville il s'étoit lié étroitement avec le duc de Bouillon

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVII, p. 233. — *G. Gualdo Priorato*. Part. III, Lib. I, p. 24. — Bazin. T. IV, p. 273. — Capefigue. T. VI, p. 34.

qui en étoit souverain. Celui-ci pendant sa jeunesse avoit servi avec distinction en Hollande; mais ayant épousé une femme catholique, il avoit lui-même changé de religion et renoncé dès lors au service des Provinces-Unies, en sorte que la France devoit être le théâtre de son ambition. A Sédan aussi se trouvoit alors Henri de Lorraine, archevêque de Reims, qui par la mort de son père, le duc de Guise, et par celle de son frère, le prince de Joinville, étoit devenu duc de Guise lui-même. On le disoit marié avec la princesse Anne de Gonzague, et il traitoit avec le cardinal pour sa réintégration dans les biens de son père, pour la reconnoissance de son mariage, et la conservation de quelques uns de ses bénéfices. (1)

Richelieu ne se croyoit point appelé à ménager de tels mécontens qui ne cherchoient dans les intérêts publics qu'un prétexte pour couvrir leurs intérêts particuliers. Le terme de quatre ans pendant lequel il avoit été permis à Soissons de vivre dans la retraite, étoit écoulé; le cardinal vouloit qu'il revînt à la cour; il offroit de l'indulgence aux ducs de Bourbon et de Guise, pourvu que ceux-ci traitassent séparément, car il tenoit avant tout à les diviser; il est probable qu'il auroit même consenti à pro-

(1) Le Vassor. T. VI, p. 222. — Bazin. T. IV, p. 283. — Montglat. T. XLIX, p. 315.

1641. longer le congé d'absence de Soissons, mais tous les mécontens sollicitoient sans relâche ce prince de prendre les armes; dans une lettre de celui-ci, communiquée par son ordre à l'abbé, depuis cardinal de Retz, il disoit: « Les gens que vous « connoissez n'oublient rien pour m'obliger à « traiter avec les ennemis; ils m'accusent de « foiblesse, parce que je redoute les exemples « de Charles de Bourbon et de Robert d'Artois. » François-Paul de Gondi, abbé de Retz, alors âgé de vingt-six ans, qui dès l'âge de dix-huit ans avoit écrit avec enthousiasme l'Histoire de la conjuration de Fieschi, et qui avide d'aventures, d'intrigues, de complots, cherchoit une conspiration, comme il avoit cherché des duels et des maîtresses, pour se dérober à l'état ecclésiastique qu'il détestoit, dissuada cependant Soissons d'entrer dans celle-là. Il ne trouvoit pas au comte l'étoffe nécessaire pour un chef de parti, rôle qui, à ses yeux, demandoit de plus grandes qualités que celui d'empereur de l'univers. Il avoit, dit-il, « toute la hardiesse du « cœur, que l'on appelle communément vail- « lance, et il n'avoit pas même dans le degré « le plus commun la hardiesse de l'esprit, qui « est ce que l'on nomme résolution..... Il n'avoit « pas un grain de ce jugement héroïque dont « le principal usage est de distinguer l'extraor- « dinaire de l'impossible; il étoit susceptible de

1641.

« toutes les injustes défiances, tandis que la « qualité la plus indispensable d'un bon chef « de parti est de supprimer en beaucoup d'oc- « casions, et de cacher en toutes les soupçons « même les plus légitimes. » (1)

Pour détourner le comte de Soissons de la guerre civile, l'abbé de Retz lui tint un discours qui est bien caractéristique des opinions de ce temps-là, de l'importance qu'on donnoit aux minuties de l'étiquette, et du mépris pour les lois du devoir. « Je pris, dit-il, la liberté de « lui représenter qu'un prince du sang doit « plutôt faire une guerre civile, que de rien « remettre de sa réputation ou de sa dignité; « mais aussi qu'il n'y avoit rien que ces deux « considérations qui l'y pussent judicieusement « obliger, parce qu'il hasarde l'une ou l'autre « par le mouvement, toutes les fois que l'une « ou l'autre ne le rend pas nécessaire; qu'il me « paroissoit bien éloigné de cette nécessité; que « sa retraite à Sédan le défendoit des bassesses « auxquelles la cour avoit prétendu l'obliger; « *par exemple, à celle de recevoir la main gauche* « *dans la maison même du cardinal.* Que la « haine que l'on avoit pour le ministre attachoit « même à cette retraite la faveur publique, qui « est toujours beaucoup plus assurée par l'inac-

(1) Mém. du card. de Retz, p. 113, 114, T. XLIV, de la 2ᵉ série.

1641. « tion que par l'action ; parce que la gloire de « l'action dépend du succès dont personne ne « se peut répondre ; et que celle que l'on ren- « contre en ces matières dans l'inaction est tou- « jours sûre, étant fondée sur la haine dont le « public ne se dément jamais à l'égard du mi- « nistre. » (1)

Le duc de Bouillon reprocha au jeune abbé d'avoir bien du sang-froid pour un homme de son âge, et Gondi lui répondit plus en mousquetaire qu'en ecclésiastique, ce qui n'eut d'autre effet au reste que de fonder entre eux une amitié sincère. D'ailleurs Soissons ne savoit se déterminer ni par la raison ni par la passion : en deux jours il changea cinq fois de résolution. M. de Bouillon le détermina à la fin ; l'on appela à Sédan D. Miguel de Salamanque, ministre d'Espagne, pour traiter avec lui, et comme l'abbé, après avoir conseillé le comte dans ses véritables intérêts, étoit résolu à songer désormais aux siens propres ; que désireux avant tout de rompre ses chaînes avec l'Eglise, il croyoit avoir trouvé dans cette entreprise une occasion non seulement honnête, mais illustre, il accepta la commission de seconder par une conjuration à Paris, la guerre civile que *les* princes alloient commencer avec l'appui de l'Espagne. Il repartit de Sédan chargé, dit-il, de

(1) Mém. du card. de Retz, p. 116.

plus de lettres qu'il n'en falloit pour faire le procès à deux cents hommes, et il se chargea de l'entreprise, qui semble bien téméraire, de se rendre maître de la Bastille, à l'aide des prisonniers mêmes qui y étoient détenus. Les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, le comte de Cramail, du Fargis et du Coudray-Montpensier, y étoient en ce temps-là prisonniers, mais ils y étoient traités avec beaucoup d'honnêteté et de liberté. L'abbé de Retz, lié avec eux tous par du Fargis, son oncle, qu'il visitoit souvent, ne voulut s'ouvrir qu'au comte de Cramail, vieillard de quatre-vingts ans, qui l'entendit à demi-mot. Au bout de huit jours, Cramail lui donna sa réponse dans un papier qu'il lui coula dans la main; en voici la substance. « Qu'il avoit parlé à M. le maréchal de « Vitry, qui étoit dans toutes les dispositions du « monde de servir M. le comte; qu'ils répon- « doient l'un et l'autre de se rendre maîtres de « la Bastille, où toute la garnison étoit à eux; « qu'ils répondoient aussi de l'arsenal, qu'ils se « déclareroient aussitôt que M. le comte auroit « gagné une bataille, à condition que je leur « fisse voir au préalable, comme je l'avois « avancé, qu'ils seroient soutenus par un nom- « bre considérable d'officiers, des colonels de « Paris. » (1)

1641.

(1) Mém. du cardinal de Retz, p. 118-120.

1641. Ainsi c'étoit l'armée de Sédan qui devoit donner le signal, et comme elle ne répondit point à l'attente de l'abbé de Retz, la conspiration n'éclata pas : on n'en eut même aucune connoissance. Les préparatifs du duc de Bouillon n'échappèrent pas également à la vigilance de Richelieu ; ce duc avoit mis les fortifications de Sédan en meilleur état, et il s'y étoit pourvu de tout ce qui étoit nécessaire à soutenir un siége ; il s'étoit assuré de plusieurs officiers de cavalerie et d'infanterie qu'il avoit connus au service des états-généraux ; il avoit fait quelques levées dans le pays de Liége, et vers la fin de mai, le baron de Beauvais lui rapporta de Bruxelles un traité tel qu'il le pouvoit désirer, signé par le cardinal infant, au nom de l'empereur et du roi d'Espagne. Chacun d'eux promettoit sept mille hommes qui devoient se réunir aux environs de Sédan, avant le commencement de juin. Le général Lamboi amena en effet les troupes de l'empereur ; celles d'Espagne n'arrivèrent point, non plus que deux cent mille écus que le cardinal infant avoit promis (1). Les trois princes comptoient, avec ces secours, marcher sur Paris au travers de la Champagne, et les émigrés d'Angleterre promettoient de faire en même temps un débarquement en Bretagne ou en Guyenne. Le cardinal de Richelieu n'ignoroit point ces projets ; mais il avoit rassemblé en Picardie, sous

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVII, p. 227.

le maréchal de la Meilleraye, une forte armée qui devoit entrer dans l'Artois, et donner, à ce qu'il croyoit, assez d'occupation aux Espagnols pour les détourner de leur entreprise, tandis que le maréchal de Châtillon devoit s'approcher de Sédan, et dès que le duc de Lorraine l'auroit joint, comme il l'avoit promis, il devoit assiéger cette ville. Il est étrange que le cardinal de Richelieu se fiât à un homme auquel il avoit donné de si justes sujets de ressentiment. Le duc de Lorraine, tout en traitant avec la France, n'étoit point étranger aux intrigues qui se nouoient à Sédan. Il annonçoit toujours son arrivée à Châtillon, puis la différoit sous de méchans prétextes; enfin on apprit qu'il avoit vu l'abbé de Mercy envoyé par l'empereur, qu'il s'étoit ensuite abouché avec le duc de Guise à Luxembourg, et que son armée marchoit de ce côté-là sans faire aucun acte d'hostilité sur les terres des Espagnols. Châtillon, dès lors, ne put plus douter que le puissant auxiliaire qu'on lui avoit promis ne se joignît au contraire à ses ennemis; quand on en fit des reproches au duc de Lorraine lui-même, il répondit « qu'il avoit rendu « ce qu'on lui avoit prêté à Nancy; et comme « on lui avoit ôté son pays en le trompant, il tâ- « cheroit de le ravoir de même. » (1)

1641.

(1) Montglat, p. 317. — Le Vassor. T. VI, L. XLVIII, p. 301. — Bazin. T. IV, p. 289.

1641. Il y avoit eu quelques hostilités, le 25 juin, entre les troupes des princes et le maréchal de Châtillon; ils avoient fait occuper par leurs soldats le village de Torcy, sur terre de France; le maréchal les en chassa, et le canon de Sédan tira sur les troupes du roi à cette occasion. Déjà le roi avoit donné, le 8 juin, à Abbeville, une déclaration contre le comte de Soissons, et les ducs de Guise, de Bouillon, de Soubise et de la Valette; il y exposoit leurs intrigues, leur projet d'envahir le royaume par la Champagne en même temps et par les côtes de l'Océan, et l'offre qu'ils avoient faite au duc d'Orléans de lui déférer le commandement de leur armée, offre que celui-ci s'étoit hâté de révéler à S. M. (1). Le 2 juillet, le chancelier Séguier alla au parlement de Paris, faire commencer les procédures criminelles contre les ducs de Guise et de Bouillon. Il falloit de plus grandes formalités avant d'entamer un procès contre le comte de Soissons, prince du sang royal. De leur côté, les princes publièrent leur manifeste, le 2 juillet. Ils s'intituloient : « Le comte de Soissons, le duc « Bouillon et autres princes et officiers de la « couronne, unis pour avancer la paix générale, « et principalement celle de France. » Ils protestoient « que leur but principal, c'est la gloire

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVIII, p. 306-310.

« du roi, le repos de l'Etat, le désir de remettre 1641.
« toutes choses sur l'ancien pied, de rétablir les
« lois renversées, les immunités et les privilé-
« ges des provinces, des villes et des personnes;
« le bon ordre dans les conseils, dans la guerre
« et dans les finances; d'avancer le retour des
« exilés, de donner le moyen aux gens injuste-
« ment dépossédés de rentrer dans leurs charges;
« de rendre la liberté à ceux qu'une violente
« oppression retient dans les prisons; aux ban-
« nis celle de revenir dans leur patrie, et aux
« personnes flétries celle de poursuivre leur
« réhabilitation; de faire revivre le respect dû
« au clergé et à la noblesse, la dignité des parle-
« mens, les richesses du commerce; en un mot,
« de procurer à tous les douceurs et les avan-
« tages de la paix (1). » Dans ce manifeste, on
ne trouve point l'accusation que les ennemis de
Richelieu répétoient souvent contre lui; qu'il ne
songeoit qu'à s'assurer du pouvoir après la mort
du roi; qu'il avoit écarté tous les membres de
la famille royale pour se faire déférer à lui-
même la régence; qu'il vouloit élever sa nièce
chérie, la marquise de Combalet, à des hon-
neurs presque royaux. Dans la vérité, Richelieu
nous paroît bien plus occupé à faire triompher
son système qu'à affermir sa propre grandeur.

(1) Le Vassor. T. VI, p. 315.

1641. Dans son ambition démesurée, c'est de l'Europe qu'il s'occupe et non de sa personne, et souvent on seroit tenté de croire qu'il sentoit si bien combien il avoit peu de temps à vivre, qu'il jugeoit inutile de prendre des précautions pour lui-même après le décès du roi, malgré toutes les haines qu'il savoit avoir excitées.

Soissons et Bouillon engagèrent le baron de Lamboi à venir les joindre le 6 juillet, avec les troupes de l'empereur, encore que celles d'Espagne ne fussent pas arrivées; Guise, de son côté, étoit absent, il avoit passé dans le pays de Liége pour y faire quelques levées; ensemble, ils avoient sept mille hommes de pied, deux mille cinq cents chevaux et cinq cents dragons; ces derniers combattoient à pied comme à cheval. Châtillon, de son côté, avoit huit mille hommes de pied et deux mille cinq cents chevaux. Les princes passèrent la Meuse et se mirent en bataille, sur la rive gauche, un peu au-dessus de Sédan; ils occupoient une plaine étroite entre la rivière et un petit bois nommé la Marfée. Châtillon mit ses troupes en bataille dès le point du jour pour aller les attaquer; une grande pluie qui dura de cinq à huit heures du matin, arrêta son mouvement. Il étoit fort brave, mais indolent et négligent; il fit marcher son armée en deux colonnes à dix heures du matin; il entra dans le bois, sans le

1641.

garnir auparavant de tirailleurs; comme ce bois avoit très peu de profondeur, il comptoit le traverser rapidement et culbuter l'armée des princes, qui lui paroissoit resserrée dans une plaine trop étroite. Mais ses soldats étoient mécontens d'une retenue injuste qu'on avoit faite sur leur paie: les officiers partageoient la haine que ressentoit toute la France contre Richelieu; quoiqu'ils eussent repoussé les premiers bataillons de l'empereur, une décharge inattendue venant du bois leur inspira une terreur panique : la cavalerie, qui marchoit en tête, se rejeta sur l'infanterie, la renversa et l'entraîna dans sa fuite; la seconde ligne, en voyant courir les soldats, jeta ses armes et ne songea qu'à se sauver. Châtillon se trouva tout à coup seul sur le champ de bataille avec sept à huit personnes; tous ses efforts pour rallier les fuyards furent vains. Praslin et Chalancé, maréchaux de camp de l'armée du roi, et Sénecey, colonel du régiment de Piémont, perdirent la vie. Roquelaure, Uxelles et Persan furent faits prisonniers avec quatre mille soldats et près de sept cents officiers; toute l'artillerie, le bagage et la caisse militaire, contenant quatre cent mille livres, tombèrent au pouvoir des vainqueurs. (1)

(1) Le Vassor. T. VI, d'après quatre relations, p. 318-326. — Montglat, p. 318. — Brienne, p. 73. — *Gualdo*. P. III,

1641. La bataille, perdue d'une manière si imprévue et si honteuse, n'avoit pas duré une heure. Louis XIII et Richelieu, lorsqu'ils en reçurent la nouvelle à Péronne, se préparèrent à ramener à Paris le lendemain toutes les troupes qu'ils avoient autour d'eux, pour mettre en sûreté la capitale; mais dans la nuit du 7 au 8, un second courrier leur arriva à une heure du matin et porta la nouvelle que le comte de Soissons avoit été tué : qu'un trompette des ennemis avoit été adressé au maréchal de Châtillon, pour demander ce qu'ordonnoit la comtesse douairière, quant à la sépulture de son corps. On assure que le comte de Soissons, comme l'armée de Châtillon étoit déjà en déroute, l'observoit d'un tertre peu élevé; ses compagnons d'armes étoient disséminés autour de lui, les yeux fixés sur la même scène, lorsqu'ils entendirent un coup de pistolet, et le virent tomber mort de son cheval. La balle avoit frappé à la racine du nez et la bourre étoit entrée dans la tête, en sorte que le coup avoit été tiré à bout portant. Il avoit la mauvaise habitude de relever et d'arranger la visière de son casque avec le pistolet qu'il tenoit à la main, en sorte que l'explication la plus probable de cet événement étrange, c'est

L. II, p. 55. — Capefigue. T. VI, p. 45. — Bazin. T. IV, p. 298.

qu'il s'étoit tué lui-même par accident; on dit aussi cependant qu'un gendarme qui s'enfuyoit, fut tué à peu de distance, et qu'il avoit pu faire le coup sans être vu. (1)

1641.

La mort du prince du sang qui donnoit de la consistance au parti, changeoit pour Richelieu la déroute de la Marfée en victoire. Bouillon ne pouvoit plus se flatter de faire par son seul crédit une révolution dans le royaume, et de succéder à Richelieu, comme ses amis de cour l'en avoient flatté; les émigrés d'Angleterre ne songèrent plus à faire une descente sur les côtes de France : l'abbé de Retz et les conjurés de la Bastille ensevelirent toutes leurs menées sous le plus profond secret, aussi bien que les seigneurs mécontens qui attendoient l'événement pour se déclarer. La reine Marie de Médicis, qui ne se lassoit pas de faire des offres de soumission au ministre, et des vœux pour ceux qui conspiroient contre lui, et qui inquiète de l'animosité croissante de la populace de Londres contre elle et tous les catholiques, avoit annoncé qu'elle quitteroit l'Angleterre, partit en effet de Londres le 22 août, mais non plus pour Paris, comme elle s'en étoit flattée; elle débarqua en

(1) Le Vassor. T. VI, p. 324. — Montglat, p. 319. — Bazin. T. IV, p. 299.

1641. Hollande, où les états-généraux lui déclarèrent que leur pays appauvri par une longue guerre, ne pouvoit subvenir à son entretien. Elle continua de cheminer jusqu'à Cologne, où elle fit son entrée le 12 octobre, et où on lui permit de s'arrêter, mais sans lui assurer les moyens d'y vivre. (1)

Le duc de Bouillon avoit profité de sa victoire pour prendre Donchery le 14 juillet; mais dès lors il sentoit la nécessité de rompre son alliance avec l'Espagne, et de se réconcilier avec la cour de France; Puységur, qui se chargea volontairement de la négociation, la raconte avec détail : elle fut quelque temps suspendue par l'obstination de Louis XIII, qui, contre l'avis du cardinal, vouloit faire faire le procès au corps du comte de Soissons, et le faire traîner sur la claie. Enfin on lui persuada de renoncer à cette basse vengeance. Le duc de Guise s'en alla en Flandre avec le baron de Lamboi, mais le duc de Bouillon se rendit le 5 août auprès du roi, à Mézières; il se jeta à ses genoux et lui demanda son pardon, tout en conservant une certaine dignité; il en fut bien reçu; l'acte d'abolition de sa rébellion lui fut expédié en bonne forme; le cardinal se rendit garant de sa fidélité;

(1) Le Vassor. T. VI, p. 298. — Bazin. T. IV, p. 333.

1641.

engagement que le duc de Bouillon ratifia en ces termes : « Je conjure M. le cardinal de Richelieu « de répondre de ma fidélité au roi, lui promet- « tant sur ma foi et sur mon honneur, que je « mourrai plutôt que d'y manquer en quoi que « ce puisse être. » (1)

(1) Le Vassor. T. VI, p. 335. — Bazin. T. IV, p. 304.

CHAPITRE XX.

Suite de la guerre. — Conjuration de Cinq-Mars. — Campagne de Roussillon. — Supplice de Cinq-Mars et d'Auguste de Thou. — Pardon flétrissant accordé au duc d'Orléans. — Mort de Richelieu. — Règlement de la régence. — Mort de Louis XIII. — 1641 — 1643.

1641. LA domination du cardinal de Richelieu sur la France et sur son roi sembloit plus affermie que jamais : la guerre ne lui avoit pas, il est vrai, procuré les succès qu'il en avoit attendus, mais il s'en consoloit par le mal qu'il avoit fait à l'ennemi; l'Espagne se ruinoit bien plus rapidement encore que la France; les révoltes se succédoient l'une à l'autre dans la monarchie de Philippe IV, et les peuples étoient réduits au désespoir; tandis que dans celle de Louis XIII, si l'on souffroit aussi, on paroissoit accoutumé à souffrir; la guerre étoit devenue un état habituel; elle plaisoit d'ailleurs à la noblesse, qui la regardoit comme la seule voie par laquelle elle pût arriver à la distinction. Le roi l'aimoit davantage encore; il se sentoit brave, et il se croyoit un habile guerrier parce qu'il entendoit tous les

petits détails du service. Il croyoit remplir son devoir et faire ce à quoi il étoit propre, quand il s'occupoit à régulariser l'exercice, à disposer une troupe sur le terrain, à reconnoître des postes et à lever des plans d'attaque. La guerre, d'autre part, lui faisoit sentir combien la forte tête de Richelieu lui étoit nécessaire, combien lui seul étoit capable de tenir en main les fils si compliqués de la politique de l'Europe, de soutenir une immense correspondance avec l'étranger; de diriger toutes les armées à la fois, de pourvoir à tous leurs approvisionnemens, de faire arriver l'argent pour tous les besoins. Aussi, quoique Louis XIII n'eût aucune affection pour son ministre, étoit-il toujours plus déterminé à ne jamais se séparer de lui, à le préférer à toute chose et toute personne, à lui tout sacrifier. Le cardinal le sentoit, il n'avoit rien à craindre tant que duroit la guerre, et c'étoit pour lui une grande raison de faire échouer toutes les négociations destinées à y mettre un terme.

La courte guerre civile qui avoit presque commencé et fini en un jour, au combat de la Marfée, avoit apporté peu de dérangement au plan général de campagne que Richelieu avoit arrêté pour l'année 1641. Il avoit destiné la meilleure armée à poursuivre la conquête de l'Artois, et il en avoit donné le commandement à son parent, le maréchal de la Meilleraye; mais le roi devoit se tenir auprès, pour

1641. recueillir la gloire de ses succès. Une autre armée, sous le maréchal de Schomberg, devoit appuyer l'insurrection de Catalogne et prendre possession de cette province; une troisième, sous le comte d'Harcourt, devoit recueillir les fruits de l'alliance des princes de Savoie; une quatrième enfin, sous le comte de Guébriant, devoit s'avancer vers l'Allemagne septentrionale, pour y prêter quelque appui aux Suédois.

Le maréchal de la Meilleraye parut d'abord menacer Saint-Omer; ce fut le 19 mai seulement, qu'ayant trompé l'ennemi sur ses intentions, il se présenta devant Aire en Artois, et en entreprit le siége. Il découragea par sa bonne contenance le cardinal infant qui, le 13 juin, s'étoit approché de ses lignes, et qui se retira sans livrer de combat. La ville fut enfin contrainte à se rendre le 26 juillet, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte, pendant lesquels les Français perdirent beaucoup de monde. En perfectionnant l'art des siéges, on sembloit aussi s'être accoutumé à exposer beaucoup plus la vie des hommes, et les officiers qui donnoient l'exemple de la bravoure, étoient tués ou blessés dans une proportion bien supérieure à celle des soldats. (1)

(1) Mém. de Montglat. T. XLIX, p. 307-315. — Le Vassor. T. VI, p. 343. — Bazin. T. IV, p. 307.

Le cardinal infant qui n'avoit pu réussir à délivrer Aire, crut qu'il lui seroit plus facile de reprendre cette place, puisque ses défenses avoient été ruinées par les premiers assiégeans. Il vint l'attaquer le 8 août; les malheureux habitans n'eurent ainsi que treize jours de repos entre un siége et l'autre. Les Espagnols poursuivirent leur attaque avec tout autant de vigueur que l'avoient fait les Français; ils avoient alors trente-cinq mille hommes, car l'armée impériale et celle de Lorraine les avoit rejoints, tandis que la Meilleraye, que Richelieu avoit négligé pendant l'affaire de Sédan, n'en avoit pas plus de quinze mille ; ce fut avec peine que celui-ci se replia sur Térouane. Après la soumission de Bouillon, le maréchal de Brézé vint le joindre avec une nouvelle armée, mais, malgré leur réunion, ils reconnurent l'impossibilité de forcer les lignes du cardinal infant. Ils essayèrent alors de le détourner de son entreprise en menaçant la Flandre; ils s'avancèrent jusqu'à Lille dont ils brûlèrent les faubourgs; puis, ils prirent Bapaume le 18 septembre. Rien ne put vaincre l'obstination des Espagnols ; le cardinal infant étant tombé malade au siége d'Aire, remit le commandement de son armée à D. Francisco de Mello, et se retira à Bruxelles où il mourut le 9 novembre. La garnison française, après s'être défendue dans Aire jusqu'au

1641.

1641. 7 décembre, fut enfin contrainte à capituler. La garnison espagnole qui avoit rendu Bapaume, se retiroit sans armes vers Douai : elle fut surprise tout près de cette place par Saint-Preuil, gouverneur d'Arras, qui lui avoit dressé une embuscade, et qui la passa au fil de l'épée. Les Espagnols réclamèrent contre cet acte de férocité et de violation de la foi publique ; Richelieu leur donna satisfaction ; Saint-Preuil fut arrêté et conduit à Amiens, où son procès lui fut fait et où il eut la tête tranchée. Les ennemis du ministre, au lieu d'applaudir à ce sévère châtiment d'un grand crime, ne voulurent y voir qu'une vengeance privée du maréchal de la Meilleraye ou du secrétaire d'État des Noyers. (1)

Le maréchal de Schomberg, gouverneur de Languedoc, étoit le général auquel étoit naturellement dévolu le soin de protéger les insurgés de Catalogne. On lui envoya pour le seconder la Motte-Houdancourt, qui s'étoit déjà distingué en Piémont ; le même Espenan, gouverneur de Leucate, qui avoit acquis de la renommée par la défense de Salses, fut chargé de conduire à Barcelone les premiers secours français : ils consistoient en trois mille hommes

(1) Montglat, p. 321-328. — Le Vassor. T. VI, p. 345. — Pontis. L. XIII, p. 316. — Capefigue. T. VI, p. 40. — Bazin. T. IV, p. 311.

de pied seulement et huit cents chevaux. Olivarès avoit d'abord annoncé que Philippe IV viendroit lui-même châtier les Catalans avec dix-huit mille hommes de pied et quatre mille chevaux, mais la révolte de Portugal le fit renoncer à une expédition guerrière qui n'étoit pas dans ses habitudes; le marquis de Los Velez, plus renommé pour sa richesse et sa bigoterie que pour ses talens militaires, fut chargé de le remplacer comme vice-roi de Catalogne. Au commencement de l'année, il entra dans la province par Tortosa, qui ne fit pas de résistance. Cambrich, qui se trouvoit ensuite sur sa route, en suivant le bord de la mer, n'avoit que de mauvaises fortifications; un comte de Rocafuerte qui y commandoit deux mille hommes, y arrêta cependant sept jours l'armée espagnole. Quand il parla ensuite de capituler, Los Velez répondit que c'étoit sacrilége de faire quartier à des rebelles. Il le fit pendre par les pieds aux créneaux des murailles avec ses officiers, les soldats furent égorgés ou envoyés aux galères, la ville fut pillée et brûlée. Ces atrocités glaçoient de terreur les Catalans; Espénan s'étoit avancé jusqu'à Tarragone avec la cavalerie française; il trouva qu'un capucin avoit été chargé d'en relever les fortifications, que la place n'étoit pas tenable, que le peuple avoit perdu courage, et il fut trop heureux d'être compris dans

1641.

1641. la capitulation, sous condition qu'il retourneroit en Languedoc avec sa troupe. (1)

Los Velez repartit de Tarragone, le 10 janvier, à la tête de sa puissante armée, se dirigeant sur Barcelone, où il ne croyoit pas rencontrer de plus grandes difficultés. Mais il étoit entré dans Barcelone quelques troupes nouvelles arrivées de France, sous les ordres de Serignan et de Duplessis-Besançon; les patriotes de toute la province réunis dans la capitale, retrouvèrent le courage du désespoir dans la certitude que Los Velez ne les épargneroit pas; les ingénieurs français s'étoient hâtés de remettre quelque ordre dans les fortifications de Barcelone et de Montjoui, ruinées comme toutes celles de l'Espagne. Le 26 janvier, l'armée de Los Velez arriva en vue des murailles. Le duc de San Giorgio, Napolitain, général de la cavalerie, se flatta d'emporter les ouvrages avancés, ou de mettre en fuite leurs défenseurs, par une charge impétueuse : il fut tué avec deux neveux du marquis de Los Velez et plusieurs officiers de marque. Une terreur panique succéda chez les Espagnols à leur audace, ils s'enfuirent en laissant devant les murs deux mille morts ou blessés; si Duplessis-Be-

(1) Montglat, p. 337. — Le Vassor. T. VI, L. XLVII, p. 193. — *Batt. Nani Histor. Veneta.* L. XI, p. 638. — *Conte Gal. Gualdo Priorato.* Part. III, Lib. I, p. 9.

sançon avoit eu seulement quatre mille Français sous ses ordres, il auroit défait toute leur armée. Philippe IV, à la nouvelle de cet échec, ordonna que ses troupes fussent mises en quartiers d'hiver à Tarragone et dans les villes conquises, et il fit passer Los Velez à l'ambassade de Rome. (1)

1641.

Les dangers qu'ils venoient de courir avoient cependant décidé les Catalans à renoncer à leur projet de république, et à se donner à la France par un acte que les États de la province signèrent le 23 janvier, et que le roi accepta à Péronne le 18 septembre. Il portoit en substance que Louis XIII acceptoit la principauté de Catalogne avec les deux comtés de Cerdagne et de Roussillon, comme partie indivisible de la monarchie. En même temps il juroit l'observation de toutes leurs libertés, lois et coutumes, le maintien de toutes leurs magistratures, soit nationales, soit communales; il abandonnoit aux États le droit exclusif de lever des contributions : il ne s'en réservoit pas même le cinquième, comme il paroît que faisoit le roi d'Espagne; il promettoit de n'accorder qu'à des Catalans les bénéfices ecclésiastiques et les emplois civils de la province ; il y maintenoit l'inquisition et l'observation des canons du con-

(1) Montglat, p. 338. — Le Vassor. T. VI, p. 198. — *Gualdo*. P. III, L. I, p. 14.

1641. cile de Trente; il supprimoit la convocation du ban de la province, et il acceptoit à sa place un corps de cinq mille fantassins et cinq cents cavaliers que les États s'engageoient à lever pour la défense exclusive de la principauté; en cas de contestation sur l'interprétation de ces priviléges, il les soumettoit d'avance à la décision d'un tribunal arbitral. Enfin il confirmoit aussi les distinctions honorifiques de la Catalogne : celle de donner le rang d'ambassadeurs à ses députés auprès du trône, et celle des premiers magistrats de se couvrir devant le roi. D'après ce traité, la Catalogne restoit réellement, malgré sa réunion à la France, une république indépendante. Mais Louis XIII, ni son ministre, ne s'inquiétoient pas beaucoup de l'étendue des priviléges qu'ils accordoient à une province réunie; car à leurs yeux le pouvoir royal étoit inaliénable, et ils se regardoient toujours comme ayant le droit de révoquer tout ce qu'ils auroient accordé. (1)

Richelieu destinoit la vice-royauté de Catalogne à son parent, le maréchal de Brézé. Mais avant que celui-ci pût s'y rendre, il ne voulut pas refuser au prince de Condé le plaisir de faire une nouvelle campagne en Roussillon. Ce prince entra dans la province au commencement

(1) Traités de Paix. T. III, §. 245, p. 419-422. — Le Vassor. T. VI, p. 199. — *Gualdo*. P. III, Lib. I, p. 31.

de juin avec six mille hommes de pied et quinze cents chevaux ; il y prit d'abord quelques petits châteaux, et ensuite Elna qui en étoit l'ancienne capitale : cette place se rendit le 26 juin après un siége en forme. Alors Condé se retira à Pézénas pour y prendre du repos, tandis que ses troupes mises sous les ordres de la Motte-Houdancourt, furent chargées, d'après les instantes prières des Catalans, de reprendre les deux villes de Tarragone et de Tortose, dont ils avoient investi la première dès le mois d'avril, et qu'ils voyoient avec un extrême regret séparées de leur province. L'archevêque de Bordeaux, Sourdis, avoit reçu en même temps l'ordre de les seconder avec la flotte française. Ce prélat guerrier n'approuvoit point une entreprise faite à une si grande distance des frontières ; il auroit voulu plutôt que la France réunît des forces imposantes pour s'emparer de Collioure, afin d'assurer la communication avec la Catalogne par le Roussillon ; Richelieu ne voulut pas le croire, et cependant il le rendit responsable des malheurs que Sourdis vouloit éviter. Le siége de Tarragone se prolongea jusqu'aux grandes chaleurs ; l'armée espagnole, qui s'étoit enfin remise en mouvement sous les ordres du marquis de Leganez rappelé de Lombardie, menaçoit les lignes des assiégeans et leur coupoit les vivres, tandis qu'une flotte espagnole réunie à Cartha-

1641.

1641. gène et supérieure en force à celle de l'archevêque, devoit introduire dans le port un puissant convoi. Le 20 août en effet la flotte espagnole, favorisée par le vent, força son passage au travers de la flotte française qui fut fort maltraitée, et qui dut se retirer vers les côtes de Provence pour se refaire. La Motte-Houdancourt fut obligé de lever précipitamment le siége de Tarragone et de se replier sur Barcelone. Les ennemis de Sourdis, qui étoient nombreux, profitèrent de l'échec qu'il venoit d'éprouver pour lui faire intimer par Richelieu l'ordre de se retirer dans son diocèse. Bientôt on le menaça d'un procès criminel, et il s'enfuit à Carpentras, où il se mit sous la protection du pape. (1)

En commençant la campagne de 1641, la septième de cette guerre, Richelieu avoit compté sur la coopération de deux nouveaux alliés, tous deux célèbres comme bons capitaines, le duc de Lorraine et le prince Thomas de Savoie; ni l'un ni l'autre n'observa les engagemens qu'il avoit pris avec lui. Le duc Charles de Lorraine étoit reparti avec la comtesse de Cantecroix, prétendant qu'on l'avoit averti qu'il y avoit quelque dessein de se saisir de sa personne : dès qu'on eut appris en France qu'il avoit joint

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLVIII, p. 361-376. — Montglat, p. 340. — *Gualdo*. P. III, L. II, p. 67. — Bazin. T. IV, p. 280.

l'armée espagnole, le comte de Grancey eut l'ordre de reprendre possession de la Lorraine et du duché de Bar, ce qu'il fit, presque sans résistance. En Italie le prince Thomas ne fut pas plus fidèle au traité qu'il venoit récemment de conclure : il déclara ne pouvoir l'exécuter parce que les Espagnols ne consentoient pas à lui rendre sa femme et ses enfans. Il auroit pu s'attendre à leurs refus ; mais il n'avoit pas réussi à s'accorder avec la duchesse, sa belle-sœur : il prétendoit, ainsi que son frère, qu'on leur cédât à chacun une province du Piémont avec ses places fortes pour leur sûreté; et n'ayant pu l'obtenir il rentra dans l'alliance espagnole. La duchesse Christine intima, le 14 mars, à ses sujets la défense de rendre aucune obéissance à l'un et à l'autre. (1)

La guerre recommença, mais avec des armées toujours moins nombreuses; le comte de Siruela avoit remplacé Leganez dans le gouvernement du Milanais; c'étoit une satisfaction donnée par Philippe au prince Thomas, ennemi juré du premier. Le comte d'Harcourt, qui avoit passé l'hiver à la cour de France, étoit, de son côté, venu reprendre le commandement de l'armée de Piémont. Les Français prirent et reperdirent Montcalvo; ils attaquèrent Ivrée le 23 avril et

(1) Bazin. T. IV, p. 313. — *Botta Storia d'Italia*. T. V, L. XXII, p. 244.

1641. furent repoussés ; ils forcèrent le prince Thomas à renoncer à son attaque sur Chivasso ; ils prirent ensuite Céva et Mondovi, et mirent enfin le siége devant Cunéo. Cette place, une des plus fortes de l'Italie, devenoit surtout importante parce qu'elle assuroit la communication de Nice où le cardinal Maurice étoit maître, avec le reste du Piémont. Harcourt avoit environ onze mille hommes entre Français et Piémontais ; la garnison de Cunéo ne passoit pas quatorze cents hommes, Piémontais ou Espagnols. De part et d'autre on admira le talent des ingénieurs et la bravoure des troupes pendant cinquante-trois jours de tranchée ouverte ; mais le prince Thomas, ni Siruela ne purent jamais rassembler assez de troupes pour venir attaquer les lignes françaises, et Cunéo se rendit le 15 septembre quand ses munitions de guerre furent épuisées. La capitulation fut honorable et pour la garnison et pour les habitans. Par une sage politique, Harcourt rendit la forteresse à la duchesse, aussi bien que celle de Demonte ; tandis qu'à la même époque Siruela aggravoit le joug espagnol sur la partie du Piémont qu'il occupoit, et faisoit regretter aux princes de Savoie, qui voyoient la rapide décadence de leur fortune, de ne s'être pas accordés plutôt avec la France (1). Un petit

(1) *Botta*. T. V, p. 245. — *Muratori*. T. XV, p. 302. — Montglat, p. 331. — *B. Nani*. Lib. XI, p. 649. — *G. Gualdo*.

prince, leur voisin, qui, en raison de ce qu'il étoit infiniment plus foible qu'eux, avoit plus encore à souffrir de l'insolence espagnole, Honoré II, de Grimaldi, souverain de Monaco, ne voulut pas la supporter davantage. Dans la nuit du 18 au 19 novembre il surprit avec quelques uns de ses sujets auxquels il avoit distribué des armes, la garnison espagnole qui dès le temps de Charles-Quint occupoit sa citadelle, il s'en rendit maître, il appela les Français à leur place, et fit alliance avec eux; et comme par cette révolution il perdit 25,000 écus de rente dans le royaume de Naples, il reçut du roi, en compensation, le Valentinois, avec titre de duché-pairie. (1)

1641.

En Allemagne enfin, le comte de Guébriant commandoit toujours l'armée d'aventuriers que Weimar avoit formée, mais elle n'agissoit que comme auxiliaire des Suédois. L'empereur Ferdinand III avoit, dans l'hiver, assemblé une diète à Ratisbonne qu'il vint présider; mais il avoit trouvé les princes de l'Empire dégoûtés plus que jamais de la guerre, impatiens des obstacles qu'on mettoit aux négociations, déterminés à donner aux députés des États protestans, le moyen de se faire entendre, et par

P. III, L. II, p. 59. — Guichenon. T. III, p. 81. — Le Vassor. T. VI, p. 248.

(1) Montglat, p. 335. — Le Vassor. T. VI, p. 394. — Flassan. T. III, p. 58.

1641. conséquent résolus à transférer les deux congrès de Cologne et de Hamburg, à Munster et à Osnabruck, qui étoient plus accessibles à la France et aux protestans (1). Mais au milieu de ses délibérations, la diète fut troublée, le 17 janvier 1641, par l'apparition de Bannier avec l'armée suédoise. Bannier, qui ne vivoit que de la guerre, voyoit de mauvais œil ces dispositions pacifiques; il comptoit sur d'immenses rançons s'il pouvoit enlever dans Ratisbonne l'empereur et tous les députés de l'Empire. Il lui suffisoit de les affamer, car il savoit bien que la ville n'étoit pas approvisionnée pour longtemps. Il avoit compté traverser le Danube sur la glace, et battre ainsi la campagne sur l'une et l'autre rive. Dans ce but, il avoit appelé Guébriant à se porter aussi sur Ratisbonne. Guébriant s'avança, et ne voyant point de chances de succès, il regagna bientôt ses anciens quartiers au delà du Mein. Bannier, qui s'étoit obstiné, se trouva ensuite en grand danger; un dégel inattendu lui interdisant le passage du Danube, sur lequel il ne pouvoit jeter de pont, au travers des énormes glaçons qu'il charrioit. Le général suédois recourut de nouveau à Guébriant, qui éprouva de grandes difficultés pour arracher ses aventuriers indisciplinés au repos

(1) *Pufendorfii rer. Suec.* Lib. XII, cap. 81, p. 426. — Le Vassor. T. VI, L. XLVII, p. 201.

et à l'abondance dont ils jouissoient. Les officiers lui représentoient que Bannier l'appeloit à traverser un pays ruiné par les deux armées, et où, dans cette saison rigoureuse, il ne trouveroit ni vivres ni fourrages; Richelieu lui avoit donné l'ordre de ne s'écarter jamais à de grandes distances des frontières. Il répondit donc à Bannier en l'invitant à se rapprocher du haut Danube pour rendre leur jonction plus facile. Pendant ce temps, la position de Bannier étoit devenue fort critique : toute l'armée d'Autriche et de Bavière, sous Piccolomini, s'étoit réunie contre lui; un corps nombreux de Suédois avoit été surpris à Neubourg et mis en pièces; il opéroit cependant, aussi rapidement qu'il pouvoit, sa retraite par la Bohême; enfin, Guébriant le joignit à Zwickau, sur la Mulda, après avoir traversé pendant trois jours un pays de montagnes où ses soldats avoient de la neige jusqu'aux genoux. C'étoit le 29 mars. Jamais secours ne fut plus opportun, car Bannier, suivi de près par Piccolomini, alloit être accablé par le nombre. L'anxiété, la fatigue d'une retraite si longue au milieu de l'hiver, peut-être aussi les excès auxquels il s'étoit livré sans ménagement, l'avoient frappé à mort. Les médecins déclaroient qu'il n'y avoit de chance de le sauver, qu'autant qu'il pourroit passer six semaines dans un repos absolu de corps et d'esprit. Au lieu de cela, on le portoit, malgré une

1641. fièvre ardente, en litière, à la tête de ses troupes qui n'avoient de foi et d'espoir qu'en lui. Il ne trouva de repos qu'à Halberstadt, où Guébriant conduisit les deux armées réunies, et où Bannier mourut le 20 mai n. s., emportant la réputation d'un des plus habiles et des plus heureux généraux qu'eussent produits les temps modernes. (1)

Jamais général français n'avoit eu une tâche plus difficile à remplir que celle de Guébriant: il commandoit à l'extrémité de l'Allemagne une armée indisciplinée, composée d'aventuriers de tous les pays; il étoit associé à l'armée suédoise qui, déjà sous le grand capitaine qu'elle venoit de perdre, lui avoit donné plusieurs preuves de jalousie et de mauvaise volonté; il étoit pressé par une armée fort supérieure à la sienne en nombre, et dirigée par les talens éminens de Piccolomini; cependant il lui livra bataille le 29 juin, près de Wolffenbuttel, et il remporta sur elle un avantage signalé, lui tuant près de deux mille hommes, et lui enlevant quarante-cinq drapeaux. Il n'avoit pas alors douze mille hommes sous ses ordres. Enfin Léonard Torstenson, que le sénat de Suède avoit choisi pour remplacer Bannier, arriva le 27 novembre, avec un renfort de cinq mille hommes de pied et trois mille chevaux, et Guébriant, nommé lieutenant-

(1) Le Vassor, d'après les lettres de Guébriant. T. VI, p. 200-208. — *Pufendorfii*. Lib. XIII, cap. 1 ad 14, p. 434.

général de l'armée d'Allemagne, se sépara des Suédois le 3 décembre, et ramena ses troupes dans le duché de Juliers. (1)

1641.

En résumé, la campagne de 1641, en Artois, en Catalogne, en Italie et en Allemagne, avoit été favorable à la France, mais il falloit des subsides extraordinaires pour maintenir tant d'armées à la fois; c'étoit au clergé que le cardinal les avoit demandés au commencement de l'année. Il avoit convoqué à Mantes, pour le 15 février 1641, une assemblée des représentans de l'Eglise, qu'il invita à fournir une subvention extraordinaire de six millions payable en trois années. L'assemblée consentit bien à en offrir quatre, mais en même temps elle se montroit aigrie par cette demande d'argent; elle étoit prévenue de l'idée que Richelieu aspiroit à se faire nommer légat apostolique en France, et qu'irrité par l'opiniâtre résistance du pape, il vouloit soustraire le royaume à l'obéissance du saint-siége. Richelieu, quoiqu'homme d'église, n'avoit pas de plus grands ennemis que les ecclésiastiques; aussi dans cette question d'argent, ils faisoient toujours intervenir leur crainte du schisme. Après avoir long-temps disputé, l'assemblée vota enfin la somme demandée, mais elle avoit montré tant de mauvaise volonté que le commissaire du roi, en la congédiant, intima l'ordre

(1) Le Vassor. L. XLVIII, T. VI, p. 355. — *Pufendorfii.* Lib. XIII, cap. 23, p. 440.

1641. aux deux archevêques de Toulouse et de Sens et à quatre évêques, de se retirer dans leurs diocèses. (1)

A la fin de cette année, le ministre de Henri IV, le vieux duc de Sully, mourut presque ignoré, le 23 décembre, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à sa terre de Villebon en Beauce. De son vivant, il sembloit n'avoir excité que le ressentiment et la haine; durant les trente ans qu'il avoit vécu retiré des affaires, on avoit oublié ses défauts comme ses vertus, au point que les écrivains contemporains ne font jamais mention de son administration pour la comparer à celles qui l'avoient suivie. Ce n'est que depuis que l'abbé de l'Écluse a donné, en 1745, à ses Mémoires, une forme attrayante, que sa réputation a grandi de nouveau. Trois semaines après lui, le vieux mignon de Henri III, qui long-temps avoit été son rival, le duc d'Épernon, mourut aussi à

1642. Loches, le 13 janvier 1642, dans sa quatre-vingt-huitième année. Quoique cette ville fût un de ses gouvernemens, il y avoit été relégué l'été précédent par la jalousie de Richelieu, lorsque Soissons et ses amis étoient encore sous les armes. (2)

(1) Mém. contenant des particularités de la vie et du ministère du cardinal de Richelieu, par Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, 2 vol. — Bazin. T. IV, p. 326.

(2) Le Vassor. T. VI, p. 431. — Bazin. T. IV, p. 330. — Mém. de Montglat, p. 348.

Malgré les succès des armées françaises, et presqu'en raison de ces succès, un mécontentement universel se faisoit sentir dans tous les ordres du royaume. Le cardinal de Richelieu, presque seul en France, s'étoit pénétré de l'idée de l'importance de l'équilibre européen, et de la nécessité d'abaisser la maison d'Autriche. Ceux qui combattoient, et ceux qui se réjouissoient des victoires, se livroient sans y réfléchir, sans se proposer de but, à leur antipathie nationale; mais les pertes sanglantes que faisoient les familles, aussi bien que l'accroissement des impôts, produisoient souvent une explosion de plaintes et d'exécrations contre les auteurs de cette guerre éternelle. Elle avoit été entreprise, disoit-on, pour soutenir l'hérésie; elle ne se maintenoit qu'avec l'aide des hérétiques de Suède, de Hollande et d'Allemagne. Aussi tout le clergé, tous les dévots, voyoient avec horreur la politique du gouvernement. Le catholicisme de la cour d'Espagne prédisposoit tous les esprits à se rallier à elle. Loin de regarder comme des actes de trahison les correspondances secrètes avec Bruxelles ou avec Madrid, on les jugeoit presque comme des actes religieux. La mère du roi, dans son exil, s'étoit mise d'abord sous la protection de l'Espagne. Sa femme étoit espagnole, et laissoit voir qu'elle étoit plus attachée à son frère qu'à son mari.

1642. Le duc d'Orléans, le comte de Soissons, s'étoient à plusieurs reprises adressés à Philippe IV, pour obtenir de lui des secours, à l'aide desquels ils pussent renverser un ministre qui trompoit la conscience du roi. Les grands, qui, à l'avénement de Louis XIII étoient en possession des principaux gouvernemens, étoient aussi tous entrés à leur tour dans ces correspondances avec l'Espagne, qui avoient précipité leur chute.

La tristesse et le mécontentement prévaloient donc dans le royaume; mais le roi lui-même étoit plus triste et plus mécontent qu'aucun de ses sujets. Il obéissoit au cardinal, il étoit entré dans ses vues et il avoit besoin de sa capacité; néanmoins son orgueil se révoltoit de cette obéissance. Sa santé déplorable, ses fréquentes souffrances ajoutoient à son irritation. Il étoit, de son naturel, triste, capricieux, jaloux, emporté; aussi tour à tour il laissoit éclater son humeur avec le cardinal lui-même, ou, la contenant devant lui, il l'exhaloit devant tous ceux qui l'approchoient, et il parloit de son ministre avec tant d'amertume, que les courtisans se flattoient toujours que le moment de sa disgrâce étoit enfin arrivé.

Le roi ne paroissoit plus se soucier d'aucune jouissance, si ce n'est celle qu'il trouvoit dans la société constante du beau jeune homme qu'il s'étoit attaché. Il ne vouloit pas que Cinq-Mars

le quittât un seul instant, et c'étoit seulement pendant le sommeil du roi que Monsieur le Grand, comme on l'appeloit, pouvoit se dérober d'auprès de lui. Toute la journée, au mail, à la chasse ou dans son cabinet, il devoit écouter patiemment les leçons de Louis, ses reproches, ou bien ses plaintes sur sa propre santé. Cinq-Mars avoit alors vingt et un ans; il aimoit passionnément le plaisir. Quand il pouvoit s'échapper de Saint-Germain, tandis que le roi dormoit, c'étoit pour courir chez la fameuse courtisane Marion de Lorme, ou pour visiter les brelans. Il avoit montré de la bravoure dans les combats; mais il se refusoit à toute étude, même à celle de l'art de la guerre; il ne s'occupoit que de sa parure, et il se déclaroit bien malheureux d'être attaché à un homme qui l'ennuyoit depuis le matin jusqu'au soir. « Je « laisserois, disoit-il, toutes les faveurs que « Votre Majesté me donne pour une soirée en« tière et libre en ma belle compagnie du Ma« rais. » Mais cette faveur même du roi, qu'il méprisoit, lui faisoit croire qu'il étoit un grand personnage; et, avec une étourderie de jeune homme, il se persuadoit que Richelieu seul étoit placé entre lui et l'absolu pouvoir, en sorte qu'il lui suffiroit de se défaire du cardinal pour s'élever aussi haut que s'étoit élevé Luynes. (1)

1642.

(1) Lettre du roi à Richelieu sur les défauts de Cinq-Mars,

1642. Richelieu, impatienté de trouver toujours Cinq-Mars en tiers dans ses entretiens les plus sérieux avec le roi, lui fit dire, par M. de Saint-Yon, « qu'il ne trouvoit pas bon qu'il lui mar-« chât toujours sur les talons quand il étoit au-« près de Sa Majesté, et qu'il avoit à l'entretenir « d'affaires qui ne requéroient point sa pré-« sence. Ce discours surprit fort M. le Grand, « qui fut dans le moment chez M. des Noyers « pour approfondir d'où venoit ce changement. « Mais M. le cardinal, qui le faisoit observer, « y fut aussitôt que lui, où il le traita avec au-« tant d'aigreur et d'empire que s'il eût été le « moindre de ses valets, n'y ayant sorte d'in-« jures et d'outrages qu'il ne lui fît recevoir. « Lui reprochant non seulement ses bienfaits, « son peu de capacité et de mérite, il passa jus-« qu'à cette extrémité qu'il lui fit connoître, « avec le dernier mépris, qu'il ne faudroit qu'un « homme tel que lui dans le conseil pour perdre « de réputation tous les ministres parmi les « étrangers; et pour conclusion, il lui défendit « de se trouver dans aucun conseil, et le ren-« voya au roi pour lui demander s'il n'étoit pas « de cet avis. » (1)

du 5 mars 1641. — Le Vassor. T. V, p. 749. — Bazin. T. IV, p. 340. — Capefigue. T. VI, p. 50. — Montglat, p. 371.

(1) Relation de Fontrailles. T. LIV, p. 421. — Montglat, p. 373.

L'homme qui raconte cette conversation, Louis d'Astarac, vicomte de Fontrailles, étoit un gentilhomme gascon qui avoit eu une querelle avec M. d'Espenan, gouverneur de Salses, et qui avoit été protégé par M. le Grand lorsque Richelieu avoit donné l'ordre de le prendre mort ou vif. Dès lors il s'étoit attaché à Cinq-Mars, et il avoit mis à son service la rare résolution, le jugement et l'habileté dont il étoit doué. A son dévouement il joignoit encore sa haine personnelle pour Richelieu. Aussi lorsqu'il vit que M. le Grand, après l'affront qu'il avoit reçu, n'avoit trouvé d'autre consolation que de se retirer dans la chambre où étoit Fontrailles, et de sangloter, pour lui rendre l'espoir il lui fit entendre des paroles de vengeance.

1642.

Déjà, une première fois, lorsque Fontrailles arrivoit à Paris, comme on venoit d'y recevoir la nouvelle de la bataille de la Marfée, il avoit trouvé M. le Grand dans le dernier désespoir de la mort de M. le comte; car il sentoit bien que le secret de ses intrigues avec les princes étoit désormais entre les mains de gens qui n'étoient pas obligés à le taire. Fontrailles augmenta encore son inquiétude, et lui déclara qu'il falloit, ou quitter la cour, ou recourir aux moyens extrêmes; et Cinq-Mars ayant répondu qu'il ne pouvoit y en avoir aucun qu'il ne voulût de bon cœur hasarder, Fontrailles rappela

1642. le projet d'assassiner Richelieu, en 1636, à Amiens, concerté entre le duc d'Orléans et le comte de Soissons, et déclara que le grand écuyer n'avoit aucun autre moyen d'éviter sa perte; « il en tomba d'accord, et prit cet ex« pédient avec grande chaleur. » (1)

Le jour où Richelieu avoit maltraité Cinq-Mars en paroles, « après qu'il eut pleuré de « rage et de colère, et sangloté long-temps, il ne « put trouver autre consolation que celle du « souvenir du dessein qu'il avoit pris de ne rien « omettre pour perdre son ennemi. » Bouillon fit son accommodement, et aussitôt M. le Grand lui « donna à dîner, reçut de lui les assurances « du secret et de son amitié dans des termes qui « n'étoient pas absolument clairs, mais qui souf« froient des explications fort favorables. » A son tour, le duc d'Orléans vint joindre la cour à Amiens, et il eut avec Cinq-Mars et le duc de Bouillon plusieurs conférences, « entre autres « une dans le jardin de M. de Chaulnes, où « Monsieur me dit que si M. le cardinal pou« voit mourir, nous serions trop heureux. Je « lui repartis incontinent, sans hésiter, qu'il « n'avoit qu'à donner son consentement, et qu'il « se rencontreroit des gens qui s'en déferoient « en sa présence. Ces paroles expresses, n'ayant

(1) Relation de Fontrailles, p. 420.

« point été concertées, surprirent moins son « altesse que M. le Grand, qui me témoigna « que je les avois dites à contre-temps, et qu'il « craignoit que je n'eusse étonné Monsieur; ce « qui m'obligea à lui répondre qu'il valoit mieux, « si cela étoit, que ce fût au commencement « d'une affaire de cette considération, que lors- « qu'elle seroit plus avancée, et que nous serions « embarqués. » (1)

1642.

Ainsi le projet débattu entre le frère du roi et les premiers seigneurs de France étoit celui d'assassiner un prêtre, un cardinal, qui étoit en même temps le premier ministre de la monarchie. Ils délibéroient sur le plus ou moins de danger de l'entreprise; aucun d'eux ne paroissoit songer seulement à ce qu'elle avoit de criminel. A cette époque, M. de Thou engagea le duc de Bouillon, dont il étoit ami et parent, « à « promettre à M. le Grand d'être de ses amis « contre M. le cardinal, et de se rendre à Paris « toutes les fois qu'il le désireroit. » Ce nouveau personnage, François-Auguste de Thou, fils de l'historien, étoit alors âgé de trente-cinq ans; il étoit admis dans l'intimité de la reine et de madame de Chevreuse. Issu d'une famille distinguée dans la robe, il paroît qu'il eut avant tout la vanité de se mêler à la noblesse d'épée. Il avoit fait de bonnes études; il avoit perfectionné

(1) Relation de Fontrailles, p. 423.

1642. son éducation par des voyages; mais il ne vouloit point appartenir à la magistrature, et la fausse position qu'il s'étoit faite, ou sa répugnance à se fixer, lui firent probablement donner le surnom par lequel ses amis le désignoient : Son Inquiétude. Il ne paroissoit point ressentir contre Richelieu une haine bien vive; il n'appartenoit point à un parti; il ne s'étoit point échauffé pour des projets de réforme ou patriotiques ou chimériques. Il est difficile de savoir ce qu'il vouloit, et peut-être il ne le savoit pas lui-même; mais il étoit évidemment flatté des relations que madame de Chevreuse lui avoit fait acquérir avec la reine. Son amour-propre le faisoit aussi se complaire à se dire l'ami de celui que le roi nommoit son cher ami, de ce Cinq-Mars, qui, à l'âge de vingt et un ans, pouvoit briller par sa beauté et son élégance dans un cercle de femmes, mais qui n'avoit, avec un homme studieux comme de Thou, aucune espèce de rapports ou de goûts ou de caractère. En effet, dans tout le cours de cette intrigue, on vit de Thou visiter tour à tour les conjurés, leur porter des messages, et demander des blancs seings à la reine; mais il se tint toujours en dehors de toutes les conférences, et il affecta de ne rien savoir; soit qu'il ne prît réellement aucun intérêt au résultat que les autres vouloient atteindre, et qu'il fût seulement flatté d'être le compagnon de tant de

grands seigneurs et de princes, soit que sa première éducation d'homme de loi lui eût appris qu'il importoit à sa sûreté de pouvoir prouver qu'il n'étoit point présent dans les entrevues les plus importantes (1). « M. de Thou étoit partout, « dit Fontrailles ; mais il ne vouloit rien savoir ; « ainsi il fut jusqu'à la porte de l'hôtel de Venise « (où les dernières résolutions furent prises), « sans y vouloir entrer. »

1642.

Cinq-Mars, comme Chalais, comme tous les étourdis qui, l'un après l'autre, conspirèrent contre Richelieu, croyoit qu'un beau coup d'épée suffisoit à la délivrance de l'État ; il faisoit sans réflexion et sans objet les confidences les plus dangereuses ; il auroit considéré comme lâcheté de songer aux périls qu'il pourroit courir lui-même ; il n'entroit pas dans sa pensée de calculer ceux qu'il feroit courir à l'État. Confident habituel des plaintes du roi contre son ministre, il lui avoit souvent entendu dire qu'il voudroit bien en être délivré, et il lui avoit tout aussi souvent répondu qu'il étoit prêt à l'en délivrer lui-même, en sorte qu'il se croyoit jusqu'à un certain point autorisé, dans le complot où il s'engageoit, par le consentement de son maître. (2)

(1) Mém. de Brienne, p. 73, 75. — Relation de Fontrailles, p. 430. — Le Vassor. T. VI, L. XLVIII, p. 342, et L. XLIX, p. 447. — Capefigue. T. VI, p. 57. — Bazin. T. IV, p. 346.

(2) Le Vassor. T. VI, p. 436. — Montglat, p. 375.

1642. Fontrailles et Aubijoux, gentilshommes du duc d'Orléans, pressoient souvent Cinq-Mars d'en venir à une prompte résolution contre le cardinal; mais celui-ci n'avoit point oublié les obligations qu'il avoit eues autrefois au ministre, et tout en se complaisant à rêver à l'assassinat, il ne trouvoit jamais le moment venu pour un acte de si noire ingratitude. Le duc d'Orléans auroit fort aimé que la chose se fît sans lui; mais encore qu'il désirât le crime, il n'avoit pas assez de résolution pour l'ordonner. Le duc de Bouillon n'avoit jamais voulu entendre les propos tenus devant lui, quelque clairs qu'ils fussent. Il se défioit des mauvaises têtes avec lesquelles il étoit associé, et il étoit reparti pour ses terres de Périgord. De Thou, dès le premier mot que lui en dit Cinq-Mars, l'interrompit, lui déclarant qu'il ne s'en vouloit point mêler; qu'il étoit ennemi du sang, et que, par son ministère, il ne s'en répandroit jamais. Cependant Fontrailles persuada à de Thou de partir pour le Périgord, de porter une lettre à M. de Bouillon, et d'engager sa parole « qu'il laisseroit « librement agir la volonté de celui-ci, sans user « de persuasion vers lui, ni le dissuader. » (1)

Bouillon ne seroit probablement pas revenu sur cette invitation si, au bout de peu de jours, elle n'avoit été suivie d'une lettre du roi, qui

(1) Fontrailles, p. 426.

lui déféroit le commandement de l'armée d'Italie. Il arriva alors, et de Thou vint le prendre à Paris dans son carrosse, pour le conduire de nuit à Saint-Germain, et lui ménager une entrevue avec Cinq-Mars, avant qu'il eût vu ou Richelieu ou le roi. Cinq-Mars insista, auprès de Bouillon, sur ce que ce commandement de l'armée d'Italie étoit un piége qu'on lui tendoit, sur ce que le roi étoit tout près de mourir, sur ce que Richelieu vouloit alors se faire assurer la régence, sur ce qu'il feroit peut-être périr les enfans du roi, afin d'assurer la couronne au duc d'Enghien, qui avoit épousé sa nièce; sur ce qu'enfin la sûreté du duc d'Orléans, de la reine, des enfans de France, et la sienne propre, exigeoient qu'ils eussent une place de refuge, comme Sédan, où ils pussent se mettre à l'abri en cas d'accident. Bouillon, sans examiner ce qu'il y avoit de vrai dans cet exposé, protesta de son dévouement à la reine et aux enfans de France; mais il déclara que Sédan ne pouvoit se défendre si l'on n'étoit pas sûr d'une armée qui marcheroit à sa délivrance. C'étoit dire qu'on ne pouvoit rien tenter sans une alliance préalable avec l'Espagne. Il n'est pas bien certain que Bouillon donna des pouvoirs, ou même des blancs seings, pour traiter en son nom cette alliance; il ne tarda pas à partir pour l'Italie. Pendant ce temps, le duc d'Orléans, beaucoup

1642 moins scrupuleux, car il savoit bien qu'il n'exposoit que les autres, Cinq-Mars, qui n'hésitoit jamais à s'exposer lui-même, et peut-être la reine, convinrent d'envoyer en Espagne pour conclure un traité avec les ennemis de l'État. Ils firent choix de Fontrailles pour cette dangereuse entreprise. Celui-ci, ainsi qu'Aubijoux, pressoient chaque jour Cinq-Mars de donner le signal pour qu'ils se défissent du cardinal; mais, quoique tout disposés à ce crime, ils répugnoient à celui de haute trahison. En réfléchissant ensemble, ils convinrent cependant qu'ils s'étoient engagés dans une méchante affaire; qu'ils étoient perdus s'ils cherchoient à s'en retirer; car ils deviendroient suspects du seul côté qui jusqu'alors eût été leur appui. Fontrailles consentit donc à se charger de la minute du traité proposé à l'Espagne, du projet de lettre de Monsieur à M. le comte duc d'Olivarès, et de deux blancs seings de son altesse, pour les remplir par la lettre au comte duc et au roi d'Espagne. (1)

La relation de Fontrailles fait trop connoître et les deux cours et l'esprit des partis, pour que nous hésitions à en rapporter de longs fragmens. Il passa les montagnes, par la vallée d'Aspe jusqu'à Huesca, avec bien moins de dangers qu'il

(1) Relation de Fontrailles, p. 427-431. — Le Vassor. T. VI, p. 448. — Bazin. T. IV, p. 349. — Montglat, p. 377.

n'en avoit attendu; « enfin, dit-il, j'arrivai à Ma- 1642.
« drid, où le même jour je vis sans difficulté le
« comte duc, et quoique je fusse très mal vêtu,
« il ne me voulut jamais parler que je ne me
« fusse couvert et assis dans son carrosse, où je
« le rencontrai. Je reconnus visiblement qu'il
« recevoit une joie extrême lorsqu'il vit le seing
« de Monsieur; et me l'ayant fait connoître
« par quelque discours qu'il envoya faire au roi
« son maître, dont il se repentit, il essaya de
« réparer cette faute; mais jamais cela ne se fait
« que grossièrement.

« Je fus trois heures à me promener avec lui;
« il m'entretint toujours avec estime et respect
« de la personne de M. le cardinal, ce qui mar-
« quoit de la crainte. Il connoissoit tous les gens
« de qualité de la cour et leurs intérêts comme
« je pouvois faire. Me séparant de lui, il me
« remit aux soins d'un secrétaire d'État, son
« confident, qui s'appeloit Carnero. Il avoit
« continuellement un chapelet à la main, et ne
« laissoit pas de dire le mot sur le pape et sur
« la religion; il croyoit que je fusse huguenot,
« et pensoit me faire plaisir; il me fit mettre
« dans son carrosse, ne traitant jamais autre-
« ment, et ne vouloit point être vu s'il n'étoit
« assis, où il avoit bonne mine, parce qu'il étoit
« si courbé que son menton, quand il étoit de-
« bout, touchoit presqu'à ses genoux. Je le vis

1642. « une fois, mais ce fut par surprise, et je m'aper-
« çus bien qu'il en étoit fâché.

« Comme je fus dans son carrosse avec lui et
« Carnero, il me dit qu'il avoit vu les demandes
« de M. le duc d'Orléans, qui étoient grandes;
« qu'il falloit que le roi d'Espagne fît dépense,
« et déboursât trois millions d'or, et qu'il ne
« voyoit rien que d'imaginaire dans les propo-
« sitions de Monsieur, qui disoit avoir avec lui
« deux personnes considérables qu'il ne vouloit
« pas nommer; une bonne place frontière, et
« l'on ne savoit ce que c'étoit; qu'il étoit juste
« que dans un traité les conditions fussent
« égales; que comme Monsieur demandoit des
« choses effectives de sa Majesté Catholique, il
« falloit aussi qu'il fît voir de l'effectif de sa part
« dans celles qu'il promettoit; que la personne
« de son altesse étoit de très grand prix, mais
« qu'il ne paroissoit point qu'il eût de place ni
« de gouvernement; qu'il n'étoit plus héritier
« présomptif de la couronne, et qu'il s'étoit
« trouvé dans de si fâcheuses affaires qui lui
« avoient si mal réussi, qu'il étoit difficile de
« croire que beaucoup de gens se voulussent
« embarquer à l'avenir avec lui; qu'il avoit fait
« plusieurs traités avec le roi d'Espagne, été
« reçu de lui dans ses États, et assisté dans ses
« disgrâces; et que trois jours après avoir signé
« le dernier fait entre eux, il s'en étoit fui

« comme si l'on eût eu dessein d'user de mau-
« vaise foi contre sa personne; qu'au surplus il
« ne devinoit pas quels pouvoient être les deux
« hommes si considérables; que la Flandre et
« l'Angleterre étoient remplies de personnes
« qualifiées de la France qui leur avoient beau-
« coup promis, leur coûtoient fort, et ne fai-
« soient rien. » (1)

Fontrailles avoit commandement exprès de ne nommer ces personnes qu'après que le traité seroit signé. Il contesta long-temps, mais voyant enfin qu'il alloit tout rompre, il les nomma, et Olivarès en témoigna une satisfaetion extrême, ce qui ne l'empêcha pas de chicaner sur tous les articles; tantôt sur les troupes, après sur l'argent, puis sur les qualités de son altesse, et enfin sur les avantages qu'il vouloit donner à l'archiduc Léopold par-dessus elle. « Je ne pus,
« ajoute Fontrailles, m'empêcher de lui faire
« sentir que je ne m'étonnois pas si les affaires
« alloient si mal, puisqu'ils s'amusoient à des
« bagatelles, quand il étoit question de sauver
« Perpignan, qui étant perdu, leur ôtoit la Ca-
« talogne pour toujours, et partageoit quasi
« l'Espagne. Il me regarda, et ne me répondit
« quasi plus rien. Il me retint quatre jours, et
« encore me dit qu'il avoit fait aller le conseil

(1) Relation de Fontrailles. T. LIV, p. 432-434.

1642. « en poste, à la française, contre sa coutume et « la pratique de sa nation. Il me fit voir le roi, « après que le traité fut signé, auquel je pré« sentai la lettre de Monsieur, dont je ne tirai « pas grandes paroles; le favori faisant tout, avec « pareille autorité que M. le cardinal de Riche« lieu, agissant comme lui généralement en « toutes affaires. (1)

Pendant qu'une conspiration si criminelle, si contraire aux lois de l'honneur, autant qu'à celles de tout peuple civilisé, se tramoit avec tant d'audace et d'étourderie à la fois, le ministre poursuivoit ses projets pour humilier l'Espagne. Depuis le 5 novembre 1641, le roi étoit rentré dans sa résidence d'hiver à Saint-Germain, et Richelieu à Ruel. Le premier avoit eu une nouvelle attaque de sa maladie que chacun avoit cru devoir être la dernière. Il avoit aussi appris que sa mère étoit malade à Cologne, et il avoit tiré de la Bastille son médecin Vautier pour le lui envoyer; mais il ne lui fit point passer en même temps l'argent dont elle avoit le plus pressant besoin. Son mal s'annonçoit comme une hydropisie, dont elle se remit pour lors. (2)

Quelques grâces furent répandues à cette époque; le procureur général Molé fut fait

(1) Fontrailles, p. 434, 436.
(2) Le Vassor. T. VI, p. 596. — Bazin. T. IV, p. 337.

premier président du parlement de Paris; le parlement de Rouen fut rétabli, mais en le partageant en deux moitiés qui siégeoient alternativement par semestres, ce qui diminuoit les émolumens des juges et leur considération. Les bénéfices ecclésiastiques laissés par le duc de Guise et le comte de Soissons furent distribués entre ceux à qui le ministre vouloit faire des grâces; les querelles avec Rome furent arrangées, et le pape, sur la présentation de la France, nomma Jules Mazarin cardinal, le 16 décembre 1641. Le commencement de l'année ne fut cependant célébré par aucun des bruyans et ruineux divertissemens qui avoient signalé les hivers précédens. Richelieu vouloit réserver toutes ses ressources pour agir avec vigueur en Catalogne, et arracher décidément cette province à la monarchie espagnole. Il avoit persuadé à Louis que le climat du midi convenoit à sa santé, et que l'activité d'une campagne feroit diversion à ses chagrins. En effet, le roi et le cardinal se mirent en route le 27 janvier, pour se rapprocher de la frontière de Catalogne; en même temps le prince de Condé fut rappelé à Paris pour y commander en leur absence. (1)

Le roi arriva seulement le 17 février à Lyon; il y fit chanter un *Te Deum* pour la victoire de

(1) Le Vassor. T. VI, p. 433. — Capefigue. T. VI, p. 73. — Bazin. T. IV, p. 340.

1642. Kempten dont la nouvelle venoit de lui parvenir; c'étoit le brave et habile comte de Guébriant qui l'avoit remportée. Après s'être séparé du général suédois, il avoit mis ses troupes en quartiers d'hiver dans le duché de Juliers pour se refaire, mais il s'inquiétoit d'apprendre qu'à l'armée impériale du baron de Lamboi, déjà plus nombreuse que la sienne, alloit se joindre celle du comte de Hatzfeld, général du duc de Bavière; il rassembla rapidement ses troupes, il attaqua Lamboi dans ses retranchemens à Kempten le 17 janvier; il rompit ses barrières, s'empara de son canon et le pointa contre ses soldats; il lui tua deux mille hommes, et fit prisonniers Lamboi lui-même, Mercy, Landron, tous les colonels et cinq mille officiers ou soldats; l'artillerie, le bagage, les provisions, les drapeaux, les cornettes, tout fut pris, et l'armée française en Allemagne, bravement secondée par les Hessois, mais qui n'avoit pas d'autres auxiliaires, put attendre désormais sans inquiétude le retour de la saison des combats. Louis XIII envoya au comte de Guébriant le bâton de maréchal, en récompense de ce beau fait d'armes. (1)

Le roi se trouvoit à Lyon à la tête d'une belle armée : on y comptoit quinze mille hommes de pied et quatre mille chevaux. C'étoient des

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLIX, p. 454. — Montglat, p. 350.

troupes de choix parfaitement approvisionnées; 1642.
le maréchal de la Meilleraye étoit chargé de les conduire en Roussillon et d'y assiéger les deux places de Perpignan et de Collioure; le maréchal de Brézé, avec les troupes qui étoient déjà dans le pays, s'étoit porté en avant; il avoit été reçu à Barcelone en grande cérémonie, et il avoit prêté serment, le 23 février, comme vice-roi de Catalogne. Le roi s'avançoit lentement vers la frontière par Vienne, Valence, Nîmes, Montpellier et Narbonne. Durant cette marche la haine entre Cinq-Mars et Richelieu s'étoit plus ouvertement déclarée. Cinq-Mars accusoit le ministre de ne songer qu'à l'avancement de ses parens, la Meilleraye et Brézé, qu'il prétendoit avoir manqué d'habileté militaire. Il sembloit avoir seul l'oreille du roi, aussi n'avoit-il point voulu exécuter un projet de tuer Richelieu à Lyon, dont Chavagnac s'étoit chargé avec bon nombre de gentilshommes d'Auvergne. Richelieu, dont la santé étoit fort délabrée, ne voyageoit point avec le roi, et ne le rejoignit qu'à Narbonne. Les gens de cour, aux paroles amères qui échappoient à Louis XIII, à l'arrogance de Cinq-Mars et à la tristesse du cardinal, ne doutoient point que la disgrâce du dernier ne fût résolue. (1)

(1) Le Vassor. T. VI, p. 458. — Capefigue. T. VI, p. 74. — Bazin. T. IV, p. 353. — Montglat, p. 378.

1642. Sur ces entrefaites, Richelieu étoit tombé gravement malade à Narbonne; la fièvre l'avoit pris le 18 mars; un abcès survenu au bras lui avoit ôté la possibilité d'écrire, et pendant un mois tout au moins la souffrance ne lui permit plus de donner aucune attention aux affaires d'État. Il se croyoit en danger, et le 23 mai il dicta son testament à Narbonne; mais toujours privé de l'usage de son bras, il ne put pas le signer (1). Le roi l'avoit laissé sur son lit de douleur; la Meilleraye ayant Turenne pour lieutenant-général, assiégeoit Collioure dès le 13 mars, avec une armée de 16,000 hommes. Il y avoit dans cette place une garnison de trois mille hommes, mais les fortifications étoient à moitié ruinées. Cependant Olivarès savoit bien que la perte de cette place maritime entraîneroit celle de Perpignan. Il donna donc ordre au marquis de Povar de prendre toute la cavalerie de l'armée d'Aragon, formant environ trois mille hommes, et de marcher à son secours, traversant pour cela toute la Catalogne; l'ordre étoit absurde et inexécutable; Povar se permit quelques représentations; mais la première vertu, aux yeux d'Olivarès, c'étoit l'obéissance aveugle: il fallut partir, et malgré sa bravoure et son habileté, Povar, harassé par une suite de combats,

(1) Le Vassor, p. 475.

fut fait prisonnier le 23 mars, avec tout ce qui lui restoit de soldats : La Motte-Houdancourt, son vainqueur, reçut à cette occasion le bâton de maréchal de France; puis Collioure capitula peu de jours après. Mais ces succès réveillant l'ambition guerrière de Louis, il arriva le 22 avril à l'armée avec laquelle la Meilleraye venoit d'investir Perpignan. (1)

1642.

Perpignan ne pouvoit être secouru ni par mer, depuis la prise de Collioure, ni par terre depuis la défaite de Povar, qui avoit augmenté l'orgueil des Catalans; la ville devoit donc nécessairement être prise par la famine, et l'on assuroit qu'elle n'avoit de vivres que jusqu'à la mi-juin. Louis XIII, qui se piquoit d'entendre l'art des siéges, écrivoit ou copioit de sa main le journal du siége de Perpignan qu'il envoyoit à la Gazette de France (2). Cela lui donnoit souvent occasion de se fâcher de l'arrogance et de la présomption de Cinq-Mars, qui sans aucune étude, prétendoit ouvrir des avis, critiquoit les opérations, contrarioit le roi, et le fatiguoit de ses rodomontades, persuadé qu'il étoit que la bravoure personnelle suffisoit à la guerre (3). L'impatience de Louis contre le bel adolescent

(1) Le Vassor. T. VI, p. 469. — Bazin. T. IV, p. 362. — *Gualdo*. P. III, L. III, p. 122.

(2) Capefigue. T. VI, p. 77, note.

(3) Capefigue, p. 88.

1642. qui se croyoit premier ministre, augmenta lorsqu'il reçut de fâcheuses nouvelles de Picardie. Les comtes de Guiche et d'Harcourt avoient été chargés de défendre cette frontière avec environ vingt mille hommes; ils ne purent empêcher cependant la prise de Lens et de la Bassée qui ouvrirent leurs portes aux Espagnols le 29 avril et le 13 mai. Don Francisco de Melo qui commandoit ceux-ci, trompa ensuite par ses manœuvres les généraux français, et les engagea à se séparer pour couvrir les provinces menacées. Harcourt se porta vers Ardres et Calais, Guiche se fortifia à l'abbaye de Hennecour : c'est là que don Francisco de Melo vint l'attaquer le 24 mai avec des forces du double supérieures. La bataille fut obstinée, d'une heure après midi à six ou sept heures du soir; l'armée de Guiche fut détruite; de dix à douze mille hommes qu'il commandoit, il n'en resta nulle part seize cents ensemble. L'effroi fut grand dans toute la province et jusqu'à Paris, presqu'autant qu'après la prise de Corbie; mais don Francisco de Melo n'en profita pas, soit qu'il redoutât le comte d'Harcourt, ou Guébriant, qui pouvoient agir sur ses derrières, soit qu'il attendît le signal que devoient lui donner le duc d'Orléans et Cinq-Mars en se retirant à Sédan (1).

(1) Le Vassor. T. VI, L. XLIX, p. 476. — Montglat, p. 352. — Bazin. T. IV, p. 365.

Pendant ce temps les conspirateurs ne songeoient nullement qu'ils avoient hasardé leur tête par un acte de haute trahison. Le duc de Bouillon étoit arrivé à l'armée d'Italie, Gaston d'Orléans se tenoit tranquillement à Blois, et Cinq-Mars ne quittoit pas le roi. Quoiqu'il éprouvât quelquefois l'humeur de ce prince, il le cachoit soigneusement à la cour; et s'il arrivoit que Louis XIII eût donné des ordres à l'huissier de sa chambre pour ne pas le recevoir de grand matin avant tous les autres, il se faisoit cacher par cet huissier entre les deux portes, afin que ceux qui arrivoient le trouvassent toujours en tête à tête avec le roi. C'étoit dans un de ces momens de défaveur secrète que Fontrailles étoit arrivé à Narbonne, avant que la cour en fût partie, et qu'il avoit pressé Cinq-Mars de se mettre immédiatement en sûreté à Sédan, ainsi que le duc d'Orléans, déclarant que pour lui il alloit passer en Angleterre, parce que, disoit-il, « M. le cardinal, sur le moindre doute, étoit « capable de me faire arrêter, et, vu sa grande « autorité, de me faire donner la gêne dans sa « chambre; qu'en cet état nul ne pouvoit ré- « pondre de supporter les tourmens, et que pour « moi je ne savois ce que je ferois en telle en- « tremise, et si je pourrois me taire dans les dou- « leurs qu'on y endure (1). » Ces raisons ne

(1) Fontrailles, p. 437.

1642. l'ayant pas persuadé « Fontrailles lui dit en riant « qu'il voyoit bien qu'il ne se soucioit pas de « perdre sa tête, parce qu'étant grand et bien « fait, cela ne le raccourciroit de guère; mais « pour lui qui étoit petit et ragot, qu'il seroit « difforme sans tête (1). » Il partit donc et promit seulement de se rendre à Sédan, dès qu'il sauroit que les princes y seroient arrivés. A son passage à Carcassonne, il rencontra de Thou, qui lui parla du voyage qu'il venoit de faire en Espagne et du traité qu'il y avoit signé; c'étoit la reine qui l'avoit instruit, elle le tenoit de Gaston, et bien d'autres à la cour le savoient également. Après avoir fait visite à Monsieur, qu'il effraya fort, sans pouvoir le déterminer à l'action, Fontrailles, sur les instances de Cinq-Mars revint encore de nuit le voir au camp devant Perpignan; celui-ci lui fit voir une lettre de la princesse Marie de Gonzague, qui lui disoit que « son af« faire étoit sue aussi communément à Paris « comme l'on savoit que la Seine passoit sous le « Pont-Neuf. » (2)

Fontrailles fit encore de nouveaux efforts pour déterminer Cinq-Mars à s'évader sans différer d'un moment; mais l'état de santé du roi et de son ministre endormoit les conjurés dans une fausse sécurité. Louis avoit eu une rechute, et

(1) Montglat, p. 383.

(2) Fontrailles, p. 442.

de jour en jour on attendoit sa mort; on croyoit aussi le cardinal à l'extrémité. Le 27 mai il avoit quitté Narbonne pour se faire porter lentement vers la Provence où il espéroit trouver un air meilleur. Le 11 juin il s'étoit embarqué sur le Rhône à Arles, pour Tarascon, où il se fixa. De son côté le roi s'étoit fait ordonner les eaux de Monfrin sur les bords du Rhône; il annonça qu'il ne quittoit l'armée que pour quinze jours, et il se rendit d'abord à Narbonne. C'est là que Chavigny, secrétaire d'État, vint le trouver le 10 juin, et lui remit de la part de Richelieu une dépêche importante. C'étoit le traité négocié par Fontrailles, au nom du duc d'Orléans, avec l'Espagne. Louis XIII y vit que par ce traité, signé le 13 mars, le duc d'Orléans s'étoit engagé « à « prendre les armes, pour établir une paix gé- « nérale et raisonnable entre l'empereur et les « deux couronnes, et délivrer la noblesse et le « peuple des oppressions qu'ils souffrent depuis « long-temps par une si sanglante guerre. » Que le duc de Bouillon et le grand écuyer Cinq-Mars s'étoient engagés à se joindre à lui, et que la ville de Sédan étoit la place de sûreté où tous trois devoient se rendre pour commencer la guerre; qu'ils se déclaroient aussi, dès maintenant, ennemis des Suédois et de tous autres ennemis de leurs majestés impériale et catholique, et qu'ils donneroient toute assistance possible

1642. pour les détruire. Qu'en retour Philippe IV leur promettoit douze mille hommes de pied et cinq mille chevaux effectifs de ses vieilles troupes, un train d'artillerie, des munitions de guerre, des vivres jusqu'à ce que ces troupes fussent entrées en France et pussent vivre sur le pays, quatre cent mille écus pour que le duc d'Orléans pût lever des soldats de son côté, douze mille écus de pension par mois pour le duc, quatre-vingt mille ducats de pension par an entre Bouillon et Cinq-Mars, et cent mille livres par mois pour la solde des troupes rebelles. (1)

On ne sait point comment Richelieu étoit arrivé à se procurer la copie de ce traité; lui-même ne voulut pas nommer ses auteurs, ce qui dans le procès fit naître assez de difficultés pour en obtenir la preuve. On soupçonna La Rivière, et Goulas, deux misérables attachés au duc d'Orléans et qu'on dit vendus au cardinal; on accusa aussi Montrésor, et même le maréchal de Schomberg. M. Bazin émet une conjecture qui semble la plus probable, c'est que la cour d'Espagne voyant que personne ne remuoit en France, trahit elle-même ses associés pour jeter le trouble

(1) Le traité, reconnu par le duc d'Orléans, se trouve à la suite de Fontrailles, p. 449-456. — M. Capefigue a trouvé, aux Archives de Simancas, un document espagnol un peu différent, qui paroît la première ébauche de celui-ci. T. VI, p. 65.

dans le royaume, et pousser au désespoir des gens qui n'avoient pas le courage de se décider (1). Quoi qu'il en soit, le roi, en recevant la preuve de cette trahison qui s'ourdissoit dans son palais même, fit chercher Cinq-Mars. Il s'étoit caché lorsqu'il avoit vu entrer dans le cabinet le confident du cardinal. On ferma aussitôt les portes de Narbonne, et le grand écuyer dénoncé par le crieur public, fut arrêté dans la maison d'un bourgeois, dont il avoit séduit ou acheté la fille: il fut transféré de Narbonne dans la citadelle de Montpellier; F. A. de Thou fut arrêté au camp devant Perpignan, et conduit à Tarascon. Un courrier fut expédié aux maréchaux de camp de l'armée de Piémont, leur donnant l'ordre de se saisir de leur général le duc de Bouillon. Ceux-ci l'attirèrent le 23 juin à Casal, où ils comptoient l'arrêter après son souper; ils excitèrent cependant sa défiance; Bouillon s'échappa, mais toutes les avenues de la ville étoient gardées; bientôt il fut retrouvé sous un tas de paille; il fut conduit à Pignerol. (2)

1642.

Le roi cependant avoit continué son voyage;

(1) Le Vassor. T. VI, p. 580. — Bazin. T. IV, p. 372. — Brienne, p. 76. — Montglat, p. 384.

(2) Le Vassor. T. VI, L. L, p. 583-594. — Duplessis, p. 189. — Montglat, p. 384. — *B. Nani.* L. XII, p. 696. — Capefigue. T. VI, p. 93-96. — Bazin. T. IV, p. 374. — *Gualdo.* P. III, L. III, p. 127.

1642. il étoit arrivé à Monfrin; là il étoit assez près de Tarascon pour qu'une communication journalière pût s'établir entre Louis et son ministre. Dès qu'il en eut la force, il se fit porter lui-même à Tarascon; ni le roi ni son ministre ne pouvoient se tenir debout, et ce fut dans deux lits, placés l'un près de l'autre, qu'ils eurent leur première conférence. Gaston, avant d'être instruit de l'arrestation du grand écuyer, étoit arrivé à Moulins, où il lui avoit donné rendez-vous pour s'enfuir ensemble; Richelieu l'y laissa quelque temps s'y morfondre d'inquiétude, pendant que tous ses complices étoient conduits en prison. Enfin Chavigny, secrétaire d'État, alla le trouver, et lui fit entendre que sa vie elle-même étoit exposée. Gaston, qui avoit toujours compté qu'il en seroit quitte pour la tête de quelques uns de ses amis, se livra à un accès de terreur comme il n'en avoit encore jamais éprouvé; il supplia Chavigny, il supplia par lui le cardinal de le tirer de peine, et lorsqu'il apprit que le seul moyen qui lui fût offert, c'étoit de se faire l'accusateur de ses associés et de fournir des preuves pour les convaincre, il s'y résigna aussitôt, et fit partir l'abbé de La Rivière pour Tarascon, où cet abbé arriva le 25 juin, avec commission de tout avouer, et de donner tous les détails qu'on lui demanderoit. La Rivière raconta tout ce qu'il savoit, tout ce

que son maître savoit qui pouvoit servir à convaincre les prisonniers du crime de lèse-majesté. Le roi lui demanda de mettre tout cela par écrit ; il s'y refusa. Alors il faut l'envoyer en prison, dit le roi, et lui faire son procès comme complice. La terreur de La Rivière fut si grande, qu'il tomba presqu'en défaillance ; mais il se hâta d'écrire tout ce qu'on lui demandoit. Ce n'étoit pas tout ; on le chargea de demander au duc d'Orléans lui-même une confession de sa main, avec détail et sans réserve, après quoi on lui permettroit d'aller passer quelque temps à Venise, et on lui assigneroit pour vivre cette même pension de douze mille écus par mois qu'il avoit demandée aux ennemis de l'État. (1)

La santé de Louis XIII sembloit cependant se remettre un peu, et il avoit pris la route, non de l'armée, mais de Lyon ; c'est là que La Rivière le rejoignit, avec des lettres suppliantes de son frère, et sa confession, signée, le 7 juillet, à Aigueperse en Auvergne. Ce n'étoit point encore assez. Dans les instructions que Richelieu donne à Chavigny, le 15 juillet, il lui dit : « Sa Majesté lui peut déclarer (au duc) que, « pourvu qu'il consente à tout ce qu'il faudra « pour faire châtier les méchans qui l'ont voulu

(1) Le Vassor, avec les lettres originales de Chavigny. T. VI, L. L, p. 597. — Capefigue. T. VI, p. 98. — Bazin. T. IV, p. 378.

1642. « perdre en perdant l'État, elle lui peut permettre de vivre en particulier dans le royaume, « aux conditions qui lui seront prescrites; c'est « ce qu'il demande; mais avant que de rien ac« corder, il faut que lui et quelques uns des « siens soient confrontés aux criminels, le plus « noblement qu'il sera possible, de manière que « la preuve de leur crime soit complète. » Gaston renvoya La Rivière à Fontainebleau, où le roi étoit arrivé vers la fin de juillet, et lui donna ordre de promettre tout de sa part, pourvu qu'on lui épargnât la confusion d'être confronté avec les accusés. Il déclaroit que Cinq-Mars l'avoit sollicité le premier; qu'il lui avoit promis l'assistance de Bouillon, et l'avoit engagé à donner deux blancs seings à Fontrailles, pour négocier l'alliance avec l'Espagne. Il ne nioit rien de ce qu'il y avoit eu de plus criminel dans ses projets; il s'efforçoit seulement de rendre ses associés plus coupables encore que lui. Il compromettoit aussi de Thou et Montrésor, quoique le dernier n'eût eu aucune part à cette dernière conspiration. (1)

L'humiliation que Gaston avoit redoutée, d'être confronté avec ses amis et ses associés, pour que les preuves qu'il fourniroit contre eux

(1) Correspondance de Richelieu, Chavigny et Gaston, dans Le Vassor. T. VI, L. L, p. 597-608. — Mém. de Montrésor, p. 343. — Fontrailles, p. 443.

pussent servir à leur faire couper la tête, lui fut épargnée; le chancelier Séguier ayant déclaré que, par le privilége de sa naissance, un fils de France ne pouvoit être soumis à une confrontation, et s'étant fait appuyer par une consultation de trois jurisconsultes, Jacques Talon, Jérôme Bignon et Omer Talon. « La procé« dure que je propose approche, dit-il, de la « confrontation. La personne du témoin est ab« sente, à la vérité; mais sa déclaration est lue « aux accusés; on leur donne la liberté d'y ré« pondre, et d'alléguer même ce qu'ils ont à « dire contre Monsieur; on lui lira ensuite ce « que les accusés auront dit, et on recevra sa « réplique. » On comprend cependant que ce ménagement, en épargnant de la honte au duc d'Orléans, et en lui sauvant des récriminations, aggravoit la condition des accusés. (1)

1642.

Pendant que ce grand procès criminel se préparoit, le roi et son ministre s'acheminoient lentement vers le nord de la France. Le roi étoit parti le premier, en laissant son ami dans les fers, son frère en surveillance, son ministre malade et mécontent. Il arriva, le 23 juillet, à Fontainebleau, et fit prendre le grand deuil à toute la cour. Sa mère, Marie de Médicis, étoit

(1) Mém. d'Omer Talon sur la déposition de Gaston. T. LX, p. 224-230. — Le Vassor. T. VI, p. 609. — Bazin. T. IV, p. 398-402.

1642. morte à Cologne, le 3 juillet. Depuis neuf ou dix mois qu'elle y résidoit, ayant perdu les pensions d'Espagne et d'Angleterre, et ne pouvant obtenir de son fils, malgré ses instances et ses humiliations, ni secours d'argent ni réponse, elle étoit tombée dans une cruelle indigence. Vers la fin de juin, elle fut atteinte d'une fièvre ardente, avec une soif extraordinaire; la rougeur enflammée de son visage fit d'abord croire à un érésipèle; mais bientôt des taches de gangrène parurent à ses jambes et s'augmentèrent rapidement. Elle termina dans des sentimens de dévotion, de résignation et de pardon, une vie qui avoit été troublée par tant de passions, d'intrigues et de haines. (1)

Richelieu, que le roi avoit rétabli dans la plénitude de son pouvoir, et qu'il avoit laissé dans le midi pour gouverner à sa place, et terminer toutes les affaires qu'il avoit commencées, se mit plus tard en route : sa santé étoit déplorable, son corps affoibli ne pouvoit supporter le mouvement d'une voiture, son bras couvert de plaies ne pouvoit tenir la plume, mais sa tête avoit retrouvé toute sa vigueur. C'étoit par une constante sévérité qu'il avoit établi et maintenu son pouvoir : il vouloit poursuivre jusqu'au bout le même système, et l'une des plus importantes

(1) Le Vassor. T. VI, p. 596. — Capefigue. T. VI, p. 126. — Bazin. T. IV, p. 384.

affaires qu'il voulût terminer, lui paroissoit être la punition des derniers conspirateurs. Il invita le chancelier Séguier à se rendre à Lyon pour présider la commission qui jugeroit les grands coupables; il la composa de quatorze membres, le chancelier, le premier président de Paris, un président du parlement de Grenoble, quatre conseillers d'État, un maître des requêtes et six conseillers au parlement de Grenoble. Il donna des ordres pour que Bouillon fût amené devant eux de Pignerol, Cinq-Mars de Montpellier, et il se chargea lui-même de leur conduire de Thou, dont le bateau fut traîné à la remorque par celui dans lequel le cardinal remontoit le Rhône. Richelieu ne mit pas moins de dix-sept jours pour se rendre de Tarascon à Lyon. (1)

1642.

La commission se constitua en tribunal le 6 septembre; le traité du 13 mars dont le duc d'Orléans avoit fourni une copie authentique, et la déposition écrite de ce duc suffisoient à la preuve; le chancelier, accompagné de conseillers et de maîtres des requêtes, s'étoit transporté le 22 août auprès de Gaston pour recevoir de lui une nouvelle déposition, dans laquelle il ajouta plusieurs circonstances dont, dit-il, il ne s'étoit pas d'abord souvenu. Seaton, lieutenant des gardes écossais qui avait été chargé de gar-

(1) Le Vassor. L. L, p. 612. — Capefigue. T. VI, p. 103. — Sainte-Aulaire, Hist. de la Fronde. T. I, ch. 1, p. 86.

1642. der Cinq-Mars, déposa sur plusieurs aveux qu'il avoit obtenus de lui, en affectant une perfide compassion. Le roi lui-même s'offrit comme témoin à charge ou plutôt comme délateur, dans une lettre qu'il adressa le 4 août aux parlemens du royaume, aux gouverneurs et officiers de ses principales villes et à ses ambassadeurs. « Le « notable et visible changement qui a paru de« puis un an dans la conduite du sieur de Cinq« Mars notre grand écuyer, dit Louis, nous fit « résoudre, aussitôt que nous nous en apper« çûmes, à prendre soigneusement garde à ses « actions et à ses paroles, afin de pénétrer quelle « en pouvoit être la cause; pour cet effet nous « le laissâmes agir et parler avec nous plus libre« ment qu'auparavant. » Et ce sont ces entretiens secrets, ces imprudentes manifestations de ce que son *cher ami* avoit dans l'âme que Louis révèle. Averti que Cinq-Mars avoit dit à Seaton « qu'il n'avoit jamais eu de dessein contre le « cardinal qui ne fût sçu et approuvé du roi, » Louis XIII adressa au chancelier une nouvelle lettre, pour figurer comme pièce au procès, où il appeloit son favori, « un grand imposteur et « calomniateur. » « Il est vrai, disoit-il, que le « sieur Cinq-Mars n'avoit rien oublié pour m'é« chauffer contre mondit cousin..... mais quand « il a passé jusqu'à me proposer qu'il se falloit « défaire du cardinal, et quand il s'est offert à

1641.

« l'exécuter, j'ai eu en horreur ses mauvaises
« pensées et je les ai détestées : bien qu'il me suf-
« fise de le dire pour que vous le croyiez, il n'y
« a personne qui ne juge que cela doit avoir été
« ainsi, car autrement quel motif auroit-il eu
« de se lier à l'Espagne contre moi, si j'avois
« approuvé ce qu'il vouloit ? » (1)

Les trois prisonniers furent interrogés séparément ; Cinq-Mars avoua tout, raconta tout avec détail ; Bouillon fit presque de même, sauf qu'il prétendit avoir improuvé et combattu le projet de traité avec l'Espagne : de Thou, plus expert en procès, s'attacha à soutenir qu'il n'avoit rien appris du traité avec l'Espagne qu'après la chose faite et à son grand regret ; qu'ainsi sa faute se réduisoit à la non-révélation d'un crime d'État ; et quoique une ordonnance odieuse de Louis XI punît cette faute de mort, il soutenoit qu'elle étoit abrogée par l'usage. Après qu'on eut reporté au duc d'Orléans, qui s'étoit rapproché jusqu'à deux lieues de Lyon, les contredits des accusés sur sa déposition, et qu'on eut reçu ses réponses confirmatives, la commission se réunit le 12 septembre à sept heures du matin, pour le jugement. Cinq-Mars raconta de nouveau tout d'un trait l'histoire du complot, avec quelques paroles amères contre

(1) Le Vassor. L. L, p. 611-618. — Lettre de M. de Marca, l'un des juges, T. LIV, p. 456. — Montglat, p. 385-389.

1642. les ducs d'Orléans et de Bouillon, ses deux associés; de Thou fut amené ensuite sur la sellette, et se renferma dans le système de dénégation qu'il avoit adopté. Comme cette défense étoit contraire en quelques points aux aveux du grand écuyer, les juges les mirent en présence l'un de l'autre. Cinq-Mars parut ému, il essaya de se rétracter, il balbutia. De Thou reprit la parole avec chaleur, il fixa avec précision le lieu et l'époque où il avoit eu connoissance du traité; il se justifia de ne l'avoir pas révélé, parce qu'il en croyoit l'exécution impossible, et parce qu'il lui auroit fallu accuser tout ensemble un frère du roi, un prince souverain et un favori, tous bien plus puissans que lui. Après cette confrontation les deux accusés se retirèrent. Au bout d'une heure le rapporteur du procès, Laubardemont, conseiller d'État, vint leur annoncer qu'il falloit se préparer à entendre un arrêt de mort. « Eh « bien, monsieur, » dit alors de Thou à Cinq-Mars, « humainement je pourrois me plaindre « de vous; vous m'avez accusé, vous me faites « mourir; mais Dieu sait combien je vous aime; « mourons, monsieur, mourons courageuse- « ment, et gagnons paradis. » La conduite de tous deux jusqu'à leur exécution, qui se fit le même jour à cinq heures du soir, ne démentit point ces belles paroles. (1)

(1) Le Vassor. T. VI, L. L, p. 611. — Bazin. T. IV, p. 410.

1642.

Le jour où Louis XIII pouvoit supposer que l'arrêt recevoit son exécution, il tira sa montre, et dit à ceux qui l'entouroient : « Cher ami doit « faire à présent une vilaine grimace ; » on se souvient qu'un de ses divertissemens étoit d'observer les grimaces des mourans. Il se trompoit cependant : la contenance du jeune homme qu'il avoit élevé si haut, qu'il avoit tant caressé, fut jusqu'au bout, tout comme celle de son ami, noble et religieuse. Ce fut cette belle mort, ce fut aussi l'impatience universelle contre le joug si rude de Richelieu qui inspirèrent une pitié si profonde pour les deux victimes, et qui les transformèrent presque, aux yeux du public et de la postérité, en grands patriotes qui s'étoient dévoués pour le bien de tous. Ils n'avoient point eux-mêmes une si haute idée de leur mission. Ils confessèrent leur crime, ils en demandèrent pardon à Dieu et au roi; ils n'essayèrent de le justifier par aucun principe de patriotisme, par aucun sentiment de devoir ; et en effet leur complot, soit pour assassiner un vieillard, cardinal et premier ministre, soit pour introduire dans le pays les armées d'une puissance ennemie, devoit dans tous les cas être considéré comme un crime. De Thou n'avoit pas le droit de s'en jus-

— Capefigue. T. VI, p. 110. — *Batt. Nani.* L. XII, p. 698. — Sainte-Aulaire. T. I, p. 93. — Et pièces justificatives. T. III, p. 252.

1642. tifier en disant qu'il n'y avoit jamais consenti, puisque depuis le commencement il avoit été l'agent le plus actif du complot, et qu'il le servoit de toutes ses forces, en même temps qu'il se bouchoit les oreilles dès qu'on parloit de ses deux seules issues, l'assassinat ou la trahison à l'ennemi. (1)

Le duc de Bouillon avoit été retranché du procès; le cardinal Mazarin, qui s'étoit lié d'amitié avec le vicomte de Turenne, son frère, mit beaucoup de zèle à lui faire obtenir sa grâce, en la lui faisant acheter, il est vrai, par l'abandon de sa forteresse de Sédan; elle fut livrée le 29 septembre au capitaine Fabert qui en fut nommé gouverneur pour le roi, et le 5 octobre Bouillon sortit de Pierre-Encise muni de lettres patentes qui portoient abolition de son crime (2). Le duc d'Orléans, incapable de sentir ou la honte ou le remords, étoit reparti pour son beau château de Chambord, où il se délassoit dans les plaisirs. Il avoit déclaré que de Thou étoit allé

(1) Bazin. T. IV, p. 416. — Capefigue. T. VI, p. 124. — Mémoire de P. Du Puy pour justifier F. A. de Thou, à la suite de l'Histoire de de Thou. T. X, p. 625-764. — Procès de M. Cinq-Mars et de Thou. Archives curieuses. T. V, 2e série, p. 283-344. On y trouve la lettre du roi; la déclaration du duc d'Orléans, du 29 août; l'interrogatoire de Cinq-Mars et de de Thou, etc.

(2) Le Vassor. T. VI, p. 625. — Bazin. T. IV, p. 412. — Flassan. T. III, p. 77.

trouver le duc de Beaufort de la part de Monsieur le Grand pour lui proposer de se lier avec lui, et que Beaufort avoit répondu qu'il ne pouvoit rien faire sans l'aveu du duc de Vendôme, son père ; que Beaufort lui avoit fait ensuite la même réponse à lui-même à Blois (1). Le roi invita Beaufort à se rendre auprès de lui pour raconter sincèrement comment tout s'étoit passé; mais le jeune duc jugea plus prudent de se réfugier en Angleterre, auprès de son père; bien d'autres grands seigneurs y attendoient avec lui que la mort du roi ou celle de son ministre les délivrât de leurs terreurs. (2)

Pendant que les yeux de toute la France étoient fixés sur ce grand procès, où l'on s'obstinoit à croire le roi complice de la conspiration contre son ministre qu'il avoit punie dans son favori, les armées sembloient avoir d'autant plus de succès que le ministère se mêloit moins de les diriger. L'inquiétude qu'on avoit ressentie à Paris après la défaite d'Hennecour s'étoit bientôt calmée; le comte d'Harcourt avoit fait échouer les projets de don Francisco de Melo sur Ardres; le comte de Guébriant après sa victoire à Kempten s'étoit réuni au prince d'Orange, et leur approche avoit déterminé les

(1) Articles 10 et 11 de la déclaration du duc d'Orléans. Arch. curieuses, 2e série. T. V, p. 291.

(2) Mém. de Campion, p. 202-212.

1642. généraux autrichiens à s'éloigner des frontières de Picardie. Pendant ce temps le général suédois Torstenson avoit reporté la guerre dans les États héréditaires d'Autriche ; il avoit pris Gros-Glogau, Schweidnitz et Olmutz, il avoit battu un corps impérial en Silésie, il avoit effrayé Vienne, et il avoit terminé la campagne par la brillante victoire de Breitenfeld près de Leipzig, le 2 novembre; il l'avoit remportée sur l'archiduc Léopold et Piccolomini qui y avoient perdu dix mille hommes. Guébriant avoit eu de son côté un nouvel avantage le 26 septembre sur Jean de Werth qui avoit voulu le surprendre. (1)

En Piémont, où le duc de Bouillon étoit à peine arrivé qu'il avoit été arrêté, les opérations militaires demeurèrent quelque temps suspendues. D'autre part les négociations avec les deux princes de Savoie avoient recommencé. Tous deux étoient humiliés et offensés de ce que l'Espagne les employoit à détruire l'indépendance de leur maison, et mettoit ses garnisons dans toutes les places fortes du Piémont l'une après l'autre. Siruela venoit encore de demander au cardinal Maurice de lui livrer le château de Nice ; les princes firent quelques propositions à leur belle-sœur qui n'étoit pas moins fati-

(1) Montglat, p. 350, 355, 359. — Le Vassor. L. L, p. 639. — *Pufendorfii*. Lib. XIV, c. 12-26, p. 479-486. — *C. Gualdo*. P. III, L. III, p. 109 et 145.

guée de la guerre civile. Un si grand secret avoit été observé dans cette correspondance, que les Espagnols furent pris par surprise. Par le traité signé le 14 juillet, Christine étoit reconnue pour régente, mais ses deux beaux-frères étoient nommés lieutenans-généraux sous elle, et chefs du conseil. Le cardinal, quoiqu'il eût déjà cinquante ans, renonçoit à son chapeau, prenoit le titre de duc d'Oneille, et épousoit sa nièce qui n'en avoit que treize; il gardoit pour places de sûreté jusqu'à la majorité du duc, Nice et Villefranche, et le prince Thomas, Ivrée : en même temps tous deux s'engageoient à s'unir aux Français pour chasser les Espagnols de leur pays, et les Piémontais, heureux de voir leurs princes réconciliés, et de combattre tous sous une même bannière, secondèrent avec tant de vigueur le duc de Longueville qui vint remplacer Bouillon, qu'en peu de temps Crescentino, Nice-de-la-Paille, Tortone et Verrue furent enlevées aux Espagnols. (1)

En Roussillon, la Meilleraye avoit continué le siége de Perpignan après le départ du roi. Toutes les voies étoient tellement fermées aux

(1) Montglat, p. 356. — *Gualdo*. P. III, L. III, p. 111, 136, 141. — Le Vassor. T. VI, L. XLIX, p. 493-502, et L. L, p. 639. — *Botta*. T. V, L. XXII, p. 252. — *B. Nani*. L. XII, p. 667. — Guichenon. T. III, p. 87. — Bazin. T. IV, p. 393.

1642. Espagnols, du côté des montagnes aussi bien que de la mer, qu'aucunes munitions ne pouvoient entrer dans la ville, aucun corps d'armée ne pouvoit s'en approcher. Aussi le marquis de Flores d'Avila, qui y commandoit, après une obstinée résistance, après avoir consumé tous ses vivres et mangé jusqu'au dernier animal vivant, capitula, et rendit la ville et la forteresse le 5 septembre. A la fin du mois, la ville de Salses se rendit aussi, en sorte que le Roussillon entier étoit conquis. Pendant ce temps, La Motte-Houdancourt avoit assiégé et pris, le 14 juin, Monçon, place frontière de l'Aragon; et, le 17 octobre, il remporta une victoire sur Leganez, qui avoit entrepris le siége de Lérida. Il délivra cette place, et il rentra, sur la fin de l'année, en triomphe à Barcelone, où il remplaça, comme vice-roi, Brézé, qui retournoit en France. (1)

La vigueur que Richelieu sembloit avoir recouvrée pour punir ses ennemis ne se soutint pas long-temps. Le jour même du supplice de Cinq-Mars et de Thou, il étoit parti de Lyon, le 12 septembre, non dans une voiture, dont il n'auroit pu supporter le mouvement, mais dans une sorte de vaste litière, portée par dix-huit de ses gardes, chapeau bas, bientôt relevés par

(1) Montglat, p. 366. — *Gualdo*. P. III, L. III, p. 129, 150. — Le Vassor. L. L, p. 632. — Bazin. T. IV, p. 419.

dix-huit autres. Dans cette chambre mobile, couverte de damas rouge, il étoit étendu sur un lit, avec une table auprès de lui, et un siége pour celui qu'il admettoit à lui tenir compagnie. On abattoit des pans de murs, et on jetoit des ponts, pour donner passage à cette vaste machine jusqu'au niveau des appartemens qu'il devoit occuper. Il arriva seulement le 17 octobre à Paris, après avoir été tour à tour embarqué sur la Loire et sur la Seine, et s'être reposé trois jours, auprès du roi, à Fontainebleau (1). Des plaies qui se succédoient l'une à l'autre, des hémorragies, une extrême maigreur, paroissoient indiquer une décomposition de sang universelle, et des symptômes presque semblables annonçoient aussi que Louis XIII marchoit rapidement vers sa fin. Une des indications du déclin de Richelieu étoit le sentiment de terreur dont il étoit poursuivi. Au lieu de songer que sa maladie l'entraînoit à grands pas vers la mort, il craignoit à toute heure d'être tué par l'ordre du roi. Il savoit, il est vrai, avec certitude, que, lorsque la proposition en avoit été faite à Louis XIII par Cinq-Mars, il ne l'avoit pas décidément repoussée; que Troisville, capitaine des mousquetaires, Tilladet, des Essarts, et La Sale, capitaines aux gardes, s'étoient

(1) Montglat, p. 391. — Bazin. T. IV, p. 403. — Le Vassor. T. VI, p. 612.

1642. déclarés prêts à faire l'exécution, quand même le roi leur avoit dit qu'ils seroient excommuniés pour avoir tué un prêtre et un cardinal; ils lui avoient répondu qu'ils ne s'en mettoient pas en peine, et qu'ils iroient à Rome pour se faire absoudre (1). « La mémoire du passé, dit « Montglat, lui revenoit toujours dans l'esprit, « ce qui faisoit qu'il ne pouvoit s'assurer du roi, « et qu'il étoit en perpétuelle appréhension que « quelqu'un ne lui persuadât de se défaire de « lui.... Il ne put long-temps dissimuler la crainte « qu'il avoit; c'est pourquoi il envoya Chavigny « trouver le roi de sa part, pour lui faire en- « tendre les soupçons qu'il avoit contre les « quatre nommés ci-dessus, et lui demander « leur éloignement. Le roi reçut fort mal cette « proposition, et répondit qu'ils étoient tous « quatre fort affectionnés à son service, et qu'ils « n'avoient rien fait qui méritât ce traitement. « Ce refus ne le rebuta point; mais il insista sur « sa demande plus qu'auparavant, jusqu'à lui « dire que s'il ne les vouloit pas éloigner, il de- « voit trouver bon que les gardes du cardinal « ne quittassent plus les armes en sa présence, « pour le mettre en sûreté des insultes que « ces gens-là lui pourroient faire.... Cette de- « mande parut au roi fort insolente, car il étoit

(1) Montglat, p. 375.

« glorieux, et il ne pouvoit digérer une telle « pensée d'un sujet avec son maître.... Si son « éminence savoit, dit Chavigny, qu'il y eût « chez lui quelqu'un qui déplût à Sa Majesté, il « ne le verroit jamais : et le roi lui repartit brus- « quement : Il ne vous verroit donc jamais, car je « ne saurois vous souffrir. Et en même temps il « lui tourna le dos, et le laissa là (1). » Mais le roi n'osoit se permettre de telles brusqueries avec le cardinal. Il céda enfin; il les renvoya tous quatre le 1er décembre, quoique avec tant de déplaisir, qu'il en répandit des larmes.

1642.

Ce même jour, 1er décembre, devoit au reste être marqué par des événemens plus importans. C'est la date que porte une déclaration de Louis contre son frère, qu'il remit au procureur général, en lui intimant, ainsi qu'au président Molé, qu'il vouloit qu'elle fût vérifiée. « Afin « qu'il n'en puisse user mal avec la reine et avec « mes enfans après ma mort, je veux lui ôter « toute espérance d'avoir jamais part au gou- « vernement de mon royaume. » La déclaration avoit probablement été concertée avec Richelieu; cependant il y a quelque lieu de croire qu'elle fut antidatée de quelques jours pour en rejeter plus complétement la responsabilité sur

(1) Montglat, p. 393. — Bazin. T. IV, p. 426. — Capefigue. T. VI, p. 125. — Le Vassor. T. VI, p. 650. — Mademoiselle de Montpensier, p. 414. — Montrésor, p. 393.

1642. le ministre, qui ne pouvoit plus songer à se venger au moment où Louis XIII satisfaisoit le ressentiment qu'il nourrissoit contre son frère. Cette ordonnance flétrissoit, au reste, sans ménagement, l'homme méprisable auquel le roi n'auroit pu, sans une coupable incurie, confier l'administration de ses enfans et de son royaume, et qui n'étoit propre qu'à renouveler la honte et la misère du règne de Henri III. Elle récapituloit ses offenses à dater de l'an 1626, où il donna la première preuve de sa mauvaise volonté par sa conspiration avec Chalais; puis, en 1629, sa fuite en Lorraine; en 1631, sa seconde fuite, et son mariage conclu contre la volonté du roi; puis son séjour à Bruxelles, chez les ennemis de l'État; sa prise d'armes avec Montmorency, et après sa défaite, le troisième pardon qui lui avoit été accordé; ce qui ne l'avoit point empêché de se retirer de nouveau chez les Espagnols, puis de venir solliciter un quatrième pardon, après lequel il devint bientôt nécessaire d'ôter d'auprès de lui Puy-Laurens, qui alloit l'entraîner dans de nouveaux crimes. En 1636, il s'engagea dans une nouvelle conspiration avec le comte de Soissons, et il obtint un cinquième pardon. Enfin étoit venue la dernière conspiration, tramée contre le roi pendant sa campagne en Roussillon, où il étoit en proie à une grave maladie. C'étoit dans ces circonstances que son

frère avoit appelé en France les ennemis de l'État, et s'étoit engagé à se mettre à la tête de leurs forces; qu'il avoit promis de ne point faire de paix qu'autant que la France auroit abandonné tous ses alliés, et restitué à l'Autriche toutes ses conquêtes. Louis XIII vouloit bien accorder à son frère un sixième pardon; mais en même temps il croyoit juste de prendre désormais des précautions contre lui. « Aussi, « disoit-il, de notre autorité royale, nous sup- « primons ses compagnies de gendarmes et de « chevau-légers, le privons de son gouverne- « ment d'Auvergne, et ordonnons qu'il ne pourra « jamais, à l'avenir, avoir aucune administration « en ce royaume, ni être régent pendant la mi- « norité de nos enfans. » Cette déclaration fut enregistrée sans délibération, et avec la formule : « Par exprès commandement du roi. » (1)

Ce fut également le 1er décembre 1642 que Richelieu éprouva une nouvelle et plus forte attaque de ses maux. Il avoit eu l'imprudence d'arrêter des hémorroïdes dont il avoit long-temps souffert; c'est à dater de cette prétendue guérison qu'il avoit été affecté d'un ulcère au bras, puis que s'étoient formés deux abcès au poumon, qu'on découvrit à l'ouverture de son corps. Le 1er décembre, il fut saisi d'un violent accès de

(1) Le Vassor la rapporte en son entier. T. VI, L. L, p. 658-664. — Bazin. T. IV, p. 430.

1642. fièvre, d'une cruelle oppression à la poitrine et d'une vive douleur au côté. Le malade sentit lui-même alors que sa fin étoit prochaine; il se confessa. Il reçut le lendemain la visite du roi; il lui recommanda sa famille, il lui indiqua les personnes les plus capables de le servir, puis il se prépara à la mort. Le jour suivant, il reçut encore une visite du roi, qui avoit quitté Saint-Germain pour le Louvre, afin de se rapprocher de lui. Comme les médecins déclaroient que leur art ne présentoit plus de ressources, on essaya de celles d'un empirique, qui lui rendit en effet quelques heures de vigueur; mais lui-même ne s'y trompa pas, et vers midi, le 4 décembre, il expira dans la cinquante-huitième année de son âge. Richelieu, de même que presque tous les personnages de ce siècle, fit ce qu'on nomme communément une belle mort, une mort chrétienne. Ceux qui furent, en si grand nombre, envoyés à l'échafaud, tout comme ceux qui les y envoyèrent, exprimèrent d'une manière touchante, dans leurs derniers momens, leur foi, leur résignation, leur confiance en Dieu et leur oubli des injures qu'ils avoient reçues. Nous devons les estimer tous heureux d'avoir trouvé dans la religion des consolations et du courage; mais nous ne devons pas juger leur caractère ou leurs actions d'après leur conduite à cette heure suprême. Soit que leur esprit fût

trop troublé pour juger eux-mêmes la ligne qu'ils avoient parcourue, soit que leur illusion sur leur conduite fût entretenue par ceux qui les entouroient, on vit les plus malhonnêtes gens parler et sentir en vrais chrétiens; on les vit quelquefois repentans de leurs petits péchés, jamais de leurs grands crimes. Richelieu, en recevant le saint sacrement, s'écria : « Voilà mon « juge devant qui je paroîtrai bientôt; je le prie « de bon cœur qu'il me condamne si j'ai eu « autre intention que le bien de la religion et de « l'État.... Je pardonne de tout mon cœur, dit-il « encore, à mes ennemis, et comme je prie Dieu « qu'il me pardonne à moi-même. » (1)

Le roi fut peu ému de la mort de Richelieu; quelques uns assurent même qu'il en témoigna de la joie. La maladie les avoit aigris tous les deux; ils se faisoient souffrir mutuellement, et Louis XIII étoit bien las de la tyrannie de son ministre; toutefois il ne se sépara point de ceux que ce ministre avoit élevés. Le soir même, il appela le cardinal Mazarin à son conseil, et le lendemain il adressa aux parlemens, aux gouverneurs de province, ainsi qu'aux ambassa-

(1) Le Vassor. T. VI, L. L, p. 653. — Lettre à M. de Fontenay-Mareuil, ambassadeur à Rome. Archives curieuses, 2e série, T. V, p. 345-360. — Bazin. T. IV, p. 435. — Capefigue. T. VI, p. 128. — Montglat, p. 397. — Montrésor, p. 396.

1642. deurs, une circulaire par laquelle il annonçoit vouloir maintenir en ses conseils les mêmes personnes qui l'avoient servi pendant l'administration de Richelieu, y appeler Mazarin, maintenir la bonne intelligence avec ses alliés, et agir avec la même vigueur et la même fermeté qu'il avoit montrées jusqu'à ce jour. Il fit faire au cardinal, le 13 décembre, les plus magnifiques obsèques; il approuva la distribution de sa fortune et de ses charges qu'il faisoit par son testament, et il accepta les legs splendides qui lui étoient destinés à lui-même. (1)

Le public, qui avoit tremblé si long-temps devant Richelieu, lorsque la mort eut abattu celui qu'aucune intrigue, aucune conspiration n'avoit pu ébranler, celui qui disposoit de tous les tribunaux, et ouvroit ou fermoit à son gré toutes les prisons du royaume, se livra bientôt à une haine que la peur avoit augmentée en la comprimant. Le nombre des victimes du pouvoir despotique étoit grand, surtout comme on ne vouloit tenir aucun compte des crimes d'État par lesquels plusieurs avoient mérité leurs châtimens; tous étoient attribués à une atroce vengeance; aussi tous ceux qui vivoient encore dans les prisons ou l'exil, toutes les familles de

(1) Montglat, p. 399. — Brienne, p. 77. — Card. de Retz, p. 141. — Le Vassor. L. L, p. 668. — Capefigue. T. VI, p. 147. — Bazin. T. IV, p. 439.

ceux qui avoient péri, faisoient entendre en même temps leurs exécrations contre le ministre. On le rendoit seul responsable de toutes ces rigueurs, dans l'espoir que le roi ne s'en feroit point solidaire, encore que le caractère triste, jaloux, capricieux, impitoyable de Louis XIII, et le plaisir qu'il éprouvoit à voir la douleur physique, fussent entrés pour beaucoup dans la distribution des châtimens. Les regrets de la France ne portoient pas sur des libertés qui lui eussent été ravies; ce que Richelieu avoit contenu, ce qu'il avoit supprimé, c'étoient surtout les droits anarchiques, les habitudes de violence des grands, des commandans de province, des gentilshommes, des soldats; c'étoient encore les voleries des financiers. Des milliers d'intérêts privés avoient été froissés; tous ceux qu'avoient atteints les réformes faisoient entendre en même temps leurs clameurs, tous se plaignoient d'une tyrannie intolérable. Le peuple, quoiqu'il eût été lui-même victime des abus, joignoit sa voix aux plaintes de ceux qui les regrettoient, en haine de la terreur qu'il avoit éprouvée, et parce que son fardeau n'avoit pas été allégé; car on lui avoit fait payer au fisc ce qu'il payoit auparavant à de petits tyranneaux. Chaque jour, le déchaînement contre la mémoire du grand cardinal devenoit plus violent; des centaines de pièces de vers injurieuses, d'épitaphes,

1642.

1642. de quatrains, circuloient contre lui. Au milieu des vagues imputations dont ils l'accabloient, on ne démêle cependant que deux reproches sérieux : l'un, que la France et l'humanité avoient tout droit de lui adresser, c'étoit sa volonté cruelle de maintenir la guerre dans toute l'Europe; l'autre, où l'on reconnoît les mœurs licencieuses de la cour et de la nation à cette époque, mais qui peut-être n'avoit aucun fondement, c'étoit l'accusation d'un commerce incestueux avec sa nièce favorite, madame de Combalet, qu'il avoit faite duchesse d'Aiguillon. (1)

L'ami, le confident de Richelieu, le négociateur habile qu'il avoit chargé de ses missions les plus difficiles, le prélat pour lequel il avoit demandé deux ans la pourpre romaine, et qu'il en avoit enfin revêtu, le cardinal Mazarin étoit naturellement appelé à continuer son système et à présider le conseil d'État; mais il y étoit associé avec deux secrétaires d'État, Bouthillier de Chavigny et Sublet des Noyers, tous deux créatures de Richelieu, dont il entrevoyoit déjà la jalousie, et qui cherchoient toutes les occasions de le supplanter. Il sentoit aussi combien sa position étoit rendue difficile par le caractère du roi. « Celui-ci, dit Montglat, devenoit « si chagrin qu'on n'osoit plus parler à lui, et il

(1) Bazin. T. IV, p. 449.

« étoit de si méchante humeur qu'il gourman- 1642
« doit tout le monde, et faisoit des rebuffades à
« tous ceux qui l'abordoient; en sorte que les
« ministres le craignoient, et trembloient toujours
« devant lui. Cette mauvaise humeur étoit causée
« par son peu de santé, qui empiroit tous les
« jours, et il devenoit si maigre et si pâle qu'on
« le voyoit diminuer à vue d'œil. » (1)

Mazarin voyoit donc clairement que Louis XIII, sombre, jaloux, cruel, se refuseroit à alléger le joug qui pesoit sur la France, et s'irriteroit de la moindre faveur qu'on voudroit montrer à sa femme, à son frère, aux princes du sang, qu'il avoit si durement traités dans sa défiance; il falloit aussi se garder de le blesser dans son goût pour la guerre, qu'il avoit déclaré vouloir poursuivre avec la même vigueur qu'avoit déployée son ministre. Mais, d'autre part, Mazarin vouloit être prêt pour le moment de la mort du roi, qu'il voyoit clairement être prochaine; il ne vouloit point accepter le funeste héritage de Richelieu, toutes ces haines qui grondoient déjà de toutes parts autour de lui, et qui éclateroient au moment où Louis XIII n'inspireroit plus de terreur. Le nouveau ministre étoit seulement âgé de quarante ans; aussi quoiqu'il désirât recevoir le pouvoir des mains

(1) Montglat, p. 403.

1642. du roi mourant, c'étoit vers un autre règne qu'il dirigeoit son ambition, c'étoit durant la prochaine régence qu'il lui importoit de gouverner. Il voyoit bien que s'il ne trouvoit pas moyen de se relâcher des rigueurs pratiquées par son prédécesseur, de se réconcilier avec les ennemis du pouvoir, de regagner quelque popularité, il couroit risque d'être choisi comme victime expiatoire de ce terrible ministère. Mazarin entreprit donc, avec ses formes douces et polies, avec son caractère conciliant, de servir d'intermédiaire entre les partis, de calmant pour les passions; de ménager à la fois les souvenirs de Richelieu, les traditions des deux secrétaires d'État, les rigueurs et la cruauté du roi, les intérêts de la reine, l'impatience des exilés et des incarcérés, et les ressentimens du public : il voulut détendre tous les ressorts, tout adoucir, gagner partout de la reconnoissance, et cependant ne causer aucune secousse, n'amener aucun brusque changement de système. (1)

Le tout premier acte du ministère de Mazarin avoit paru cependant être un acte de rigueur contre le second personnage de l'État, le frère du roi. Richelieu étoit encore exposé sur son lit de parade lorsque, le 9 décembre, le parlement enregistra le pardon flétrissant de Gaston. Ce

(1) Bazin. T. IV, p. 444.

prince lui-même ne le regarda que comme une dernière vengeance du ministre mort, et il sollicita aussitôt son successeur pour avoir la permission de revenir à Paris. Ce fut l'abbé de La Rivière qu'il chargea de traiter pour lui. La permission fut accordée, et il arriva le 15 janvier 1643. « Il vint descendre chez moi, dit sa « fille, mademoiselle de Montpensier, alors âgée « de quinze ans; il soupa chez moi, où étoient « les vingt-quatre violons; il y fut aussi gai que « si MM. de Cinq-Mars et de Thou ne fussent « pas demeurés par les chemins. J'avoue que je « ne le pus voir sans penser à eux, et que, dans « ma joie, je sentis que la sienne me donnoit du « chagrin. Le lendemain, il alla à Saint-Ger- « main, où il fut fort bien reçu du roi. » (1)

Le 19 janvier, le cardinal et M. de Chavigny obtinrent du roi qu'il remît en liberté les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, et le comte de Cramail. « Ne voyant pas, dit La Châtre, « que le roi y eût beaucoup d'inclination, ils « le prirent par son foible, et lui représentèrent « que ces trois prisonniers lui faisoient une ex- « trême dépense dans la Bastille, et que, n'étant « pas en état de faire cabale dans le royaume, « ils seroient aussi bien dans leurs maisons, où « ils ne lui coûteroient rien. Ce biais leur réus-

(1) Mém. de mademoiselle de Montpensier, 2e série. T. XL, p. 417.

1643. « sit, ce prince étant préoccupé d'une si ex-
« traordinaire avarice que tous ceux qui lui
« pouvoient demander de l'argent lui pesoient
« sur les épaules, jusque-là qu'après le retour
« de Troisville et des autres, que la violence du
« feu cardinal l'avoit forcé d'abandonner lors-
« qu'il mourut, il chercha une occasion de leur
« faire une rebuffade à chacun, pour leur ôter
« l'espérance d'être récompensés de ce qu'ils
« avoient souffert pour lui (1). » L'archevêque
de Bordeaux fut rappelé au gouvernement, non
de sa flotte, mais de son diocèse; le maréchal
d'Estrées eut permission de revenir d'Italie; le
duc de Mercœur, de revenir à la cour; et il ob-
tint le rappel de son père et de son frère, les
ducs de Vendôme et de Beaufort. Enfin le corps
de la reine mère fut ramené, en grande pompe,
de Cologne à Saint-Denis, où il fut déposé, le
8 mars, dans la sépulture des rois; et ce retour
fut aussi compté parmi les déviations du sys-
tème de rigueur de Richelieu. (2)

Une nouvelle campagne alloit s'ouvrir, et il
semble que Mazarin en distribuant le comman-
dement des armées ne montra ni la confiance en
lui-même ni la défiance des autres qui avoient
tant nui à la France sous son prédécesseur. Il ne

(1) Mém. de La Châtre. T. LI, p. 184.

(2) Le Vassor. T. VI, p. 679. — Capefigue. T. VI, p. 154.
— Bazin. T. IV, p. 457.

traça point pour ses généraux les plans de campagne qu'ils devoient suivre, il ne les associa point deux à deux pour qu'ils se surveillassent l'un l'autre. Le maréchal de Guébriant fut continué dans le commandement de l'armée d'Allemagne, sous la charge de concerter ses opérations avec le général suédois Torstenson. Le vicomte de Turenne fut choisi pour commander les Français en Italie, en déférant toutefois l'honneur de général en chef au prince Thomas de Savoie; le maréchal de La Motte fut conservé dans la vice-royauté de Catalogne; enfin Mazarin, par une heureuse audace, fit choix, pour commander l'armée de Picardie, d'un jeune homme de vingt et un ans et demi, le duc d'Enghien, fils du prince de Condé auquel il donna pour conseillers le maréchal de Guiche et du Hallier. Peut-être songeoit-il seulement à se concilier le premier prince du sang, et en même temps la famille de Richelieu à laquelle il s'étoit allié. Mais Enghien, en qui on avoit remarqué seulement une brillante valeur et un caractère fier, emporté, fougueux, avoit aussi le coup d'œil perçant du génie militaire que l'étude ne donne pas, et qui naît avec les héros. (1)

Pendant qu'on se préparoit à la guerre, pendant aussi qu'on étoit convenu que les con-

(1) Bazin. T. IV, p. 461.

1643. férences pour la paix commenceroient en même temps dans les villes de Munster et d'Osnabruck, on voyoit déchoir rapidement la santé du roi. « Chacun désiroit du changement, dit Montglat; aussi durant sa maladie qui fut fort « longue, on connoissoit dans le visage des « courtisans l'état de sa santé, car tout le monde « étoit triste quand il se portoit mieux, et dès « qu'il empiroit la joie se remarquoit dans les « yeux d'un chacun (1). » Il avoit eu le 21 février, à Saint-Germain où il habitoit, une crise alarmante; il avoit paru s'en relever, mais bientôt il étoit retombé dans un état de langueur, durant lequel on ne permettoit qu'à un bien petit nombre de personnes de parvenir jusqu'à lui. Mazarin, Chavigny, et des Noyers, voyoient bien que la régence devoit être déférée à la femme du roi, plutôt qu'à un prince aussi décrié que l'étoit Gaston; en la servant ils vouloient d'ailleurs se faire des droits à sa reconnoissance; mais avant tout il falloit éviter d'effaroucher la susceptibilité du roi, qui conserva jusqu'au bout sa défiance et sa rancune (2). Sublet des

(1) Montglat, p. 406.

(2) « J'ai su de M. de Chavigny même, dit La Rochefoucauld, qu'étant allé trouver le roi de la part de la reine, pour lui demander pardon de tout ce qui avoit pu lui déplaire, elle le chargea particulièrement de le supplier de ne point croire qu'elle fût entrée dans l'affaire de Chalais, ni qu'elle eût jamais

Noyers, qui par ses pratiques religieuses, sa mine chétive et ses propos cagots, s'étoit acquis le plus de crédit auprès de Louis XIII, manifesta avec trop d'empressement, aussi bien que le père Sirmond, confesseur du roi, son zèle pour la reine : l'un et l'autre furent renvoyés. « Il veut faire le petit cardinal, dit Louis, il m'a « mis le marché à la main ; s'imagine-t-il être si « nécessaire qu'on ne puisse se passer de lui? « j'en trouverai un plus habile et plus capable « de remplir son emploi (1). » Le Tellier qu'il lui donna pour successeur étoit effectivement plus habile.

1643.

Mazarin et Chavigny comprirent alors que pour se conserver en faveur auprès du roi, il falloit affecter une mauvaise volonté obstinée contre la reine; qu'il falloit en même temps avertir celle-ci de ne pas se créer d'obligations envers

trempé dans le dessein d'épouser Monsieur, après que Chalais auroit exécuté la conjuration qu'il avoit faite contre la personne du roi. Il répondit à M. de Chavigny, sans s'émouvoir : « En l'état où je suis, je dois lui pardonner; mais je ne suis « pas obligé de la croire. » Nous n'y sommes pas obligés non plus, et cette anecdote donne un caractère bien grave aux intrigues dans lesquelles Anne d'Autriche s'étoit engagée : elle ramène la pensée aux accusations qui pèsent sur la mémoire de Marie de Médicis. — Mémoires de La Rochefoucauld. T. LI, p. 369.

(1) Le Vassor. T. VI, p. 689. — Capefigue. T. VI, p. 153. — Brienne, p. 81. — La Châtre, p. 178, 183. — Bazin. T. IV, p. 466.

1643. trop de gens, puisqu'en réalité elle n'avoit besoin de personne. Le cardinal qui personnellement, à ce qu'on assure, ne lui déplaisoit pas, réussit, dans quelques entretiens secrets, à lui faire comprendre qu'elle ne devoit point s'inquiéter des conditions auxquelles elle seroit déclarée régente, car une fois instituée, les moyens ne lui manqueroient pas pour affermir son pouvoir et pour gouverner seule. Anne d'Autriche accepta le rôle de dissimulation qu'on lui suggéroit : elle affecta une haine ouverte pour Mazarin et pour Chavigny, ce qui fut cause que tous ceux qui s'étoient particulièrement attachés à la reine, messieurs de Vendôme, de Metz, de Retz, de Marillac, de Fiesque, de Béthune et de La Châtre, s'éloignèrent absolument d'eux et ne les visitèrent plus. (1)

Le 20 avril, le roi, qui depuis dix-sept jours ne s'étoit pas habillé, qui la veille avoit exigé du médecin qu'il lui fît connoître son état, et qui avoit été averti par lui qu'il n'avoit plus pour long-temps à vivre, convoqua dans sa chambre une assemblée solennelle. La reine s'y trouvoit avec ses enfans, le duc d'Orléans, le prince de Condé, les ducs et pairs, les maréchaux de France, les grands seigneurs qui habitoient alors Paris, les principaux officiers de la

(1) La Châtre, p. 193. — Le Vassor. T. VI, p. 693. — Bazin. T. IV, p. 489. — Brienne, p. 81. — La Rochefoucauld, p. 368.

couronne, le chancelier et les ministres. Le roi prononça quelques paroles d'un ton grave et d'une voix élevée; le secrétaire d'État la Vrillière donna ensuite lecture de l'édit par lequel Louis régloit la régence et l'administration du royaume après sa mort. Des expressions de piété et d'amour pour ses peuples servoient d'introduction à cette ordonnance; puis le roi déclaroit ne pouvoir rien faire de mieux que de suivre l'exemple de ses prédécesseurs « qui ont jugé « avec beaucoup de raison qu'ils ne pouvoient « faire un choix plus judicieux pour la régence « du royaume, et pour l'instruction et l'édu- « cation des rois qui sont en âge de minorité, que « dans la personne des reines leurs mères. » Il ordonnoit donc qu'en cas qu'il vînt à mourir avant que le dauphin fût entré dans sa quatorzième année, ou que le dauphin vînt à mourir avant la majorité de son second fils, la reine « sa « chère et bien aimée épouse et compagne » seroit régente, mais avec l'avis d'un conseil dont les articles suivans régloient l'institution. Le duc d'Orléans étoit nommé lieutenant-général du roi mineur, sous l'autorité de la régente et du conseil, « nonobstant la déclaration qui le « rend incapable de toute espèce d'administra- « tion. Mais, ajoutoit le roi, comme le fardeau « de la régence est si pesant que l'État se repose « entièrement de son salut sur celle qui est revê-

1643.

1643. « tue de cette charge, et qu'il est impossible « qu'elle ait toutes les lumières nécessaires pour « s'acquitter d'un emploi si difficile.... nous « avons jugé à propos d'établir un conseil auprès « d'elle pour la régence, par l'avis et autorité « duquel les affaires importantes de l'État seront « examinées et résolues à la pluralité des voix. » Il le composoit du prince de Condé, du cardinal Mazarin, du chancelier, du surintendant des finances Bouthillier et du secrétaire d'État Chavigny ; il défendoit d'y apporter aucun changement pour l'augmenter ou le diminuer; et en cas de vacance, c'étoit à la pluralité des voix des survivans qu'un remplacement devoit être effectué. Il répétoit « que toutes les affaires de « paix et de guerre et autres qui concernent l'É-« tat, comme aussi celles qui regardent la dis-« position de *nos* finances seroient décidées dans « ledit conseil à la pluralité des suffrages;.... que « les charges de la couronne, celles de surinten-« dant des finances, de premier président de « *notre* cour de parlement, de secrétaire d'État; « celles de la guerre et des armées, et les g u-« vernemens des places fortes et frontières qui « viendroient à vaquer, soient remplies par la « reine régente, avec l'avis du conseil, sans le-« quel elle ne pourra disposer d'aucune desdites « charges. » Ainsi il regardoit le royaume comme étant toujours sa propriété même après sa mort,

1643.

et il ne montroit pas moins de défiance du pouvoir absolu, dès que ce n'étoit plus le sien propre, que l'auroit pu faire aucun de ses sujets. Il vouloit que pour la nomination des bénéfices ecclésiastiques la reine s'en rapportât au cardinal Mazarin, afin qu'il ne les conférât, comme Louis XIII déclaroit l'avoir fait lui-même, « qu'à des personnes d'un rare mérite et « d'une piété singulière. » Il vouloit que l'ancien garde des sceaux Châteauneuf, et la duchesse de Chevreuse, dont il craignoit le crédit auprès de la reine, demeurassent l'un en prison à Angoulême, l'autre en exil jusqu'à la conclusion de la paix générale; qu'alors même ils ne pussent recouvrer leur liberté que de l'avis du conseil, sans jamais pouvoir revenir à la cour. La rentrée de tous les autres exilés devoit également être subordonnée à l'avis du conseil. (1)

Anne d'Autriche et Gaston signèrent ensuite la déclaration et prêtèrent serment l'un et l'autre de n'y point contrevenir. Le lendemain Gaston lui-même porta cette déclaration au parlement, où elle fut enregistrée. Aucun de ceux cependant qui venoient de prendre ces engagemens n'avoit intention de les tenir. La reine qui à cette

(1) L'ordonnance est dans Isambert. T. XVI, p. 550-556. — Le Vassor. T. VI, L. L, p. 692. — Bazin. T. IV, p. 472. — Capefigue. T. VI, p. 157. — Omer Talon, p. 235. — La Rochefoucauld, p. 366.

1643. époque accordoit toute sa confiance à l'évêque de Beauvais (Augustin Potier), qu'on regardoit déjà comme devant être premier ministre, écrivit en secret une protestation qu'elle fit parapher en la suscription par des notaires, comme si elle avoit voulu établir par acte authentique, qu'au moment où elle prêtoit ce serment, elle avoit l'intention de se parjurer.

Ce fut aussi le 21 avril que Louis XIII fit baptiser son fils, cérémonie qui avoit été différée jusqu'alors, l'enfant ayant été ondoyé dès sa naissance. Il fut présenté au baptême par le cardinal Mazarin et la princesse de Condé. Le roi étoit persuadé lui-même qu'il devoit mourir le vendredi, 24 avril; il avoit communié, béni ses enfans, pleuré avec sa femme et reçu l'extrême-onction. Celle-ci lui fut administrée le jeudi, 23 avril; en raison de l'agitation extraordinaire qui se manifesta ce jour-là, on le nomma le grand jeudi. Les exilés, les mécontens accouroient tous à Saint-Germain où étoit le roi, pour profiter du moment de sa mort afin de se remettre en possession de ce qui leur avoit été ôté. Le duc de Vendôme en particulier, avec ses fils les ducs de Mercœur et de Beaufort, se préparoient à faire quelque violence au maréchal de la Meilleraye, pour le forcer à leur rendre le gouvernement de Bretagne dont ils se croyoient injustement dépouillés.

La Meilleraye qui étoit grand maître de l'artillerie, appela à lui de Paris tous les officiers dépendans de sa charge; il se trouva ainsi avoir de trois à quatre cents chevaux. Monsieur et le prince de Condé firent aussi venir les gens sur lesquels ils pouvoient compter; Saint-Germain se remplit de gens armés. Toute la cour étoit logée au vieux château, le roi seul habitoit le château neuf. La reine, en traversant la place pour se rendre auprès de lui, fut alarmée de ce tumulte; elle croyoit que son mari étoit sur le point de rendre l'âme, et dans ce moment d'émotion elle recourut à un homme pour lequel il paroît qu'elle avoit du goût, le duc de Beaufort, second fils du duc de Vendôme, jeune, beau, hardi, présomptueux; elle lui recommanda, avec une sorte d'effusion de tendresse, la sûreté de ses deux fils qu'elle avoit laissés au château vieux; elle commanda à La Châtre, colonel général des Suisses, et à Charost, capitaine des gardes, de pourvoir avec leurs troupes à la défense du château. La terreur de voir enlever ses enfans par le duc d'Orléans, peut-être de les voir périr, l'avoit saisie. La confiance de la reine fit tourner la tête à Beaufort; il exagéra les précautions, la surveillance, de manière à blesser profondément le duc d'Orléans et le prince de Condé; mais

1643.

1643. il sembla aussi prendre à tâche de faire croire qu'il étoit assuré de toute la faveur de la reine, et qu'il entroit déjà dans les allures du plein pouvoir. A dater de ce jour, lui et ses amis furent nommés *les importans*. (1)

Il paroît que les ministres surent profiter de la pétulante ambition de ce jeune imprudent, pour mettre la reine en garde contre lui, lui faire sentir qu'il la compromettoit, et resserrer avec elle leur secrète alliance. Une amélioration momentanée dans la santé du roi leur en donna le temps. Celui-ci tout occupé désormais de ses sentimens religieux, sembloit avoir déposé ses haines et sa défiance. Il consentit à recevoir l'un après l'autre tous les exilés dont il avoit permis le retour; il vit Beringhen, son ancien valet de chambre, la duchesse de Guise et ses enfans, et le vieux duc de Bellegarde; il promit aussi de voir la princesse de Lorraine, duchesse d'Orléans, qu'un gentilhomme de son mari alla chercher à Bruxelles le 29 avril. Le 1er mai il retomba dans un douloureux accablement; souvent il appela la mort pour mettre un terme à ses souffrances, mais l'agonie se prolongea jusqu'au 14 mai 1643, qu'il expira à deux heures après-

(1) Le Vassor. L. L, p. 696. — Mém. de La Châtre. T. LI, p. 197. — Mém. de Campion, p. 221-226. — Brienne. T. XXXVI, p. 83. — La Rochefoucauld, p. 372.

midi, à l'âge de quarante-deux ans; trente-trois ans, jour pour jour, après l'assassinat de son père. (1)

1643.

(1) Le Vassor. T. VI, p. 702. — Bazin. T. IV, p. 489. — Capefigue. T. VI, p. 162. — La Châtre, p. 206. — Omer Talon, p. 239. — *B. Nani.* L. XII, p. 717. — Mémoire de Dubois sur les choses qui se sont passées à la mort de Louis XIII. Archives curieuses, 2e série. T. V, p. 423. — Mém. de madame de Motteville. T. XXXVI, p. 420. — Mém. de mademoiselle de Montpensier. T. XL, p. 425.

FIN DU TOME VINGT-TROISIÈME.



TABLE CHRONOLOGIQUE

ET ANALYTIQUE

DU TOME VINGT-TROISIÈME.

SUITE DE LA HUITIÈME PARTIE,

OU

LA FRANCE SOUS LES BOURBONS.

CHAPITRE XV. *Affermissement du pouvoir de Richelieu; il humilie le frère du roi, sa femme et ses favoris; assemblée des notables; le roi d'Angleterre appelle les huguenots aux armes; ses flottes sont repoussées; siége de La Rochelle; guerre de Languedoc; prise de La Rochelle.*

CHAPITRE XVI. *Guerre de la succession de Mantoue; fin de la guerre des huguenots en Languedoc; la reine mère laisse éclater sa haine contre Richelieu; situation critique de l'Europe; Journée des Dupes; le duc d'Orléans et sa mère sortent de France.* 1628—1631.

CHAPITRE XVIII. *La France déclare la guerre à la maison d'Autriche ; elle l'attaque aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et en Espagne ; désolation des frontières sans succès éclatans ; naissance du dauphin, qui fut depuis Louis XIV.* 1635. — 1638.

CHAPITRE XX. *Suite de la guerre; conjuration de Cinq-Mars; campagne de Roussillon; supplice de Cinq-Mars et d'Auguste de Thou; pardon flétrissant accordé au duc d'Orléans; mort de Richelieu; réglement de la régence; mort de Louis XIII.* 1641.—1643.

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, Nº 9.





